Les fins d'empires : tempête mongole sur Bagdad

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14780 – 7 F

MERCREDI 5 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Le sursaut italien

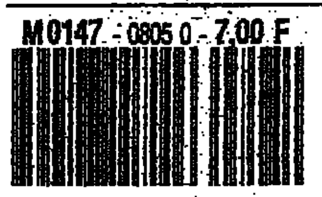
BOULEVERSÉE par les désordres politiques et les crimes de la Mafia, sévèrement jugée à l'étranger pour ses déficits financiers et ses déséquilibres économiques, l'Italie donne, depuis quelques jours, l'impression de se reprendre.

Des décisions importantes viennent d'être annoncées, qui toutes ont pour objectif de permettre au pays de participer pleinement, dans un peu plus de quatre ans, à l'Union économique et monétaire, aux côtés des autres grands pays européens. La mesure la plus importante est, peut-être, l'accord conclu à la fin de la semaine dernière avec le patronat et les syndicats. Un accord probablement historique, qui, en principe, supprime l'indexation des salaires sur les prix. Ainsi devrait progressivement s'atténuer une inflation des prix et des revenus qui rongeait les efforts du pays pour exporter et se moderniser. La France a pris, il y a dix ans, la même décision impopulaire et courageuse. Elle en recueille maintenant les résultats : compétitivité améliorée, rétablissement des équilibres extérieurs, crédibilité internationale.

LA Banque d'Italie a annoncé, lundi soir 3 août, une baisse du taux de l'escompte (lire page 17), décision qui aurait semblé follement imprudente il y a quinze jours seulement, alors que la lire était faible et attaquée. Si la monnaie italienne se porte mieux maintenant, c'est bien le signe que quelque chose est peut-être en train de changer. Les cambistes jugent crédible la volonté du gouvernement d'assainir les finances publiques et privées italiennes, en même temps que d'améliorer le fonctionnement d'une économie qui, depuis vingt ans, fait la part trop belle aux improvisations et arrangements de toutes sortes.

L'Italie semble enfin décidée à accomplir beaucoup d'efforts, à aligner sa conduite sur celle des pays « raisonnables » pour pouvoir participer à l'Europe de Maastricht, une participation qui n'est actuellement pas du tout acquise. Ce n'est un secret pour personne que le principal problème posé à l'Union économique et monétaire de 1996-1997 est l'Italie, dont la rigoureuse Allemagne craint qu'elle ne fasse dériver l'Europe vers l'inflation, les déficits, la fraude.

A défaut d'une volonté politique qui reste à prouver, – notamment dans la lutte contre la Mafia, considérée comme essentielle dans les autres pays européens, – l'élément nouveau du plan italien est sa cohérence. L'accord historique sur la suppression de l'échelle mobile des salaires avait été précédé par des mesures courageuses visant à réduire le déficit des finances publiques de l'Etat : privatisations importantes (l'équivalent de 200 milliards de francs sur trois ans) touchant notamment ces fleurons du secteur public que sont l'IRI (industrie), l'ENI (énergie), l'INA (assurances) et quelques banques... Sans oublier des prélèvements fiscaux nouveaux sur les comptes bancaires et les patrimoines immobiliers. A l'évidence, le gouvernement italien a compris la gravité de la situation. Les décisions difficiles qu'il vient de prendre lui donnent la crédibilité interne et externe dont les précédents gouvernements avaient presque tous manqué.



M 0147 - 0805 0 - 7,00 F

L'hypothèse d'une opération militaire internationale

Les Occidentaux refusent d'intervenir en Bosnie

Le département d'Etat américain a confirmé, lundi 3 août, l'existence de « camps de détention » serbes en Bosnie et condamné de nouveau la politique de « purification ethnique » menée dans cette République. La nuit précédente, des combats de rue et des tirs d'artillerie avaient fait au moins quatre morts à Sarajevo. « Préoccupés » par l'aggravation de la situation, les Occidentaux rejettent néanmoins l'idée d'une intervention militaire internationale pour mettre fin aux combats.

Indignation, condamnation, inaction : les responsables occidentaux ont réagi, lundi 3 août, non aux événements de Bosnie qu'ils connaissaient déjà, mais aux échos qu'en ont donnés les médias pendant le week-end et qui ont frappé l'opinion.

Les images des corps de deux fillettes criblées de balles, l'expression lourdement connotée de *« camps de concentration »* lancée dans la presse américaine à propos des exactions commises, selon des témoins, dans les centres où des milliers de civils musulmans et Croates sont détenus par les forces serbes en Bosnie, ont contraint les chancelleries à s'exprimer.

« Profondément préoccupé », le porte-parole du département d'Etat américain, M. Richard Boucher, a ainsi indiqué que Washington disposait de ses propres informations *« semblables à celles qu'on a pu voir dans la presse »*, selon lesquelles *« mauvais traitements, tortures et meurtres »* sont perpétrés dans les camps de détention serbes. Washington a également connaissance de l'existence de camps de détention contrôlés par des Musulmans et des Croates, *« mais il n'y a pas à leur propos les mêmes allégations de mauvais traitement »*, a-t-il précisé.

« Nous avons déjà fait clairement état de notre condamnation de la politique (serbe) de purification ethnique et nous ferons clairement état de notre condamnation des atrocités rapportées dans les camps. C'est horrible », a encore dit le porte-parole américain.

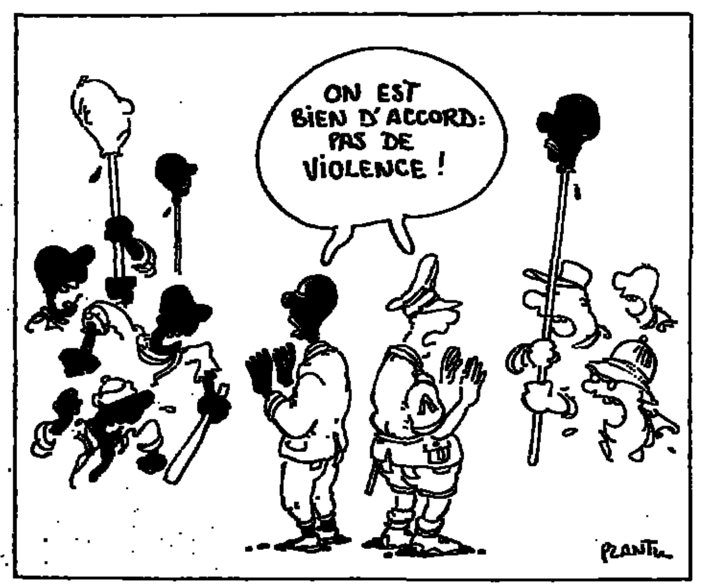
CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 5

Deux journées émaillées de violences

Grève massive en Afrique du Sud

L'appel à la grève générale lancé par le Congrès national africain (ANC) et ses alliés a été massivement suivi par la population noire d'Afrique du Sud, lundi 3 août. Ce mouvement, qui devait se poursuivre mardi, est destiné à obliger le gouvernement à accélérer le processus des réformes institutionnelles. Trente-quatre personnes ont encore été tuées, dimanche et lundi, le bilan des violences atteignant sept mille morts en deux ans.



Lire l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER page 3

LES JEUX OLYMPIQUES

L'or contesté

Le malaise apparu lors de l'attribution des premiers titres olympiques d'athlétisme à des champions naguère convaincus de dopage a été aggravé lundi soir 3 août à l'occasion de la finale du 10 000 mètres : le Marocain Khalid Skah a été d'abord disqualifié au profit du Kenyan Richard Chelimo, gêné par un autre Marocain, Hammou Boutayeb. Tricherie délibérée ? Les Marocains ont fait appel et ont obtenu satisfaction.

Lire pages 12 et 13 les articles de nos envoyés spéciaux GÉRARD ALBOUY MICHEL BOLE-RICHARD JÉRÔME FENOGLIO CORINE LESNES et BÉNÉDICTE MATHIEU

Le sommaire complet se trouve page 22

Le plus grand défi de M. Castro

Orphelin de l'ex-Union soviétique, le Lider maximo privilégie la consommation alimentaire des Cubains pour sauver son pouvoir

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Juché sur une estrade, Willy invite les badauds à se joindre à un concours de rap. Deux gros haut-parleurs diffusent à plein volume la musique des jeunes Noirs américains. Avec son look de branché de Harlem, Willy milite au sein de l'Union des jeunes communistes (UJC), qui a transformé le Malecon – la grande avenue du bord de mer de La Havane – en un immense vélodrome parsemé de discothèques à l'air libre.

Occuper la jeunesse est une des grandes préoccupations du régime en cette *« période spéciale »* où tout fait défaut à Cuba, depuis le pétrole jusqu'aux savonnettes. *« 60 % de la population est née après la Révolution. Pour beaucoup de jeunes, les acquis du socialisme – comme la santé ou l'éducation – sont perçus comme des droits naturels et les restrictions qui accompagnent la période spéciale engendrent des frustrations »*, reconnaît M. Nelson Torres, l'un des benjamins du bureau politique du Parti communiste cubain (PCC).

Tous les dirigeants cubains, à commencer par le Lider maximo, Fidel Castro, admettent régulièrement que 1992 est l'année la plus difficile de la Révolution. La désintégration de l'URSS a obligé l'île caraïbe à ne plus guère compter que sur elle-même. *« La fin de notre commerce avec l'ancien bloc socialiste a eu l'effet d'un deuxième blocus, après celui que nous imposent les Etats-Unis depuis 1961 »*, résume M. Torres.

Quelques chiffres permettent de mesurer l'ampleur du séisme. Jusqu'en 1989, Cuba réalisait 85 % de son commerce extérieur avec les pays socialistes, à des conditions préférentielles. En moins de deux ans, ces échanges ont pratiquement cessé et les quelques transactions qui subsistent se font aux prix du marché et en devises. Une tonne de sucre, la principale exportation de l'île, qui s'échangeait il y a encore trois ans contre 6 tonnes de pétrole soviétique, ne permet plus aujourd'hui d'en acquérir que 1,4 tonne.

Les dizaines de milliers de tonnes de lait en poudre, de poulet congelé, de blé ou de malt que Cuba troquait avec l'ex-RDA, la Bulgarie ou la Roumanie ont brusquement cessé d'arriver.

JEAN-MICHEL CAROIT

Lire la suite page 3

L'Europe sans élan

La montée du « non » en France dans les sondages inquiète les partisans du traité de Maastricht

par Gilles Paris

Chateaubriand, qui se colleta en son temps avec une tout autre Europe que celle de Maastricht, assurait placidement que, *« presque toujours en politique, le résultat est contraire aux prévisions »*. A sept semaines du référendum dont dépend la ratification du traité sur l'Union européenne, la poussée du « non » enregistrée par les instituts de sondage réactive l'inusable formule. L'inquiétude commence d'ailleurs à sourdre parmi les partisans du traité. A qui donc pourrait-on se fier s'il venait à ces Français que l'on croyait indéfectiblement attachés à la cause européenne l'envie de s'esquiver à la dernière seconde ?

C'est un fait que l'Europe a longtemps disposé d'un statut particulier, chez les politiques comme dans l'opinion publique. Les premiers sondages, effectués dès la fin de la deuxième guerre mondiale, témoignent d'une adhésion incontestable (1). De 1947 à 1967, une écrasante majorité de Français souhaitent l'unification de l'Europe. La proportion des partisans de l'Union européenne n'est presque jamais inférieure à 60 % (sauf en 1955, où elle chute à 45 % après la querelle de la CED, et en 1957) et culmine même à 80 % (en 1962) alors que ses adversaires ne dépassent jamais la barre des 16 % (en 1950) avant de tomber à 7 % en 1967.

L'attachement à la construction européenne est encore très net au cours des années 70 et 80.

Lire la suite page 7

(1) « La construction de l'Europe », in *Sondages*, 1969, n° 4.

IUA SAN FRANCISCO

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA

CALIFORNIA STATE APPROVED UNIVERSITY - A.C.B.S.P.

220 Montgomery Street ■ San Francisco CA 94104

■ Université à San Francisco, spécialisée en management international, habilitée à délivrer le :

Ph.D. Doctorate of Business Administration for International Management

■ Filière d'admission en Ph.D. Doctorate of Business Administration : Diplômés de l'enseignement supérieur en management : Doctorats, MBA, DEA, DESS.

■ Programme résidentiel de 12 mois à San Francisco, au plus haut niveau du management international couronné par une thèse-dissertation de 2 ans hors résidence.

Informations et sélections pour l'Europe : 17-25, rue de Chaillot, 75116 Paris - Tél. : (1) 40 70 11 51

Communiqué par International University of America - San Francisco - CA - Programme associé en Asie : AMA HONG KONG

IUA

Berger, l'air du temps

L'auteur de « Starmania » est mort à l'âge de 44 ans

par Véronique Mortaigne

La mort subite de Michel Berger, le 3 août à Saint-Tropez, est de celles qui nous privent d'un élément quotidien, tant il était facile de tomber sur une de ses chansons au détour d'une journée. *« Il faudrait,* disait Michel Berger, dans l'album *Double jeu* mis sur le marché il y a deux mois à peine, *être superficiel et léger, comme on voudrait certains soirs pouvoir s'effacer. »* Brouillon discipliné, décontracté anxieux, le musicien arrivait souvent sur la pointe des pieds, pour glisser derrière lui la plus belle de ses réussites : le style Berger. Un climat dont la chanson française se sera imprégnée depuis bientôt vingt ans.

Né à Paris le 28 novembre 1947, fils d'un pionnier de la greffe des reins, le professeur Jean Hamburger, décédé le 1er février dernier, et de la pianiste Annette Haas-Hamburger, Michel Berger plonge très jeune dans l'univers de la musique populaire.

Lire la suite page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

Février 1258. Le petit-fils de Gengis Khan ravage Bagdad, la capitale du califat abbasside fondé en 762. Le Caire supplantera Bagdad l'humiliée comme centre d'un monde arabe définitivement fracturé. Mais à leur tour les vainqueurs mongols, qui ont tout raflé du Pacifique à la mer Noire au nom du « Ciel bleu éternel », ne peuvent déjà plus gérer leur empire nomade : les khans d'Extrême-Orient prennent leur indépendance, ceux de l'Ouest s'islamisent et se turquisent.

14. – Tempête mongole sur Bagdad

Par THIERRY BIANQUIS

Au début du treizième siècle, Témoujine, un nobliau de la tribu des Mangkhols, acquit un grand prestige en reprenant son épouse Borté, qu'une tribu hostile avait enlevée. Devenu le chef des Mangkhols, il réunit autour de lui l'ensemble des tribus tartares, installées à l'ouest de la Grande Muraille de Chine. Au *qouriltaï* – une sorte d'assemblée nationale – de 1206, il prit le titre de «Prince Océan», Gengis Khan. Adoptant comme devise, « un seul soleil au ciel, un seul souverain sur terre », il proclama son intention de réunir l'ensemble de la terre habitée sous son pouvoir.

Ainsi débuta la grande aventure des Tartares, devenus les Mongols. En 1215, la Chine du Nord était conquise. En 1227, à la mort de Gengis Khan, ils avaient envahi l'Asie musulmane, traversé le Caucase, vaincu les Russes sur la Volga et pillé la Crimée. Leurs expéditions atteignirent l'Europe centrale. Pourtant l'Etat mongol était beaucoup moins étendu. Les successeurs de Gengis Khan s'efforcèrent de le consolider autour de sa capitale Qara Qoroum, à mi-chemin entre le lac Baïkal et le désert de Gobi, cité où voisinaient églises, mosquées et temples bouddhistes.

Au *qouriltaï* de 1251, Mõngké, un petit-fils de Gengis Khan, fut élu grand khan. Il décida d'exécuter le testament de son grand-père et de faire reconnaître son pouvoir de la Chine à l'Egypte (il mourra lui-même en guerroyant en Chine en septembre 1259). Il confia donc à son frère Hûlâgû une armée de 130 000 hommes afin de ramener l'Orient musulman à l'obédience mongole. Hûlâgû entra en campagne en 1255 et, en novembre 1256, enleva Alamut, la forteresse des Ismaïliens au nord-ouest de l'Iran, mettant ainsi fin au régime des Assassins, haï de tous. Il avait écrit au calife abbasside de Bagdad de lui envoyer des renforts pour cette œuvre de salut public. Furieux de n'avoir pas reçu de réponse, Hûlâgû franchit le Zagros et pénétra en Irak. Il écrivit à nouveau, exigeant la visite d'un des trois grands dignitaires de l'Etat abbasside. Le vizir conseilla de calmer le courroux du Mongol en le couvrant de cadeaux précieux. Mais, la cour de Bagdad réprouvant cette prodigalité, le calife expédia un envoi si médiocre que la colère de Hûlâgû redoubla.

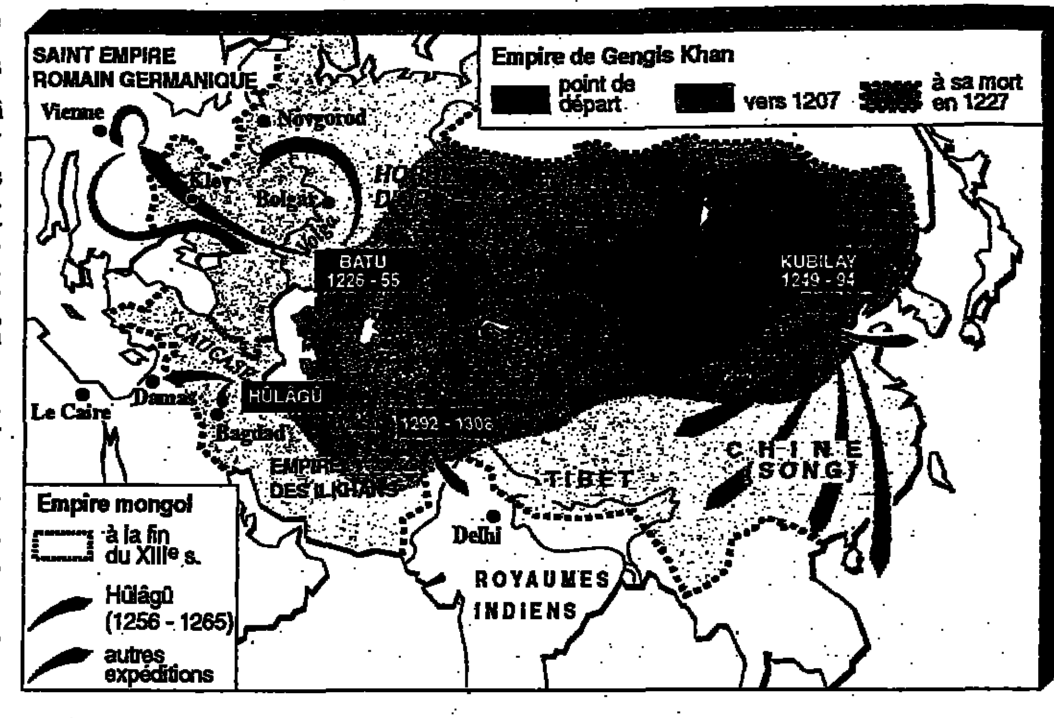
Bagdad, en proie à des troubles constants depuis le dixième siècle, traversait alors une période difficile. Des batailles rangées opposaient en 1256 quartiers chiites et quartiers sunnites. Les soldats chargés de ramener l'ordre avaient pillé les habitations dont ils avaient la garde. Les *'ayyârûn*, les mauvais garçons, s'étaient enhardis à piller la grande madrasa al-Mustansiriyya. La ville, en outre, n'était plus protégée contre les éléments naturels : les digues longeant le Tigre étaient à l'abandon, on ne curait plus les canaux le reliant à l'Euphrate et, entre 1243 et 1256, cinq graves inondations ravagèrent ainsi la capitale. La cité devait alors abriter plus d'un million d'habitants et s'étendait sur nombre de quartiers menant une vie autonome, les uns en ruine, les autres prospères, séparés entre eux par des canaux, des terrains vagues, des collines de détritus. Pourtant, Bagdad vivait et demeurait la référence suprême de tous ceux qui écrivaient en arabe.

Le trente-septième calife abbasside, al-Musta'sim, dépourvu de tout sens politique, était sans défense face à son vizir, Ibn al-'Alqamî, acquis au chiisme extrême. Le vizir suscitait les incidents entre sunnites de Bagdad et chiites du faubourg d'al-Karkh. Il obtint du calife la réduction de cent mille à dix mille hommes des effectifs de l'armée, jadis rénovée par le père d'al-Musta'sim, qui avait affronté une première menace mongole. En affaiblissant le régime, le vizir, qui ambitionnait un vicariat politique sur l'Irak, préparait le transfert du califat à un Alide chiite, protégé des Mongols. Il envoya d'ailleurs discrètement deux de ses frères négocier en son nom et reçut des assurances sur son sort en cas de défaite abbasside.

Lu'lu, maître de Mossoul allié aux Mongols, avait secrètement écrit de son côté au calife pour le prévenir. Ibn al-'Alqamî intercepta la lettre et maintint al-Musta'sim dans l'ignorance de la menace. Averti directement par son gouverneur à Irbil, al-Musta'sim envoya un homme de mosquée, Ibn al-Jawzî, chargé de cadeaux, négocier avec les Mongols et fit partir secrètement une centaine de Daghestanais, pour épier la marche des Tartars. Dénoncés à ceux-ci par les Kurdes, ils furent tous massacrés.

Hûlâgû écrivit alors à al-Musta'sim, pour lui demander d'accepter sa protection. Requête normale, puisque des chefs militaires, émirs arabes, rois bouyides, puis sultans turcs, avaient protégé les califes abbassides du dixième au treizième siècle. Mais tous étaient des musulmans, résidant à Bagdad ou y ayant un centre de pouvoir, faisant allégeance au calife sur leur monnayage comme à la prière du vendredi. Al-Musta'sim refusa donc l'offre de Hûlâgû, car le califat, s'il avait été maintenu, n'aurait été qu'un protectorat périphérique d'un pouvoir central mongol non musulman, basé à l'autre bout de l'Asie.

Trois armées, Hûlâgû par la rive gauche du Tigre, Bayju et le général chrétien nestorien Kitbuga par la rive droite, convergèrent ainsi en novembre 1257 vers Bagdad. Elles comprenaient des bouddhistes et des chrétiens, des chiites de Karkh et même des sunnites. Les dix mille hommes du calife résistèrent victorieusement le 16 janvier 1258, avant d'être massacrés ou noyés dans les hautes eaux du Tigre, le 17. Les têtes du Dawâdâr, de son fils, commandant les cinq mille cavaliers, et de l'émir porte-étendard furent clouées sur une porte de Mossoul. Puis Hûlâgû mit le cap sur Badgad.







GIRAUDON/B. N.

Miniatures représentant le siège de Bagdad en février 1258.

L'avant-garde mongole campait dans un village, face au palais dont seul le fleuve le séparait. Une flèche, habilement tirée, traversa une fenêtre du bâtiment et tua au pied du calife une femme qui dansait pour lui. Le souverain en fut fortement affecté. Hûlâgû, installé sur la rive est du Tigre, avait fait fortifier ses camps sur les deux rives du fleuve, les entourant d'un mur et d'un fossé. Des mangonneaux, des arbalètes de siège et des lance-flammes alimentés au pétrole naturel pilonnaient jour et nuit les murs de Bagdad, dont la garnison était essentiellement composée de Turcs. Les Mongols, lors des assauts contre des princes musulmans, faisaient appel au lointain cousinage rapprochant Tartares et Turcs, car seuls les cavaliers de ces deux ethnies maniaient à la perfection l'arc, le sabre et la lance. On expédia donc sur la ville des flèches dont les pennes portaient un message : il ne serait fait aucun mal aux Turcs et aux descendants d'Ali s'ils se rendaient.

L'avant-garde mongole campait face au palais. Une flèche, habilement tirée, traversa une fenêtre et tua, aux pieds du calife, une femme qui dansait pour lui. Le souverain en fut très affecté.

Des négociateurs allaient de la ville au camp. Ibn al-Alqamî conseillait au calife d'accepter la fille de Hûlâgû comme épouse pour son fils et de proclamer son obéissance au Mongol ; il conserverait sa charge et les musulmans seraient préservés. Tant et si bien que les fortifications de la cité tombèrent le 5 et le 6 février et que, le 10, le calife se livra aux vainqueurs. Hûlâgû demanda alors à tous les habitants de sortir de la ville et de livrer leurs armes. Puis, au fur et à mesure qu'ils obtempéraient, ils étaient massacrés. Ceux qui étaient restés chez eux furent tués lorsque les troupes occupèrent la cité, se livrant pendant sept jours au massacre de ces civils. Hûlâgû était bouddhiste, mais deux de ses épouses étaient chrétiennes nestoriennes : leurs coreligionnaires qui se réfugièrent dans des églises furent toutefois épargnés, et ce fut le cas également pour nombre de chiites. Parmi les sunnites, seuls échappèrent ceux qui s'étaient cachés dans des puits, des égouts, des canaux, des déblais ou des tombes. Le nombre des morts civils varie, selon les sources, entre cent mille et deux millions : la vérité doit se trouver entre ces chiffres extrêmes.

Le 20 février, le calife fut exécuté : étranglé, ou étouffé dans un tapis, ou cousu avec son fils, chacun dans un ballot de toile, puis piétinés par la cavalerie – c'est le récit le plus courant – puisque les Mongols répugnaient superstitieusement à verser le sang des souverains vaincus. Après un sac de dix-sept jours, un grand incendie aurait été allumé. L'historien égyptien Nuwayrî nie le fait : Kitbuga l'aurait empêché, arguant de la source de revenu que représentait Bagdad, *« mère des provinces »*. Puis Hûlâgû nomma un shihna qui devait administrer la ville pendant vingt-trois ans et qui accorda un aman général. On vit alors sortir des tombes des cadavres vivants, errant au milieu des corps abandonnés sous la pluie, à la recherche des leurs.

Une partie de la cité retrouva son activité dans les années suivantes. Les quartiers populaires sunnites avaient été détruits et la population en partie massacrée, mais les quartiers chiites, chrétiens et juifs avaient été plus ou moins préservés. Le turco-mongol Tamerlan, en faisant mettre à mort toute la population en 1401, sera le véritable exécuteur de la Bagdad médiévale.

Aussitôt après ce massacre, Hûlâgû, aidé par des Arabes nestoriens de Kitbuga, par le prince arménien Hétoum et par Bohémond IV, prince d'Antioche, prit Mayyafariqin après un long siège puis, entré en Syrie, il occupa Alep, dont la citadelle résista pendant un mois. Mõngké étant mort, il rentra ensuite au pays, laissant le commandement à Kitbuga. Damas ne fut pas défendue et les chrétiens profitèrent de l'entrée des Mongols pour transformer des mosquées en églises.

En Egypte venaient d'arriver au pouvoir les Mamelouks, officiers-esclaves turcs, les meilleurs professionnels de la guerre de l'époque. Leur sultan, Qutuz, avait été prisonnier enfant des Mongols : il fit exécuter les envoyés de Kitbuga et partit à la tête de ses hommes pour la Syrie. L'armée tartare, marchant sur l'Egypte, parvint à Gazza puis recula. Le 3 septembre 1260, à la Source de Goliath, la cavalerie mamelouke écrasa un corps d'armée mongol. Kitbuga fut tué. La victoire fut complétée quelques jours plus tard à Baysan. Qutuz entra à Damas et rendit à l'islam les mosquées, tout en empêchant les sunnites de trop tirer vengeance des chrétiens et des juifs. De 1260 à 1400, la Syrie mamelouke fut envahie à plusieurs reprises sur de courtes périodes par les Mongols, mais l'Egypte fut toujours préservée. Le Caire succéda ainsi à Bagdad comme métropole de l'Orient arabe. La fin du califat abbasside, institution qui n'avait plus guère de pouvoir politique ni même d'autorité religieuse, eut peu de retentissement sur l'islam sunnite, solidement implanté dans le monde arabe, si ce n'est d'accroître la méfiance envers les minorités. Le pouvoir mongol, tout d'abord pluriconfessionnel, s'islamisa totalement par la suite.

Plus qu'un échec du sunnisme, la prise de Bagdad marque en fait le terme d'un long processus de rupture de l'unité spatiale de l'islam. La conquête arabe avait réuni deux domaines politiques, traditionnellement affrontés depuis un millénaire de part et d'autre de l'Euphrate, un empire asiatique, Mésopotamie et Iran, et un empire méditerranéen, en Asie Mineure, au nord de l'Afrique et au sud de l'Europe.

Cette conquête avait débuté en 634, mais dès la bataille de Siffin, en 657, la vieille ligne de fracture réapparut. Alors que l'islam continuait son expansion, elle se manifesta de siècle en siècle par des oppositions politiques et militaires, Omayyades contre Alides, Abbassides contre Omayyades, Fatimides contre Abbassides, Seljoucides contre Fatimides.

Les Turcs, mamelouks puis ottomans, reprirent avec les Arabes et sous la bannière du sunnisme, l'héritage unitaire de l'empire méditerranéen. Les Mongols et d'autres Turcs, islamisés comme eux à travers la culture persane, créaient en Asie une civilisation protéiforme, affectant selon les régions toutes les nuances du chiisme comme du sunnisme, qui allait fleurir à l'époque des Safavides et des grands Moghols, autour d'un art tout à la fois puissant et délicat, glorifiant l'héritage sassanide et indien.

L'humiliation décisive de Bagdad, symbole pendant cinq siècles d'une synthèse féconde et quasi miraculeuse des cultures et des ethnies, unique dans l'histoire de l'humanité, marquait en 1258 l'achèvement du processus lancé en 657. Le sort de l'Irak entre ces deux mondes fut un moment en balance. Au seizième siècle, la supériorité militaire des Ottomans sur les Safavides le rattacha d'autorité au monde arabe.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *L'Islam. des origines au début de l'Empire ottoman*, de Claude Cahen, Bordas, 1968.
■ *Les Cavaliers du diable. L'invasion mongole en Europe*, de James Chambers, Payot, 1988.
■ *L'Empire des steppes. Attila, Gengis Khan, Tamerlan*, de René Grousset, Payot, réédition 1989.
■ *Gengis Khan*, de Michel Hoàng, Fayard, 1988.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « La mort de Timour le Boiteux », par Pierre Chuvin

AFRIQUE DU SUD : malgré une faible mobilisation dans les manifestations

La population noire a largement suivi l'appel à la grève générale

Le mot d'ordre de grève générale, lancé pour quarante-huit heures par l'ANC et ses alliés, a été massivement suivi lundi 3 août en Afrique du Sud. Des violences ont précédé le mouvement dimanche, en particulier au Natal, où onze Noirs ont été tués dans une embuscade, à Esikhawini. Lundi soir, le bilan s'élevait à trente-quatre morts en deux jours.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Casque militaire vissé sur la tête, treillis dépareillé, le jeune Noir rampe en se tortillant sur les dalles en ciment du centre commercial. Le corps sporadiquement agité de tremblements, il fait mine de tirer, avec un pistolet-mitrailleur imaginaire, sur un portrait du président De Klerk. Quelque cent cinquante sympathisants du Congrès national africain (ANC) l'encouragent de la voix. Au cœur de Hillbrow, le Pigalle de Johannesburg, le secrétaire général du Congrès sud-africain des syndicats (COSATU), M. Jay Naido, vient de galvaniser les militants de la section locale de l'ANC. *«Plus de quatre millions de personnes sont restées chez elles, aujourd'hui, c'est la plus grande grève de l'histoire du pays»*, affirme le patron de la puissante confédération.

Un avis discuté par une jeune cliente de la librairie voisine. *«Tous les Noirs qui travaillent chez nous sont venus au bureau, ceux qui manifestent dans la rue sont tous des chômeurs»*, affirme-t-elle, péremptoire, en glissant un sourire complice à la caissière blonde. Dans le magasin de chaussures dont les vitrines donnent sur la petite esplanade, la vendeuse zouloue attend impatiemment le feu vert de son patron pour retourner chez elle, à Soweto. *«Je suis venue avec ma voiture»*, explique-t-elle en confiant qu'elle souhaite être rentrée *«bien avant la nuit»*.

Les manifestations organisées dans les cités noires autour de Johannesburg n'ont pas mobilisé la foule des grands jours. L'atmosphère est toujours tendue dans les *townships* (cités noires). La peur incite les résidents des ghettos à rester calfeutrés chez eux. Les violences politiques et la criminalité ordinaires sont suffisamment préoccupantes pour qu'ils ne prennent pas de risques inconsidérés. Trois Noirs ont été tués, à Dobsonville, une commune de Soweto, lundi à l'aube, dans des échanges de coups de feu avec la police, sans que personne ne puisse dire si l'incident était lié, de près ou de loin, au mouvement de grève imposé par l'ANC et ses deux alliés, le COSATU et le Parti communiste (SACP) (*le Monde* daté 2-3 août). Trois autres personnes ont été tuées dans la journée, ce qui portait à six le nombre des victimes.

«L'intransigeance du régime De Klerk»

A Sebokeng, une cité noire à la triste réputation, au sud-ouest de Johannesburg, la situation est explosive depuis des mois. La police a décrété l'endroit *No go area*, une zone à hauts risques où il vaut mieux ne pas se rendre. Deux journalistes l'ont appris à leurs dépens, lundi matin. Phillipe van Niekerk, qui travaille pour le *Weekly Mail*, un hebdomadaire de gauche sud-africain, et le correspondant du *Washington Post*, Paul Taylor, ont été blessés par des voyous qui leur ont volé leur voiture. L'un d'eux a eu le visage traversé de part en part par une balle.

Des trains vides, des stations de taxis collectifs étrangement calmes, des rues désertes, des rideaux de fer baissés... L'appel à la grève générale a été massivement suivi par les travailleurs noirs, lundi, à Johannesburg comme dans le reste du pays. Selon la direction des chemins de fer, seulement 5 % des usagers habituels se sont rendus des gares de Soweto au centre de Johannesburg. Des statistiques qui corroborent celles de l'ANC et du COSATU. Selon M. Naido, le mouvement de grève aurait été suivi à 90 % sur l'ensemble du territoire national.

Les Sud-Africains ont été *«contraints de se lancer dans cette campagne pour la démocratie par l'intransigeance du régime De Klerk, qui veut garantir un droit de veto à la minorité blanche»*, a déclaré M. Cyril Ramaphosa. Le secrétaire général de l'ANC a rappelé qu'il ne serait pas question de reprendre les négociations avec le gouvernement tant que celui-ci n'aurait pas répondu favorablement aux demandes formulées par l'organisation. Mercredi matin, M. Nelson Mandela devait prendre la tête d'une manifestation et se rendre au siège de la présidence de la République, à Pretoria, afin de chercher, en personne, la réponse de M. De Klerk à l'ultimatum de l'ANC.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

AMÉRIQUES

Le plus grand défi de M. Castro

Suite de la première page

Faute de combustible, de pneus et de pièces détachées, des milliers d'autobus hongrois, de bennes à ordures tchèques et de tracteurs soviétiques sont sur cales, rouillant dans d'immenses dépôts qui témoignent de la paralysie progressive du pays. Selon un groupe d'économistes cubains, dont les travaux n'ont pas été publiés, le recul du produit intérieur brut (PIB) a atteint l'an dernier le taux record de 24 %, et la récession se poursuit cette année.

Pourtant le régime tient, déjouant jusqu'à présent les prédictions de ceux qui avaient hâtivement comparé Cuba à la Roumanie et M. Castro à Ceausescu. Bien qu'écourtée, la récente visite de huit jours en Espagne de Fidel a permis de montrer qu'il «tenait» toujours son île.

Grâce aux mesures spéciales adoptées après l'effondrement du bloc soviétique et depuis la fin d'un commerce largement subventionné avec les pays de l'Est, la population, sévèrement rationnée, trouve à se nourrir. *«On mange, mais on reste sur notre faim»*, explique Antonio, un jeune Noir, ancien *«combattant internationaliste»* en Angola, qui vend discrètement du rhum sur le Malecon, à la barbe des policiers des «brigades spéciales» patrouillant au milieu de milliers de cyclistes.

Du *«Programme alimentaire»*, lancé il y a deux ans pour accroître la production agricole, dépend en grande partie la survie du régime. *«Le Cubain est content quand il a l'estomac bien rempli»*, affirme M. Ignacio Rodriguez, journaliste et militant communiste. *«Le plan alimentaire ne peut produire de résultats spectaculaires, mais nous enregistrons d'importants progrès»*, soutient de son côté M. Eugenio Balari, président de l'Institut d'orientation de la demande interne. Il estime que le taux d'autosuffisance alimentaire devrait atteindre 70 % cette année, contre moins de 55 % il y a trois ans. Selon lui, les réserves de pommes de terre dans les entrepôts frigorifiques construits autour de La Havane garantissent la distribution de 5 livres par personne et par mois jusqu'à décembre.

A moins d'une heure au sud de la capitale, le campement *«Sourire de la victoire»* est l'un des soixante centres de travail volontaire installés à la hâte dans la province de La Havane pour développer la production agricole. Sur 250 hectares, plus de 300 fonctionnaires et étudiants désherbent, plantent et récoltent des légumes et des bananes. Les bâtiments en préfabriqué où logent les volontaires qui se relaient tous les quinze jours entourent une statue de José Marti, le héros national. M. Omar Torres, responsable du camp, a temporairement délaissé la diplomatie, car *«le plan alimentaire est en ce moment la tâche la plus importante de la Révolution»*.

A Arriete Ciego Montero, paisible bourgade de 4 400 habitants au nord de Cienfuegos, le marché municipal est bien achalandé et les ménagères sont servies sans devoir faire des heures de queue comme à La Havane. Comme la plupart des habitants de la petite ville, Mme Maria Eugenia Portela cultive son jardin pour améliorer l'ordinaire. *«Depuis la période spéciale, nous avons retrouvé nos vieilles recettes»*, dit-elle en sortant une bouteille de liqueur d'orange de fabrication maison.

Partout, *«l'autoconsommation»* est à l'ordre du jour. Six ouvriers de l'usine Vasil-Levski, qui fabrique des tuyaux d'irrigation, sont affectés en permanence au potager et à l'élevage des poules et des cochons. *«Nous couvrons plus de la moitié des besoins de la cantine qui sert un repas par jour aux 670 travailleurs de l'usine»*, affirme le directeur, M. Juan Almeida.

Autre défi majeur pour les responsables cubains, l'énergie. En trois ans, les importations de pétrole ont chuté de plus de 50 %. L'île, qui recevait 13 millions de tonnes d'or noir soviétique en 1989, devra se débrouiller cette année avec moins de six. En dépit de la réduction de la consommation d'électricité – moins 10 % l'an dernier chez les particuliers et moins 30 % dans l'industrie, – les coupures de courant sont de plus en plus fréquentes. De nombreuses entreprises sont paralysées et les transports sont de plus en plus chaotiques.

En deux ans, 200 000 bœufs ont remplacé les 60 000 tracteurs utilisés dans l'agriculture : autant de viande en moins dans les boucheries. Trinidad, superbe ville de l'époque coloniale espagnole, est retournée à sa torpeur du début du siècle dernier. Seules circulent les carrioles à traction animale et les lourdes bicyclettes de fabrication chinoise.

Le raccordement de la centrale nucléaire de Cienfuegos, de technologie soviétique, n'est pas pour demain. Le grand dôme de béton abritant les réacteurs est achevé mais, d'après un expert, il manque encore plusieurs centaines de millions de dollars d'investissement, notamment pour les appareils de contrôle. Sur les HLM de la *«cité nucléaire»*, à quelques kilomètres de la centrale, de grandes banderoles continuent de célébrer en espagnol et en russe *«l'amitié soviéto-cubaine»*.

Mais les Russes ne font plus de cadeau et de dures négociations sont en cours pour le remboursement de la dette cubaine. En attendant, l'île se couvre de moulins à vent et de micro-barrages. Les autorités comptent économiser l'an prochain un million de tonnes d'équivalent pétrole en brûlant des briquettes élaborées avec les résidus de canne à sucre et espèrent que les compagnies pétrolières étrangères, dont la française Total, qui ont signé des contrats de prospection, finiront par trouver un gisement prometteur.

La chasse aux devises est devenue le mot d'ordre prioritaire de la révolution. Le tourisme se développe à marche forcée et les autorités fondent de grands espoirs sur les exportations de médicaments et de biotechnologies. Grâce aux investisseurs espagnols, les hôtels devraient rapporter environ 500 millions de dollars cette année, près de la moitié de la valeur des exportations de sucre, si la *zafra* se maintient entre 5 et 6 millions de tonnes. Mais le «coût social» du tourisme ne cesse de s'alourdir. Les rayons bien approvisionnés des boutiques pour étrangers où le dollar est roi exacerbent les frustrations d'une population invitée à se serrer la ceinture. Les *jineteras* (écuyères) assaillent les hôtels de La Havane, offrant leurs corps d'adolescentes en échange d'un déodorant ou de quelques dollars.

«Fidel Castro craint le syndrome Gorbatchev. Il pense que le leader soviétique a échoué pour avoir tenté de mener de front les réformes politique et économique. Comme il est obligé d'agir sur le terrain économique, il reporte à plus tard la réforme politique», analyse un diplomate en poste à La Havane. De l'avis de tous les observateurs, les modifications constitutionnelles adoptées à la mi-juillet innovent en ouvrant la voie aux privatisations et en garantissant les investissements étrangers dans les entreprises mixtes.

Répression contre les opposants

Sur le plan politique, le dogme du monopartisme demeure, en dépit de la promesse d'élections à l'Assemblée nationale pour la fin de l'année. Une nouvelle loi électorale sera discutée en octobre. *«Il n'est pas exclu qu'elle permette la candidature et l'élection de quelques dissidents, à titre d'alibi*, prévoit un diplomate. *Le problème c'est que Castro ne peut se permettre de bousculer le parti en ce moment. Il a plus que jamais besoin de lui pour tenir la population»*.

La répression contre les opposants s'est intensifiée depuis l'an passé. Les actes d'intimidation, les menaces et les arrestations se multiplient. Est-ce la raison pour laquelle les dissidents n'ont, jusqu'à présent, pas réussi à mordre sur la masse croissante des mécontents, comme le reconnaît un militant de «3e Option», l'un des nombreux groupes de l'opposition clandestine?

Les stratèges du PCC assurent qu' *«un large consensus demeure autour de Fidel Castro et du socialisme perçu comme synonyme de l'indépendance nationale»*. Ils s'efforcent de marginaliser les opposants en les présentant comme les têtes de pont du *«parti américain»*, financés par la CIA. *«En fait notre litige n'est pas avec Miami* [où vit la majorité des exilés cubains], *mais avec Washington. Pourquoi les Etats-Unis commercent-ils avec la Chine et renforcent-ils le blocus contre Cuba, alors que nos troupes ont quitté l'Afrique, que nous avons cessé de soutenir les mouvements révolutionnaires et que nous acceptons l'économie mixte?»*, s'interroge l'un d'eux.

JEAN-MICHEL CAROIT

Les « jeunes loups » du président

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Ils ont la quarantaine, et leur pouvoir s'est encore affirmé à la faveur de la *«période spéciale»* mise en œuvre pour faire face à l'effondrement du bloc socialiste. Le *«commandant en chef»* Fidel Castro et son frère Raul, qui règne sur les forces armées (plus de 200 000 hommes), se sont entourés depuis quelques années d'une équipe de «jeunes loups», qui ont éclipsé la vieille garde du Parti communiste.

A cinquante ans, M. Carlos Aldana est le doyen du groupe. C'est aussi le plus politique et le plus influent, en sa qualité de responsable du *«département d'orientation révolutionnaire»*. A mesure que les difficultés économiques s'amoncellent, le poids de M. Carlos Lage, né en 1951, s'affirme. Bien qu'ayant étudié la médecine, cet homme au front dégarni, de commerce agréable, passe pour l'un des meilleurs économistes cubains. Il jouit de toute la confiance du Lider maximo et conduit la politique économique, en étroite collaboration avec M. José Naranjo, le «sherpa» de M. Castro.

Le secrétaire général de l'Union des jeunes communistes, M. Roberto Robaina, complète le trio. Agé de trente-cinq ans, il n'a pas la tâche la plus facile : il tente d'éviter que le ras-le-bol des jeunes ne se transforme en contestation politique.

J.-M. Ct

□ **COLOMBIE : les avions de surveillance américains auraient repéré le narcotrafiquant Escobar.** – Des responsables du département américain de la défense ayant requis l'anonymat ont affirmé, lundi 3 août, à Washington, que le chef du cartel de Medellin, en fuite depuis le 22 juillet, se cache à Puerto-Triunfo, localité située dans la jungle à l'ouest de Bogota, dans le département d'Antioquia. Invités par le gouvernement colombien à coopérer aux recherches, les militaires américains et les agents de la DEA (agence chargée de la lutte contre le trafic de drogue), auraient localisé Pablo Escobar en interceptant ses conversations effectuées grâce à des téléphones portatifs. L'armée colombienne aurait pris position autour de son refuge «fortifié». – *(UPI.)*

□ **ÉTATS-UNIS : deux démissions à la tête de la police de New-York.** – Juste après la mise en place d'une commission d'enquête sur la corruption au sein des forces de l'ordre, le chef de la police de New-York, M. Lee Brown, a démissionné pour *«raisons familiales»*, a-t-on appris, lundi 3 août. Un autre cadre supérieur, le chef de département David Scott, a également démissionné, invoquant des *«raisons de santé»*. Le maire David Dinkins avait demandé la création de cette commission, à la suite notamment de l'arrestation de cinq policiers de la ville accusés d'avoir accepté des pots-de-vin de la part de trafiquants de drogue. – *(AFP.)*

□ **Le Sénat vote un moratoire de neuf mois sur les essais nucléaires souterrains.** – Par 68 voix contre 26, le Sénat a approuvé, lundi 3 août, la suspension des essais nucléaires souterrains pendant neuf mois. Le texte prévoit un maximum de quinze essais avant le 30 septembre 1996, date à laquelle ces tests seraient interdits. Soulignant la nécessité de poursuivre ces essais pour des raisons *«de sécurité et de fiabilité»*, le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, a indiqué que le président Bush opposerait son veto à ce texte si la Chambre des représentants l'approuvait à son tour. – *(UPI.)*

□ **PRÉCISION.** – Dans l'article de notre correspondant Régis Navarre paru dans *le Monde* daté 2-3 août et intitulé «Hollywood vote Clinton», il fallait lire : *«Aucun président républicain n'a été élu ou réélu à la Maison Blanche, depuis le début du siècle, sans avoir remporté la Californie»*; car les présidents démocrates John Kennedy (en 1960) et Jimmy Carter (en 1976) étaient arrivés au pouvoir sans obtenir la majorité dans cet important Etat.

□ **GUATEMALA : reprise des négociations de paix.** – Des représentants du gouvernement guatémaltèque et de la guérilla ont repris sous de meilleurs auspices, lundi 3 août, à Mexico leurs négociations de paix entamées en avril 1991. Le médiateur, Mgr Rodolfo Quezada Toruno, a déclaré que les parties avaient considérablement réduit leurs divergences en ce qui concerne les droits de l'homme, question prioritaire d'un ordre du jour en onze points. Le gouvernement aurait accepté l'idée d'une commission d'enquête sur les violations passées et l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque a présenté son premier plan de paix. – *(Reuter, UPI.)*

□ **HAÏTI : un policier assassiné.** – Un policier a été tué par balles et deux autres ont été blessés, lundi 3 août. Leurs agresseurs, qui ont volé leurs armes, ont pris la fuite à moto, a indiqué l'armée. Depuis la mi-mai, huit soldats ou policiers ont été abattus dans des circonstances similaires. Par ailleurs, l'ambassadeur américain Alvin Adams a quitté samedi Port-au-Prince dans le cadre d'une «rotation de routine», après une mission de trois ans. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SURINAM : les deux principaux groupes rebelles acceptent de déposer les armes.** – Le gouvernement surinamien et deux des principaux groupes de guérilla – les Commandos de la jungle et les Tucayanas – sont parvenus, lundi 3 août, à un accord de principe prévoyant le dépôt des armes des rebelles d'ici deux semaines. Les négociations ont été débloquées lorsque les deux parties ont accepté l'idée d'une amnistie pour les guérilleros et pour les militaires. Les Commandos de la jungle avaient déclenché un soulèvement contre le gouvernement militaire en 1986 et les Tucayanas avaient pris les armes en 1989. – *(Reuter.)*

LE MONDE diplomatique

AOÛT 1992

MÉDIAS

Un nouveau spectacle, les procès télévisés

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 20 F

BIBLIOGRAPHIE

«Le Syndrome Bourguiba», d'Aziz Krichen

Un homme, un système

Bien que le successeur de Bourguiba soit animé d'une évidente volonté de changement, le cadre général de la conduite des affaires de l'Etat ne varie guère : *«La pyramide repose toujours sur la tête.»* Telle est la conclusion du *Syndrome Bourguiba* que publie Aziz Krichen.

Contrairement à ce que le titre pourrait laisser supposer, il ne s'agit pas là d'un ouvrage sur «le Combattant suprême», mais sur un système que celui-ci a su si bien personnifier qu'il est devenu tout naturel de le désigner par son nom.

Ce système, selon l'auteur, combine, sans parvenir à les homogénéiser, des réalités du passé avec les formes du présent ; il en découle une sorte d'inadéquation, *d'«immaturité généralisée»*, que l'on retrouve aux différents niveaux de la vie publique tunisienne.

L'analyse est menée à partir de différents points de vue : la dialectique des rapports père-fils ; les attitudes culturelles face au travail ; le fonctionnement de l'appareil économique et sa perversion par le clientélisme. Elle aboutit certes à un diagnostic préoccupant, mais la démarche d'ensemble demeure fondamentalement positive et débouche sur des propositions de réforme tendant à *«un nouveau départ de la modernité»*.

Socio-économiste, Aziz Krichen a appartenu, dans les années 70, à cette génération d'intellectuels de gauche ayant créé le mouvement Perspectives qui s'opposait au pouvoir en place. Bien que nombre de ses camarades et lui-même l'aient payé de plusieurs années de prison, *le Syndrome Bourguiba* est écrit sans acrimonie à l'égard du vieux chef, peut-être même avec quelque indulgence que certains pourraient déplorer.

Mais il est aussi sans complaisance pour la politique actuelle. Est-ce la raison pour laquelle il a trouvé si peu d'écho dans les médias locaux?

MICHEL DEURÉ

▶ *Le Syndrome Bourguiba*, d'Aziz Krichen, Ceres productions, Tunis, 198 pages, 7 dinars (environ 45 francs).

□ **CONGO : libération des cinq étrangers arrêtés à l'aéroport.** – Les trois Israéliens et les deux Français arrêtés le 17 juillet à l'aéroport de Brazzaville (*le Monde* du 21 juillet) ont été libérés samedi 1er août, a indiqué un diplomate israélien. Le cabinet du premier ministre avait accusé les cinq étrangers d'avoir introduit *«du matériel militaire destiné au terrorisme»*. Le président Denis Sassou Nguesso, selon des sources officieuses, les aurait fait venir afin qu'ils mettent un terme aux écoutes téléphoniques dont il pensait être l'objet. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Arabie saoudite : la confiance à peine entamée

Deux ans après la crise du Golfe, le royaume paraît toujours imperturbable mais n'en connaît pas moins une discrète évolution

RYAD

de notre envoyée spéciale

Deux ans après l'invasion du Koweït et le conflit qui s'ensuivit, première grande épreuve du royaume, les Saoudiens sont plus confiants que jamais. La guerre semble n'avoir été qu'une parenthèse lointaine, qui s'est refermée aussi rapidement qu'elle s'était ouverte. Meilleure preuve de cette confiance : le nouveau «boom» que connaissent les affaires, ce qui est dû précisément à la crise du Golfe – *«la guerre a profité à beaucoup de monde»*, affirme un important homme d'affaires de Djeddah – et au retour rapide des capitaux, mieux rémunérés qu'en Europe ou aux Etats-Unis. Si l'Etat s'est appauvri, – la guerre a coûté entre 60 et 65 milliards de dollars – et a donc tendance à réfléchir à deux fois avant d'engager de nouvelles grandes dépenses, les particuliers regorgent de liquidités qu'ils cherchent à investir. Les récents appels de sociétés saoudiennes pour augmenter leur capital ont été entendus en un temps record et la Bourse connaît une activité sans précédent.

«La guerre nous a prouvé que nous avions des amis et nous savons maintenant que, quoi qu'il arrive, nous serons défendus», affirme Khalaf, jeune publicitaire, exprimant ainsi un sentiment très largement partagé. *«Dans notre société encore très tribale, cela a été le grand test de notre unité derrière la famille Al-Saoud»*, renchérit pour sa part un intellectuel. *Cela nous a prouvé que les racines de notre société, religion, tradition, culture, sont solides»*. La guerre et la présence sur le sol saoudien d'un demi-million de soldats étrangers ont d'autant moins laissé de traces, que le «contrat» de ces étrangers terminé, chacun a trouvé naturel qu'ils partent rapidement, quitte à revenir à la prochaine occasion.

La guerre n'en a pas moins constitué un choc qui, en soulignant les insuffisances d'un système encore très figé, a favorisé la prise de conscience d'une évolution inéluctable. Sorti victorieux de la crise et conforté dans son pouvoir, le roi s'est donc laissé convaincre de prendre des mesures pour, à la fois, «moderniser» quelque peu le système et répondre à l'insatisfaction exprimée tant par les «libéraux-modernistes» qui voudraient davantage de participation aux affaires que par «les religieux», très pointilleux sur le strict respect de l'islam.

Les réformes annoncées en mars dernier traduisent cette volonté, même si leur réelle portée politique reste à prouver. La Constitution demeure bien sûr le Coran et la Sunna (les édits du prophète), mais la «loi fondamentale» adoptée en mars est le premier texte qui institutionnalise l'organisation et les prérogatives des structures de l'Etat, codifie les droits et libertés individuels, en définissant clairement les règles de la succession, à laquelle est éligible *«le plus apte parmi les fils et petits-fils d'Ibn Saoud»*, le fondateur du royaume.

NOUS N'AVONS PAS CHANGÉ NOTRE SYSTÈME DE DÉFENSE...

PANCHO

Pas épargnés par le chômage

Promise de longue date, la décision de créer un Conseil consultatif (Majliss al-Choura), dont les soixante membres devraient être nommés par le roi d'ici septembre, constitue aussi la première amorce d'une participation au pouvoir des citoyens, même s'il faut attendre de connaître le choix du roi, pour évaluer le rôle que ce Conseil pourrait éventuellement jouer. Si, dans leur majorité, les Saoudiens n'en attendent pas grand chose, la plupart estiment que c'est *«un bon pas»*, qui pourrait faire bouger un peu la société. *«Le roi pourrait par exemple s'en servir contre l'une ou l'autre des oppositions»*, estime un homme politique, qui n'exclut pas non plus que ce Conseil puisse être utilisé comme «fusible» en cas de contestation. Certains hommes d'affaires craignent, pour leur part, que cet organisme constitue un écran supplémentaire entre le roi et ses sujets et rende le dialogue direct moins accessible.

Plusieurs mesures ont également été adoptées pour répondre aux critiques les plus couramment entendues en début d'année, notamment sur la corruption, ou la nécessité d'une meilleure répartition des richesses. Plusieurs princes ont été démis de leurs fonctions, ou rappelés à l'ordre. Et, pour satisfaire les moins favorisés, dont le discret ressentiment était véhiculé par les religieux, les tarifs des services publics ont été abaissés dans des proportions variant entre 30 % pour le prix du gaz et 60 % pour certaines taxes téléphoniques. Une mesure qui va coûter à l'Etat environ un milliard et demi de dollars, alors que la dette publique de 45 milliards de dollars constitue déjà presque la moitié du PIB.

Très relatif, compte tenu des immenses ressources du pays, l'appauvrissement de l'Etat pèse toutefois sur un des fondements du régime, la redistribution de l'argent, un frein important à la contestation. Celle-ci ne menace pas aujourd'hui le pouvoir, bien qu'il soit difficile d'avoir une idée exacte de l'influence des «islamistes radicaux», dont les propos sont diffusés principalement par fac similé. Mais l'Arabie Saoudite n'a pas par exemple échappé au phénomène des «afghans», ces jeunes partis s'enrôler dans la résistance afghane et que le rêve de *djihad* entraîne à dénoncer tout ce qui ne leur paraît pas correspondre au véritable islam. De ce point de vue, l'alliance avec *«les Etats-Unis impies»*, ou la participation saoudienne aux négociations multilatérales de paix avec Israël, sont régulièrement dénoncées dans des tracts, dont l'impact paraît à l'heure actuelle limité.

En fait, plus que la guerre, c'est l'évolution du monde qui risque d'entraîner des changements et de créer des problèmes dans une population, dont la mentalité n'évolue pas au même rythme et pas aussi vite qu'il le faudrait pour les besoins du pays. Paradoxalement, dans un pays où les étrangers sont presque aussi nombreux que les autochtones, les Saoudiens n'échappent plus au chômage qui va croissant, avec tous les risques que cela comporte dans une société qui est d'une part très religieuse mais qui, d'autre part, étale sa richesse.

La fin de l'Etat-providence ?

Prévue dans les textes, la «saoudisation» des entreprises se fait d'autant plus mal, que nombre d'employeurs préfèrent engager un étranger dont ils peuvent se débarrasser facilement, plutôt qu'un Saoudien plus exigeant et de toute façon peu préparé à occuper un poste subalterne. Facile, le cliché du Saoudien qui ne veut qu'un poste de directeur à responsabilité très limitée, n'en correspond pas moins à la réalité, et ce d'autant plus que le système d'éducation reste inadapté au développement rapide du pays. Ancien et très actif ministre de l'éducation dans les années 50, le roi Fahd a d'ailleurs récemment appelé à des réformes de nature à rentabiliser les études, mieux orienter les élèves et développer l'enseignement technique, peu prisé jusqu'ici par les jeunes.

En l'an 2 000, 46 % de la population saoudienne aura moins de quinze ans et il ne fait pas de doute que, même privilégiée, cette jeunesse ne bénéficiera plus dans les mêmes proportions des largesses de l'Etat-providence.

Déjà aujourd'hui, les choses ont changé et, si l'Etat fournit toujours aux jeunes couples par exemple les moyens d'acquérir une maison, *«la liste d'attente pour un citoyen est de cinq à six ans»*, affirme Khaled, qui vit avec sa femme et les frères de celle-ci chez ses beaux-parents. *«Le temps des enfants gâtés est fini*, affirme un haut fonctionnaire du ministère du plan. *Les Saoudiens doivent travailler dur pour apprendre à ne compter que sur eux-mêmes. C'est aussi une leçon de la guerre. La compétition est désormais plus âpre»*.

Infirmière spécialisée, – fait rare, puisque la population active ne compte que 5 % de femmes – Gumaisha, qui travaille neuf heures par jour pour un salaire d'environ 9 000 francs, souligne que pour le même travail, sa collègue américaine gagne le double de son salaire. Ingénieur électronicien, son frère, qui a fait trois ans de spécialisation aux Etats-Unis, déplore le manque d'intérêt des jeunes pour un travail suivi, et souligne la part de responsabilité d'un système universitaire ouvert à tous, mais sans conseil réel sur le choix des études. *«S'il nous arrivait quelque chose, 75 % de la population ne pourrait pas s'expatrier par manque d'aptitude»*, dit-il, tout en admettant quand même que *«comparée aux Etats-Unis, l'Arabie saoudite est encore un paradis»*.

«C'est le moment de réévaluer tout ce que nous avons fait pour mieux nous préparer à l'avenir», affirme pour sa part un des doyens de l'université du roi Saoud à Ryad. Ce bilan global paraît encore largement positif et personne ne le remet en cause vraiment ; malgré les objections d'une classe de religieux prompte à dénoncer tout changement, il ne fait pas de doute que la société évolue lentement dans le respect du délicat équilibre entre «religieux» et «modernistes». La floraison sur les toits de Ryad des antennes-satellites de télévision, encore interdites pendant la guerre et pour lesquelles est théoriquement nécessaire une autorisation que personne ne sollicite, est un signe évident de ce discret processus.

FRANÇOISE CHIPAUX

Une volonté mesurée de renforcer la défense

RYAD

de notre envoyée spéciale

Sur les quais du port de Dammam, l'électronique japonaise ou les caisses d'équipements divers ont remplacé les milliers de chars, camions et tonnes de munitions débarqués et rembarqués ici en moins de deux ans. Prudente, l'Arabie saoudite n'entend pas maintenir sur son sol d'importants effectifs américains. A l'exception d'une escadrille de bombardiers furtifs F117, basée à Khamis-Moushayt, au sud du pays, et d'avions ravitailleurs KC 135 toujours à Ryad, il ne resterait donc plus d'unités américaines constituées dans le royaume, selon de bonnes sources.

Conscients des réticences des religieux à une alliance trop ostentatoire avec les Etats-Unis, les dirigeants saoudiens ne sont pas non plus pressés de conclure l'accord de sécurité proposé par Washington. Rien ne devrait d'ailleurs être concrétisé avant l'élection présidentielle américaine de novembre. On préférerait, à Ryad, étendre quelque peu les accords de coopération signés avec les Etats-Unis en 1977, d'autant que l'absence d'un accord formel avec Washington n'a pas empêché un déploiement américain très rapide dans le royaume lors de la crise.

A la demande de Ryad, les Etats-Unis aident toutefois les stratèges saoudiens à réévaluer leur système de défense. *«Tous les états-majors ont été mobilisés pour cette étude»*, affirme un expert, selon lequel les commandements d'unités ont été discrètement réorganisés. Reste qu'avec une population d'environ six millions d'autochtones peu portés à la discipline des armées l'Arabie saoudite n'a pas à l'heure actuelle les moyens, si tant est qu'elle en ait la volonté, d'avoir l'armée moderne de trois cent mille hommes conseillée par Washington. *«Question de démographie et d'éducation*, affirme le même expert. *Une armée moderne nécessite de vrais professionnels qualifiés, un entraînement intensif, et cela ne se fait pas en quelques années.»*

En attendant, les responsables saoudiens s'orienteraient donc vers le développement d'une solide défense anti-aérienne – le seul gros contrat signé depuis la fin de la guerre porte sur des batteries de missiles antimissiles Patriot – et d'une puissante armée de terre. Tout cela va certes signifier de gros contrats, mais, pour l'instant, les responsables saoudiens opposent aux nombreuses sollicitations dont ils font l'objet la nécessaire réévaluation préalable de leurs besoins et le manque de moyens financiers.

F. C.

POINT DE VUE

Liberté pour le Koweït

par Jean Poperen

IL y a deux ans de cela, la communauté internationale, mettant fin aux divisions fratricides héritées de la guerre froide, affirmait sa condamnation unanime de l'invasion du Koweït par la soldatesque de Saddam Hussein.

Etre de gauche, avais-je dit alors, ce n'était pas soutenir Saddam Hussein, bourreau du peuple kurde, assassin du journaliste anglo-iranien Farzad Bazoft et principal bénéficiaire d'un système fondé sur la corruption, le népotisme et la terreur.

C'est au nom de la défense des droits de l'homme et du respect des principes contenus dans la Charte de l'ONU que la communauté internationale, sous l'égide du Conseil de sécurité, a adopté les résolutions dont l'application a permis la libération du Koweït et la mise au ban des nations de l'Irak.

Durant la sombre période de l'occupation irakienne, avec son lot de pillages, de viols, d'exactions et d'exécutions sommaires, les opposants et les démocrates koweïtiens n'ont cessé de faire parvenir à la communauté internationale un seul et même message : aidez-nous à libérer notre pays pour que ce dernier, débarrassé de l'occupant, recouvre son indépendance et s'engage dans la voie, certes périlleuse, de la démocratie.

Conscientes du formidable écho suscité dans l'opinion publique internationale par cette farouche espérance, les autorités koweïtiennes en exil ont dû se résoudre à promettre une refonte significative d'un système politique quasi-féodal ; et elles n'hésitèrent pas, par le biais d'encarts publicitaires dans la presse, à solliciter l'appui de la communauté internationale en faisant référence, pour la première fois de leur histoire, à des notions aussi sulfureuses que les droits de l'homme ou la liberté. On aurait pu se féliciter de cette évolution si elle ne s'était avérée purement circonstancielle.

Faisant fi des promesses consenties durant le conflit, les autorités koweïtiennes ont choisi l'immobilisme, opposant une fin de non-recevoir catégorique à toute velléité d'associer à la gestion des affaires publiques ceux qui avaient défié, au péril de leur vie, l'occupant irakien.

Systèmes autocratiques

Bien plus, les seuls actes dont on puisse les tenir comptables constituent autant de violations des principes défendus par leurs alliés lors de la guerre du Golfe. C'est ainsi que la communauté palestinienne, particulièrement nombreuse dans l'émirat avant août 1990, a été comme tenue pour collectivement responsable des choix absurdes faits par l'OLP de Yasser Arafat.

Plusieurs milliers de Palestiniens, dont certains avaient lutté contre l'occupant irakien aux côtés de leurs voisins koweïtiens, ont été ainsi soumis à des tracasseries administratives, privés de leurs emplois, emprisonnés et/ou expulsés. Bon nombre d'entre eux ont été les « vedettes » involontaires des gigantesques et spectaculaires procès de « collaborateurs », dont les lourdes sentences, sans rapport avec les faits incriminés, ont fini par irriter les pays les plus indulgents à l'égard de la dynastie koweïtienne.

Aujourd'hui encore, sans même évoquer le sort pitoyable des travailleurs asiatiques de l'Emirat, véritables esclaves des temps modernes, force est de constater que les partis politiques n'ont toujours pas d'existence légale au Koweït. Les femmes, cette « seconde moitié du ciel », n'ont pas le droit de vote. Quant à la presse, elle est bâillonnée.

Quel contraste entre cet émirat fortuné et l'Afrique appauvrie, en proie à la famine, aux guerres civiles et aux épidémies, mais où un impétueux vent de liberté secoue et souvent met bas les dictatures et les régimes impopulaires ! Quel contraste entre le Koweït et un Israël, qui a chèrement payé sa retenue sous l'agression irakienne, où la volonté de paix et de changement s'est traduite par le retour au pouvoir des travaillistes, qu'on espère bien décidés à agir pour mettre enfin un terme à l'épineux conflit israélo-arabe !

Alors que, partout ailleurs, la fin de la guerre froide se traduit par des bouleversements sans précédent et par les retrouvailles, certes difficiles, avec la démocratie, le Koweït – au même titre que l'Arabie saoudite voisine – semble vouloir échapper aux pesanteurs de l'Histoire et retarder à l'infini son entrée dans la modernité. Le Koweït n'est plus occupé, il n'est toujours pas libéré ; et la communauté internationale ne peut rester silencieuse devant cet état de fait. Par fidélité tout d'abord envers les principes qui ont guidé son action durant la guerre du Golfe et qui doivent continuer à la guider. La liberté est une et indivisible, à Kinshasa comme à Koweït-City : il ne saurait y avoir un triangle des Bermudes des droits de l'homme situé par une sorte d'inexorable fatalité à l'intérieur du seul monde arabe. Par souci ensuite de prévenir des évolutions préjudiciables à son rêve d'instauration d'un ordre international plus juste.

En ne réagissant pas quand le Koweït et l'Arabie saoudite demeurent aveuglément attachés à des systèmes autocratiques, dépourvus de Constitution et de lois garantissant le respect des libertés les plus élémentaires, la communauté internationale affaiblit d'autant les forces démocratiques et de progrès qui, dans ces pays comme dans tout le monde arabe, luttent courageusement pour le triomphe de ces valeurs. Comme telle, elle favorise l'émergence de courants radicaux, islamistes ou non, qui, tôt ou tard, se retourneront contre elle et lui feront payer chèrement son silence ou sa démission.

► Jean Poperen est membre du comité directeur du PS.

IRAK

Attentat contre un véhicule de MSF dans le Kurdistan

Un attentat a été commis, dimanche 2 août, dans le Kurdistan irakien contre un véhicule de l'organisation humanitaire *Médecins sans frontières* (MSF), dont le chauffeur a été blessé au bras et à l'abdomen, a indiqué MSF dans un communiqué publié à Paris. Deux hommes, circulant à bord d'un mini-bus sur la route de Dohouk à Souleimaniyeh, ont tiré à plusieurs reprises sur le véhicule de MSF qui rappelle que les personnels d'organisations humanitaires et des Nations unies ont déjà été la cible de plusieurs *«agressions»*, qui *«mettent en péril la poursuite du travail des organisations humanitaires»* auprès des populations irakiennes.

Par ailleurs, après une phase de «préparation technique» lundi, des manœuvres militaires américano-koweitiennes devaient commencer mardi par le débarquement de 1 900 marines sur les côtes du Koweït. D'autres manœuvres devraient avoir lieu en septembre, pour lesquelles les Etats-Unis ont décidé de dépêcher dans l'émirat 2 400 militaires (*le Monde* daté 2-3 août). – *(AFP.)*

□ **LIBAN : M. Gemayel accepte l'accord de Taëf.** – Revenu au Liban, l'ancien président, M. Amine Gemayel, a déclaré, dans une interview publiée dimanche 2 août par le quotidien arabe *al Hayat*, qu'il acceptait désormais l'accord de Taëf, car il est *«le fondement du régime actuel»* et qu'il entendait *«coopérer avec l'Etat sur cette base»*. M. Gemayel a en revanche réaffirmé son hostilité à l'organisation des élections législatives prévues à partir du 23 août car, a-t-il dit, *«le pays n'est pas prêt»* pour cela. – *(AFP.)*

Le Monde EN VENTE
EN PROVINCE
LE SOIR MÊME DE SA PARUTION
Pour connaître la liste des villes servies et des points de vente, vous pouvez consulter notre service minitel
3615 LEMONDE

هكذا من الأصل

EUROPE

En mettant en place un commandement conjoint pour trois ans

La Russie et l'Ukraine s'accordent pour repousser le partage de la flotte de la mer Noire

Lors d'un sommet en Crimée, les présidents russe et ukrainien, MM. Boris Eltsine et Léonid Kravtchouk, sont convenus, lundi 3 août, de placer sous juridiction commune, hors des structures militaires de la CEI, la flotte de la mer Noire, dont le partage est l'un des principaux points de friction entre les deux Républiques. Les deux chefs d'État se sont donné jusqu'à 1995 pour se diviser cette puissante mais coûteuse marine.

Pomme de discorde entre Moscou et Kiev depuis l'effondrement de l'URSS, la question du partage de la flotte de la mer Noire a été, de nouveau, renvoyée à plus tard. Et ce, malgré l'accord de Dagomys, fin juin, entre les deux présidents, qui prévoyait une division rapide de cette imposante marine de quarante-cinq navires de combat, vingt-huit sous-marins, cent cinquante et un avions, vingt-cinq hélicoptères et trois cents autres embarcations de plus petite taille. La récente fuite vers l'Ukraine d'un navire de protection côtière avait marqué l'échec de l'accord de Dagomys.

« Grand succès, non seulement pour les militaires mais également pour les deux peuples », selon le président Kravtchouk, le nouvel accord conclu dans une datcha de Moukhalatka, en Crimée, prévoit une gestion commune jusqu'en 1995. Ainsi un nouveau commandant en chef, qui dépendra directement des deux présidents, doit être conjointement nommé. L'ensemble du personnel doit aussi être recruté d'un commun accord. Le port d'attache de Sébastopol, bien qu'en Crimée ukrainienne, est également placé sous l'autorité des deux Etats. L'Ukraine pourrait « louer » à la Russie les immeubles du commandement, a estimé le président Kravtchouk.

Sous la protection d'un navire battant, faute d'entente, pavillon soviétique, ce sommet, qui a aussi permis de progresser vers la conclusion d'un traité d'amitié entre les deux pays, semble avoir permis de réduire les tensions entre les deux géants slaves. M. Eltsine a ainsi confié que lui et Léonid Kravtchouk s'appelaient désormais par leurs prénoms et que *« cela aussi, c'est une décision politique »*. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

Achèvement du canal Main-Danube

L'ouverture, vendredi 31 juillet, du dernier tronçon du canal Main-Danube a permis la liaison entre la mer du Nord et la mer Noire. Trente ans après le début des travaux, le canal de 677 kilomètres ouvre une voie fluviale de 3 500 kilomètres reliant le port néerlandais de Rotterdam à la mer Noire (Roumanie) après avoir traversé l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Bulgarie. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : le procès du PCUS est ajourné.** – La Cour constitutionnelle de Russie a ajourné *sine die*, lundi 3 août, les débats ouverts le 7 juillet sur la constitutionnalité du décret du président Eltsine interdisant le Parti communiste. Le président de la Cour, M. Valeri Zorkine, a estimé que les juges avaient besoin de temps pour étudier les documents cités par les parties lors de leurs dépositions. – *(Itar-Tass.)*

□ **GÉORGIE : l'ex-président Gamsakhourdia va se rendre en Finlande.** – Le président géorgien Zviad Gamsakhourdia, déposé en janvier dernier, devrait quitter prochainement son refuge de Tchétchénie, dans le Caucase, pour la Finlande, a rapporté lundi 3 août de Tbilissi l'agence russe Itar-Tass. M. Gamsakhourdia avait demandé un visa à la Finlande au moment du sommet des chefs d'Etat de la CSCE le 15 juillet, mais ce visa ne lui a été accordé que le 20. L'avion à bord duquel l'ancien président géorgien se rendra à Helsinki serait fourni par l'Azerbaïdjan. – *(Itar-Tass.)*

A TRAVERS LE MONDE

CENTRAFRIQUE

« Journée ville morte » à Bangui

Cinq voitures transportant des militaires français ont été visées par des jets de pierre, lundi 3 août à Bangui *(nos dernières éditions du 4 août)*, où avait été décidée une « journée ville morte » par l'opposition, à la suite de la mort, samedi, d'un de ses dirigeants, Claude Conjugo.

De passage à Libreville, l'évêque auxiliaire de Bangui, Mgr Edouard Matos, a regretté que le pouvoir centrafricain ne tienne pas compte des revendications de l'opposition. Mgr Matos a déclaré à la radio Africa nº 1 ne rien attendre du *« grand débat national »* qui s'est ouvert samedi à Bangui, en l'absence de l'opposition, des syndicats et de l'église centrafricaine, qui réclement à la place une Conférence nationale souveraine. – *(AFP.)*

POLOGNE

La Diète a adopté des amendements constitutionnels

Les députés polonais ont adopté, samedi 1ᵉʳ août, une série d'amendements constitutionnels précisant les relations entre la présidence, le gouvernement et le Parlement.

Ces amendements forment, sous le nom de « petite Constitution », une Constitution provisoire destinée à éviter la paralysie des institutions, en attendant l'achèvement de l'élaboration de la Constitution définitive.

Fruits de compromis entre diverses options, les amendements approuvés, samedi, à une étroite majorité doivent encore, pour entrer en vigueur, être signés par le président Walesa ; celui-ci a cependant fait savoir par son entourage que la formule adoptée ne le satisfaisait pas car elle ne lui offrait que des prérogatives *« illusoires »*. Aux termes de la « petite Constitution », le premier ministre et le gouvernement sont désignés dans un premier temps par le président, mais si la Diète ne les confirme pas c'est aux députés de présenter une autre équipe. Le chef de l'Etat ne peut plus, d'autre part, demander la révocation du gouvernement, comme M. Walesa l'avait fait avec l'ex-premier ministre, M. Jan Olszewski. – *(AFP.)*

□ **Poursuite de la grève dans les mines de cuivre.** – Les ouvriers des mines de cuivre de Lublin, dans le sud-ouest de la Pologne, ont entamé, lundi 3 août, leur troisième semaine de grève pour des motifs salariaux. Ils ont demandé au président Walesa, qui les avait appelé à cesser leur mouvement, de participer aux négociations avec les employeurs. – *(AFP.)*

SOMALIE

Une visite de M. Bernard Kouchner

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, est parti, lundi 3 août, pour Nairobi, d'où il devait se rendre pour deux jours en Somalie *(nos dernières éditions du 4 août)* afin d'accueillir un bateau et le premier avion chargés d'aide humanitaire française.

Une radio, contrôlée par le chef de l'une des deux plus importantes factions en conflit, M. Ali Mahdi Mohamed, a annoncé lundi que *« les combats se poursuivent, plusieurs personnes ont été tuées et plus de 2 000 tonnes d'aide alimentaire ont été pillées par des bandits »*, à Baydhabo, dans le sud du pays. La famine et la malnutrition tuent deux cents enfants par jour à Mogadiscio, a estimé l'association britannique *Save The Children*, qui redoute que la famine sévissant actuellement s'avère *« pire que tout ce qu'a connu l'Afrique de l'Est depuis dix ans »*. La Commission européenne a décidé de fournir une aide alimentaire supplémentaire de 10 140 tonnes et envisage de débloquer une nouvelle aide d'urgence de 4 millions d'écus (28 millions de francs). La CEE a déjà fourni 135 000 tonnes de produits alimentaires, a précisé la Commission européenne. – *(AFP, Reuter.)*

L'existence de camps de détention serbes en Bosnie et la guerre dans l'ex-Yougoslavie

Derrière des murs de métal rouillé...

TRNOPOLJE (Bosnie)

de l'envoyée spéciale de Reuter

Visiblement, Vehima, trente-neuf ans, une des « pensionnaires » de Trnopolje, un centre où sont regroupés des civils musulmans, dans le nord de la Bosnie, n'a qu'une seule idée en tête : partir. *« Notre maison a été incendiée. Je voudrais aller quelque part où je puisse trouver la paix »*, dit-elle. Elle pense que son mari est en Autriche et, dès que possible, elle le rejoindra avec leurs trois fils.

Son désir de suivre les milliers de Musulmans sans abri qui ont déjà quitté la région, passée sous contrôle serbe, ne peut que satisfaire le commissaire de police de Prijedor. *« Il est impossible que les Musulmans et les Croates vivent ici avec les Serbes. Je veux que mes gamins grandissent dans un Etat serbe sans qu'aucune autre nation ait la suprématie sur eux »*, affirme-t-il en martelant son bureau du poing.

Comme une grande partie de la soixantaine de femmes, d'enfants et de vieillards que l'on m'a autorisée à rencontrer dans la cour de l'école de Trnopolje, Vehima vient du village voisin de Kozarac, complètement détruit par les combats, en mai. Les membres d'organisations caritatives musulmanes et catholiques affirment que l'incendie des maisons et l'ouverture de camps font partie de la campagne de « purification ethnique » menée par les Serbes.

Des organisations de secours bosniaques disent que des milliers de Musulmans et de Croates ont été internés, et certains torturés et exécutés dans des camps de concentration situés entre Banja-Luka et Prijedor. Les autorités locales rejettent ces allégations, mais elles ne permettent pas de visiter la tuilerie de Prijedor ou le village voisin d'Omarska, où des témoins font état de tortures. *« Prouvez-moi que vous avez visité des camps où des Serbes sont détenus, après on verra »*, répond le commissaire de police, qui refuse de donner son nom.

Sous un soleil de plomb

Si je suis autorisée à m'entretenir avec des femmes dans la cour de l'école, on me tient fermement à l'écart des centaines de détenus hommes, visibles sur le terrain de sport à l'arrière. *« Cela ne vous intéresse pas »*, assène un colosse en uniforme qui m'escortera pendant toute ma visite et surveille les interviews. Je suis, en revanche, conviée à recueillir le témoignage d'un groupe d'adolescents musulmans, âgés de treize à dix-sept ans, qui racontent, après y avoir été invités, comment ils ont été utilisés comme boucliers humains par des extrémistes musulmans.

Toutes les femmes que j'ai pu rencontrer à Trnopolje semblaient à bout de nerfs, par une température de 34 degrés, et se disaient prêtes à partir dès que quelqu'un accepterait de les emmener, mais elles affirmaient avoir été bien traitées. Dule, qui travaille comme médecin au camp, assure qu'il n'y a pas ici de problème sanitaire majeur. Il s'est aussi rendu au camp d'Omarska et à la tuilerie, mais il refuse d'en parler.

Les portes de la tuilerie de Prijedor, une vaste installation moderne, sont bien gardées. On peut apercevoir des centaines d'hommes, debout sous un soleil de plomb, enfermés derrière des murs de ciment et de métal rouillé. *« Pas de visiteurs »*, lâche un jeune milicien gardant l'entrée. En ville, plusieurs personnes disent être au courant de la présence de prisonniers à la tuilerie, mais elles ne veulent pas en parler.

Devant le commissariat de police, une cinquantaine de Musulmans attendent des papiers certifiant qu'ils ont accepté de quitter de leur plein gré le territoire sous contrôle serbe. Le commissaire de police est satisfait : huit mille Musulmans ont pris cette décision au cours des trois derniers jours. Mais il dément qu'ils aient fait l'objet de pressions quelconques. Il reconnaît cependant avoir recours à une méthode particulière pour faire partir les Musulmans de villages indociles : *« Avec leurs mosquées, il ne faut pas se contenter de démolir les minarets, il faut ébranler les fondations parce que cela veut dire qu'ils ne pourront plus en construire un autre. Faites ça, et ils voudront partir. Ils partiront d'eux-mêmes. »*

MERIEL BEATTIE

L'état-major français aurait étudié les modalités d'une intervention militaire contre la Serbie

L'ancien secrétaire d'Etat allemand à la défense, M. Lothar Rühl, affirme dans le quotidien *Die Welt* du lundi 3 août que l'état-major français a étudié les modalités d'une intervention militaire contre la Serbie et en a conclu qu'une opération limitée serait assurée de succès. Il convient de noter que ce scénario, parmi d'autres, a aussi été examiné dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

M. Rühl ne donne pas de détails mais souligne que la simulation française contredit les thèses selon lesquelles une opération de la communauté internationale impliquerait un engagement terrestre sanglant et coûteux en hommes. *« L'état-major français*, écrit-il, *a examiné les possibilités d'une lutte efficace contre l'armée serbe et est apparemment arrivé à la conclusion qu'elle pourrait être couronnée de succès avec des forces réduites »*. Il suffit, ajoute-t-il (d'anéantir) *« les armes lourdes serbes » (...) L'Occident dispose de tous les moyens et de toutes les armes pour cela »*.

Selon l'ancien secrétaire d'Etat du chancelier Kohl, l'étude de l'état-major français va rapidement mettre fin aux arguments de ceux qui plaident contre une opération militaire dans l'ex-Yougoslavie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Décès d'un « casque bleu » ukrainien.** – Un des six « casques bleus » blessés, vendredi dernier à l'aéroport de Sarajevo, un Ukrainien âgé de vingt-six ans, a succombé le lendemain à ses blessures, a indiqué, lundi 3 août, un porte-parole de l'hôpital militaire allemand d'Ulm où il avait été admis. – *(AFP.)*

Les occidentaux refusent d'intervenir en Bosnie

Suite de la première page

Pressé de questions sur les mesures envisagées, M. Richard Boucher a répondu comme d'habitude qu'il n'était pas question pour Washington de mettre le pied militairement dans le *« bourbier »* bosniaque, sans annoncer aucune initiative d'un autre ordre.

Les officiers serbes doivent être tenus pour *« responsables individuellement des atrocités »* commises en Bosnie-Herzégovine, a pour sa part déclaré le chef de la diplomatie britannique, M. Douglas Hurd. Pressé des mêmes questions, et répondant aussi aux parlementaires Lord David Owen et Paddy Asdown qui venaient de réclamer une action militaire, il a renvoyé sur les sanctions adoptées récemment par les Nations unies contre la Serbie et le Monténégro. M. John Major, a le même jour dans une lettre à Lord David Owen, indiqué que le contrôle de l'espace aérien de l'ex-Yougoslavie avait été étudié par des professionnels et qu'il *« ne serait pas suffisant »*. *« Il ne s'agit pas ici d'une guerre classique*, écrit-il, *avec un ennemi unique, une ligne de front ou des cibles clairement identifiables. Nous n'aurions pas le soutien du Parlement ni celui de l'opinion publique pour des opérations qui engageraient un grand nombre de soldats britanniques sur un terrain difficile et dangereux, et pour longtemps »*.

« Devant les informations tragiques et révoltantes dont il est fait état, la France ne peut que souhaiter un accès immédiat et sans restrictions (aux camps de détention) *pour les organisations internationales compétentes que sont le Haut-Commissariat aux réfugiés et le Comité international de la Croix-Rouge »*, a de son côté déclaré, lundi, le porte-parole du ministère français des affaires étrangères. Au moins cette déclaration du Quai d'Orsay témoigne-t-elle d'une rapidité de réaction à Paris peu commune dans une affaire qui met en cause les Serbes, mais elle ne s'accompagne de l'annonce d'aucune initiative. L'avenir dira si ce ton vaguement comminatoire aura plus d'effet sur les dirigeants serbes que les ménagements qui leur ont jusqu'ici été réservés par Paris.

La France est aussi peu désireuse que ses partenaires occidentaux de s'engager dans une opération militaire. Le fait qu'un responsable allemand qualifie d'*« alibi »* les difficultés invoquées contre une opération de ce type paraît assez gratuit, venant d'un pays qui n'est pas même en mesure de participer à l'envoi de « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie. Il relève d'une campagne qui enfle en Allemagne contre l'attitude française pro-serbe et qui s'était déjà exprimée la semaine dernière à propos des réfugiés. Le climat n'est en tout cas pas des meilleurs à trois semaines de l'ouverture prévue de la *« conférence internationale »* sur l'ex-Yougoslavie, seul projet dont l'Europe puisse actuellement faire état. Les objectifs de cette conférence n'ont toujours fait l'objet d'aucune véritable concertation entre les Européens les plus concernés. En outre, ce projet, comme la priorité donnée dans le cadre de l'ONU à l'action humanitaire en Bosnie, n'a pour l'instant pour effet que d'empêcher les responsables européens de s'en prendre trop vigoureusement à l'une des parties au conflit : la serbe.

CLAIRE TRÉAN

□ **ALLEMAGNE : demande de remise en liberté de M. Honecker.** – Les avocats de l'ex-numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, ont présenté, lundi 3 août, une demande de remise en liberté de leur client. L'un des avocats a demandé que M. Honecker, écroué mercredi dernier à Berlin, soit placé dans *« une sorte de résidence surveillée améliorée »*. – *(AFP.)*

□ **Début de la destruction de 10 000 armes lourdes.** – Le gouvernement allemand a donné, lundi 3 août, à Rockensussra (ex-RDA) le coup d'envoi de la destruction de plus de 10 000 armes lourdes de son armée, en application du traité CFE sur le désarmement conventionnel en Europe. Le premier véhicule blindé de l'armée allemande a commencé à être démoli dans une entreprise de recyclage industriel locale, qui devra en détruire 1 481 au total dans les mois à venir. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : visite de M. Boris Elstine.** – Le président russe, M. Boris Eltsine, est arrivé lundi 3 août à Sofia pour une première visite officielle de deux jours qui, selon son homologue bulgare, M. Jeliou Jelev, doit consacrer *« des rapports nouveaux »* entre les deux pays. Outre la signature d'un nouveau traité d'amitié et de coopération, il sera probablement question de la dette de la Russie envers la Bulgarie, qui s'élève à plus de 500 millions de dollars. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : un Afghan battu à mort par des jeunes.** – La police britannique a interpellé, lundi 3 août, trois jeunes gens au sujet du meurtre, dimanche soir à Londres, d'un Afghan de vingt-quatre ans qui a été battu à coups de matraques et de barres de fer après avoir répondu à des jeunes Blancs qui lançaient des propos racistes à un groupe de femmes asiatiques. – *(Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un mort et une vingtaine de blessés dans plusieurs attentats.** – Un soldat britannique a été tué, lundi 3 août, lors de l'attaque d'une patrouille à Belfast, et un autre légèrement blessé dans une deuxième attaque dans le comté de Tyrone. Dans la nuit de dimanche à lundi, l'explosion de deux voitures piégées à Belfast avait déjà fait vingt et un blessés légers, dont quatre soldats et douze policiers. Ces attentats ont été revendiqués par l'IRA. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : l'ex-roi Michel n'est pas candidat à la présidence.** – L'ex-roi Michel de Roumanie a fait savoir officiellement, samedi 1ᵉʳ août, qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle du 27 septembre, déclinant ainsi la proposition du Parti national-libéral roumain. – *(AFP.)*

TURQUIE

Intensification des opérations contre les « séparatistes » kurdes

Les forces de sécurité turques ont intensifié leurs opérations depuis une semaine dans l'Est et le Sud-Est anatoliens contre les rebelles kurdes. Ceux-ci préparent une nouvelle offensive pour le 15 août, sixième anniversaire du déclenchement de la lutte armée par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste).

ISTANBUL

de notre correspondant

Les « opérations de sécurité » se poursuivent dans les deux régions orientales ainsi que dans plusieurs grandes villes comme Istanbul, Ankara et Izmir. Emprisonné pendant onze ans, M. Mehdi Zana, l'ancien maire de Diyarbakir, la préfecture du Sud-Est anatolien, est, depuis vendredi, de nouveau en garde à vue à Istanbul. Son épouse et trois autres Kurdes, accusés d'aider *« les terroristes séparatistes »*, ont été arrêtés.

Ankara s'efforce également de *« couper les soutiens externes »* du PKK par des initiatives diplomatiques. Le ministre turc des affaires étrangères, M. Hikmet Çetin, de retour de Damas, a déclaré, lundi 3 août, que les autorités syriennes *« avaient de bonnes intentions et étaient déterminées à lutter contre les terrorismes séparatistes kurdes »*. Mais, contrairement aux affirmations de Damas, les services de renseignement turcs et occidentaux considèrent que le PKK a toujours ses bases dans la Bekaa libanaise, sous contrôle syrien, et que son président, Abdullah Ocalan, résiderait dans la capitale syrienne.

Ankara, malgré ses bons rapports avec les dirigeants des Kurdes d'Irak, n'a pu encore assurer la sécurité tout au long des 331 kilomètres de sa frontière avec l'Irak. Les militants du PKK, bien installés dans les montagnes irakiennes, lancent des attaques contre les postes frontaliers turcs.

Plus de deux cents personnes, soldats, gendarmes, policiers, militants kurdes et civils, ont trouvé la mort depuis fin mars, dans des accrochages entre les forces de sécurité turques et les rebelles kurdes et lors d'opérations aériennes et terrestres de l'armée turque en Irak. Sur le territoire turc, le bilan des affrontements serait deux fois plus lourd que l'an dernier, selon un rapport officieux. Une trentaine de personnes ont été victimes de la guerre entre islamistes et marxistes kurdes. Le Hezbollah, organisation pro-iranienne, soupçonnée d'agir pour le compte de la « Contre-guérilla », a assassiné une vingtaine de personnes proches du Parti populaire du travail (PPT, gauche). Le PKK a, lui, revendiqué l'assassinat de plusieurs militants du Hezbollah.

L'Association des droits de l'homme a plusieurs fois dénoncé la « Contre-guérilla », une organisation paramilitaire dépendant de l'état-major de l'armée turque, comme étant *« le principal responsable des assassinats contre les militants pacifistes kurdes »*. Six journalistes ont trouvé la mort depuis fin mars dans le Sud-Est anatolien. Un seul fut victime du PKK, les cinq autres, dont trois du quotidien de gauche et prokurde *Ozgur Gyundem*, ont été tués par des *« inconnus »*, selon les informations officielles. Pour les Kurdes, il s'agirait soit de tueurs du Hezbollah, soit de membres de la « Contre-guérilla ». La police n'a arrêté aucun des auteurs de ces assassinats. Ce qui constitue, selon les députés kurdes, *« la preuve de la collaboration entre les forces de l'ordre et les assassins »*. – *(Intérim.)*

هكذا من الأصل

POINT / LES RELATIONS FRANCO-ESPAGNOLES

Toujours les Pyrénées...

Visiter Madrid, capitale culturelle de l'Europe ; assister aux Jeux olympiques de Barcelone ; découvrir l'Exposition universelle de Séville ; et... finir à la plage. Les Français, cet été, ont beaucoup de raisons de s'intéresser à leur voisin ibérique. Mais tous ces événements concentrés sur l'« année de l'Espagne » donnent un reflet déformant, un peu euphorisant, des relations entre les deux pays.

Certes, l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, le 1er janvier 1986, a radicalement changé la donne. Ainsi, sur le plan économique, l'Espagne est désormais le sixième fournisseur de la France et son cinquième client, tandis que la France est le deuxième fournisseur de l'Espagne (derrière l'Allemagne) et son premier client. Les « malentendus » politiques entre Madrid et Paris sont largement dissipés. Mais les relations quotidiennes, la compréhension mutuelle, ne se mesurent pas seulement à ces chiffres.

Les Pyrénées sont toujours là, pour compliquer les échanges économiques. Elles sont aussi, pourrait-t-on dire, dans les têtes, même si ces montagnes-là sont érodées. La familiarité repose aussi sur la langue. Or, chacun subit la concurrence anglo-saxonne. Les jeunes Espagnols, désormais, apprennent plus volontiers l'anglais que le français. Quant à l'espagnol en France, il recueille à peine 1 % des choix en première langue. La coopération universitaire, dit-on au ministère de l'éducation nationale, a reçu une nouvelle impulsion avec les programmes européens tels qu'Erasmus. Mais l'Espagne reste, derrière l'Allemagne et la Grande-Bretagne, un « très bon troisième partenaire ».

Naissance d'une solidarité européenne

« Je rencontre tellement d'incompréhension entre les Espagnols et les Français ! Et quand ils veulent se comprendre, parce que ce sont des peuples intelligents, ils le font seulement avec la tête. Nous sommes comme deux lignes parallèles qui n'arrivent pas à se rencontrer... » Ces phrases de l'actrice franco-espagnole Maria Casares semblent contredites par M. François Mitterrand : n'affirme-t-il pas que *« les relations avec l'Espagne sont les plus harmonieuses de l'histoire des deux pays » ?* (1).

Ce n'est pourtant pas l'épaisseur de la langue de bois qui sépare l'actrice et le président de la République. M. Mitterrand a raison de souligner que, dans leurs relations politiques, les deux pays vivent une sorte de lune de miel. Mais l'histoire franco-espagnole est tellement jalonnée de malentendus *(voir ci-dessous)*, ancrés dans les esprits depuis des années, des décennies parfois, que les peuples suivent avec retard leurs gouvernements, qui ont eu eux-mêmes, bien du mal à secouer les inerties héritées du passé.

Ainsi le supplément hebdomadaire du quotidien *El Pais* (2) observe-t-il toujours que *« l'opinion française sur l'Espagne, synthétisée, simplifiée, est actuellement une hispanophilie condescendante »*. *« Les Espagnols sont machos, têtus, orgueilleux, ils n'ont pas de culture, ils sont encore arriérés, ce n'est pas la peine de discuter avec eux : c'est encore une idée qui existe chez beaucoup de familles françaises ! »*, renchérit M. Juan Sebastian Erice, après cinq ans passés à Paris comme conseiller commercial de l'ambassade d'Espagne.

« En pays conquis »

Longtemps, les Espagnols ont eu avec la France – qui était une sorte de modèle un peu agaçant, et où ils émigraient par dizaines de milliers – *« une relation du moins développé au plus développé »*, comme le dit Sylvie, jeune femme franco-espagnole arrivée à Paris en 1989. Aujourd'hui, les traces du « complexe » espagnol – que l'année 1992 est aussi une façon de surmonter – restent parfois ancrées dans les comportements quotidiens : ainsi, indique M. Jose Carlos Segura, de l'ambassade d'Espagne à Paris, de petits Espagnols de France qui vont en colonie de vacances au pays ont-ils le droit d'emmener des copains français, pour briser l'image de l'émigré isolé en terre étrangère.

Le déferlement sur l'Espagne des touristes français – dont beaucoup sont arrivés comme « en pays conquis » – à partir des années 60 n'a pas contribué autant qu'il l'aurait pu à rapprocher les deux peuples tant que la conjoncture politique est restée difficile. Au bout du compte, comme le dit un membre de l'entourage de M. Felipe Gonzalez, *« s'il y avait entre les deux pays une crise, diplomatique ou autre, peut-être que le sentiment antifrançais affleurerait de nouveau. Parce qu'il est là. Mais ça n'a plus rien à voir avec ce qu'il était il y a six ou dix ans »*.

L'ambassadeur de France à Madrid, M. Henri Benoît de Coignac répond en quelque sorte à tout cela, dans un entretien récent au quotidien *ABC* : *« L'image que les Français avaient de l'Espagne était (...) celle d'un pays ensoleillé et sous-développé. L'image qu'ont les Espagnols des Français est qu'ils sont suffisants, arrogants et prétentieux. Ce sont des images qui ont tendance à persister parce qu'elles sont faciles à retenir, mais je vous assure qu'aujourd'hui, pour les Français, les Espagnols sont des gens qui ont résolu avec succès leur mutation politique, sociale et industrielle – même si cela n'est pas tout à fait certain. Ils sont convaincus du miracle espagnol* (3). »

La culture, en revanche, reste l'un de ces *« domaines de société »* où les deux pays *« se connaissent de façon un peu superficielle »* malgré les progrès réalisés, admet l'ambassadeur d'Espagne en France, M. Ferran de Alfaro. Certes, du peintre Goya au cinéaste Pedro Almodovar, en passant par Salvador Dali, Picasso, Gaudi..., certains noms espagnols sont bien connus en France. Sans doute les affiches des festivals de l'été 1992 en France seront-elles souvent espagnoles. Le gouvernement de Madrid vient de créer le réseau international des « instituts Cervantes » pour développer le rayonnement culturel hispanique, et le choix de Paris pour l'ouverture du premier de ces instituts, au début de l'année, ne doit rien au hasard (*le Monde* du 19 février 1992).

Pourtant, même dans une ville comme Toulouse, M. Jean-Raymond Lanot, spécialiste des relations franco-espagnoles à l'université du Mirail, observe qu'en matière de musique chez les étudiants – *a priori* les plus ouverts, – immédiatement derrière la guitare classique, viennent les Gipsy Kings, qui... sont *« détestés en Espagne »*, observe Sylvie, la Franco-Espagnole. De même, tout le monde en France connaît le flamenco. Mais qui, en dehors des hispanisants militants, a jamais entendu parler des *zarzuelas*, sortes d'opérettes très populaires, au moins aussi espagnoles ? Quant au théâtre, interrogé sur l'existence d'une *« familiarité »* entre troupes de part et d'autre des Pyrénées, le metteur en scène Lluis Pasqual répond : *« Non, la montagne sépare. Les relations sont avec l'Italie, parce qu'il y a là-bas un théâtre semblable. En France, vous adoptez l'alexandrin, les trois mesures. Cela n'a rien à voir avec ce qui se fait en Espagne* (4). »

Ce qui ne fait que compliquer le problème, c'est que la France s'intéresse à l'Espagne quand elle est à la mode. La dernière date de la fin des années 80, lorsque les Français ont découvert la *movida* au moment où elle s'essoufflait à Madrid, quand le couturier Christian Lacroix a donné une note hispanique aux défilés de mode, tandis que la tauromachie commencait à devenir un *must* du tout-Paris politico-mondain. Sylvie : *« Quand je suis arrivée à Paris, en 1989, c'était formidable, l'Espagne était à la mode, il suffisait que je dise que j'étais espagnole pour que les gens soient ravis. Je devais même écrire un livre sur le « désenchantement » là-bas. Et puis, malheureusement, les pays de l'Est sont arrivés, et, d'un seul coup ça a été fini, on n'a plus parlé de l'Espagne. J'ai écrit un chapitre... »*

En dépit de ces à-coups, une date – le 1er janvier 1986, jour de l'adhésion de l'Espagne à la CEE, qui a permis ce fameux « miracle » espagnol – a créé une nouvelle dynamique, qui n'a fait que s'amplifier avec la poursuite de la construction européenne. En matière de relations commerciales, M. Erice indique que, désormais, un pourcentage massif des échanges se fait entre de multiples petites et moyennes entreprises des deux pays. Tous les ans, une conférence réunit les chambres de commerce françaises et espagnoles. Mais l'ancien conseiller commercial ajoute aussitôt : *« Il est certain qu'il y a une méconnaissance très grande des chefs d'entreprise espagnols et français de leurs marchés respectifs. Cette méconnaissance a empêché la réalisation de plusieurs contrats. »*

Echanges accrus dans le cadre de l'Europe, et aussi solidarités naissantes : le quotidien *El Pais* du 13 juillet signalait la création par les producteurs et les exportateurs français et espagnols de tomates d'un *« groupe de pression »* pour éviter l'effondrement du secteur face au *« traitement de faveur »* accordé par la Communauté européenne au Maroc...

La coopération transfrontalière

Enfin, il faudrait parler des relations au quotidien entre la France et « les Espagnes ». La perspective de 1993, parfois interprétée comme l'avènement de l'*« Europe des régions »*, donne des ailes aux plus ambitieuses des dix-sept communautés autonomes espagnoles. Dès maintenant, près d'une demi-douzaine de présidents régionaux – dont le Catalan, l'Andalou, l'Aragonais – se sont rendus en visite de travail à Paris. Objectif affiché : se faire connaître, vanter les occasions qu'ils offrent aux investisseurs français. Au point qu'on peut ressentir comme un agacement de Madrid face à cette débauche d'activité, alors que le gouvernement central entend conserver le monopole du commerce extérieur.

De fait, les accords de région à région, bilatéraux ou multilatéraux, à travers des groupements comme l'« arc atlantique », ou la « communauté de travail des Pyrénées », se multiplient. Encore que M. Lanot déplore, là encore, *« la méconnaissance générale qu'ont les Français du fonctionnement des collectivités espagnoles »*. L'universitaire toulousain met aussi en garde contre les apparences : *« Il ne faut pas lire l'état de la coopération à travers les relations affichées, parce qu'elles cachent d'autres arrière-pensées. »* Le partenariat transfrontiers est, en particulier, un moyen fort prisé de décrocher des subventions de Bruxelles. Certains se groupent même officiellement pour faire du *lobbying* auprès de la Commission : ainsi la communauté autonome de Castille et Leon a-t-elle une représentation commune à Bruxelles avec les régions françaises Poitou-Charentes et Centre.

PAYS BASQUE
Bilbao
Bayonne
Marseille
Perpignan
Barcelone
Autoroutes
Routes principales
Voies ferrées principales
TGV en projet

Dans les relations entre régions frontalières, la barrière des Pyrénées n'est pas un vain mot. Ce n'est pas avec Toulouse, précise M. Erice, que les régions espagnoles voisines ont les relations commerciales les plus intenses, précisément à cause des difficultés de communication : les courants d'échanges ont tendance à « contourner » la montagne, par l'est avec le Roussillon, et par l'ouest avec le Pays basque. D'où l'importance économique du tunnel du Somport, qui permettrait de désenclaver l'Aragon et, au-delà, ouvrirait, à travers cette communauté autonome, un axe de communication avec Madrid, Barcelone, Valence.

Mais la montagne n'est pas seule en cause. Si les Basques français intéressent les Basques espagnols, la Catalogne se tourne bien plus vers Rhône-Alpes que vers la petite Catalogne française (en fait le seul département des Pyrénées-Orientales) ou la région la plus voisine, Languedoc-Roussillon, parce que l'importance de la métropole lyonnaise, plaque tournante pour les marchés allemand et de l'Europe de l'Est, correspond mieux à son dynamisme et à son sens commercial. Il est vrai aussi, rappelle M. Lanot, que *« tout le monde regarde vers le Nord, y compris nous, et nous ne voyons pas ce que nous avons dans le dos »* : l'un des enjeux de l'avenir est de savoir si, à travers cette Europe des régions, Espagnols et Français parviendront, un jour, à rompre la fatalité des lignes parallèles qu'évoquait Maria Casares.

(1) Entretien avec Maria Casares, *la Vanguardia Magazine* du 29 septembre 1991 ; déclaration faite à la mairie de Séville le 6 mai 1992.

(2) *El Pais Semanal*, 22 mars 1992.

(3) Entretien à *ABC*, 7 juin 1992

(4) Entretien au *Figaro* du 10 juillet 1992.

Dossier réalisé par Jean-Louis Andréani

Mauvais souvenirs et malentendus

Dans l'histoire des relations difficiles entre l'Espagne et la France, l'invasion napoléonienne de 1808 ouvre le bal des malentendus qui pèsent sur la mémoire collective. *« C'est de là que tout part »*, confirme Sylvie, jeune Franco-Espagnole installée de ce côté-ci de la frontière depuis peu. Chaque 2 mai, une retraite militaire, qui est restée un événement populaire, traverse Madrid pour commémorer la fusillade des troupes françaises contre les membres du soulèvement madrilène de 1808, immortalisée par le tableau de Goya.

« A Saragosse, relève M. Jean-Raymond Lanot, spécialiste des relations franco-espagnoles à l'université de Toulouse-le Mirail, *on m'a reparlé de Napoléon. En souriant, mais quand même... » « Napoléon, c'est l'invasion, mais c'est aussi la modernisation »*, corrige, néanmoins, un diplomate madrilène qui ne ressent pas un tel poids de l'Histoire. Après Napoléon vient la non-intervention du gouvernement de Front populaire français dans la guerre civile espagnole (1936-1939). Déchiré, Léon Blum s'abstient, tout comme les Britanniques, d'aider les républicains, qui seront défaits par les nationalistes du général Franco, puissamment aidés, eux, par les puissances de l'« axe », l'Allemagne hitlérienne et l'Italie fasciste.

L'entrée dans la CEE et les séparatistes basques

La non-intervention française restera longtemps un souvenir vivace et douloureux, d'autant que l'*« accueil »* des troupes républicaines vaincues dans de sinistres camps d'internement du sud de la France contribuera à entretenir la rancœur.

Mais la mort du Caudillo, en 1975, qui permet à l'Espagne d'entamer un processus démocratique et de sortir du ghetto dans laquelle l'avait enfermée le franquisme, est à l'origine d'une nouvelle incompréhension : les Espagnols n'admettant pas l'extrême prudence de la France, et encore moins l'opposition à l'entrée de l'Espagne dans la CEE que manifestera rapidement Paris, qui a peur pour ses paysans. En outre, pendant de longues années, Madrid reproche à la France de ne pas s'investir vraiment dans la lutte contre les séparatistes basques de l'ETA, notamment en refusant de les extrader, comme si, regrette-t-on de l'autre côté des Pyrénées, l'Espagne n'était toujours pas un pays démocratique.

Le 6 mai dernier à Séville, M. Mitterrand a rappelé qu'il avait trouvé, en 1981, ces deux *« problèmes brûlants »*, aujourd'hui résolus. A un moindre niveau, on peut mentionner les frictions autour des zones de pêche dans le golfe de Gascogne, ou les camions espagnols encore brûlés de temps à autre par les paysans français. Mais M. Gabriel Ferran de Alfaro, l'actuel ambassadeur d'Espagne en France, qui observe qu'aujourd'hui, entre les deux capitales, *« dans le domaine politique, c'est facile, cordial, plein d'amitié, sans contentieux »*, souligne la volonté partagée par les deux gouvernements, lorsque de tels incidents éclatent encore, d'éviter toute *« surenchère »*.

Enfin, s'il était de notoriété publique, dans les milieux socialistes, que MM. Mitterrand et Felipe Gonzalez ne s'appréciaient guère quand ils sont arrivés au pouvoir à un an de distance, on affirme, côté espagnol, que, là encore, ce malentendu au sommet appartient au passé.

Le déclic de 1986

Les enquêtes d'opinion ont permis de mesurer le ressentiment causé en Espagne, dans le passé, par l'opposition de la France à l'adhésion de ce pays à la CEE : en 1983, après des années de rancœur, les sentiments *« très favorables ou assez favorables »* à l'égard de la France sont manifestés par 39 % seulement de la population ; en janvier 1986, ce chiffre passe à 43 % : en 1988, il est de 62 %. L'enquête qui recense ces résultats (1) précise que la France et le Royaume-Uni éveillaient *« les sentiments les plus défavorables chez les Espagnols en 1983 »*. Trois ans plus tard, *« en 1986* [ces deux pays] *progressent sensiblement, mais continuent d'occuper cette position »*. Aujourd'hui, *« ils sont les seuls* (...) *envers qui les sentiments des Espagnols ont continué de s'améliorer de manière continue, surtout dans le cas de la France, depuis l'entrée* [de l'Espagne] *dans la Communauté »*.

(1) « L'opinion publique espagnole face à l'Europe et aux Européens ». Etudes et enquêtes. Centre d'investigations sociologiques (CIS) (Montalban 8, 28014 Madrid, tél. : 580-76-00). Etude réalisée sur un échantillon de 2 500 personnes en novembre 1988, et publiée le 17 octobre 1989.

Un tissu associatif renouvelé

« Il y a, explique M. José Maria Robles, consul d'Espagne à Paris jusqu'à la mi-juillet, *un vaste réseau d'institutions espagnoles en France. »* Mais ce maillage dense, lié à la présence de nombreux émigrés économiques ou politiques (on comptait en 1991 322 011 résidents espagnols, plus les naturalisés), est surtout « hispano-espagnol ». Ainsi, les anciens combattants républicains de la guerre civile, dont beaucoup combattront dans la Résistance française, se groupent-ils encore dans des associations.

D'autres types d'associations – culturelles, régionales – permettent aux Espagnols de France de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des voyages au pays, etc. Ces associations invitent souvent des Français à participer à leurs activités. Elles peuvent même en accueillir comme membres, pas plus de 10 % toutefois, si elles veulent être subventionnées par le gouvernement de Madrid.

Les associations véritablement franco-espagnoles sont beaucoup plus rares, même dans les villes les plus « espagnoles » de France. A Paris, deux associations, Dialogo et Hispania – qui, Clochemerle pas mort, n'entretiennent aucune relation – ont pignon sur rue.

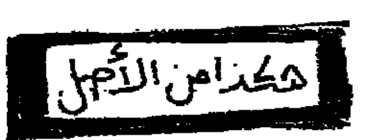
Hispania se préoccupe de relations interculturelles. Outre les jumelages et autres échanges, elle organisera, par exemple le dernier jeudi du mois, des *tertulias* (causeries) littéraires au Café de Madrid, boulevard Montmartre, à partir de septembre. Quant à Dialogo – dotée d'un Minitel destiné à accueillir tout ce qui touche à l'Espagne, – c'est une association « haut de gamme », qui intéresse beaucoup les Espagnols, principalement pour développer la connaissance entre entreprises des deux pays. Elle est financée par des entreprises adhérentes et est très active, grâce au soutien logistique de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), qui a des intérêts en Espagne. Président de la GMF et de la FNAC, M Jean-Louis Pétriat est aussi président de Dialogo.

Hispania, de son côté, travaille notamment avec le groupe d'amitié franco-espagnol de l'Asssemblée nationale (il en existe un aussi au Sénat), présidé par le député socialiste de Gironde Pierre Garmendia. Ce groupe d'amitié est l'un des plus nombreux et des plus actifs. On doit notamment à la collaboration entre parlementaires la création, en 1991, d'un office franco-espagnol de la jeunesse.

En matière d'initiatives individuelles, Mme Françoise Haffray, fonctionnaire parisienne, vient de créer, après avoir enseigné dix ans à Malaga, une association, Inter-services langues, à l'objectif ambitieux, qui entend elle aussi développer les échanges entre les jeunesses des deux pays et la *« connaissance mutuelle des cultures »*.

Fait significatif du réchauffement actuel du climat entre les deux pays, toutes ces associations ont été créées (ou relancée pour Dialogo) entre 1991 et 1992.

► Dialogo, 76, rue de Prony, 75857 Paris Cedex 17, tél. : 47-66-33-58 ; Hispania, 139, boulevard Brune, 75014 Paris, tél. : 45-39-94-02 ; Inter-services langues, 20, rue Cristino-Garcia, 75020 Paris, tél. : 43-67-80-60.



La préparation du référendum du 20 septembre

Un sondage de l'IFOP confirme la progression du «non»

Selon un sondage de l'IFOP, publié par *Libération* du 4 août, et réalisé par téléphone les 30 et 31 juillet auprès de huit cent soixante et un électeurs inscrits, le «oui» au référendum sur le traité de Maastricht recueillerait aujourd'hui 57 % des suffrages exprimés et le «non» 43 %. Ces chiffres indiquent une progression du «non» par rapport à une enquête du même institut effectuée les 4 et 5 juin et publiée dans *le Figaro*, qui donnait 62 % de «oui» et 38 % de «non», les abstentions et les non-réponses passant, d'un sondage à l'autre, de 32 % à 22 %.

Les jeunes sont les plus favorables au «oui» (70 % chez les dix-huit - vingt-quatre ans, 68 % chez les vingt-cinq - trente-quatre ans), alors que les cinquante - soixante-quatre ans se partagent également entre les «oui» et les «non». Les intentions de vote des agriculteurs sont exactement conformes à la moyenne nationale, alors que les «professions intermédiaires» sont les plus enthousiastes (70 %) et les retraités les plus réservés (51 %). En termes d'appartenance partisane, le PS vient en tête (82 %), suivi des écologistes (70 %) et de l'UDF (58 %). Le «oui» est minoritaire au RPR (46 %), au PC (29 %) et au Front national (21 %).

Selon le ministère de l'économie

Le traité de Maastricht n'aura pas d'effets récessifs sur l'économie française

A moins de deux mois du référendum sur le traité de Maastricht, le cabinet du ministre de l'économie, M. Michel Sapin, a tenu à réaffirmer que la mise en œuvre du traité de Maastricht n'aura pas d'effet récessif sur l'économie française. *Libération* avait publié des extraits d'un rapport du Fonds monétaire international (FMI) prévoyant en Europe une croissance économique ralentie dans les premières années de mise en œuvre de l'Union économique et monétaire (UEM) (*le Monde* du 30 juillet).

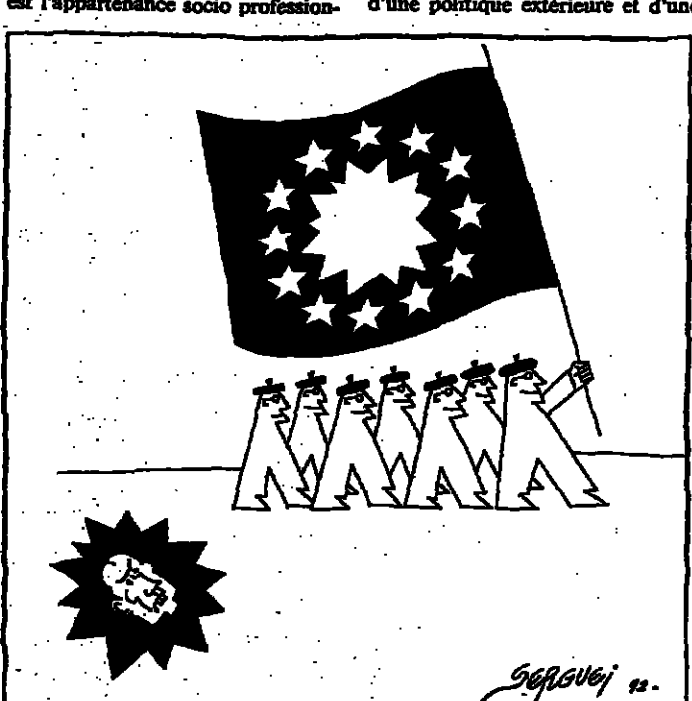
«L'économie française n'aura à supporter aucun coût d'entrée dans l'UEM, puisqu'elle a déjà réalisé tous les ajustements nécessaires. Elle ne tirera de l'UEM que des bénéfices, a déclaré, jeudi 30 juillet devant la presse, un collaborateur de M. Sapin. *En Europe, certains pays dont les déficits budgétaires, l'endettement et le taux d'inflation sont trop élevés, comme l'Italie, devront mener des politiques d'ajustement. Mais ces politiques étaient inéluctables, même sans Maastricht, et leur effet négatif sur la croissance s'estompera dès 1996-1997.»*

L'Europe sans élan

Suite de la première page

Cet attachement progresse encore en passant par exemple de 70 % en 1979 à 85 % en 1984 (2). En 1989, cette construction est même placée en tête des priorités par les Français, devant le désarmement et l'aide au tiers-monde (3).

De 1947 à 1992, le public «pro-européen» varie peu. La variable sociologique qui le définit le mieux est l'appartenance socio professionnelle, combinée avec le facteur culturel et celui du revenu. L'adhésion est la plus forte chez les cadres supérieurs et les professions libérales. Elle baisse sensiblement chez les ouvriers, les commerçants et artisans, et les agriculteurs. Il faut noter que cette dernière catégorie était jusqu'en 1955 plus favorable que la moyenne à la construction européenne. L'engagement en faveur de l'Europe croît enfin, en règle générale, avec le niveau d'instruction et celui des revenus.



L'attrait persistant que suscite depuis ses débuts la construction européenne doit toutefois être nuancé. L'étude effectuée en 1989 montre en effet que cette attirance se teinte d'inquiétude puisqu'une forte majorité (58 % contre 33 % d'avis contraires) déclare, à la même période, ressentir une certaine appréhension devant les conséquences du Marché unique de 1993 (3).

En fait, les charmes de la construction européenne semblent s'estomper dès lors qu'ils se matérialisent. Lorsque l'on demande, entre 1962 et 1967, l'avis des Français à propos d'une union dans laquelle *«certaines décisions importantes appartiendraient à une autorité centrale plutôt qu'à chacun des pays membres»*, le nombre de partisans fluctue entre 38 % et 55 % seulement, alors que celui des adversaires oscille entre 27 % et 23 %.

En 1986, contrairement aux résultats obtenus en 1969, l'éventualité d'une politique extérieure et d'une défense communes ne déchaîne pas les passions. Les tenants des politiques nationales font jeu égal avec les «supranationalistes» (4). En 1969, 52 % sont favorables à une défense commune, ils ne sont plus que 40 % en 1986, alors que dans le même temps les avis contraires passent de 20 % à 41 %... Seule la perspective d'une politique monétaire commune, qui est précisément l'enjeu de Maastricht, permet à une majorité de se dessiner (53 % y sont favorables, contre 30 % d'avis contraires à la fin de la période).

Le jugement porté sur les bienfaits de la communauté européenne, vantés par la plupart des hommes politiques, est lui aussi assez nuancé. En 1957, 48 % des Français sont incapables de répondre sur ce que seront les effets du marché commun sur leur niveau de vie (5), 32 % attendent une amélioration et 13 % redoutent une augmentation du coût de la vie. Dix ans plus tard, la majorité des personnes interrogées (48 %) jugent que leur niveau de vie aurait été équivalent si le marché commun n'avait pas existé, 11 % trouvent qu'il aurait été plus élevé et 16 % plus bas.

Dans ces conditions, le référendum organisé le 23 avril 1972 pour l'élargissement de la communauté à la Grande-Bretagne, à l'Irlande, au Danemark et à la Norvège ne pouvait susciter un véritable engouement, comme en témoigne la faible participation (60,5 %) qui écorne singulièrement la victoire du «oui» : 68 % contre 32 % des suffrages exprimés, autrement dit 36 % seulement des inscrits contre 17 %... Au cours de la campagne, l'opinion avait singulièrement évolué. La part des partisans de l'élargissement avait constamment diminué, tombant en un mois, du 20 mars au 20 avril, selon les estimations effectuées alors, de 85 % à 72 %. Parallèlement, la fraction du corps électoral qui avait décidé de voter «non» passait de 11 % à 28 %.

C'est ce même phénomène qui se reproduit aujourd'hui dans les courbes enregistrées ces dernières semaines à propos du référendum sur la ratification du traité de Maastricht. L'institut CSA a effectué une série de trois sondages entre le début du mois de juin et celui du mois de juillet.

Le contexte intérieur français

Cette série montre que la proportion des «oui» s'effondre entre le premier et le deuxième sondage, en passant de 69 % à seulement 56 % des suffrages exprimés, alors que dans le même temps celle des «non» grimpe de 31 % à 44 %. Entre le deuxième et le troisième sondage, les positions sont plus stables mais le «oui» perd encore 2 points, alors que le «non» progresse dans la même proportion. Une tendance confirmée par les autres instituts, notamment par BVA qui voit le «oui», entre début juin et début juillet, chuter de 65 % à 57 % des suffrages exprimés, alors que le «non» progresse de 35 % à 43 %; et par l'IFOP, qui fait apparaître une baisse de 5 points du «oui» en deux mois et une montée équivalente du «non» (*lire ci-contre*). Cette évolution brouille les cartes. En 1992 comme en 1972, la campagne référendaire pâtit évidemment du contexte intérieur français. Les partisans des accords de Maastricht redoutent que l'impopularité persistante de M. François Mitterrand, compte tenu de son engagement dans la construction européenne, et que la fin de la période d'indulgence dont a pu bénéficier M. Pierre Bérégovoy dans les sondages depuis son arrivée à Matignon ne pèsent sur le résultat du 20 septembre. L'effacement volontaire du président de la République dans la campagne référendaire depuis ces dernières semaines, ne se comprend pas autrement. Toutefois, cette explication de la montée du «non» ne doit pas faire bon marché des réticences qui ont toujours été observées lorsque l'Europe prend une direction trop précise. Comme si, finalement, il s'avérait difficile de lui faire confiance.

GILLES PARIS

(2) *Opinion publique 1985*, publié chez Gallimard et où sont rassemblées les enquêtes effectuées par la SOFRES en 1984.

(3) *Opinion publique 1990*.

(4) *Oui, non, sans opinion, 50 ans de sondages IFOP*, Eric Dupin, 1990, Inter-éditions.

(5) *L'opinion des Européens sur les aspects régionaux et agricoles du marché commun, l'unification politique de l'Europe et l'information du public*, Commission des Communautés européennes, 1971.

□ **M. Pasqua estime que Maastricht met en cause *«l'existence même de la nation»*.** – M. Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, et l'un des chefs de file du «non» à Maastricht, estime, dans un entretien au *Figaro* du 4 août, que la création d'une monnaie unique n'entraînera pas seulement un *«transfert»* ou une *«limitation»* de la souveraineté des Etats, mais *«un renoncement total et définitif de l'Etat considéré à se gouverner et à s'administrer»*. Il en résultera, selon lui, un *«dépérissement de l'Etat»*. *«Dans les pays comme la France où Etat et nation sont inséparables, l'existence même de la nation est ainsi mise en cause»*, conclut-il.

BIBLIOGRAPHIE

Le «Plaidoyer pour l'Europe», de M. Emmanuelli

Un «oui» en majuscules

De solides convictions européennes, une indéniable nostalgie pour les grands affrontements d'idées qui firent les belles heures de la IIIe République, la volonté de laisser un instant au «perchoir» le traditionnel devoir de réserve des présidents de l'Assemblée nationale, le tout servi par une plume nerveuse et cinglante : le *Plaidoyer pour l'Europe* que M. Henri Emmanuelli vient de publier apporte une touche vive et passionnée au tableau de Maastricht. Pour mieux en saisir le contraste, il n'est pas inutile de lire, juste avant ou juste après, l'ouvrage qui reprend l'intervention prononcée par M. Philippe Séguin (RPR), dans la nuit du 5 au 6 mai, devant les députés, lors du débat sur la réforme constitutionnelle liée à Maastricht (1). Le premier est en effet, en bonne partie, une réponse au second, et, à le lire, on sent quel fut le bouillonnement intérieur de M. Emmanuelli en entendant les leçons de républicanisme infligées par le député des Vosges à une Assemblée médusée, fascinée ou irritée.

Son affliction fut grande de voir le *«talentueux»* Philippe Séguin pétrifié dans un amour compassé pour une France éternellement figée dans les chromos d'antan. *«C'est confondre une photo jaunie et un film en cinémascope, la réaction et le mouvement»*, écrit-il. La Constitution n'étant *«ni la tapisserie de Bayeux ni le plafond de la chapelle Sixtine»*, on ne peut crier au viol dès lors la soumet à une révision ou à un toilettage. Au bloc constitutionnel républicain inaltérable et inaliénable brandi par M. Séguin, au nom de la souveraineté nationale héritée de la Révolution, M. Emmanuelli oppose les strates successives qui ont fait la loi fondamentale de la France. Rien n'interdit à la République française d'*«adhérer à des ensembles qui la dépassent»*, et *«elle évoluera* [ainsi] *par le haut»*.

En confondant Etat et Nation, M. Séguin ferait la part trop belle à *«la logique maurassienne»*, estime le président de l'Assemblée nationale. *«Si le citoyen français de 1992 descend bien davantage des constituants de 1789 que des Gaulois, la vision de la nation et du nationalisme que cultive dans son petit jardinet le front du refus aux accords de Maastricht emprunte davantage au chauvinisme qu'à l'universalisme.* (...) *Comme Harpagon sur son or, ce nationalisme verrouillé conduit la France à se recroqueviller dans la crispation jalouse d'un moi national, que l'étranger voudrait lui dérober.»* Quant à l'union monétaire, qui minerait l'un des piliers de la souveraineté nationale (le vieux pouvoir régalien de battre monnaie), elle apparaît aux yeux de l'ancien secrétaire d'Etat au budget comme une voie salvatrice : *«Qu'avons-nous à perdre? Rien à quoi nous n'ayons dû déjà renoncer. Qu'avons-nous à y gagner? Tout ce dont nous pouvons rêver.»*

PIERRE SERVENT

(1) *Discours pour la France*, éd. Grasset.

► ***Plaidoyer pour l'Europe*; Flammarion, 153 p., 75 F.**

Une nouvelle proposition de loi en faveur du vote par procuration des retraités en vacances

M. Jean-François Mancel, député (RPR) de l'Oise, a déposé une proposition de loi ouvrant aux retraités en vacances le droit de vote par procuration, qui est reconnu aux actifs par l'article L 71 du code électoral.

Cet assouplissement du droit électoral est régulièrement demandé par les parlementaires, qui soulignent que les retraités, incités à prendre leurs vacances en dehors des saisons traditionnelles pour bénéficier de tarifs préférentiels, sont souvent absents de leur domicile au moment des élections.

Depuis le début de cette législature, quatre propositions de loi ont déjà été déposées avec le même objet : celle de M. Mancel rejoint une proposition identique de M. Pierre Goldberg et des membres du groupe communiste de l'Assemblée nationale. Un autre projet avait été déposé par M. André Bohl, sénateur centriste de la Moselle, et le RPR a fait deux propositions, dont l'une a d'ailleurs été adoptée par le Sénat en juin 1991, mais n'a jamais été soumise à l'Assemblée nationale. Le secrétaire d'Etat aux collectivités locales, M. Jean-Pierre Sueur, s'était opposé à cette mesure en soulignant que, contrairement aux salariés, les retraités sont libres de partir en vacances lorsqu'ils le souhaitent et peuvent en conséquence choisir de s'absenter en dehors des dimanches de consultation électorale.

EN BREF

□ **Election du nouveau maire de Vézelay (Yonne).** – Agé de quarante-trois ans, M. Bernard Chardon (div.), médecin chargé de mission pour les questions de nutrition et de toxicologie alimentaire au ministère de l'agriculture, a été élu, le 31 juillet, maire de Vézelay (Yonne). Il succède à M. André Ginisty (div. d.) qui, mis en minorité par son conseil municipal sur une proposition de cautionnement d'un emprunt pour le financement d'un terrain de golf, s'était démis de son mandat, après l'avoir détenu pendant quinze ans (*le Monde* du 3 juillet). – *(Corresp.)*

□ **Les élections sénatoriales dans le Pas-de-Calais : M. Poudonson (UDF-CDS) ne se représente pas et M. Collette (RPR) fait dissidence.** – Secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique de juin à octobre 1974 dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, M. Roger Poudonson (UDF-CDS), maire de Duisans et sénateur du Pas-de-Calais depuis 1965, a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat aux élections sénatoriales du 27 septembre prochain, dans ce département où sept sièges sont à pourvoir à la proportionnelle. Ancien député, maire de Licques depuis 1965 et conseiller général depuis 1958, M. Henri Collette (RPR), qui avait remplacé M. Poudonson lorsque ce dernier avait siégé au gouvernement et qui était redevenu sénateur en octobre 1981 à la suite du décès de Baudouin de Hautecloque, a annoncé, lundi 3 août, son intention de conduire une liste de *«large union»*, dissidente de celle de l'union de la droite.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile «Les rédacteurs du *Monde*»,
«Association Hubert-Beuve-Méry»
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
PRINTED IN FRANCE
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du «Monde» 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie :
3 mois □ 6 mois □ 1 an □
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS — Juillet Août 1992


FRAUDES, ESCROQUERIES, SUPERCHERIES

« Les clés de l'info »

Au sommaire : la protection du littoral, l'été de tous les festivals, le groupe des Sept, le drame de la Bosnie...

هكذا من الأصل

JUSTICE

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

Une défense en colère

Feu sur le ministère public ! Telle a été la tonalité des premières plaidoiries de la défense, lundi 3 août, devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Mᵉ Christian Gardel, pour la Fondation du Centre national de la transfusion sanguine, Mᵉˢ Gérard Cahn et Charles Korman pour le docteur Robert Netter, ont violemment contesté les réquisitions de Mᵐᵉ Michèle Bernard-Requin, substitut du procureur de la République.

La parole est à la défense... Ce fut une parole tranchante, blessante. Ce fut, après la douleur exprimée la semaine passée par les victimes, une colère vibrante cherchant à exprimer l'amertume d'inculpés ne comprenant toujours pas les raisons de leur présence sur le banc des prévenus.

Jusque-là silencieux, observateur attentif des débats, Mᵉ Gardel a ouvert les hostilités. *« Madame le procureur, vous avez été haineuse dans vos propos, falsificatrice dans vos démonstrations, inique dans vos choix,* lance-t-il en se tournant vers la représentante du ministère public. *Vous avez torturé et les faits et les hommes. »* D'emblée, Mᵉ Gardel donnait ainsi le ton à une défense en rang de bataille qui a jusqu'à mercredi soir pour présenter ses arguments.

Dans un premier temps, l'avocat de la Fondation du Centre national de la transfusion sanguine a plaidé en faveur d'une expertise destinée à établir précisément la date de la contamination par le virus du sida des hémophiles qui se sont constitués parties civiles. Une date par définition importante dans la mesure où le tribunal juge les quatre inculpés pour leur action, ou leur inaction, dans la période qui va du 21 mars au 1ᵉʳ octobre 1985.

Or Mᵉ Gardel affirme que *« plus de 80 % des hémophiles ont été contaminés entre 1981 et 1984 »* par le biais de concentrés sanguins non chauffés. *« Nous le savons de façon certaine, absolue,* insiste-t-il. *Une personne a été contaminée en 1981, onze en 1983, six en 1984, une au début de l'année 1985. Cela fait dix-neuf hémophiles contaminés avant, bien avant la période de la prévention. »* Dix-neuf sur une soixantaine de parties civiles.

L'avocat ajoute à l'adresse du tribunal : *« Vous ne pouvez pas vous contenter d'approximations. On reproche au docteur Garretta d'avoir fait courir aux hémophiles le risque d'une contamination. Mais il ne peut pas y avoir de tromperie sur un risque quand le risque est inconnu. »* Mᵉ Gardel n'a pas expliqué, en revanche, comment l'expertise qu'il demande pourrait déterminer la date de contamination des hémophiles sept ans après les faits...

Un montage vidéo

Dans un second temps, Mᵉ Gardel obtint l'autorisation de diffuser une bande vidéo d'un quart d'heure où l'on vit successivement les professeurs Jean Bernard, Willy Rozenbaum, Jacques Leibowitch et Jean-Paul Escande parler du sida. *« Vous allez entendre les visionnaires qui hantent en permanence la réflexion du parquet »,* ironisa l'avocat. Le seul but de cette rétrospective des avis exprimés en 1985 par de grands médecins était en effet de démontrer que ces derniers ne tenaient pas à l'époque le discours qu'ils tiennent aujourd'hui.

Mais la démonstration aurait été plus convaincante si la plupart des entretiens n'avaient été sortis de leur contexte. Ainsi le montage vidéo présenté n'indiquait-il pas que les déclarations des professeurs Rozenbaum et Escande visaient à calmer la montée d'une angoisse collective en expliquant que le sida se transmettait par voie sexuelle et sanguine et non par la salive ou la transpiration.

Le temps d'une plaidoirie, le bâtonnier Gérard Cahn (Colmar) rétablit une timide sérénité dans le prétoire. Le substitut du procureur de la République avait requis, vendredi, deux ans d'emprisonnement avec sursis contre son client, le docteur Netter, ancien directeur général du laboratoire national de la santé. Pour sa défense, Mᵉ Cahn a essentiellement fait valoir que ce dernier avait volontairement ignoré – à deux reprises – la réglementation en vigueur pour assurer une meilleure santé publique en 1985.

Ainsi le docteur Netter accorda-t-il rapidement une attestation d'enregistrement provisoire au Centre de fractionnement de Lille et au CNTS lorsque ceux-ci lui présentèrent leurs premiers concentrés sanguins chauffés destinés aux hémophiles. Ainsi prit-il l'initiative de distribuer aux centres de transfusion sanguine deux cent cinquante mille tests de dépistage du sida alors que ni le test Abbott ni le test Pasteur n'avaient encore été officiellement autorisés. *« Voilà ce que nous avons fait alors que les pouvoirs publics et le docteur Claude Weisselberg, conseiller technique du ministre Edmond Hervé, interdisaient l'enregistrement des tests ! »,* dit Mᵉ Cahn.

Et l'avocat plaida que son client ne pouvait guère faire davantage, rappelant ce que le professeur Jacques Ruffié avait déclaré au tribunal : *« Le docteur Netter a fait ce qu'il a pu avec les moyens du bord. On lui avait donné un tournevis pour réparer un Boeing ! »* Ainsi Mᵉ Cahn conclut-il à l'adresse des victimes : *« Nous comprenons votre douleur, nous la subissons, mais le docteur Netter ne doit pas jouer les fusibles, ni servir de prête-nom pour d'autres. »*

Ce thème allait être repris par Mᵉ Charles Korman, non sans véhémence. Comme son confrère Gardel, il fit part de son mépris pour les réquisitions du ministère public : *« N'importe quoi, toujours n'importe quoi, je suis révolté »,* dira-t-il à plusieurs reprises. Expliquant que le docteur Netter avait régulièrement informé par écrit la Direction générale de la santé et le cabinet du secrétaire d'Etat à la santé, en l'occurrence le docteur Weisselberg, il s'est étonné de l'absence de ce dernier sur le banc des prévenus : *« Etait-il moins médecin que le docteur Netter ? Avait-il moins de pouvoir que lui ? Il me semble que non. Pourquoi n'est-il pas inculpé ? Mais parce qu'alors le verrou sautait. Il nous aurait dit la vérité sur ce qu'il avait confié à son ministre. »*

« Un parquet aux ordres »

Et s'adressant aux juges, Mᵉ Korman lançait : *« L'État se trouve compromis et cherche à s'exonérer. On vous demande d'aveugler les Français. Vous ne le ferez pas. Vous vous rappellerez que l'on cherche des boucs émissaires. »* Dans le même registre, l'avocat du docteur Netter s'est aussi indigné de la non-inculpation des médecins spécialistes de l'hémophilie : *« Ils ne sont pas là et c'est une erreur. Vous nous avez dit, madame le procureur, que le choix était entre quatre ou cent inculpés. Il en fallait cent, chacun en conviendra. Pourquoi le docteur Netter devrait-il supporter le poids des absents ? »*

Peu amène pour l'institution judiciaire et son *« parquet aux ordres »,* Mᵉ Korman a de même brocardé l'instruction de Mᵐᵉ Sabine Foulon : *« Le pouvoir a permis que ce procès ait lieu à condition de n'y pas figurer. Car il y a les documents que l'on écarte, ceux que l'on veut ne pas voir. Si nous avions eu l'audacieux juge Van Ruymbeke à la place de Mᵐᵉ Foulon la timorée, ce procès aurait été différent. »*

Mᵉ Korman n'a cependant pas dit que son client n'y aurait pas eu sa place.

LAURENT GREILSAMER

Dénonçant les rumeurs de « fuite judiciaire » dans l'affaire Emmanuelli

Le président de la chambre d'accusation de Rennes défend le juge Van Ruymbeke

M. Dominique Bailhache, président de la chambre d'accusation de Rennes, vient d'écrire au procureur général de la cour d'appel de la ville, M. Jacques Brun, pour protester contre les rumeurs de *« fuite judiciaire »* qui ont cherché à atteindre le juge Renaud Van Ruymbeke. Les premières accusations s'étaient portées contre le juge rennais dès le 9 juillet, jour de la révélation par *le Monde* de la future inculpation de M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale. La polémique avait pris de l'ampleur le week-end suivant, à l'occasion du congrès du parti socialiste à Bordeaux.

Maîtres Lemaire, Maisonneuve et Welzer, avocats de M. Emmanuelli, avaient déclaré que ces informations ne pouvaient émaner que *« de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes. »* Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, s'était aussi élevé contre les juges *« médiatiques, bavards et engagés »,* qui *« se mêlent aujourd'hui du débat politique et y interviennent en force ».*

M. Dominique Bailhache, président de la chambre d'accusation de Rennes, soutient aujourd'hui que la fuite ne vient pas des instances judiciaires, mais des *« hautes sphères socialistes ».* Il renouvelle sa confiance au juge Van Ruymbeke, qui continue l'instruction du dossier Urba sur le financement occulte du PS.

Dix ans après leur arrestation

Les « Irlandais de Vincennes » relancent leur action contre le capitaine Barril

Le 28 août 1982, trois Irlandais étaient arrêtés à Vincennes par le Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), commandé par Paul Barril. Dix ans plus tard, deux d'entre eux, Mary Reid et Mikael Plunkett, demandent réparation en justice pour ce qui n'était en fait qu'un coup monté. Le 5 octobre 1983, après des révélations de l'informateur des « super-gendarmes » du GIGN, la chambre d'accusation de Paris avait en effet annulé toute la procédure. Les trois Irlandais avaient été libérés après neuf mois de détention.

Alors que le dossier doit être classé le 28 août prochain, dix ans jour pour jour après leur interpellation, pour cause de prescription, Mary Reid et Mikael Plunkett ne s'estiment pas satisfaits des sanctions qui n'ont pour l'instant touché que le lieutenant-colonel Jean-Michel Beau, condamné à un an de prison avec sursis. Le préfet Christian Prouteau a été relaxé en appel le 15 janvier 1992, alors que Paul Barril a toujours échappé à la justice.

Les deux Irlandais ont porté plainte contre X... pour *« attentat à la liberté ».* Leur avocat, Mᵉ Antoine Comte, se base sur l'article 114 du code pénal, qui sanctionne tout acte *« arbitraire ou attentatoire à la liberté individuelle ou au droit civique »* commis par un fonctionnaire ou agent ou préposé du gouvernement. Selon lui, *« ces faits tombent également sous le coup de l'article 146, qui prévoit la réclusion criminelle à perpétuité pour tout fonctionnaire ou officier public qui, en rédigeant des actes de son ministère, en aura frauduleusement dénaturé la substance ou les circonstances, en constatant comme vrais des faits faux et comme avoués des faits qui ne l'étaient pas ».*

REPÈRES

ESPACE

La plate-forme européenne Eureca est toujours en position d'attente

La plate-forme européenne Eureca attendait toujours, mardi 4 août, quelques 410 km d'altitude, où elle a été déposée dimanche par la navette américaine Atlantis. Les responsables de l'Agence spatiale européenne (ESA) ont annulé et reporté à une date ultérieure deux tentatives pour la hausser sur son orbite de travail (de 100 kilomètres plus haute), qui devaient avoir lieu mardi 4 et mercredi 5 août.

Des problèmes d'attitude et d'orientation avaient conduit les techniciens de l'ESA à couper prématurément les moteurs de la plate-forme (*le Monde* du 4 août). L'analyse détaillée des données provenant d'Eureca se poursuivait mardi au centre d'opérations spatiales de l'ESA à Darmstadt (Allemagne). Les responsables de ce centre estimaient que le problème pourrait provenir du logiciel et du réglage des détecteurs de visée solaire et terrestre.

« La plate-forme est à présent bien positionnée et en bonne santé. Mais rien ne presse, et nous préférons prendre le temps qu'il faut pour décider des mesures à prendre, indiquait-on à l'ESA. *Pour l'instant, Eureca se trouve dans une position d'attente où elle ne risque rien. »*

FAITS DIVERS

Un handicapé mental meurt au commissariat de Montpellier

Un inconnu est mort, dimanche 2 août, dans la salle du chef de poste du commissariat de Montpellier. L'homme avait été signalé par un appel téléphonique. Les policiers l'avaient surpris en train de jouer au toréador au milieu des voitures sur la route de Nîmes à l'entrée de la ville. Ils l'ont immédiatement interpellé et conduit au commissariat.

Rapidement sur place, un médecin prescrit son internement d'office à l'hôpital psychiatrique. Mais on attend alors l'autorisation nécessaire du maire de la ville ou de l'un de ses adjoints, difficiles à joindre en cette fin de week-end.

Pendant ce délai, l'homme s'étend sur le sol. Il décède sous les yeux du chef de poste. Tout en décelant la présence d'un œdème cérébral assez ancien chez cet homme d'une quarantaine d'années, l'autopsie pratiquée lundi 3 août a cependant diagnostiqué une insolation. Cette constatation a poussé le parquet de Montpellier à ouvrir une information judiciaire pour déterminer les causes de sa mort. – *(Corresp.)*

Trois messageries et deux téléphones roses interdits

Trois messageries roses (3615-Boy, Ornella et Novela) ainsi que deux messageries téléphoniques ont vu, le 23 juillet, leurs contrats résiliés par le Comité consultatif des kiosques télématiques et téléphoniques. Les premières ne respectaient pas les *« règles de déontologie en ce qui concerne l'exposition du public à des textes ou à des images contraires aux bonnes mœurs, ainsi qu'à la nécessaire protection des enfants et des adolescents ».*

Les secondes diffusaient des messages pornographiques alors qu'elles avaient passé une convention avec France-Télécom pour un tout autre objet. Depuis décembre dernier, le Comité consultatif des kiosques télématiques et téléphoniques a résilié le contrat de treize messageries sur Minitel et de quatre kiosques téléphoniques. Plusieurs associations d'homosexuels ont protesté contre ces nouvelles interdictions.

CORRESPONDANCE

La réforme pénale

Mᵉ Daniel Soulez Larivière, avocat au barreau de Paris, nous écrit :

Le 28 juillet, dans son article intitulé « Une vision fausse de la réforme pénale », publié dans vos colonnes, un magistrat utilisant le pseudonyme de « Jean-Luc » me met en cause ainsi que les trois auteurs d'articles parus sur la réforme de la procédure pénale, à laquelle *le Monde* consacrait une page, le 5 juin.

Il est dommage que ce magistrat n'ait pas le courage d'attaquer les gens à découvert, ce serait plus correct. Il est également dommage que la moitié des citations de mon article soit fausse.

Le plus grave est encore que ce magistrat, malheureusement assez représentatif d'une minorité de la magistrature, exprime une longue tradition de ce grand corps avec le refus haineux de tout ce qui peut être une modernisation de notre système pénal. A lire ce courageux anonyme, la suppression du juge d'instruction devrait transformer le juge français en arbitre . Quelle horreur... Il suffit pour la qualifier de dire que « c'est le système américain » et l'on se prive de réfléchir davantage.

L'article du 5 juin, que j'ai écrit et qu'il critique, était destiné explicitement à éclairer le public sur l'intérêt d'un travail considérable fait par la commission Delmas-Marty pendant deux ans, sur demande du gouvernement, afin de déterminer quels étaient les voies et moyens d'une réforme de la procédure pénale.

Cette commission de réforme a conclu à la suppression du juge d'instruction tel qu'il existe actuellement et à son remplacement par un système d'instruction constitué d'une troïka parquet-juge-avocat . (...)

L'architecture nouvelle de la procédure préconisée par le rapport Delmas-Marty est en gros celle de la plupart des pays démocratiques. Elle n'a strictement rien à voir avec un « système américain », sauf pour les gens désireux d'agiter un chiffon rouge sous les yeux de leurs concitoyens afin de les entraîner au renoncement de la pensée. (...) .

Pour des raisons disciplinaires

Deux avocats de Montpellier sont suspendus par le conseil de l'ordre

Deux avocats du barreau de Montpellier, M. Jean-Robert Phung et M. André Ferran, viennent d'être suspendus par le conseil de l'ordre des avocats pour manquement au règlement intérieur. Mᵉ Ferran fait l'objet d'une interdiction ferme d'exercer de trois mois et Mᵉ Phung d'un mois avec sursis.

MONTPELLIER

de notre correspondant

A l'origine de l'affaire, on trouve une série d'articles relatant dans la presse locale des faits divers traités par le cabinet de M. Jean-Robert Phung. Le conseil de l'ordre décide le 6 avril d'ouvrir une information. Au même moment, des rumeurs circulent dans les couloirs du palais de justice de Montpellier sur le fonctionnement du cabinet de M. Phung.

Il se murmure que l'avocat paierait certains journalistes pour faire de la publicité aux affaires qu'il a en mains. Une histoire circule même sur une forte somme qu'il aurait reçu d'un client en promettant la libération d'un détenu avec la complicité d'un magistrat.

Me Phung s'émeut à son tour et s'en ouvre auprès du bâtonnier, M. Claude Brugues. Celui-ci propose d'élargir les motifs de l'enquête en cours dans le but d'éclaircir la provenance de ces ragots. Mais l'avocat aurait souhaité un soutien plus franc. Dans *La Gazette de Montpellier* du 17 avril, un hebdomadaire local, le pénaliste se défend. Il dénonce l'*« univers impitoyable »* de la profession d'avocat et menace de distribuer *« des claques à ceux qui, par leurs rumeurs infondées, ont provoqué l'enquête ».* La goutte fait déborder le vase. Le règlement intérieur de l'ordre prévoit que tout avocat s'exprimant publiquement doit user d'un langage convenable. Estimant que ce n'est plus le cas, l'ordre déclenche une procédure qui aboutit au renvoi de l'avocat devant son conseil de discipline.

M. Phung demande alors à son confrère montpelliérain, M. Ferran, de le défendre devant ses pairs. Mais celui-ci aussi fustige publiquement les membres du conseil de l'ordre. *La Gazette* du 12 juin rapporte ses propos sur le *« ridicule »* de leur attitude. Dans le *Midi libre* du 17 juin, il assimile la menace de sanction à un règlement de compte envers l'association des nouveaux avocats qu'il a créée en janvier dernier avec Me Phung. Il dénonce les dépenses de l'ordre, *« exagérées »* selon lui, *« comme les 400 000 francs engloutis pour la rentrée solennelle, dont 200 000 francs pour le seul repas de prestige »* .

« Obligation de déférence »

Réuni le 24 juillet, le conseil de discipline a considéré que M. Ferran tentait de *« grossir une affaire disciplinaire en sorte de lui donner un parfum de scandale ».* Selon l'ordre, le règlement a été violé à plusieurs reprises . Il y est précisé notamment que *« l'avocat a une obligation de déférence à l'égard de ses confrères plus âgés et du bâtonnier en exercice ».* Ce même règlement ne reconnaît pas à Me Ferran le droit de se retrancher derrière l'immunité de la défense . Celle-ci ne peut s'exprimer qu'avec *« dignité et réserve ».* Par ailleurs, un membre, avant de faire une déclaration à la presse, doit recueillir l'avis du bâtonnier.

Les deux avocats ont appris la sanction le 30 juillet. *« Nous avons été jugés par un tribunal d'exception,* s'insurge Me Ferran. *L'ironie est cruelle. Ce sont mes pairs qui me bâillonnent et ce sont les juges qui me diront jusqu'où je peux parler ».* Les deux avocats ont en effet décidé de faire appel. Pour cela, la cour d'appel de Montpellier, seule compétente, devra se réunir en audience solennelle, sans doute pas avant septembre .

JACQUES MONIN

LEGAL ENGLISH
FORMULE UNIQUE EN EUROPE
ELSEVIER LANGUAGES organise – en formule résidentielle d'une semaine – des cours de langues « LEGAL ENGLISH » pour avocats et juristes d'entreprises.
Elle *propose également des* cours généraux intensifs d'anglais et d'allemand.
Pour plus de renseignements, téléphonez dès maintenant à Mᵐᵉ Lierman au :
19/32/2/720 99 90

□ **Un jeune beur frappé par des gendarmes en Meurthe-et-Moselle.** – Un jeune beur, M. Khaled Rahmani, a été hospitalisé, lundi 3 août, à Pont-à-Mousson, à la suite d'un « tabassage » par des gendarmes dans la nuit du samedi 1ᵉʳ au dimanche 2 août à Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). Ce mécanicien de vingt et un ans, qui souffre de traumatismes légers et de contusions, est soutenu par plusieurs témoins ayant assisté à la scène. Selon le parquet, une patrouille de quatre hommes du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Nancy avait en effet voulu procéder à un contrôle d'identité sur M. Rahmani, soupçonné d'avoir participé peu auparavant à un tapage nocturne, à des violences légères et des dégradations.

□ **Quatre morts dans le massif du Mont-Blanc.** – Quatre alpinistes ont trouvé la mort, lundi 3 août, dans le massif du Mont-Blanc. Sur le versant français, dans le secteur du mont Maudit, un homme a été victime d'une chute de glace et un autre est décédé d'une crise cardiaque. Côté italien, deux alpinistes ont fait une chute mortelle depuis l'arête de Rochefort.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Les mystères de l'algue « tueuse »

La prolifération en Méditerranée de l'algue tropicale Caulerpa taxifolia *a déclenché des recherches multiples et une polémique scientifique. Mais le mystère demeure sur la mesure du danger.*

IL était une fois une jolie algue tropicale que les aquariophiles, à la fin des années 70, commencèrent à acclimater dans leurs aquariums. Cette algue, appelée *Caulerpa taxifolia*, offrait en effet tous les avantages : un feuillage élégant évoquant la fougère, une résistance à toute épreuve et une capacité de reproduction étonnante. Cette caulerpe devint donc un *must* dans les aquariums, tant publics que privés.

En 1984, la *taxifolia* est repérée en mer au droit du Musée océanographique de Monaco. Pour l'alimentation de ses aquariums, à l'époque, le musée prélevait et rejetait directement son eau en mer. Il était donc normal qu'une algue aussi vigoureuse que la *taxifolia* se retrouve dans le milieu naturel, à une saison où la Méditerranée atteint des températures proches du climat tropical. On était persuadé que, l'hiver venu, ce végétal des mers chaudes disparaîtrait.

Or non seulement la *Caulerpa taxifolia* n'a pas succombé à l'hiver, lorsque la température de l'eau descend à 13°, mais on l'a retrouvée ensuite en plusieurs points du littoral, à des profondeurs variant entre 3 et 35 mètres. L'algue tropicale prospère dans une mer qui ne l'est pas ! La plante pousse ses ramifications (stolons) avec une vigueur insolente et se bouture encore plus vite qu'un fraisier. Elle développe ensuite des tiges qui peuvent atteindre 1 mètre, une longueur inhabituelle dans son biotope naturel des mers chaudes.

En 1989, un plongeur la découvre jusqu'à – 52 mètres. Alerte ! Au laboratoire Environnement marin littoral du professeur Alexandre Meinesz, à l'université de Nice, on se mobilise. Grand plongeur, le professeur Meinesz est un spécialiste de la flore sous-marine, et en particulier de la posidonie (*Posidonia oceanica*), cette plante à fleur – qui n'est donc pas une algue – dont les herbiers servent de nurseries à la faune sous-marine. Après les tempêtes de l'hiver, leurs feuilles longues et plates s'accumulent sur les plages sous formes de « mattes », c'est-à-dire de matelas plus ou moins épais de feuilles mortes.

Avec son collègue Charles-Henri Boudouresque, professeur au laboratoire de biologie marine et d'écologie du benthos, de l'université de Marseille-Luminy, ils ont beaucoup publié sur les posidonies depuis 1978. Ils ont étudié notamment leur progression par rhizomes et établi une cartographie précise de leurs herbiers. Tous deux en sont arrivés à la conclusion que la posidonie, indispensable à l'équilibre de la vie sous-marine méditerranéenne, est gravement menacée par la pollution urbaine et le développement de la plaisance. Les matières en suspension des eaux usées étouffent la plante, et les aménageurs de marinas choisissent les anses sableuses où elle prospère pour construire des appontements et attirer des bateaux qui raclent les fonds avec leurs ancres. Si, maintenant, une algue exotique s'empare de leur domaine, elles sont perdues.

50 hectares envahis

Le professeur Meinesz, voisin et rival du laboratoire de Monaco, lance le premier l'alarme (*le Monde* du 14 août 1991). Il est aussitôt contredit par le professeur François Doumenge, grand amateur d'aquariums et nouveau directeur du Musée océanographique de Monaco, qui a succédé au commandant Cousteau. On ne reviendra pas sur la polémique surgie entre eux à propos de l'origine de l'introduction de l'algue tropicale en Méditerranée. Il semble en effet que la *taxifolia*, que l'on retrouve aujourd'hui par « taches » d'Imperia (Italie) à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), a été introduite en plusieurs endroits simultanément ou successivement.


REA

Dans le port de plaisance des Lecques (Var), on a découvert cette année la *taxifolia* fixée sur des roches d'aquarium qui ne peuvent provenir du milieu naturel. Qu'il s'agisse d'un grand établissement comme le Musée océanographique de Monaco ou de simples particuliers possédant des aquariums en bord de mer, le risque de « contamination » est le même. Et le résultat est là : une cinquantaine d'hectares du littoral méditerranéen sont aujourd'hui envahis par l'intruse.

Non seulement la *Caulerpa taxifolia* prolifère insolemment sur tout support (roche, sable, autres algues), y compris dans les zones vidées de leur vie animale et végétale, mais elle ne semble connaître *« ni prédateur ni compétiteur »*, comme le souligne le professeur Meinesz. *La Caulerpa prolifera*, par exemple, naturellement présente en Méditerranée, ne présente absolument pas ce caractère envahissant. Si la *taxifolia* n'a pas de prédateur, c'est parce qu'elle contient une toxine qui la protège contre les poissons tropicaux, particulièrement voraces. Seuls un poisson, le saupe, et quelques rares mollusques, comme le lièvre de mer (*Aplysia delipans*), mangent spontanément la caulerpe. Des oursins auxquels on en a fait ingérer de force auraient connu des troubles et perdu leur fécondité.

Ce caractère toxique et envahissant a transformé une jolie plante d'aquarium en « algue tueuse » sur les rivages de la Méditerranée. En février dernier, les autorités se sont émues. Les ministères de l'environnement et de la mer ont mis sur pied un comité scientifique, coprésidé par les professeurs Meinesz et Boudouresque, chargé de pousser les études sur la caulerpe, et un comité de coordination, présidé par le directeur des affaires maritimes en Méditerranée, M. Hennequin, chargé de proposer les actions à entreprendre pour éradiquer l'algue envahissante.

Un budget important (1 750 000 francs), financé par l'Etat et les collectivités locales, a été dégagé pour alimenter la recherche en 1992-1993. Outre les laboratoires des professeurs Meinesz et Boudouresque, ces fonds ont été répartis entre les centres IFREMER de Toulon, Sète et Brest, l'INSERM de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), le CERAM du professeur Nardo Vicente (université de Marseille-Saint-Jérôme) et la station marine d'Endoume. Un premier rapport scientifique devrait être remis à l'automne.

Une cloche d'eau chaude

D'après les premiers résultats publiés par IFREMER, la toxicité de la *taxifolia* ne serait pas plus forte que celle d'autres caulerpes naturellement présentes en Méditerranée. Quant à son extension, une campagne menée au printemps par le navire de recherche Roselys a repéré une trentaine d'hectares « contaminés ». Mais, comme le précise Yves Henocque, du centre de Toulon, *« la relation précise de compétition avec l'herbier de posidonies reste encore inconnue »*.

Plusieurs moyens d'éradication sont actuellement à l'étude : arrachage manuel pour les petites taches, mise sous bâche plastique pour les petites nappes et élimination thermique pour les grandes nappes, proposée par l'Union des conservateurs d'aquariums. Au centre national de la mer Nausicaa, à Boulogne-sur-Mer, des bénévoles étudient les réactions de la *taxifolia* aux différentes températures d'eau. Ils plongent les rameaux dans des eaux variant de 30° à 90°, pendant un temps de trente secondes à deux minutes. *« En fonction des résultats, on choisira la meilleure méthode pour promener notre cloche d'eau chaude au dessus des forêts de caulerpes »*, explique Stéphane Hénard, responsable de l'aquariologie du centre Nausicaa.

Au ministère de l'environnement, on se montre prudent. *« Nous sommes face à un accident écologique dont il est difficile de mesurer la gravité à l'heure actuelle*, explique le botaniste Jean-Paul Balland. *Il est regrettable que certains scientifiques aient cru opportun d'alerter la presse en parlant de catastrophe écologique avant même que des données scientifiques suffisantes soient rassemblées. »* Ce qui n'a pas empêché le ministre, Mme Ségolène Royal, d'assister en personne à une opération d'éradication en rade de Villefranche, pour bien montrer qu'elle obéit au « principe de précaution » cher aux écologistes.

Le secrétaire d'Etat à la mer, Charles Josselin, attend le rapport scientifique pour se prononcer. *« Nous ne voulons pas influencer les études pour notre confort »*, dit-il. Mais il comprend les pêcheurs locaux qui, lorsqu'on parle d'une « algue tueuse », s'indignent contre une campagne médiatique qui jette un doute sur la qualité des poissons pêchés en Méditerranée...

ROGER CANS

Les chercheurs du Sud s'émancipent

Préalable à un développement bien conduit, la structuration de la recherche des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie commence à se mettre en place

MANAUS
correspondance

LE Sommet de la Terre de Rio-de-Janeiro à peine terminé, des scientifiques se sont réunis à Manaus, ville brésilienne d'Amazonie, pour tenter de concrétiser certaines des recommandations contenus dans l'« agenda 21 », le plan d'action approuvé par le Sommet, et débattre du développement durable dans les régions tropicales humides (1). Vingt-huit pays du sud de l'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie participaient à ce colloque, qui comportait deux objectifs prioritaires : conduire la réflexion en priorité avec les individus qui vivent dans ces régions, et stimuler la coopération entre les pays du Sud.

Ce n'est un mystère pour personne que 95 % de la recherche scientifique est conduite dans le Nord et que les scientifiques du Sud doivent souvent y émigrer s'ils veulent faire de la recherche. Par ailleurs, on reconnaît aujourd'hui que les nombreux échecs dans les transferts Nord-Sud de connaissances et de technologies sont dus, en particulier, à l'absence de personnes disposant de la culture nécessaire pour les adapter, les assimiler, voire les rejeter pour cause d'incompatibilité.

Si les questions d'environnement ont une dimension planétaire, elles sont aussi indissociables des problèmes de développement. Or, la conférence de Rio a clairement montré qu'il n'existait pas de modèles de développement généralisables dans le monde entier. Une convergence de facteurs qui amène Ignacy Sachs (Centre de recherches sur le Brésil contemporain), l'un des initiateurs de la conférence, à estimer que *« les pays du Sud doivent découvrir leur propre mode de développement économique »*, et *« arrêter d'imiter le Nord en matière de modèle scientifique et imaginer une science répondant à leurs réalités »*. Il en va de l'intérêt du Sud comme du Nord. Le « développement durable » de la Terre préconisé à Rio, et auquel tout le monde aspire, ne peut se concevoir que si chaque pays est à la fois participant et bénéficiaire.

Inventer une nouvelle science

Les régions tropicales humides sont caractérisées par un couvert forestier important. Elles n'abritent que de 150 millions à 200 millions d'habitants, mais elles constituent la plus grande réserve de biosphère, et le plus riche des écosystèmes terrestres. En effet, leurs forêts contiennent, plus de la moitié des espèces animales et végétales de la planète et fournissent 15 % environ du bois d'œuvre commercial. Elles représentent donc un enjeu fondamental pour l'avenir de l'humanité. Elles se trouvent au cœur des controverses qui ont accompagné les discussions tenues à Rio pour la convention sur la biodiversité, et qui sont destinées sans nul doute à se poursuivre pendant de nombreuses années.

Déforestation, dégradation des terres cultivables, disparition des espèces, sont des caractéristiques communes à tous les pays représentés à la réunion de Manaus. Certes, la gravité des problèmes y est différente : les forêts ont fortement régressé en Afrique occidentale, dans le Sud-Est asiatique et dans les Caraïbes, alors que le Brésil et le Zaïre contiendraient les dernières vastes étendues vierges de forêt tropicale. Les moyens d'enrayer les phénomènes observés et, particulièrement, le type des recherches à engager pour favoriser un nouveau mode de développement restent partout à déterminer.

Souvent, la façon même de formuler les questions est un problème. *« Il faut au préalable définir une articulation avec les forces sociales, pour que celles-ci soient parties prenantes à la définition des recherches*, estime l'Argentin Gilberto Gallopin. *C'est en fait une nouvelle science qu'il faut inventer. »* Une bonne illustration de ces propos est fournie par l'Uruguayen Luis Yarzabal, dans le secteur de la santé : *« Bien qu'il existe des institutions en nombre non négligeable, les travaux conduits ont peu de relation avec les problèmes rencontrés par les populations, et les résultats de la recherche n'ont guère entraîné d'amélioration des services locaux de santé*, dit-il. *La situation est encore plus caricaturale quand il s'agit de chercheurs travaillant à l'extérieur des régions tropicales. »*

Dans ce contexte, une mise en commun des expériences des pays du Sud prendrait toute sa signification. C'est ce qu'ont tenté de faire les deux cent trente participants de la réunion à Manaus. Cette tâche implique avant tout de surmonter la grande méconnaissance existant entre les différents continents, si ce n'est entre les différents pays. Une situation que l'Indien Rattan Lal explique par le manque traditionnel de contacts et de circulation des informations, l'absence de moyens adaptés d'information (publications ou banques de données), une disparité des méthodologies et des indicateurs utilisés dans les secteurs de l'environnement et, bien sûr, les difficultés entraînées par les différences de langues.

Six axes de recherche commune

La faiblesse, sinon l'absence, des institutions de recherche, leur inadaptation aux problèmes posés, et l'insuffisance des forces de recherche, tant en nombre qu'en compétence, ont, par ailleurs, été constatées par tous.

Deux grandes questions ont, dès lors, orienté les recommandations finales : quelles recherches engager qui répondent à la fois à un besoin de connaissances et à une nécessité sociale pour orienter les actions de développement durable ? Comment renforcer le potentiel scientifique des pays du Sud ?

Pour répondre à la première, six axes de recherche ont été dégagés : la gestion des ressources renouvelables, les milieux urbains, la santé, les réserves de biosphère, les ressources minérales, le climat et l'hydrologie. Sur chacun de ces thèmes, des études comparatives entre les continents ont été proposées. Ainsi, l'Asie servira d'exemple pour le développement de la pêche et de l'aquaculture. L'étude de la ville de Manaus sera associée à celle de deux villes d'Afrique et d'Asie, qui pourraient être Kinshasa et Bangkok, pour les milieux urbains. La recherche sur les réserves de biosphère sera menée parallèlement dans le parc de Manara, à Madagascar, et en Amazonie.

Le renforcement du potentiel scientifique est une question encore plus délicate, en raison de la multiplicité des problèmes posés : manque d'une réelle politique de la recherche et d'un budget régulier, salaires si bas que le chercheur doit exercer des métiers en parallèle pour assurer sa subsistance, équipements mal adaptés aux conditions locales, formation sur un modèle occidental ne correspondant ni à la culture d'origine ni aux besoins locaux de recherche, isolement géographique et intellectuel, faiblesse de la culture scientifique et technique de la population et des dirigeants... Les solutions éventuelles feraient intervenir, en outre, bien d'autres acteurs que les chercheurs.

Les premières propositions portent donc principalement sur la création de cours doctoraux sur l'environnement et le développement durable ; l'organisation d'échanges entre les scientifiques, les enseignants et les étudiants ; l'élaboration de documents portant sur des études comparatives dans le milieu tropical.

La taille critique des institutions à mettre en place a, par ailleurs, divisé les scientifiques présents. Privilégier des centres régionaux d'excellence comme le préconise, en particulier, le président de l'Association des universités amazoniennes (Unamaz), José Lourenço, pourrait avoir des effets pervers. Ces centres risquent en effet de drainer la majorité des financements au détriment des universités ou d'instituts plus petits, et de favoriser une élite plutôt que l'émergence de forces autonomes de recherche en nombre suffisant. José Lourenço souligne d'ailleurs lui-même que ces centres devraient assurer la centralisation et la diffusion des données et des informations, et constituer en outre une tête de pont pour des réseaux composés d'unités plus modestes.

Convaincre les financiers

L'Amazonie sera la première bénéficiaire de la réunion de Manaus, où les Brésiliens étaient majoritaires. Le fait de situer les enjeux de cette région dans le cadre général des régions tropicales humides a sans nul doute permis de sortir de préoccupations parfois exagérément nationalistes et d'affirmer une réelle volonté de collaborer entre les pays profondément différents culturellement d'Amérique latine. Mais la présence des Africains et des Asiatiques, appuyée par la participation de représentants des organismes internationaux de recherche, permet d'espérer la mise en place d'actions plus larges dans le cadre d'une coopération entre pays des zones tropicales humides, et, plus largement, entre pays du Sud.

MARTINE BARRÈRE

(Lire la suite page 10)

(1) « Environmentally Sound Socio-Economic Development in the Humid Tropics », 13-19 juin 1992, Manaus, Brésil. organisé par l'UNAMAZ (Association des universités amazoniennes), le programme MAB (Man And the Biosphere) de l'UNESCO, l'UNU (United Nations University) et la TWAS (Third World Academy of

INSERM

RECRUTEMENT DE CHERCHEURS

L'INSERM ouvre ses concours annuels de recrutement (*) de chargé de recherche. Ces concours s'adressent aux candidats de toutes nationalités titulaires d'un doctorat d'Etat ou de 3e cycle, ou d'un DERBH, ou d'un DERSO, d'un diplôme de docteur en biologie, de la recherche médicale et de la recherche en santé publique.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés dès maintenant et devront être retournés à l'INSERM, Bureau des Concours Chercheurs, 101 rue de Tolbiac, 75654 PARIS CEDEX 13.

Au plus tard le 21 septembre 1992.

Les épreuves se dérouleront entre les mois de novembre 1992 et mars 1993.

Vous pourrez obtenir la liste des groupes de disciplines en composant sur minitel le 3616 code JOEL et en sélectionnant les rubriques 11 puis 1 et 1 dans le courant du mois d'août.

(*) sous réserve des accords administratifs nécessaires.

SCIENCES • MEDECINE

Maternités post-ménopausiques

Une Italienne de soixante et un ans vient d'accoucher après procréation médicalement assistée. Faut-il interdire de telles pratiques ?

CETTE «première» pouvait-elle être *réussie* ailleurs qu'en Italie où elle alimente depuis peu une controverse sans précédent ? Si l'on en croit les révélations d'un hebdomadaire populaire de la péninsule, une femme italienne âgée de soixante et un ans a mis au monde le lundi 27 juillet, dans une maternité de Modène, un nouveau-né de sexe masculin de près de *trois kilos*. Mme Liliana Cantadori n'aurait dû accoucher qu'à la fin du mois d'août. Toutefois, son état de *santé (hypertension artérielle, problèmes* respiratoires, fatigue) a fait que l'équipe obstétricale italienne a décidé de pratiquer une césarienne avant le terme prévu. Selon la maternité de Modène, qui se refuse à tout autre commentaire, la mère et le bébé se portent bien. Jamais jusqu'à présent une femme aussi âgée et, en toute hypothèse, ménopausée, n'avait donné le jour à un enfant. D'autres «records» similaires sont attendus en Italie, un gynécologue napolitain affirmant pour sa part avoir obtenu il y a quelques mois une grossesse chez une femme ayant également dépassé la soixantaine.

Prise en charge par le professeur Carlo Flamigni, Mme Cantadori souffrait d'une stérilité que l'on aurait, jusqu'à ces derniers temps, pu sans risque qualifier de définitive. C'était compter sans les techniques de procréation médicalement assistée et les nouveaux «miracles» qu'elles autorisent. Mme Cantadori avait, comme toutes les femmes ménopausées, *épuisé son capital d'ovules (1)*. L'équipe médicale (à laquelle la patiente affirme avoir menti, indiquant qu'elle n'était âgée que de cinquante et un ans) a mis en œuvre une technique de procréation médicalement assistée désormais bien connue : prendre plusieurs ovules offerts par une généreuse donatrice et les mettre au contact des spermatozoïdes fournis par M. Cantadori. *Un des embryons ainsi obtenus* par fécondation *in vitro* (2) a ensuite été placé dans l'utérus de Mme Cantadori, l'organisme de celle-ci ayant au préalable été imprégné d'hormones sexuelles féminines.

Les inquiétudes que l'on pouvait nourrir quant aux capacités d'un *utérus âgé d'assurer une gestation* normale se seront donc révélées *infondées. Certains spécialistes italiens* ne craignent pas d'affirmer, sans plus de recul, que la «première» de Modène permet de démontrer que l'utérus d'une femme ménopausée n'est pas différent de celui d'une jeune femme. Une telle affirmation tranche avec tous les commentaires formulés au sein de la communauté des gynécologues-obstétriciens.

Dangers pour la mère et pour l'embryon

La quasi-totalité des spécialistes de cette discipline mettent aujourd'hui en garde contre les graves dangers médicaux inhérents à de telles tentatives : danger pour la mère, l'organisme féminin ne pouvant sans mal supporter les multiples contraintes (obstétricales, cardio-vasculaires, métaboliques) de la grossesse ; *danger pour* l'embryon également, soumis pour sa part à tous les aléas des grossesses pathologiques (fausse couche précoce, retard de croissance intra-utérin, prématurité, etc.).

L'affaire italienne survient après que plusieurs vedettes internatio*nales de plus de cinquante* ans ont souhaité pouvoir demain donner la vie grâce à la procréation médicalement assistée. A cet égard, elle ne peut que susciter de nombreux espoirs chez les femmes qui, ayant ou non déjà enfanté, souhaitent pouvoir accoucher alors qu'elles *pensaient être définitivement stériles*. En dehors de toutes considérations morales, il faut rappeler qu'après la ménopause, *de telles tentatives* imposent le recours aux dons d'ovules. Déjà, à l'approche de la quarantaine, les taux de fécondation *in vitro* chutent de manière très importante, de même qu'augmente la proportion des fausses couches spontanées.

Faut-il dès lors répondre à de telles demandes ? La question vaut d'être posée même si de nombreux spécialistes estiment que ces demandes resteront marginales. Les opposants souligneront tous les dangers qu'il peut y avoir à répondre favorablement à la demande d'une *femme en âge d'être grand-mère.* D'autres, en revanche, évoquent déjà la reconnaissance *nécessaire* d'un nouveau droit, celui de procréer quel que soit l'âge. En France, plusieurs spécialistes confient avoir eu connaissance – dans les couloirs des congrès – d'un cas de naissance, après procréation médicalement assistée, chez une femme âgée mais non ménopausée. Celle-ci a été victime, lors de l'accouchement, d'un très grave accident vasculaire cérébral *dont* elle conserve de lourdes séquelles. *«Faute de lois sur les bioéthiques, rien n'interdit que l'on tente en France des records à l'italienne* – explique le professeur Jacques Lansac, président de la Fédération nationale des centres d'études et de conservation du sperme. *Il convient à nos yeux de rappeler avec force que les techniques de procréation médicalement assistée ne peuvent être mises en œuvre qu'en tant que thérapeutiques de la stérilité d'un couple. Or, lorsque l'âge physiologique de la reproduction est dépassé, il ne s'agit plus de stérilité. On ne peut donc envisager de procréation médicalement assistée chez les femmes ménopausées qui, pour une raison ou une autre, souhaitent trop tardivement procréer.»*

L'affaire italienne vient, après de nombreuses autres polémiques, démontrer l'urgence de l'adoption d'un cadre législatif sur la bioéthique. Grâce aux travaux de la commission présidée par M. Guy Braibant (Conseil d'Etat), ce cadre est prêt depuis 1989. Les différents avant-projets de lois ont été adoptés *au printemps par le conseil des* ministres, mais l'examen par le Parlement se heurte depuis à l'immobilisme de l'Elysée.

JEAN-YVES NAU

(1) La ménopause correspond chez la femme à la fin des fonctions ovariennes, c'est-à-dire, notamment, à l'arrêt définitif des ovulations.

(2) Les équipes spécialisées de procréation médicalement assistée cherchent en général à obtenir le maximum d'embryons à partir de la fécondation *in vitro*. Elles implantent ensuite plusieurs de ces embryons dans l'utérus de la future mère, en sachant qu'un grand nombre augmente les chances de succès de maternité mais multiplie dans le même temps les risques obstétricaux de grossesses multiples.

Les chercheurs du Sud s'émancipent

Suite de la page 9

A cet égard, les participants ont déploré que, pour des raisons de prestige et de visibilité extérieure, les bailleurs de fonds préfèrent privilégier les *projets lourds, centralisés* et à court terme. Ils souhaitent que des fonds soient versés à des institutions de recherche des pays du Sud, sans être affectés à des projets particuliers, de façon à les consacrer à des actions plus diffuses, dont les objectifs, certes moins spectaculaires, seraient précisément de renforcer le potentiel scientifique des pays en voie de développement et de *favoriser leur coopération. «Ce n'est pas une façon détournée de rejeter les actions communes avec les pays du Nord,* précise le chercheur du Costa-Rica Gerardo Budowski. *Mais établir l'équilibre des forces est indispensable pour construire une vraie collaboration entre le Nord et le Sud.»*

Un souhait probablement difficile à réaliser. Les banques de développement, pourtant invitées, n'étaient pas à Manaus. Et si les organisations internationales présentes se sont *toutes dites convaincues de l'importance* stratégique des actions préconisées, elles ont déploré en même temps leur manque de moyens financiers. Un frein supplémentaire *à ce type de financement tient* à la préférence des bailleurs de fonds, nationaux ou internationaux, pour les accords *bilatéraux, qui leur* permettent plus aisément de contrôler l'utilisation des fonds, voire même les choix effectués par leurs attributaires.

Certains pays du Nord, habitués de longue date à la coopération avec le Sud, pourraient cependant jouer un rôle moteur dans cette recherche de l'équilibre des forces au niveau mondial. C'est le cas, en particulier, de la France avec des organismes comme le CIRAD (Centre de coopé*ration internationale* en recherche agronomique pour le développement) ou l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération).

Le financement qui permettrait de concrétiser les recommandations *émises à Manaus a été évalué* à 13 millions de dollars sur cinq ans. Il serait consacré pour 30 % à l'octroi de bourses, le reste étant dévolu, à parts à peu près équivalentes, aux projets de recherche, aux réunions de travail et aux conférences, à la communication et au *suivi des opérations*. Cette *somme* ne représenterait qu'une infime partie des 600 milliards de dollars jugés nécessaires annuellement pour conduire l'«agenda 21» adopté à Rio. Mais sa modestie même joue peut-être en défaveur de sa mise en œuvre.

MARTINE BARRÈRE

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Plaidoiries en orbite pour Hermès

L'astronaute français Michel Tognini exploite au maximum les retombées médiatiques de son séjour à bord de la sta*tion Mir pour défendre la* navette européenne Hermès, menacée par les restrictions budgétaires.

Mercredi 29 juillet déjà, il avait rompu le «ronron» officiel d'une téléconférence avec le président François *Mitterrand pour évoquer ce* sujet (*le Monde* du 31 juillet). Il est revenu à la charge lundi 3 août, lors d'une conférence de presse donnée de la station, avec ses quatre collègues russes.

«Malgré tous ses problèmes, la Russie a toujours des moyens qui suivent l'évolution dans le domaine spatial, et garde une marge d'avance. L'Europe a besoin elle aussi de son autonomie spatiale et d'un moyen d'accès comme Hermès. Je regrette que la volonté de le faire ait tendance à se disperser», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il fallait aider les Russes, profiter de leur savoir-faire.

LES RÉSULTATS



ALLEMAND

Olivier Acard, Brigitte Arens, Pascal Balat, Florence Bancaud, Nicole Basset ép. Courtial, Olivier Blanchard, Agnès Boucher, Danielle Brugière, Susanne Bux ép. Giraud, Catherine Chabrant, Hélène Cheminal, Stéphane Chrétien, Christophe Alain, Anne Cormier ép. Marchon, Jean-*François Courouau, Michèle Crunel ép.* Haudin, François Danckaert, Elisabeth Decultot, Patrick Del Duca, Sylvie Delabre, Catherine Desbois, *Patricia Desroches*, Céline Dos Santos Pereira ép. Unger, Heide Ebner ép. Lepors-Ebner, Nathalie Faure, Sylvaine Faure, Delphine Garniron, *Philippe Guilbert, Florence Haas,* Christian Helmreich, Sylvie Hurstel, Michèle Imbert, Isabelle Jacquet, Suzanne Kabok, Nicole Koby ép. Caspar, Adelinde Kottmann, ép. Clisson, Patricia Krauth, Lucrèce Lafarge, Sylvie Lagoutte, Reiner Laskowski, Christina Lederern ép. Briquet, Dorothea Lohmann ép. Brandify, Lise Loncke, Mireille Mejane ép. Rodriguez, Christine Mondon, Hélène Monlau, Anne-*Marie Nahon, Isabelle Pagnon,* Barbara Peper ép. Duc-Goninaz, Michèle Pereira, Nathalie Plait ép. Girault, Jean-Michel Pouget, Geneviève Renaud, Marie-Odile Ritzler, Valérie Robert, Régis Sartena, Nicole Savall, Dorle Schroeder ép. Havard, Michèle Simon, Marie-Nathalie Tomatis, *Cécile Vidal,* Pierre Waechter, *Thomas* Zenetti, Noémie Zerah.

ANGLAIS

Françoise Abrial, Geneviève Adam, Daniel Allain, Béatrice Alzas, André Nicolas, Véronique Anne, Christian Auer, Sophie Aymes, Valérie Badin, Burgain Balerdi, Nicolas Ballier, Maryvonne Balzaretti, *Isabelle Baudino, Nicole Benech* Rowley, Andrée Benguigui, Fabienne Bernard, Marie-Odile Bernez, Arnaud Betbeder, Philippe Blanc, Agnès Blandeau, Dorothée Bonnigal, Patricia Boughaba, Joseph Bourel, Pascale Boutot, Sophie Bravard, Shirley Bricout, Angela Britton Berrocq-Irigoin, *Christine Beautechoux Quost,* Françoise Buisson, Françoise Caillard, Caroline Calba, Corinne Calves, Carole Cambray, Patrick Carbonnier, Michèle Casies, Antoine Celeyron, Christian Champendal, Nathalie Chapignac, Aline Chotin, Jean-Philippe Clinet, Nicole Cloarec, Jean-Louis Corpron, Raymond Cosperec, Marianne Cosse, Jean Cottereau, Karine Courrège, Julia Crawford Merieux, Hélène Crignon, *Stéphane Crouzat, Laurent* Curelly, Françoise Daries Briadle, Claude Darrondeau, Christine David, Benoît Depardieu, Jacqueline Deweulf, Robert Dickason, Josiane Doux, John Dove, Annick Droesdal, Isabelle Dubois, David Ducros, Delphine Dufour-Aguilar-Abenke, Lucy Edwards Ricaud, Jean-Noël Evanno, Nathalie Farenc, Patrick Favro, David Fee, Catherine Feilloley Troallic, Susanne *Foglar Berthier, Christine Foussereau,* Véronique Franchomme, Christine Frecon, Andrew Galix, Sylvie Gaona, Catherine Garnier-Bioteau, Marie Gastinel, Nicole Gorodecki, Pascale Guichard, Marie-Françoise Guillou-Lippi, Virginie Guiraudon, Géraldine Halpern, Frédéric Hameury, Laurence Hannequin Meziane, Christopher Harrold, Gabrielle Hassid Pirus, Adrian Haussmann, Jean-Paul Heleut, Ernest *Holstead, Veronica Hume Clinet, Liliane* Jean Genin, Laurence Jeanjean, Françoise Jougsnous Cunchinabe, Gwenaelle Jourdren, Françoise Julie Sorro, Nathalie Karst, Louis Kerhouant, Helena Kichilov Wenger, Christine L'Huillier, Mathilde La Cassegnere, Danièle Labadie-Bertrand, Corinne *Lagadec, Jean-Michel* Lallement, Laurent Langlade, Patrice-Paul Larroque, Anne Lasserre, Marie-Claude Lauga Lauga-*Hamid, Nathalie Laurent, Dominique Le* Doze, Valérie Le Foll, Daniel Le Gall, Florence Le Ray, Anne Le Roux, Claudine Leboucq Rio, Sophie Lechanguette, Evelyne Ledru-Germain, Catherine Leduc, André Lepresle, Halot Lewis, Corinne Liotard, Edouard Lucas, Sylvie Luyer-Tanet, Laurence Machet, Corinne *Maintenay,* Agathe Majou, Sandrine Malfroid, Nathalie Mansanti, Marion Marceau, Anne Mar*chand Roubot, Jean-Paul Martial, Monique* Massaux, Elizabeth Massot, Michèle Massot-Terrat, Serge Mikhaleff, Derek Miles, Wendy Milverton Darrouzet, Patrick Monget, Laurence Monkier, Béatrice Mousse Trannoy, Jessie Munro Landi Morag, Bernard Olive, Olivier Pape, Judith *Parr Laskowski, Muriel Pecastaing,* Françoise Petiard Lianos, Jean-Michel Petit, Nadine Picard, Alain Pinatel, Valérie Poignet, Catherine Quarre Roger, Aline Quinin, Lorie-Anne Rainville Duech, Valérie Rampon, Béatrice Regnault, John Reid, Martine Renard Stirling, Geneviève Reynette Parkes, Bénédicte Reyssat, Nathalie Ried, Colette Rieu, Michèle Rouget, Brigitte Salaun, Elisabeth Scherrer Miller, *Pauline Schnapper, Florence Schneider,* Guy Schoonheere, Muriel Seguin Willocquet, Colette Selles, Jean-Marc Serme, William Sichere, Laurent Solaz, Josette Soudain Eklo, Christine Spencer Bensaïd, Anne Stefani, Maria Tang Campon, Olivier Taylot, Marie Teixeira Dumortier, Martine *Texier Tolicetti, Isabelle Toulouse Bush,* Annick Vartanian, Isabelle Vergnerie Gautheron, Simon Verrier, Kristine Vial, Jean-Marc Victor, Nathalie Vienne, Pascale Vieu, Corinne Vivant, Alain Vrinat, John Webb, Cathy-Anne Wendling, Anne Winspeare, Agnès Wlerick Wlerick Tenand, Bri*gitte Zaugg Intissar, René Zimmer,* Christine Zumello

ARABE

Sory Kaba, Fatema Mezyane, Malika Touati Mokdad.

ARTS PLASTIQUES

Sabine Balp ép. Colle, Valérie Barbot, Jean-Marc Basserue, Marie-Françoise Besançon ép. Frenot, Claude Bihouis, Eric Bouquet, Marie Bovo, Françoise Bucalossi, *Jean-François Carrer, Stéphanie Catherine* Duchemin, Thierry Chancogne, Isabelle Cheronnet ép. Claverie, Sébastien Chevalier, Dominique Chevolleau, Cécile Chicault, Jean-Marc Chouvel, François Danet, Olivier Delomosne, Olivier Duval, Patrick Folliat, Paul Gandriau, Catherine Guignon, Céline Hervé, Patricia Huguenet ép. Mariani, Lilan Jankowski, Didier Journiac, François Lebrin, Olivier Lecocq, Frédéric Leval, Corinne Mariotte, Bénédicte Mar*quaille, Eric Mattio,* Bernard Mechtouh, Didier Montmasson, Gaëtan Nocq, Stéphane Peltier, Lionel Philippe, Nadia Renault ép. Freland, Emmanuelle Rivière, Evelyne Rochard, Daniel Sage, Guy Saulnier, Isabelle Soutif, Anne-Marie Talon, Thierry Teneul, Eric Valette, Pascal Woerly, Jean-Pierre Zvenigorosky.

BIOCHIMIE - GÉNIE BIOLOGIQUE

Arnaud Barbazanges, Pierre Bayard, Hélène Bonato Bernizet, Martine Burrus, Anne-Sophie Capelle, Laure Camborieux, Christine Cassan, Françoise Cornillon, Claire Croizier, Sabine Delort Orsoni, Joël Dendaletche, Annick Dillensenger, Valérie Doridant, Sonia Fesquet, Pascal Fraperie, Eric Giannini, Eliane Lagarde-Junquet, Marie-Françoise Lecolier, Olivier Lequin, Christine Montixi, Christel Normand, Lydie Nossereau, Sylvie Ozon, Florence *Paillard,* Karine Penin, *Sophie Sylvander-*Gelin, Isabelle Tournelin.

ÉCONOMIE ET GESTION

Christelle Aniel, Jérôme Aubert, Nathalie Baronnet, Bernadette Becker-Sebbar, *Nicolas Berland, Marc Bigarre, Véronique* Boussinesq, Florence Brémont, Isabelle Cleroux, Frédéric Compin, Nicolas Cuzacq, Frédérique Debusschere-Colas, Jean Delaunay, Annie Delmas, Michel Desbordes, Laurent Desplats, Renaud Bobroue, Stéphane Dufour, Valérie Duval, *Laurence Fifre, Christophe Gharbi, Jeanine* Guillaume-Caumont, Pierre-Emmanuel Jacquemart, Benoît Journe, Jean-Baptiste Jousset, Jean Jouve, Pierre-Yves Lagroué, Dominique Lamy, Evelyne Lande, Frédéric Larchevêque, Rémi Legras, Astrid Leroy, Michel Levêque, Sylvie Machado-Derroisne, *Céline Mansencal, Hélène Michel,* Fabrice Michelutti, Sophie Milleret, Christine Mounereau, Claire Monnot-Lagroye, Marc Moulene, Sylvie Nicoules, Nathalie Phoebe-Montargot, Jocelyn Pierre, Olivier Rampnoux, Laurence Ravary, Marie-Hélène Raynier, Martine Richard, Gwenaele Rot, Isabelle Rouillard, Xavier Rousseau, Véronique Roy, Christophe Salvat, Yazid Sanaa, Christophe Sarteur, Martine Schaaf, Véronique Seyve, Nelly Souchal, Hervé Thomas, Marielle Tonso, Laurence Venet, Julien Vercueil, Olivier Vidal, Philippe Volleau, Ja Adelbrecht, Brigitte Bisquert-Bartholomei, Gisèle Bueno-Grignon, Bruno Jaubert, Sylvie Kugelmann, Vincent Roux, Elisabeth Larrouy-Charron, Fernand *Lopez, Pascale Befort-Gaston, Nathalie* Fourcade, Georges Gregorio, Michel Harmelin, Jocelyn Husser, Christian Mouilleseaux, Anne-Marie Ramond, Florence Vergnean, Geneviève Joncerand, Véronique Zorpi-Cotineau, Louisa Latreche, Elisabeth Chapus, Hélène Stern-Boucher, Pascal Caron, Sylvie Carpentier, François Hennion, Pascal Philippart, Vincent Poulain, Marie Balero-Bergeron, Laurent Cattin, *Daniel Druzkowski, Charles Galea,* Philippe Pico, Jean Bois, Eric Henrich, Ghyslaine Gauvreau, Catherine Paris, Annie Rousseau-Gauthier, Dominique Doucet, Catherine Esteva-Gioaguen, Marie Gentil-Le Moal, Gaëlle Le Gourrier, Rozenn Le Moigne-Perrot, Marie Moreau-Deschamps, Christiane Taune, Jean-Claude Hoefler, Jean-François Knauf, Emmanuelle Vierling, Marie Catalo, Jean Clave, Thierry *Couybes, Walti Noubadji, Françoise Duchu*sand-Jan, Josette Giordan-Tougeron, Thierry Guinet, Jacques Heinry, Myriam Joseph, Christian Letertre, Abdelouahade Moubarik, Jean Ouvrard, Jean-Claude Bourquin, Pierre Danner, *Marie-Gaëlle* Delamaire-Chevalier, Catherine Luche-Dalaigre, *Olivier Ponce, Chantal* Wilmotte, Marlène Cardeur-Throo, Magali Georget, François Grossemy, Michèle Guillemot, *Marie-Agnès Portelli, Sylvie Bourgeois-*Messier, Florence Delabre-Hiscock, Nathalie Fromager, Jean Grenard, Olivier Lalonde, Dominique Lanternier-Lemoine, Marie-Laure Leborgne-Bricault, Fabienne Adroher, Frédéric Blot, Bernard Aim, Michel Aim, Sylvie Meducin-Bian, Jacqueline *Julien-Dolomingo*, Alain Narcissot.

ÉDUCATION MUSICALE

Jérôme Abadie, Bénédicte Barbier, Daniel Bérard, Sylvie Berthod, Dominique Bertranne, Brigitte Bouc, Philippe Cathe, Florence Delsoux (ép. Malhomme), Sylvie Douche, Lionel Esparza, Etienne Gegout, Isabelle Get, Catherine Girard, Odile Gougy *(ép. Dubreuil), Laurent Grégoire,* Denis Huneau, Didier Kaumacher, Gérard Kociakowski, Jean-Marie Lamour, Claire *Leroy, René Mairesse, Fabien Michel,* Philippe Morant, Jean-Louis Orengia, Isabelle Ragnard, Didier Ravenel, Nathalie Rouxin, Lionel Schutz, Daniel Stire, Dominique Thomas (ép. Frelezaux), Anne-Lise Tréhot, Fabienne Tricaut, Priscille Wolff.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Sylvie Adelin, Christian Alaphilippe, Véronique Bachelier, Pierre Bavazzano, Sophie Béguin, Yannick Bernon (ép. Char*bonnier), Christine Bertola (ép. Beaudet),* Christophe Bondant, Lucas Bourelly, Hélène Cadoil, Geneviève Canchemez (ép. Rode), Yves Cortey, Anne Coulon, Florence Crocherie, Fabienne d'Arripe, Nadine Dubois, Sophie Deslaurier (ép. Deslaurier-Dumont), Jean-Christophe *Georget, Stéphanie Godin, Eric Granger,* Vincent Grostephan, Laurent Guitet, Violette Haumey, Caroline Kmita, Marc Laburthe-Toira, Frédérique Leduc, François Lhoste, Camille Lisart, Isabelle Marty, Serge Mathieu, Eric Mazet, Yves Montagne, Philippe Renaux, Cécile Rengnet, *Philippe Roy, Fabien Sabatier, Florence* Thouvenin, Sylviane Thouvenin, Philippe Turpin, Patrice Van den Reysen, Serge Vaucelle, *Stéphane* Vieilledent, Anne-Claude Yobe.

ESPAGNOL

Frédérique Amedjian, Sophie Antem, Nestor Aracil, Claude Auzanneau Bailet, *Sylvie Baulo, Jean-Claude Benazet, Eugène* Besnard, Olivier Biaggini, Isabelle Bis Triniac, Joachim Blasco, Catherine Brétillon, Catherine Briant Potts, Chantal Brihaye Menotti, Antoinette Briz Dottin, Marie-Danièle Chabot, Marie-Catherine Chanfreau, Bella Cohen Clougher, Michèle Cor*cos, Christophe* Corp, *Ezechiel Crespo,* Eveline Daney Betheder Bonnin, Anne Debatène, Catherine Depis Guillou, Anne Dubet, Isabelle Faucher, Maria Fenoy Delrue, André Fernandez, Chrystelle Fortineau, Jacqueline *Galle* Gueniau, Lydie Garcia, Virginie Garcia-Enjolras, Pierre *Geal, Jean Geneix, Paul-Henri Giraud,* Stéphanie Houen, Jean-Yves Kerzulec, Virginie Lechevallier, Lorenzo Lorenzo-Martin, Corinne Luga, José Marquez, Françoise Marsan, Thérèse Martin, Jean-Baptiste Martinez, Hervé Mazier, Marie-Louise Medina Medina-Roullin, Corinne Mence, Isabelle Merlin, Véronique Méry, Anne-Marie Meunier, Emmanuelle Meysembourg, Marie-Louise Olle Bourrillon, Vincent Parello, Fabrice Parisot, Catherine Pelage, *Stéphane Pelletier,* Marie-Françoise Péron Chauvigné, Christine Pommiers, Josette Pons Molina, Eveline Ratia Hermantin, *Didier Rault, Maria* Ribeiro De Oliveira, Anne Ricordel, Claudine Rolland Perruchas, Guillermina Santamaria Bouchet, Christine Silanes, Emma*nuelle Sinardet, Michèle Soriano* Soriano-Lavou, Franck Tisserand, Claire Torrès, Jorge Vaz, Hélène Vignaux, Emmanuel Vincenot.

GÉNIE CIVIL

Rodolphe Beron, Olivier Berthiaud, Noël *Brimeux, Philippe Brun, Bruno Capra,* Myriam Chaplain, Stéphane Chêne, Rodolphe Connan, Philippe Courtin, Gilles Debizet, Marc Delannoy, Philippe Deutsch, Sophie Diolez, Bruno Fiorio, Alain Fumery, Yann Gilbert, Jean-François Gruau, Walter Latranzio, Olivier Le Floch, Bertrand Megie, Hervé Plumer, Christian Reichert, Manuel Sanchez, Franck Schoefs, Fabrice Viennet.

GÉNIE ÉLECTRIQUE

Jean Perron, Philippe Ducher, André Favier, Daniel Hilaire, Sylvain Lizon Aucire, Philippe Arnould, Eric Duquenoy, Michel Patin, Sylvie Fortunato-Lequeu, Olivier Martin-Calle, Raymond Ramarosaona, Philippe Cornerais, Lionel Leduc, Laurent Aubard, François Bateman, Yvon Besanger, Philippe Boissinot, Hervé Bordin, Patrick Bourges, Stéphane Brette, François Camus, Stéphane Chrétien, Gilles Dallo, Yves Delmondedieu, Christophe Didier, Eric Dubreuil, Bruno Faour, Bruno Favry, Guillaume Gateau, Cyrille Gautier, Franck Hérard, Hervé Janneau, Patrick Lamy, Jean-Marie Leroy, Suzanne Lesecq Penel, Nicolas Llaser, Eric Lorrain, Patrice Petaclair, Olivier Plouviez, Jean-François Poisol, Frédéric Richardeau, Eric Sena, Pascal Sevestre, François Vallienet, Erick Villa, David Vincent, Francis Weinachter, Jean-Pierre Zagar, Michel Zapata, Dominique Beller, Didier Schneider, Martine Alehaux-Quenea, Christian Hostache, Jean-Marc Braisaz, Jean-Claude Cabianca, Hervé Dijols, *Daniel Dizneuf, Patrice Michel,* Jean-Marc Roux, Philippe Viguié, Lionel Mesguen, Bruno Canzac.

GÉNIE MÉCANIQUE

Michel Arnaud, Bruno Astruc, David Baecke, Christophe Bara, Roger Baroth, Nicolas Bergon, Régis Bernard, Vincent Berron, Bruno Bidoli, Christophe Cailler, Hubert Capanna, Thierry-Pierre Carpentier, Alain Charpantier, Frédéric Charpentier, Jean-François Clavel, Fabrice Coniel, Jean-Pierre Dall'Acqua, Muriel Dartigues, *François Debeuguy, Christophe Duche,* Bernard Dufour, Jacques Dufresne, Pierre Dumont, Philippe Faul, Michel Feuerle, Patrick Finotto, Patrice Gaborit, François Girault, Roger Guiet, Yves Guitschula, Gérard Hanquier, Gilbert Ignatio, Sylvain Juhel, Yvan Laville, Magali Layede, Pierre Leroy, Bruno Lombard, Daniel Machire, Eric Massa, Michel Mérel, Frédéric Meslin, Jean-Luc Milin, Philippe Miltenberger, *Pascal Mortier, Mario Pagani, Xavier* Panier, Laurent Pietrac, Vincent Prunier, Jacky Richard, Denis Rilmbault, Jean Roulain, Michel Sylvestre, Laurent Thibault, François Yalat, Olivier Vernejoux, Eric Winter.

GÉOGRAPHIE

Soizic Alavoine, Dacia Atgé (ép. Camus), *Laurence Aubert, Julien Barathon, Valérie* Batal, Jacques Beuzeval-Guermeur, Christine Bousset, Maryline Brun, Alain Cagnioncle, Françoise Cheymol (ép. Michot), Franck Chignier, Sylvie Clarimont, Emmanuel Cliquot, Dorothée Colleton van Der Smissen, François Cordel, Denis Filleron, Sabine Godet, Lydie Goeldner, Nathalie Graveleau, Boris Grésillon, Karine Halajko, Emmanuelle Hélier, *Olivier Hivert, Françoise La Motte d'Incamps* (ép. Chancerelle), Philippe Le Gal, Laurent Lespez, Patrick Mahot, Denis Mercier, Nancy Meschinet de Richemond, Damien Moineau, François Moulle, Isabelle Orsero, Isabelle Ossant, Isabelle Pelé, Hugues Peurey, Bruno Philippin, Geneviève Pierre, Pascal Poret, Sarah Reault, Yann Richard, Francis Riolland, Loïc Rivault, Alain Riveal, Ambroise Seguret, *Véronique Sore, Evelyne Soumah, Bénédicte* Thibaud, Nathalie Vanara, Sandrine Vancelle, Philippe Venier.

GRAMMAIRE

Patricia Belin (ép. Bregant), Sophie Clément (ép. Stayrou), Sandrine Coin, Valérie Fauvinet, Nathalie Fromont (ép. Betton), Laurent Gavoille, Valérie Gitton, Jean-Luc *Hadas-Lebel, Eve-Marie* Halba, Béatrice Mailhes, Jean-Christophe Pitavy, Clarisse Prêtre, Xavier Ranson, Rachel Roemer, Brigitte Sudrat.

HÉBREU

Jacob Bouzaglou.

HISTOIRE

Isabelle Akoka, Florence Alazard, Elisabeth Albaret ép. Hennebert, Nathalie Alzas, *Sabine Armani, Ariane Azéma,* Alexandre Bande, Christophe Banet, Philippe Barrière, Cécile Béghin, Mahine Behrouzi, Laurent Besse, Franck Bessette, Claude Blévin, Isabelle Bonnerot, Catherine Bonnin ép. Magne, Damien Boquet, Guillaume Bourel, Christophe Bourgoin, *Pascal Bousseyroux, Sandrine Bragoni,* Pascal Brouillet, Laurent Callegarin, Jacques Cantier, Julien Carmona, Emmanuel Caron, Nicolas Carrier, Philippe Castagnetti, Thierry Charlier, Pierre Chastang, Jean-François Chauvard, Sophie Chauveau, Yan Chevallier, Marie Cheyrou ép. Mongelard, Patrick Clastres, Laurent Clavier, Xavier Colin, Jean-François Condette, Antoine Coppolani, Pierre Cornu, François *Coulon, Christophe Creuzet, Caroline* Damon, Hervé Danesi, Olivier David, Manuel de Souza, Marie-Albane de Suremain, Simone Delattre, Xavier Delbeque, Bernard Desmars, Marion Deson, Thomas Deswarthe, Eloy Dorado, Stéphane Douillot, Jean-François Dunyach, Catherine *Dupin, Catherine Dupuy, Bénédicte* Durand, Michel Durif, Jean Eglin, Benoît Falaize, Sébastien Fath, Joëlle Fauroux ép. Andrieu, Loetizia Fayolle, Christophe Foyel, Nathalie Fraslin ép. Donatin, Serge Frayssa, Pierre Frohlich, David Fumez, Stéphane Gal, Richard Galliano, Martial *Gantelet, Guillaume Garner, Elisabeth* Gely, Pierre Gilta, Antonio Gonzales, Thomas Granier, François Guillet, Gilles Habashi, Stéphane Haffemayer, Véronique Hazebrouck, Richard Hocquellet, Gabrielle Houbre, Claire Huetz de Lemps, Marcel Huillery, Edouard Husson, Isabelle Jaffuel, *Sabine Jansen, Philippe Josserand, Patrick* Julien, Philippe Lacombrade, Dominique Lambert, Catherine Lanoë, Béatrice Lavèze, Anick Le Rolle, Nicolas Le Roux, Bruno Leal, Anne-Gaelle Lecomte, Frédérique Leseur, Arnaud Lesniewski, Thierry Levasseur, Pierre Liogier, Marc Lohez, Edouard Lynch, *Claire L'Hoer, Pascale* Mafarette ép. Pimpaud, Lahcen Majid, Stéphane Malmert, Bruno Marnot, Pascal Martel, Laurent Martin, Laure-Anne Martinez, Pierre Maucourt, Isabelle Mazières, Patricia Millon, Jean Mizrahi, Philippe Moine, Céline Monier, Patrick Mortal, Muriel *Muraz*, Isabelle *Naud, Marie-Alice* Négrier, Nicolas Offenstadt, Philippe Olivera, Anne-Françoise Pasquier, Sabine Peiffert, Vincent Pelle, Chang Peng, Blan*dine Penicaud*, Eric Perrin, Nathalie Potiez, Valérie Pouzol, Delphine Prabonneau, Christophe Primault, Isabelle Provost ép. Provost-Gallian, Claire Quincy, Nathalie Quitman, Karine Rance, Marie-Lyse *Ranvier ép. Storti*, Emmanuelle Rebardy, Christian Rémy, Emmanuelle *Retailleau, Rodolphe Rieder, Christophe* Rivière, Régine Robin, Romuald Rossi, Frédéric Roulle, Laurent Roussel, Lionel Rousselot, Philippe Ruiz, Traian Sandu, *Marie Savignon, Nicolas Schapira,* Catherine Simion, Valérie Sizaret, Hélène Sot ép. Masson, Sylvie Thenault, Annie Thibert, Hervé Tilly, Emmanuelle Tixier ép. Caceres, Alexandre Toumarkine, Claire Toupin, Yolande Turcat, Raphaëlle Ulrich, Christine Vagnon, Eric Van Torhoudt, Yves Verneuil, *Laurent Vigier, Bernard* Vigouroux, Gérard Vindt, Jérôme Wilgaux, Alexandre Ziegler.

ÉSULTAT

DES CONCOURS D'AGRÉGATION

ITALIEN

Bénédicte Alfaro, Cécile Berger, Caterina Bonomi, Laurence Bosserai, Yvonne Kerneau, Stéphanie Laporte, Jean-François Lattarico, Jean-Paul Le Quay, Silvio Ninni, Karine Riboldi, Laurent Scotto d'Ardino, Cécile Terreaux, Elisabeth Vianello.

JAPONAIS

Patrick-Georges Giraud, Hisano Yamasaki ép. Marret.

LETTRES CLASSIQUES

Geneviève Aldebert, Françoise Alizon ép. Giret, Guy Andral, Marie-Hélène Archambeaud, Françoise Anque ép. Gaillard, Pascal Auriach, Marie-Christine Authié, Isabelle Barbier, Fabien Barrière, Véronique Bertin, ép. Thibaudat, Mildrède Besnard, Manoelle Beziade, Françoise Bilbille ép. Gaven, Frédérique Boucaud, Valérie Bouissou, Nathalie Bouland, Gille Boulvert, Claudine Bourdas ép. Poulet, Jacques Bouyer, Vincent Brancourt, Yves Canier, Emmanuelle Cappelli, François Carrier, Christèle Chabert, Claude Chabrol ép. Eluther, Muriel Chaler ép. Corp, Claudie Chambefort, Anne-Marie Chatenet ép. Chemin, Jean-François Cottier, Laurent Coulon, Annick Courtin, Sabine Craspay ép. Tabel, Cédric Cugnet, Laurence Daniel, Chantal Dantin, Dominique-Marie De Greef, Hélène Diverres ép. Fischer, Marie Dolbec, Colette Doudain ép. Fouquoire, Jean-Richard Dumanoir, Valérie Dupin, Anne Duprat, Cécile Eghbal-Téhérani, Syl- [illegible]

LETTRES MODERNES

[illegible]

MATHÉMATIQUE

[illegible]

MÉCANIQUE

[illegible]

PHILOSOPHIE

[illegible] … las, Alain Olivier, Guillaume Orvas, Etienne Osier, Christophe Paillard, Martin Pham, Alix Pierre De Borville, Jean Pierron, Isabelle Pietri, Laurent Piet, Gérard Poidevin, Caroline Poulain, Olivier Remaud, Olivier Ribot, Emmanuelle Rousset, Paul Sereni, Pascal Severac, Michel Simondon, Hélène Slaouti, Ivahn Smadja, Claude Sokologorsky, Marie-Anne Sonnet, Benoît Tassel, Pierre-Henri Tavoillot, Fulcran Teisserenc, Isabelle Torzynski, Isabelle Tourtier ép. Hémion, Daniel Truong Loi, Agata Zielinski.

POLONAIS

Marie-Agnès Stankiewicz Marton.

PORTUGAIS

Marie-Noëlle Ciccia, Emmanuelle Guerreiro.

RUSSE

Valérie Porcherot, Anne Denizot.

SCIENCES NATURELLES

Vincent Abalain, Valérie Andreis, Laure Barras, Michel Barrot, Frédéric Batisse, Sabine Beauguitte, Christophe Blot, Laurence Bois, Sylvie Bonnet, Bertrand Boulinguiez, Sophie Bourson, Sylvie Bousses ép. Hurtrez, Pierre Breton, Sylvie Buray, Thierry Campo, Marie-Chantal Cattin, Nathalie Cazenave, Pierre-Yves Chareyron, Agnès Charles, Martine Clodore, Valérie Cocu, Anne Colombier ép. Carrez, France Comteau ép. Soulet, Philippe Cressan, [illegible]

SCIENCES SOCIALES

[illegible] … Mardellat, Pierre Merckle, Romuald Normand, Philippe Paget, Anne Paillet, Eustathios Papathanassiou, Pierre-Olivier Peri, Salaun Pineau, Florence Rebeschini, Clotilde Rhein, Nicolas Rossignol, Frédéric Roux, Michel Ruffin, Christiane Ruiz Elalami, Emmanuelle Saada, Catherine Schmutz, Laurent Walin.

SCIENCES PHYSIQUES (Option chimie)

[illegible]

(Option physique)

[illegible]

PHYSIQUE APPLIQUÉE

[illegible]

HISTOIRE

Une étude sur le nom du président de la République

Mitterrand ou le don du « dieu-corbeau »

Conservateur du patrimoine en Gironde, M. Olivier Schiltz se passionne pour l'onomastique, une science encore méconnue, selon lui, qui consiste à étudier les origines des noms propres. M. Schiltz a entrepris de faire la démonstration de son art en appliquant ses talents de chercheur à l'étude d'un patronyme illustre, dans l'espoir de susciter une *« attraction »* qui soit de nature à *« obliger le plus grand nombre à reconsidérer l'onomastique »*. Dans la dixième livraison du *Festin*, une originale revue d'art de remarquable facture, créée en Aquitaine en 1989 par de jeunes étudiants bordelais, il expose, pour illustrer ses thèses, les conclusions de ses investigations sur les origines d'un nom peu commun : celui de « Mitterrand ».

Selon son analyse, le nom de famille « Mitterrand » apparaît pour la première fois au treizième siècle dans l'arrondissement de Bourges. Il est formé de deux mots germaniques *« comme l'étaient presque tous les noms individuels de personne avant l'an mille »*. M. Schiltz signale, à l'appui de son hypothèse, l'existence d'un surnom, Miterannus, surgi *« à une époque et dans une région (1097, Angoulême) où 80 % au moins des prénoms, des surnoms et des noms seuls sont d'origine germanique »* et qui est *« la juxtaposition du nom propre* Mitte *(variante en* Miete*), forme tardive tirée du nom commun* meda *(le cadeau), avec un deuxième élément,* eran (n)*, forme tardive de la finale,* hramn (hrabanaz)*, qui signifie le dieu-corbeau, le corbeau de Wotan »*.

L'auteur précise toutefois que *« ces noms germains d'origine païenne n'avaient plus de signification chez les germanophones, qui, les juxtaposant au hasard, leur donnaient une valeur patrimoniale »* et qu'*« ils en avaient encore moins chez les romanophones qui, imitant cette coutume, sont sans doute responsables de la création du nom* Mitterrand *»*.

M. Schiltz indique que le nom apparaît en 1230 dans un texte latin, sous la forme archaïsante *Miteram*, et qu'ensuite, entre le quinzième et le dix-huitième siècle, des hésitations apparaissent dans la graphie : Miterant, Myterrand, Miterand, Miterrand, Mitterand, Mitterrand...

Il y eut ainsi un *« sieur de Miterrand »* prévôt de Bourges, au quinzième siècle, puis *« cette famille de vignerons berrichons et d'officiers (juristes) berruyers apparaît régulièrement dans les cantons au nord de Bourges avec des orthographes variées, jusqu'au dix-huitième siècle, où l'orthographe se fige »*. *« Et c'est ainsi*, souligne M. Schiltz, *que le Berrichon Joseph Mitterrand, qui devint chef de la gare d'Angoulême, rejoignit sans le savoir la région où avait vécu huit siècles plus tôt un certain Johannes Miterannus, en 1097. »*

Un oracle ou un benêt

La démonstration est brillante, les résultats convaincants. L'auteur atteint son double objectif qui était de *« jeter la lumière sur les conclusions possibles d'un travail statistique »* en onomastique, et d'*« inciter les Français à se repencher sur leurs racines germaniques, qu'ils ont vite oubliées »*. Par la même occasion, il estime que rien n'autorise à affirmer que le nom de la famille *Mitterrand* serait à rapprocher, comme le fait Albert Dauzat dans son *Dictionnaire étymologique des noms de famille* (1951), du nom du mesureur, le *mitier*, car le nom commun « miterand », affirme-t-il, n'est attesté nulle part.

M. Schiltz, qui évoque au passage, parmi les autres noms d'origine germanique, « Giscard-la flèche puissante », « Rocard-la corneille puissante », « Séguin-l'ami de la victoire », rappelle que le corbeau joua, chez les Anciens, *« le beau rôle d'oracle et la fonction de présage des volontés divines »*, avant de passer, au Moyen Age, pour *« un benêt toujours bon à berner »*. Mais il suggère de n'en tirer aucune conclusion politique.

Comme la même méthode d'analyse appliquée à son propre patronyme renvoie à la racine grecque évoquant la chèvre, il déclare : *« N'en déplaise à Isidore de Séville, qui croyait traiter dans ses* Etymologies *de la véritable essence des choses en en retrouvant la signification ancienne, je ne suis pas une chèvre, pas plus que M. Mitterrand n'est un corbeau. Pour autant... cette leçon vaut bien un fromage, sans doute ? »* Sans aucun doute.

A. R.

▶ *Le Festin*, revue trimestrielle, n° 10, 75 F. Abonnement : 170 F. 156, rue du Palais-Gallien, 33000 Bordeaux.

ENVIRONNEMENT

Après le passage du Tour de France

Le parc national de la Vanoise dépose une plainte contre la Société française de production

GRENOBLE

de notre correspondant

Lors de la traversée du parc national de la Vanoise par le Tour de France, le 18 juillet, un hélicoptère de la Société française de production (SFP) s'était *« égaré »* à l'intérieur de la zone centrale du parc, interdite aux « aéronefs civils » volant à moins de mille mètres du sol (*le Monde* du 21 juillet). La directrice du parc, Mme Marie-Odile Guth, qui avait renouvelé son interdiction aux organisateurs du Tour, quelques jours avant le passage de l'épreuve, a déposé plainte contre la SFP auprès du procureur de la République d'Albertville.

Elle a d'autre part remis au magistrat trois procès-verbaux dressés à l'encontre de véhicules de la caravane publicitaire, représentant les sociétés Coca-Cola, Fiat et l'Institut géographique national. Ceux-ci avaient distribué des tracts et utilisé leurs avertisseurs sonores lors de leur passage dans la réserve naturelle des vallons de l'Iseran. Cet espace protégé est lui aussi soumis à une réglementation stricte destinée à préserver la tranquillité des espèces animales qui y vivent.

Le 1er août, le parc national de la Vanoise a cependant accepté d'entrouvrir *« à titre expérimental »* son espace aérien aux pilotes de planeurs et aux utilisateurs de parapentes. Une partie des 53 000 hectares du « grand jardin des Français » pourra ainsi être survolée par ces appareils. Les parapentistes ne pourront cependant s'élancer dans la zone protégée qu'après avoir obtenu une autorisation du parc. Les ailes volantes de type « deltaplane » resteront interdites au-dessus de la Vanoise.

C. F

Avec Le Monde sur Minitel

Admission :

MINES-PONTS-TELECOM

36.15 LE MONDE

Tapez RES

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Jeux de balles

Le tennis n'a pas figuré au programme officiel des Jeux olympiques de 1928 à 1988. Contrairement à une idée faussement répandue, ces soixante ans de pénitence n'ont pas été imposés aux champions de la petite balle à cause de la professionnalisation de leur sport. Les responsables du jeu avaient été ulcérés des conditions dans lesquelles avaient eu lieu les épreuves des Jeux de Paris au stade de Colombes. Et ils avaient décidé de ne plus rien avoir de commun avec la famille olympique. Jusqu'à ce que, à la fin des années 70, le président de la Fédération internationale de tennis, Philippe Chatrier, ait estimé qu'il était temps de mettre fin à cette brouille.

Convaincre le Comité international olympique de faire une place aux milliardaires de la raquette ne fut pas une mince affaire. Il y a dix ans, les préventions contre les professionnels étaient encore fortes. Les mentalités en ce domaine ont rapidement évolué. Le premier objectif du CIO est de mettre en compétition les meilleurs athlètes du monde. L'engagement des dix meilleurs joueurs de la NBA dans le tournoi de basket en fournit la démonstration. Le tennis n'a pas pour autant véritablement trouvé sa place dans le programme. D'autant que, quatre fois par an, les meilleurs joueurs du monde se trouvent déjà dans les tournois du grand chelem dont le format (168 joueurs au départ) est plus large que celui des Jeux (64 joueurs).

Bref il y a malaise. Et les conditions dans lesquelles ont lieu les matches à Barcelone ne font que l'aggraver. Les joueurs se plaignent de la programmation des parties, contestent le choix de la surface – comparée par l'Américain Michael Chang à de la « poudre de cacao ». Ils déplorent encore d'avoir à se départager au meilleur des cinq sets, « distance » réservée aux Internationaux de France, aux championnats de Wimbledon, à l'Open des Etats-Unis, aux Internationaux d'Australie, au tournoi de Key Biscayne et aux rencontres de la Coupe Davis. Pour les meilleurs, qui sont les véritables patrons du jeu, il ne s'agit pas encore de claquer la porte de l'olympisme comme en 1924. Mais ils ont fait savoir qu'il devrait y avoir de sérieux changements dans l'organisation du tournoi dans quatre ans pour qu'on les revoie à Atlanta.

Caprice d'enfants gâtés qui trouvent le village olympique trop bruyant et leurs chambres trop petites ? Ils ne sont pas les seuls à se plaindre du sort réservé à leur sport durant ces Jeux. Le Brésilien Joao Havelange ne décolère pas, lui, parce que les gradins des stades dans lesquels ont lieu les matches de football sont désespérément vides. Il reproche au Comité d'organisation de ne pas avoir fait correctement la promotion du tournoi olympique. Le CIO lui répond que le public veut voir les meilleurs joueurs du monde et non pas les joueurs de moins de vingt-trois ans que lui réserve la FIFA. Ce à quoi le président de la FIFA rétorque : les meilleurs disputent déjà la Coupe du monde, pas question de lui faire concurrence. Comme il estime que le tournoi olympique lui coûta 2 millions de dollars sans contrepartie, Joao Havelange menace d'organiser une Coupe du monde des moins de vingt-trois ans et de retirer le football des Jeux.

Pour l'heure, numéro un du jeu de la plus petite des balles, le golfeur Nick Faldo reste étranger à ces querelles : son rêve le plus cher est de participer aux Jeux d'Atlanta.

A. G.

ATHLÉTISME : confusion à l'arrivée du 10 000 mètres

Skah-Chelimo, le duel empoisonné

Deux records olympiques ont été améliorés au cours de la soirée d'athlétisme, lundi 3 août : celui du triple saut, par Mike Conley, avec un bond de 18,17 mètres – meilleure performance mondiale de tous les temps, non homologable en raison d'un vent favorable – et celui du 400 mètres, établi par l'Américain Quincy Watts au cours des demi-finales de la distance, en 43 s 71 – deuxième performance mondiale de tous les temps. L'inattendue Néerlandaise Ellen Van Langen est devenue championne olympique du 800 mètres, tandis que le Canadien Mark McKoy s'est imposé dans le 110 mètres haies. La médaille d'or d'un 10 000 mètres controversé est finalement revenue au Marocain Khalid Skah qui aurait été momentanément disqualifié au profit du Kényan Chelimo.

Consternant ! Un seul mot résume l'épilogue de ce *10 000 mètres superbe.* Le final a pourtant été homérique. Un sprint de 200 mètres époustouflant entre le Marocain Khalid Skah et le Kenyan Richard Chelimo, comme s'il s'agissait de la conclusion d'un 1 000 mètres. Les deux gaillards ont encore de belles ressources après presque une demi-heure d'un train très soutenu puisqu'ils termineront à seulement vingt-six secondes du record olympique. Mais l'étudiant en droit natif de Midelt est incontestablement le plus fort. Dans la dernière ligne droite, le petit Kenyan de 55 kilos ne peut plus rien contre son adversaire. Il doit s'incliner.

Pourtant avant même d'être acquise, la victoire est déjà contestée par la foule. La presque totalité du stade proteste. La rumeur n'est qu'un immense *« Hou ! hou ! hou ! »* Elle a enflé comme une colère qui monte depuis l'avant-dernier tour. A ce moment, Skah et Chelimo sont au coude à coude, suffisamment devant pour ne plus être inquiétés par un éventuel retour d'autres concurrents. Tous deux savent déjà que le titre va se jouer entre eux. Le vice-champion du monde de Tokyo en 1991 n'a pas pu « larguer » le Marocain en dépit d'un rythme de locomotive. Il l'avait devancé au Japon mais cette fois ce sera au finish.

Chemin faisant, si l'on peut dire, ils remontent les autres, ceux qu'ils ont laissés en route. Sauf un, Hammou Boutayeb, qui s'accroche curieusement au tandem. Comme si voir à nouveau les hommes de tête lui redonnait des ailes. Ce soldat de trente-six ans, venu à l'athlétisme sur le tard, glisse quelques mots à Skah. A-t-il trouvé son second souffle ? A-t-il attendu son compatriote pour l'aider à contrôler le Kenyan ? Hourvari des soixante-cinq mille spectateurs qui ne doutent pas que la manœuvre soit concertée, qu'une tricherie est en train de se produire. Un officiel traverse la piste et tente d'agripper Boutayeb par la manche. Le scandale ! Le Marocain n'a pas l'air de comprendre tout de suite ce qui lui arrive. Saïd Aouita, le champion de son pays, qui l'a incité à faire de la compétition, ne lui a-t-il jamais dit qu'il ne faut pas interférer quand on a déjà perdu ?

Coups de coude

Boutayeb finira néanmoins par s'arrêter avant d'avoir terminé la course. Skah entend-il les huées ? Sans doute pas. Il fonce vers la ligne sans se soucier du public qui lui refuse sa victoire et la donne à son second, lequel est chaleureusement applaudi. Cela non plus ne modifie en rien son attitude. Khalid Skah est tout à sa joie. Deux fois champion du monde de cross-country, dépossédé de ses titres par les Kenyans au championnat du monde de Boston, le Marocain est comme Ali Baba sur un tapis volant d'or. Il part faire le tour d'un stade qui le conspue, enveloppé dans le drapeau chérifien. Il le bouclera entièrement prenant vraisemblablement encore les huées pour un hommage.

Pourtant, quelle bronca ! La confusion est totale. Tous les athlètes sortent à leur tour leur drapeau. Les trois Kenyans d'abord. Eux aussi font un tour de piste avec la bannière nationale. L'Éthiopien, qui a terminé troisième ne veut pas être en reste. Il exhibe également le sien. Quelle salade !



Un peu plus tard, devant les caméras de la télévision marocaine, Khalid Skah continue à jouer son rôle de vainqueur. Il fait comme si de ne rien n'était. Il offre sa médaille à son pays. Non loin de lui, Richard Chelimo n'en finit pas d'éponger des flots incesssants de sueur en lâchant quelques mots : *« Tactiques déloyales, le Marocain m'a donné des coups de coude »*, accuse-t-il. La rumeur parvient très vite. Les représentants de la fédération kenyane d'athlétisme ont déposé une réclamation. Khalid Skah refuse de répondre aux questions et quitte précipitamment les journalistes.

Le verdict tombe : disqualification. La médaille d'or change d'épaules en vertu de l'article 143 alinéa 2 du règlement de la Fédération internationale d'athlétisme amateur. Le texte est clair : *« Aucun concurrent ne peut recevoir d'assistance durant le déroulement de la course. L'assistance est la fourniture par tout moyen, de conseil, d'information ou d'aide directe en étant devancé par des personnes ne participant pas à la course, par des coureurs ou des marcheurs dépassés ou sur le point d'être dépassés... »*

Le coureur marocain a trente minutes pour faire appel de la décision. Ce que sa Fédération fait pratiquement sur le champ. Tandis que Richard Chelimo dresse le réquisitoire au cours d'une conférence de presse : *« Boutayeb a refusé de laisser le passage. Il n'a pas voulu dégager le couloir alors qu'il avait reçu un avertissement. Il m'a coupé la route pour permettre à l'autre de remporter la victoire »*, assure cet ancien champion du monde junior en 1990.

« On est les plus forts »

Considéré comme le recordman absolu du 10 000 mètres en Afrique, le vaincu transformé en vainqueur ne critique pas le fait que les deux Marocains aient échangé quelques phrases mais prétend avoir été *« bousculé »* non seulement lors de l'incident mais à plusieurs reprises pendant l'épreuve. Richard Chelimo charge allégrement son adversaire mais reconnaît loyalement : *« De toute façon, il aurait peut-être gagné. Il avait peut-être la victoire en lui et ce qui s'est passé est dommage. »*

L'Éthiopien Abebe appuie ses dires. Lui aussi a vu Boutayeb bloquer Chelimo. On en est resté là du côté des offensés. Sur le terrain des frustrés, la stupéfaction s'est rapidement transformé, en mécontentement profond. En apprenant sa disqualification, Skah, fou de rage, demande que l'on retire aux Kenyans les médailles du championnat du monde de Tokyo. Ce n'est pas la première fois qu'il se retrouve seul, au milieu de coureurs des hauts plateaux africains qui, selon lui, n'ont jamais hésité à l'intimider, à le maltraiter. Mohamed Daouda, secrétaire général de la Fédération marocaine d'athlétisme, conteste qu'une aide ait été donnée à son protégé, qui d'ailleurs est parti sans autres explications. *« Si il y a eu un avantage quelconque, il l'a été pour les deux athlètes »*, plaide-t-il. M. Daouda est formel : *« Il n'est pas possible de prouver que ce qui s'est passé a procuré un avantage à Skah. »*

Puis, très vite, ce dirigeant est passé sur un autre terrain, plus polémique, dénonçant le fait que le Kenya soit représenté au sein de la Fédération internationale alors que le Maroc n'y est pas. Sous-entendu : la balance n'est pas tout à fait égale et les rivaux de l'est du continent peuvent plus facilement faire valoir leur point de vue. Il rappelle alors d'autres cas de bousculades, dans d'autres compétitions qui n'ont abouti à aucune sanction. Ça y est, la querelle est née. Et la rancœur apparaît. *« Ces gens-là* (les Kenyans) *ne peuvent pas tout gagner dans la vie et Skah n'a pas besoin qu'on l'aide pour vaincre. »*

L'appel des responsables marocains a été examiné, mardi 4 août, à 10 heures 30, par une commission de la Fédération. Celle-ci a demandé que la médaille d'or soit retournée à Skah, Chelimo étant deuxième et l'Ethiopien Abebe troisième. Ce verdict calmera-t-il les aigreurs ? Chelimo n'a pas gagné le titre olympique et Skah pensera toujours qu'on a tenté de voler sa victoire. *« De toute façon, on est les plus forts »*, avait lancé en signe de bravade M. Daouda, *« et on gagnera le 5 000 mètres ».*

MICHEL BOLE-RICHARD

TIR A L'ARC : la première victoire d'un archer français

La cible de Sébastien Flute

Vainqueur du Coréen Jae-Hun Chung, Sébastien Flute est devenu lundi 3 août le premier champion olympique français du tir à l'arc depuis l'entrée de cette discipline aux Jeux olympiques de Munich en 1972. Cette victoire n'est qu'un jalon de la carrière brillante d'un jeune prodige de vingt ans déjà champion du monde en salle et champion d'Europe.

Parce qu'il est gaucher, Sébastien Flute affronte en finale le Coréen Jae-Hun Chung en face-à-face. Pendant un quart d'heure, le temps d'une volée de douze flèches décochées en alternance, le Français ne le voit pas. L'œil reste vissé au viseur. Il est comme enfermé dans une bulle flottant à soixante-dix mètres de la cible. Chung, pourtant, fait tout pour le déstabiliser. Voyeur ostensible et agaçant, il scrute tous les mouvements de son adversaire, sa préparation éclair avant le tir et sa façon méticuleuse de raccrocher ses jumelles à sa ceinture. Rien à faire. Lundi, la sérénité n'est pas une vertu asiatique, elle est française. Impénétrable, Sébastien Flute le sera dans le combat comme dans la victoire.

Quel sang-froid ! A égalité avec son adversaire après les neuf premières flèches, le Français fera la différence pendant le dernier quart-temps de la finale. Il plante deux traits au centre, dans le 10, et le dernier dans le 9, quand le Coréen énervé tire un ton de travers. Puis, sur le podium, le nouveau champion olympique lève rapidement les bras, esquisse un pâle sourire, regarde le drapeau tricolore claquer dans le vent et essuie enfin quelques larmes furtives.

Inconnu lundi matin, premier champion olympique français depuis l'entrée de la discipline aux Jeux de Munich en 1972, cet archer blond de vingt ans à l'allure de page grandi trop vite est une vedette au début de l'après-midi. Pour le temps des Jeux, pour quelques mois peut-être. Champion du monde en salle depuis mars 1991, champion d'Europe à Malte en 1992, il ajoute à son jeune palmarès le titre suprême... d'un sport confidentiel. *« Il n'y a qu'une différence entre le médaillé d'or du 100 mètres et le médaillé d'or du tir à l'arc, c'est le public »*, plaisante-t-il.

Quand les sprinters se disputent des places en finale sur le stade de Montjuich, les archers s'affrontent sur les pentes ventées de Vall-d'Hebron, sur les hauteurs de Barcelone, dans un décor de tournoi médiéval. La mise en scène est austère : quatre cibles sont posées sur un parterre de gazon entouré de tentes de toile immaculée. L'ambiance est feutrée. On se demande pourquoi des gamins si jeunes préfèrent batailler pour l'or dans le silence plutôt que dans le tapage.

Le tireur le plus rapide

« Je suis venu à l'arc comme la plupart des archers, explique Sébastien Flute. *En vacances chez mon grand-père, j'ai déniché un arc qui appartenait à mon père. J'ai passé mon temps à tirer sur n'importe quoi. »* Le jeu devient un sport qui convient bien à son caractère introverti et réservé. Inscrit au club de Brest à treize ans, il progresse vite. Quatre ans plus tard, en 1989, il est champion d'Europe individuel. Il s'impose aux championnats du monde en salle en battant les meilleurs archers du moment, le Russe Vadim Shikarev ou l'Américain Jay Barrs.

Tous tremblent devant la vélocité du Français. Considéré comme l'un des tireurs les plus rapides du circuit, il n'utilise qu'une petite poignée de secondes sur les quarante imparties aux tireurs pour se concentrer, viser et tirer. *« La concentration se construit à mesure que la compétition s'avance »*, dit-il. Ainsi Sébastien Flute ne semblait pas plus sentir, lundi, les regards insistants de Jae-Hun Chung que les morsures du soleil catalan qui lui brûlait la peau. Passionné de plongée sous-marine et d'escalade, il doit trouver cet étonnant contrôle dans le silence des profondeurs ou des hauteurs.

Le tir à l'arc est un métier de forgeron. Après avoir modelé son moral, il faut tailler son corps, affûter ses réflexes en fonction du tir que l'on vient d'effectuer : une perpétuelle remise en question. Si le tireur a touché dans le mille, il devra retrouver l'attitude parfaite dans ses mouvements pour retrouver le chemin du centre de la cible. Si la flèche est partie de travers, il devra trouver une attitude différente. *« Etre un tireur rapide comme Sébastien est une grande qualité lorsque la compétition se dispute par jets de trois ou de six flèches*, explique Pascal Colmaire, directeur technique national de la Fédération française de tir à l'arc. *Lors du tir suivant, les muscles et les nerfs portent encore l'attitude adoptée en mémoire. Lorsqu'il faut tirer flèche par flèche, en alternance avec l'autre, cette vélocité peut agacer car c'est le plus rapide qui imprime le rythme soutenu à la partie. Lorsqu'il y a du vent, il peut profiter d'une courte accalmie pour placer ses flèches au plus juste, comme il peut profiter d'une courte pause d'un public trop expansif. On considère que l'homme compte pour 95 % de la réussite. L'arc fait le reste. »*

Simulations au rayon laser

Il faut être forgeron, aussi, pour porter à bout de bras un instrument de près de 2,5 kilos ; tirer et pincer entre ses doigts une corde d'une tension d'une vingtaine de kilos. Malgré l'introduction des matériaux nouveaux, le carbone ou l'aluminium, le maniement de l'arc reste le même depuis des siècles... En une journée d'entraînement, quatre heures de tir environ, un archer déménage un poids de trois tonnes, tirées, retenues pendant sept ou huit secondes et puis lâchées sans que le corps ne bronche pour ne pas « effrayer » la trajectoire de la flèche. Dans un laboratoire de l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP), Pascal Colmaire étudie le comportement de l'athlète grâce à des simulations de tir au rayon laser. Il peut ainsi corriger un défaut de position ou mieux comprendre le vent pour apprendre à le « contre-doser » et se rapprocher de la perfection inaccessible : les douze flèches dans le rond central !

Calculs mathématique ou sérénité, ce programme ne suffit pas pour gagner. Il faut être enragé, tout de même, pour affronter d'autres monolithes de sang-froid qui ont souvent le même âge : le tir à l'arc rassemble aujourd'hui des athlètes de plus en plus jeunes, normalement moins empesés par des contingences affectives ou sociales et donc plus sereins. Quand il n'est ni devant une cible, ni en mer, ni sur les sommets, Sébastien Flute s'étourdit de la fureur de prototypes. Il rêve de participer à des compétitions automobiles où il voudrait être le plus rapide.

Ce jeune homme au sang de glace pèche parfois par un manque de motivation, selon Pascal Colmaire. Garnement fantasque, il peut refuser de s'aligner dans une compétition ou y perdre le plus rapidement possible s'il s'y ennuie. Aujourd'hui, Sébastien Flute pense plus à la rentrée scolaire qu'à sa carrière de sportif. Après un an de service militaire au bataillon de Joinville, parmi la cohorte des athlètes de haut niveau, il rentre en terminale pour repasser son baccalauréat, le seul parmi tous ses objectifs que le champion olympique n'a pas encore atteint.

BÉNÉDICTE MATHIEU

TENNIS : sur la terre battue catalane

Arantxa sans Emilio

Duel fratricide, lundi 3 août sur le central, les deux Espagnoles – *Catalanes de surcroît !* – Arantxa Sanchez et Conchita Martinez, respectivement têtes de série n°2 et n°5, ont dû se disputer une place en *demi-finales du tournoi olympique* de tennis. La première, favorite de l'épreuve, l'a emporté 6-4, 6-4 au terme d'un match plus ennuyeux que déchirant, devant un public désabusé, ne sachant plus qui encourager. Elle rencontrera mercredi l'Américaine Jennifer Capriati (n°3), qui a dominé l'Allemande Anke Huber (n°7) 6-3, 7-6. Vainqueur de la Belge Sabine Appelmans (n°16), l'Allemande Steffi Graf (n°1) sera opposée à l'Américaine Mary-Joe Fernandez (n°4), qui a battu la Suisse Manuela Maleeva-Fragnière (n°6) 5-7, 6-1, 6-0. Les quatre qualifiées sont assurées de la médaille de bronze. Les deux perdantes des demi-finales monteront ensemble sur la troisième marche du podium.

Arantxa Sanchez poursuit toute seule sa quête de l'or olympique. Son frère, Emilio (n°12), a été éliminé par le Suisse Marc Rosset (6-4, 7-6, 3-6, 7-6) malgré l'incroyable soutien d'un central enflammé de drapeaux aux couleurs catalanes, le sang et l'or. En demi-finales, le Suisse rencontrera, jeudi, Goran Ivanisevic (n°4). Le Croate a dû sauver deux balles de match après avoir été mené deux manches à rien par le Français Fabrice Santoro, tombeur de l'Allemand Boris Becker au tour précédent (6-7, 6-7, 6-4, 6-4, 8-6).

Si la logique est respectée chez les dames, le tableau masculin a été « nettoyé » des dix premières têtes de série dont Jim Courier, Stefan Edberg, Pete Sampras, à l'exception de Goran Ivanisevic (n°4). En plein milieu de la saison de surface rapide, le choix de la terre battue, extrêmement lourde à Barcelone, est tenue pour partie responsable de cette hécatombe. Il est aussi jugé cruel. Les longs matches se disputent sous un soleil de plomb qui fait grimper le thermomètre à plus de 35 degrés.

B. M.

OLYMPIQUES D'ÉTÉ

De nos envoyés spéciaux à Barcelone

18,17 m au triple saut messieurs

Mike Conley délivré du mal

Après avoir posé ses malles dans son étroite chambre du village olympique, Mike Conley découvre que sa vie de triple sauteur se résumait à quatre pages d'une écriture informatique. En voulant tromper l'ennui des heures trop longues qui le séparaient encore de la finale des Jeux, il promène un regard distrait sur les ordinateurs de la banque de données olympique. La curiosité le pousse à taper son nom. « *Et là*, dit-il d'un air amusé, *j'ai vraiment pris conscience de l'étendue de mon palmarès. J'ai lu plusieurs fois ces lignes et tous ces résultats. J'y ai trouvé des podiums par dizaines. Mais j'ai cherché en vain une grande et belle victoire.* »

Ce résumé, trop court, de dix années passées les fesses dans le sable l'a d'abord amusé. Puis Mike Conley s'est dit qu'il était sans doute temps, à quelques jours de son trentième anniversaire, de songer enfin à se couvrir de gloire. Il a touché longuement chacun de ses muscles et, miracle, n'a trouvé sous sa peau aucune trace de douleur. La suite ? Sublime. A l'heure où Barcelone relève ses rideaux pour se réjouir bruyamment d'être ville olympique, Mike Conley écrase en trois bonds (17,63 m) les illusions des autres finalistes. Il est maître des lieux. Enfin. Sa quatrième tentative lui tire un court sanglot. « *Je sentais en moi que j'allais battre le record du monde. J'en étais tellement sûr que je me suis élancé avec les larmes aux yeux.* » Mais le saut est trop court (17,54 m). Le record, c'est au sixième essai qu'il l'efface du sautoir. Le juge se penche sur le sable et s'en relève radieux (18,17 m). Avant que la mesure du vent favorable, 2,10 m par seconde, ne ferme à cette performance les portes de l'histoire.

Son dernier bond de la soirée, c'est au podium que cet enfant de Chicago a choisi de l'offrir. A l'annonce de son nom par le speaker du stade, il saute à pieds joints sur la marche la plus haute. « *Par ce geste*, expliquera-t-il plus tard, *je voulais montrer au monde entier à quel point cette médaille d'or me remplissait de joie. Pour moi, elle signifie la fin d'une trop longue attente. Depuis huit ans, j'ai si souvent été battu...* »

Héros ridés

Et si souvent connu le pire ! En 1984, les Jeux de Los Angeles lui ouvrent tout grand les bras. « *J'étais le favori*, soupire-t-il encore, *mais je me suis blessé à la cheville au milieu du concours.* » Le mal est trop violent, la médaille d'argent le consolera à peine. Des épisodes qui suivent, Mike Conley se souvient comme d'un long chapelet de blessures en tou genre qui s'incrustent partout et ne le quittent jamais. Huit années de cauchemars et d'une lourde insomnie. A peine soulagées par les plaisirs trop fades d'une médaille d'argent aux championnats du monde à Rome en 1987, et, de bronze, l'été dernier au Mondial de Tokyo.

Aujourd'hui, le mal a enfin quitté ses muscles. Mike Conley rechigne pourtant à le montrer du doigt. Evoquer par le menu ces longs mois de douleurs est devenu pour lui une véritable torture. Il s'y résout parfois mais se sert de peu de mots. « *Vivre avec la blessure est sans doute ce qu'un sportif de haut niveau peut connaître de pire*, soupire-t-il. *On se sent fort, on sait de quoi on est capable. Mais il n'y a guère que votre entraîneur et votre femme qui en soient convaincus. Durant toutes ces années, je savais que j'avais l'étoffe d'un champion olympique. Je brûlais d'envie de le prouver à la terre entière.* »

Linford Christie, Mark McKoy, Mike Conley. Les Jeux de Barcelone se choisissent des héros ridés par les épreuves du sport. Ils reconnaissent enfin les mérites du grand âge. Et se plaisent à réciter sur les hauteurs du stade de belles et dignes leçons de morale.

ALAIN MERCIER

Le Canadien Mark McKoy vainqueur sur 110 mètres haies

Sentiments mêlés

Une fois la ligne franchie, les vainqueurs ont désormais tous le même réflexe : le drapeau. Le droit de brandir son étendard national, le temps d'un tour de stade, est devenu depuis longtemps la première récompense olympique. Lundi soir, Mark McKoy a pourtant tenu à différer l'obligation. Le Canadien a commis un acte qui devait sembler hérétique à tous ces athlètes qui prolongent leur course pour s'emparer du morceau d'étoffe : il s'est retourné vers un perdant. Mark McKoy a longtemps étreint dans ses bras le favori défait de l'épreuve, le Gallois Colin Jackson, qui venait de franchir la ligne à plat ventre après avoir déréglé ses foulées dans un grand bruit de ferraille. Les deux hommes se sont parlés, félicitations contre consolations. Puis Mark McKoy s'est soumis au rite.

Il venait d'établir clairement l'ordre de ses priorités. L'ami passait avant la nation. Et la gratitude effaçait même une partie de son bonheur. « *Mes sentiments sont mêlés*, a expliqué le hurdler. *Je suis à la fois satisfait de m'être imposé et triste parce que mon compagnon d'entraînement n'a pas gagné. Car c'est à lui que je dois d'être ici aujourd'hui.* »

Tout remonte encore une fois à Séoul. Au lendemain de la révélation de son contrôle positif, Ben Johnson était rentré précipitamment au pays pour fuir le scandale. Mark McKoy, qui partageait avec le sprinter le même sulfureux entraîneur, Charlie Francis, bouclait lui aussi ses valises. En oubliant qu'il devait encore disputer le relais 4 × 100 mètres avec l'équipe canadienne. La réaction de sa fédération fut immédiate : deux années de suspension. Et les doutes qu'avait suscités son départ précipité ne tardèrent pas à se vérifier. Devant la commission d'enquête chargée de débrouiller l'affaire Johnson, McKoy avouait s'être dopé, comme son camarade d'entraînement.

Privé de toutes les ressources allouées par sa fédération et ses sponsors, McKoy songeait alors à interrompre sa carrière. Jusqu'à ce que Colin Jackson parvienne à le convaincre de quitter ce Canada auquel il faisait honte et de le rejoindre au pays de Galles pour une année d'entraînement commun. « *J'ai débarqué là-bas avec ma famille*, se souvient Mark McKoy. *Jackson et son entraîneur m'ont aidé à reprendre confiance en moi et à effacer ce sombre chapitre de ma vie d'athlète.* »

En perdant sa course tout seul, Colin Jackson aura ainsi évité un calvaire à Mark McKoy. Le Canadien n'a pas eu à battre celui qui l'a aidé à remonter sur les pistes. Sa performance inspire pourtant des sentiments aussi mêlés que ceux qu'il ressentait sur la ligne d'arrivée. Sa gratitude émeut. Son passé inquiète. Le stade de Montjuic ne sera-t-il finalement que le théâtre de la réhabilitation des concurrents douteux de Séoul ? Après le triomphe public de Ben Johnson, la médaille d'or de McKoy au 110 mètres haies s'ajoute à celle de Linford Christie, l'homme de la « pseudo-éphédrine » de 1988 (*le Monde* du mardi 3 août). Le Canadien, âgé de trente ans, ressemble d'ailleurs fortement à l'Anglais. Comme lui, il s'est imposé sur le tard, après avoir vu les podiums longtemps barrés par les hurdlers américains. Comme lui, il n'aura dû son triomphe qu'à la défaillance psychologique du favori.

Mark McKoy n'aura, en revanche, pas dédié sa victoire à ses compatriotes, qui le regardaient encore récemment comme un indésirable. « *J'aime le Canada, et je voudrais qu'il m'aime*, a-t-il prononcé mollement. *Je suis toujours fier d'appartenir à ce pays.* » Pas suffisamment en tout cas pour que McKoy l'exilé envisage de se mettre au service du relais national. Au lendemain de sa victoire, il devait quitter l'Espagne, sans attendre le 4 × 100 mètres, comme il l'avait fait à Séoul. « *Mais cette fois-ci*, a-t-il précisé, *je m'en vais légalement. C'est la fédération qui a réservé mon billet.* »

JÉROME FENOGLIO

VOILE : Yves Loday et Nicolas Hénard médaille d'or en Tornado

Association de bienfaiteurs

L'Espagne aura été la grande triomphatrice des compétitions olympiques de voile en remportant cinq médailles d'or en dix épreuves. Lundi 3 août, les Espagnols se sont imposés en Finn avec Josep Van der Ploeg Garcia, en 470 masculin avec Jordi Calafat Esterlich et Francisco Sanchez Lina et en 470 féminin avec Theresa Zabell Lucas et Patricia Guerra Cabrera. La Norvégienne Linda Andersen a gagné l'Europe et les Français Yves Loday et Nicolas Hénard le Tornado.

Le premier a l'air rieur et les cheveux décoiffés par les embruns tels ces aventuriers qui rêvent de grands raids au bout du monde. Le second a le regard bleu perçant et la coupe stricte d'un candidat aux grandes écoles. Lundi, Yves Loday, Breton du Pouliguen (Loire-Atlantique) et Nicolas Hénard, Nordiste de Gravelines (Nord) avaient tous deux, dans les yeux, les reflets dorés d'une médaille à laquelle ils ne croyaient plus. La veille, ils pensaient tenir la médaille d'argent après avoir distancé les Australiens lorsque l'ultime régate avait été stoppée et annulée pour dépassement de temps.

La déception passée, l'espoir était revenu lundi matin avec les prévisions de brise. Les concurrents du Tornado n'ont droit qu'à une grand voile qu'ils ne peuvent plus changer pendant la compétition olympique. Randy Smith et Keith Notary, les Américains, avaient misé sur une voile très légère pour le petit temps. Leur choix avait été le bon pour les six premiers jours. Les Français avaient opté pour une voile plus polyvalente. « *C'est le championnat le plus dur que j'ai jamais fait*, disait Nicolas Hénard. *Il fallait accepter de se battre pour des troisièmes places en sachant que ceux qui nous précédaient alors seraient derrière nous si le temps changeait.* »

Plus que la lutte avec les Néo-Zélandais pour la victoire dans la septième et dernière régate, le plus dur, nerveusement, pour les Français était de suivre simultanément l'évolution des Américains. « *Nous n'arrêtions pas de nous retourner pour compter les concurrents qui nous séparaient*, raconte Nicolas Hénard. *A force de refaire nos calculs, nous ne savions plus où nous en étions.* » Pour devancer les Français, deuxièmes de la manche, les Américains ne devaient pas terminer au-delà de la dixième place. Ils ont fini... onzièmes.

Equipier modèle

Pour Yves Loday, présélectionné pour les Jeux de Moscou en 1980 avant le boycottage par l'équipe de France de voile, puis huitième à ceux de Los Angeles en 1984 avec Nicolas Pichery, cette médaille d'or obtenue à trente-six ans, consacre une carrière vouée aux catamarans de toutes tailles, depuis les petits Hobbie Cat des raids côtiers jusqu'aux maxi comme *Royale* ou *Jet Services* qu'il avait barré pour la victoire dans Québec-Saint-Malo (1984) ou la Course de l'Europe (1987).

La victoire était peut-être plus jolie encore pour Nicolas Hénard, l'équipier modèle, qui réussit un exploit unique dans la voile française en remportant sa deuxième médaille d'or consécutive après son succès des Jeux de Séoul avec Jean-Yves Le Deroff. La présence des deux Français à Barcelone relève, en effet, de la gageure. Un an après Séoul, Nicolas Hénard avait entrepris une deuxième campagne de préparation olympique avec Robert Nagy, un ancien véliplanchiste. Les deux hommes ont rompu leur association, six mois avant Barcelone.

« *Nous n'étions plus capables de naviguer ensemble*, raconte-t-il. *Nous avions des problèmes relationnels, comme dans un couple.* » Pour ne pas avoir travaillé plus de deux ans pour rien, Nicolas Hénard a téléphoné à Yves Loday pour lui proposer une association à l'essai. « *Nous nous sommes vite fixés des objectifs technologiques, physiques. Il fallait que chaque entraînement, chaque course nous apporte quelque chose. A la semaine préolympique de Hyères, en avril, nous avons commencé vingt-cinquièmes avant de gagner cinq places par jour.* »

Face à la concurrence d'équipages comme Christophe Clevenot-Maurice Eisenblaetter, champions du monde 1990 ou Daniel Souben-François Morisset, vice-champions d'Europe 1991, les deux néo-associés ont gagné in extremis leur sélection. En fait, Nicolas Hénard a retrouvé avec Yves Loday une copie presque conforme de Jean-Yves Le Deroff. « *Ce sont des barreurs très physiques, teigneux qui ont besoin d'un équipier qui ait du répondant.* » Comme avec son coéquipier de Séoul, Nicolas Hénard laisse la navigation à son barreur. « *C'est lui qui décide de faire du cap ou de la vitesse. Je suis là pour exercer une mise en veille, lui signaler ce que font les autres, anticiper ou l'accompagner dans ses manœuvres. J'ai un profil qui permet à un mec talentueux de s'éclater parce que je comprends bien.* »

A vingt-neuf ans, Nicolas Hénard ne tentera pourtant pas de gagner une troisième médaille à Atlanta. « *Cette deuxième médaille d'or représente déjà pour moi un rêve qui est passé*, dit-il. *Le problème en sport, c'est qu'il faut toujours avoir un rêve d'avance. Après avoir vécu des trucs formidables, le danger c'est de retomber dans quelque chose de trop commun.* » A la rentrée, il tournera le dos au professorat d'éducation physique pour reprendre des études à l'Institut supérieur des affaires, à Versailles. Pour lui et pour sa famille de trois enfants, ce choix représente « *encore dix-huit mois de vie de couvent.* » La réussite de sa reconversion est à ce prix. « *Je ne voudrais pas qu'on puisse dire que Nicolas Hénard est un corps qui tire sur des écoutes. Je préfère qu'on me regarde comme quelqu'un qui a réussi sa vie, pas seulement en gagnant deux médailles d'or olympiques. Ça me gênerait d'être plus tard embauché pour mon image plus que pour mes compétences.* »

GÉRARD ALBOUY

HALTÉROPHILIE : moins de 110 kg

Weller fait des miracles

Devenir champion olympique trois ans après avoir échappé à la mort dans un terrible accident de voiture, c'est le bonheur qu'a connu lundi 3 août l'Allemand (ex de l'est) Ronny Weller. La performance est d'autant plus belle qu'elle a été acquise au prix d'un formidable coup de poker.

Au terme de deux heures d'affrontement le titre des moins de 110 kg semblait devoir revenir au Russe Akoev qui totalisait 430 kg après avoir épaulé-jeté 235 kg. Pour le dépasser, il fallait que Weller batte 240 kg, soit 5 kg de plus que sa charge précédente. Apparemment impossible, la performance fut néanmoins réalisée. L'Allemand qui avait été champion du monde juniors avec 435 kg recevait la médaille d'or pour un total, impressionnant pour un miraculé, de 432 kg.

OBLIQUES

Esperanza

Elle a déjà assisté aux compétitions de voile, de gymnastique, de natation, de saut en hauteur, de javelot. Elle arrive de la piscine Bernat-Picornell, où avaient lieu les épreuves éliminatoires de la natation synchronisée. Elle a remarqué le maillot de bain des Françaises. Et le paso doble de l'équipe chinoise, qui a beaucoup plu aux « Espagnols » nombreux sur les gradins. Les Catalans ne sont pas seuls à Barcelone, les Jeux sont à tout la monde, à chaque contribuable, et sur le balcon de son appartement du quartier résidentiel de Tibidabo, Esperanza Santos Fernandez n'a étendu qu'un drapeau à trois bandes. Elle est née en Estrémadure, et elle a soixante ans.

Esperanza est arrivée de Majorque à la veille des Jeux. Elle prévoit de retourner lundi prochain finir l'été aux Canaries. En sortant de la piscine, elle a fait une chute. Son bermuda moiré est encore plein de poussière et son T-shirt rose, ourlé de perles, tout taché. Mais grâce à ses petites chaussures plates, elle est « *infatigable* ». Dans un sac de plastique, elle transporte tout son nécessaire d'*aficionada* : une visière pare-soleil, une bouteille d'eau, un appareil photo. A la piscine, elle a encore bronzé.

Une heure de queue

Tous les sports lui plaisent. Sauf la boxe. Pas d'harmonie, « *ils se tuent* ». Elle n'est pas non plus allée assister à un match de tennis, on peut en voir partout. Pour le reste, elle n'a rien raté. La cérémonie d'ouverture a été bouleversante. Et l'archer qui a allumé la flamme est madrilène. Elle a remarqué ce jour-là un nombre incroyable d'Américains. Le lendemain, c'étaient les Japonais. Elle n'avait jamais vu autant de Japonais. Et ce dimanche, quand elle est sortie du stade, c'est le nombre de Barcelonais qui l'a impressionnée. Elle ne regarde pas le sport à la télévision. Pas du tout la même dimension. Il manque la foule, autant dire l'émotion.

Sur son podium, elle a placé Juan Carlos et le bond « *réjouissant* » de Sotomayor, compte tenu de la situation à Cuba. A l'équitation, les Français sont très bons. Le match de water-polo entre la Russie ? l'Italie ? les Etats-Unis ? vient de se conclure par un 7-7 exaltant. Et la carrure des joueurs l'est autant. Hier, sa sœur l'accompagnait. Aujourd'hui, elle est seule. « *C'est mieux, je me concentre.* » Son père était républicain. Et universitaire. Il avait des livres en latin. Des dictionnaires. Et elle ne parle même pas français, « *c'est une calamité* ». Elle a acheté des pin's à un Allemand.

Dans la famille, il n'y a que des célibataires, qui s'en trouvent bien. Trois sœurs, pédiatre, professeurs. Un seul frère. Il était très sportif. Champion de nage papillon. Dans son souvenir, il a participé à des Jeux olympiques, à Rome, peut-être, à moins que cela n'ait été qu'un rêve. Il est mort il y a deux ans. La tombe se trouve à « *cent mètres* » du stade olympique, dans le cimetière catholique de Montjuich. Il lui disait souvent que la force vient de la solitude. Esperanza revient d'un congrès de dermatologues à Guadalajara avec escale à New-York. « *Tout le temps, je rencontre des gens.* »

Esperanza a déjà vu la voile, la gymnastique, le saut. Dépensé 52 000 pesetas (environ 3 000 francs). Elle cherche encore une entrée au stade pour les dernières grandes finales d'athlétisme. A l'arrêt de bus, la semaine dernière, le billet pour le 100 mètres se vendait trois fois le prix. Pour samedi, les tarifs vont jusqu'à 90 000 pesetas. Devant la caisse « officielle », la file d'attente est partie pour une heure. C'est trop. Hirsute dans son bermuda poussiéreux, Esperanza Santos Fernandez décide tout d'un coup de redevenir raisonnable. Et s'en retourne à Tibidabo. « *Les prochains jeux, je les suivrai, mais avec une canne.* »

CORINE LESNES

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

DAMES

Disque. – 1. Marten (Cub.) 70,06 m ; 2. Khristova (Bul.) 67,78 m ; 3. Costian (Aus.) 66,24 m.

800 mètres. – 1. Van Langen (P-B) 1 mn 55 s 54 ; 2 : Nurutdinova (CEI) 1 mn 55 s 99 ; 3. Quirot Moret (Cub.) 1 mn 56 s 80.

10 kilomètres marche. – 1. Chen (Chine) 44 mn 32 s ; 2 . Nikolaeva (CEI) 44 mn 33 s ; 3. Li (Chine) 44 mn 41 s.

MESSIEURS

Triple saut. – 1. Conley (E-U) 18,17 m (vent : + 2,1 m/s) ; 2 . Simpkins (E-U) 17,60 m ; 3. Rutherford (Bah.) 17,36 m.

110 mètres haies. – 1. McKoy (Can.) 13 s 12 ; 2. Dees (E-U) 13 s 24 ; 3. Pierce (E-U) 13 s 26.

10 000 mètres. – 1. Skah (Mar.) ; 2. Chelimo (Ken.) ; 3. Abebe (Eth.).

En séries du 400 mètres haies, Diagana a battu son propre record de France en 48 s 55 (ancien record : 48 s 92).

BOXE

En moins de 60 kilos, le Français Lorcy a été éliminé en quarts de finale par l'Allemand Rudolph.

ÉQUITATION

Dressage. – 1. Allemagne 5 224 pts ; 2. Pays-Bas 4 742 pts ; 3. Etats-Unis 4 643 pts.

HALTÉROPHILIE

Catégorie 110 kg. – 1. Weller (All.) 432,5 kg (192,5 + 240) ; 2. Akoev (CEI) 430 kg ; 3. Botev (Bul.) 417,5 kg.

HANDBALL

DAMES

Groupe A. – Etats-Unis b. Nigéria 23-21 ; CEI b. Allemagne 28-22.

Groupe B. – Norvège b. Autriche 19-17 ; Corée du Sud b. Espagne 28-18.

Qualifiés pour les demi-finales : CEI, Allemagne, Corée du Sud, Norvège.

HOCKEY SUR GAZON

MESSIEURS

Groupe A. – Australie b. Grande-Bretagne 6-0 ; Inde b . Egypte 2-1 ; Allemagne b. Argentine 2-1.

Groupe B. – Pays-Bas b. Malaisie 6-0 ; Nouvelle-Zélande b . CEI 2-1 ; Pakistan b. Espagne 6-1.

Les demi-finales opposeront les Pays-Bas à l'Australie et le Pakistan à l'Allemagne.

PLONGEON

DAMES

Tremplin 3 mètres. – 1. Gao (Chine) 572,400 pts ; 2. Lachko (CEI) 514,140 pts ; 3. Baldus (All.) 503,070.

TENNIS

DAMES

Simple (quarts de finale). – Graf (All.) b. Appelmans (Bel.) 6-1, 6-0 ; M. J. Fernandez (E-U) b. Maleeva-Fragnières (Sui.) 5-7, 6-1, 6-0 ; Sanchez (Esp.) b. Martinez (Esp.) 6-4, 6-4 ; Capriati (E-U) b. Huber (All.) 6-3, 7-6.

MESSIEURS

Simple (Quarts de finale). – Ivanisevic (Cro.) b. Santoro (Fra.) 6-7, 6-7, 6-4, 6-4, 8-6 ; Rosset (Sui.) b. Sanchez (Esp.) 6-4, 7-6, 3-6, 7-6.

TENNIS DE TABLE

DAMES

Double. – 1. Hong-Yaping (Chine) ; 2. Zihe Gao-Jun (Chine) ; 3. Li Bun-Yu Sun (Nord-Corée) et Hong Cha-Hyun Jung (Sud-Corée).

TIR A L'ARC

MESSIEURS

70 mètres. – 1. Flute (Fra.) ; 2. Jae-Hun Chung (Sud-Corée) ; 3. Terry (G-B).

VOILE

DAMES

Europe. – 1. Andersen (Nor.) ; 2. Via Dufresne (Esp.) ; 3. Trotman (E-U).

470. – 1. Espagne ; 2. Nouvelle-Zélande ; 3. Etats-Unis.

MESSIEURS

Tornado. – 1. France (Loday-Hénard) ; 2. Etats-Unis ; 3. Australie.

Finn. – 1. Van Der Ploeg Garcia (Esp) ; 2. Ledbetter (E-U) ; 3. Monk (N-Z).

470. – 1. Espagne ; 2. Etats-Unis ; 3. Estonie.

VOLLEY

MESSIEURS

Groupe A. – Japon b. Canada 3-2 ; Espagne b. France 3-2 ; Italie b. Etats-Unis 3-1.

Groupe B. – Cuba b. Corée du Sud 3-0 ; CEI b. Pays-Bas 3-1 ; Brésil b. Algérie 3-0.

Sont qualifiés pour les quarts de finale : Italie, Etats-Unis, Espagne, Japon, Brésil, Cuba, CEI et Canada.

هكذا من الأصل

L'Été festival

Marseille

Basquiat, le petit prince

A New-York, au début des années 80, un graffitiste d'à peine vingt ans devient une grande vedette

JEAN-MICHEL BASQUIAT
à Marseille

Sa mère est d'origine portoricaine, son père est haïtien, son milieu : classe moyenne. Il naît à Brooklyn en décembre 1960, dont il passe le pont, à quinze ans, pour vivre une vie de marginal – drogue et rue – à Manhattan. Puis il devient *sprayer* et, avec quelques amis, couvre le pont de Brooklyn et Soho, jusqu'aux murs des galeries, de formules lapidaires signées SAMO, soit *Same Old Shit* : «SAMO, l'alternative divine», «SAMO, la fin du jeu de l'art». A New-York, le milieu de l'art, en mal de nouveauté, commence à s'intéresser à la vague des graffitistes.

SAMO, cité dans *Village Voice* en 1978, a droit à un éloge dans *Art in America*, en 1980. A vingt ans, Jean-Michel Basquiat a marqué son terrain. Mais de traces qui ne sont pas indélébiles. Lui manquent, pour devenir quelqu'un (*« je serai très célèbre un jour »*, aurait-il déclaré à son père, après une première fugue) une vraie signature et beaucoup d'atouts, qu'il aura vite en main.

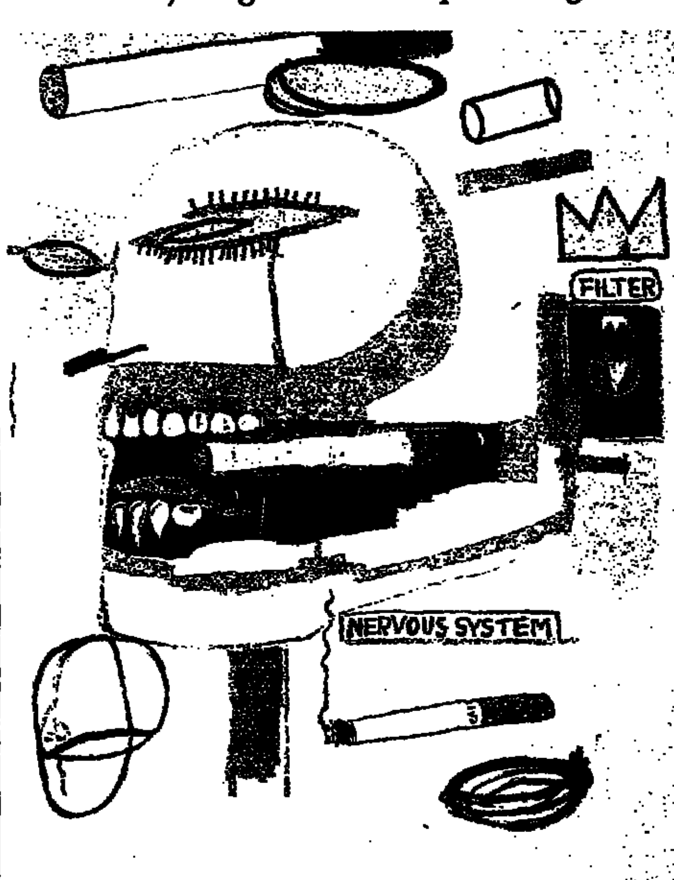
1981 : il est invité à une exposition de groupe, « New York, New Wave », à P. S.1. Dans *Artforum*, René Ricard en fait *« the radiant child »* et cite à son propos Twombly et Dubuffet, quand Henry Geldzahler, de son côté, voit dans son travail, un rapport avec les débuts de Rauschenberg. C'est parti ! 1982 sera l'année de la gloire avec six expositions personnelles, de Los Angeles à Rome. Basquiat qui commence à gagner beaucoup d'argent, le dépense aussitôt, se déplace en limousine, s'achète des vêtements de luxe et consomme des drogues dures. Il hante les boîtes, le Mudd Club et le Club 57.

Il a un modèle de réussite, Andy Warhol, qu'il idolâtre et veut rencontrer à tout prix. Le pape des *sixties*, qu'il n'avait fait que croiser en 1980, finit par le prendre sous son aile, en 1983, essaie de freiner sa consommation de drogue, sans y parvenir. Ensemble, ils produisent une série de peintures – pas très bonnes – qui seront exposées en 1985.

Beaucoup d'insolence et d'élégance

C'est l'année où Basquiat commence sa descente aux enfers. Sa santé se dégrade, il oscille entre mélancolie et violence, mondanités et claustration, se brouille avec ses premiers marchands : Mary Boone à New-York, Bruno Bischofberger en Europe.

La mort de Warhol, en 1987, l'affecte. Août 1988 : après avoir tenté une désintoxication, au loin, à Hawaii, et rêvé d'un voyage en Afrique, Basquiat meurt à New-York. Il n'a pas vingt-huit ans. Et laisse derrière lui tout ce qu'il faut pour entrer dans la légende des *eighties*.



COLL. PRIVÉE/COURTESY GALERIES BRUNO BISCHOFBERGER/ZURICH

Jean-Michel Basquiat : « Tabac » (1984, 219 x 173 cm.).

D'aucuns n'hésitent pas à faire de Basquiat tantôt un «black Picasso», tantôt un «roi rimbaldien», selon qu'ils regardent du côté de sa peinture ou du côté de sa vie. N'exagérons pas. Mais il y a dans son œuvre un potentiel qui épate, peut-être plus, d'ailleurs, de ce côté-ci de l'Atlantique que de l'autre. Où nous avons à portée de vue beaucoup d'exemples d'artistes inhibés par le viol occidental de leur culture, de leurs racines extra-européennes. Basquiat, lui, assume l'héritage sans complexe. Mieux, il passe outre. Le plus difficile pour lui n'est pas le retour au sources, mais de convertir son talent naturel en Art, avec un grand A, à l'occidentale. C'est-à-dire le contraire même du cheminement qu'un Wifredo Lam a pu faire en son temps.

Si l'ascension fulgurante du jeune peintre Basquiat, parmi d'autres, comme Julian Schnabel, David Salle ou Keith Haring (bientôt suivis par la cohorte européenne, de la transavantgarde à la figuration libre) incite tout naturellement à la méfiance, la rétrospective de Marseille pourrait bien nous convaincre que, s'il ne reste qu'un artiste de cette génération, ce sera celui-là. Et pas seulement comme figure-témoin d'une époque, dont il n'y a d'ailleurs pas forcement de quoi être fier, tant on y a vu de talents forcés et gâchés.

Il s'avère, en effet, que Basquiat était terriblement doué, et que le peintre, très vite, s'est déployé avec une aisance hors du commun, avec de la violence, beaucoup d'insolence et encore plus d'élégance dans le geste, signé avec aplomb. Un geste de danseur, ou de chasseur expert en traces écrites, figurées, colorées. Qu'il sait aussi effacer, l'artiste en quête de gloire et d'inscription dans l'histoire gommant ce que le graffitiste produit, le coloriste balayant le narrateur, pour finir en beauté, comme un scribe transmettant par-delà le temps le tableau noir de l'école et l'enseignement de Beuys, des signes de vie, en lettres blanches sur un fond noir bien nourri, de photocopies et de couches de peinture.

La peinture de Basquiat a du corps indépendamment des images, des signes et des symboles, qui lui passent par la tête : visages électrisés ou tatoués, totems, masques et graphies puisés dans toutes les vieilles cultures, de la Chine aux réserves d'indiens, qu'il mêle aux slogans, aux dessins de *teenagers*, aux petites autos, aux ratures et aux taches de mauvais élève, aux points d'exclamation et d'indignation, et aux points d'orgue. Les silences, les vides, Basquiat les orchestre bien, aussi, qui gagnent ou perdent sur le fond sonore, sur la peau de la ville électrifiée, liée à des morceaux de corps scarifiés, éclatés, crucifiés, branchés comme des flippers.

Il est des tableaux où le noctambule devient tatoueur de rue, et d'autres où le tatoueur peut se faire sorcier et en appeler, par-dessus le bruit des klaxons, aux esprits des ancêtres-rois, shamans, ou commandeurs. S'il parle de lui, de ses rêves, de ses démons, de son ambition, le peintre a aussi une aptitude toute particulière à se fondre dans une problématique commune d'intégration raciale, sociale, artistique.

Barrer sa mort

Avant son intronisation dans le monde de l'art, en 1981, Basquiat n'était encore qu'un dessinateur pauvre ou brut. En 1982, il se lance dans la couleur sauvagement, non sans avoir dans la tête la peinture carnassière et incarnée de De Kooning. Il y réussit d'emblée, et vous balance, tout naturellement, des roses maniérés à proximité de rouges sangiants. Et des gris de spleen, très beaux. Mais – et cela il doit le savoir – pour durer, il lui faut transformer ses essais, être au-delà d'un succès passager, qui ne lui suffit pas. Il lui faut se mesurer à quelques aînés, assumer tout à la fois l'héritage américain et européen. Un tableau très amusant le montre : c'est simplement une femme mal assise sur une chaise, qui fait penser tout à la fois à De Kooning, à Matisse, à Picasso et à Warhol.

Basquiat a beaucoup donné, vite, porté, poussé, pressuré. Quand les signes de la dégradation de sa santé se mirent à s'accumuler, sa peinture commence à être prise entre un dessin de souffrance, à la Artaud, peut-être, et une problématique artistique qu'il n'aura pas le temps de creuser. Usé, miné par les drogues dures, il produit moins à partir de 1985, reste brillant parfois, émeut souvent, car on le sent lâcher prise, ou s'embrouiller. Il s'agit de plus en plus, pour lui, de conjurer le sort, barrer sa mort, qu'il a vue venir de loin, mais à laquelle, avec l'insouciance de la jeunesse, il ne voulait pas croire.

GENEVIÈVE BREERETTE

► Jean-Michel Basquiat, une rétrospective. Musée Cantini, Marseille. Jusqu'au 20 septembre.

Paris Quartier d'été

Treize drôles sous un chapiteau

LE CIRQUE GOSH
à La Villette

Un triomphe ! Public debout, enthousiasme réel de spectateurs très différents – *jeans et cuirs* séduits par le label «rock» du Cirque Gosh, familles nombreuses de la frontière nord de Paris en quête de distraction estivale, amateurs de théâtre qualifiés, qui savent que les organisateurs de Paris Quartier d'été ont leurs entrées au Festival d'Avignon et au Festival d'automne : tous communient autour du plus imparfait spectacle de l'été festival et pourtant l'un des plus attachants.

On ne compte pas les défauts de ce spectacle qui disqualifierait toute autre production : absence quasi totale de mise en scène et donc arythmie dangereuse ; des intermèdes chorégraphiés indignes d'une école de sous-préfecture ; des costumes et des accessoires si laids qu'ils finissent par captiver ; un jongleur qui ne parvient pas à réussir les figures de base de son art, certes difficile... Et pourtant, pourtant, Gosh tourne, vite, et séduit par une constante énergie et l'engagement total de chacun de ses membres.

Le Cirque Gosh est berlinois d'attache et européen dans sa composition. On y parle plusieurs langues du Vieux Continent. Il réunit onze artistes et deux techniciens, qui ont décidé de marier deux genres dont on sait, après l'expérience d'Archaos par exemple, qu'ils font *bon ménage* : le cirque, dans son acception la plus traditionnelle, et le rock, dans sa forme la plus éclectique. Le metteur en scène, Michel Dallaire, vient d'ailleurs d'Archaos.

Heureusement, il y a là cinq musiciens (saxo, piano, guitare, basse et batterie) qui produisent un rock hardiment voyageur : à un contestable détour près par un *jazz-rock trop savant pour* être honnête, le quintet se balade dans l'histoire du rock, de sa base binaire à ses sophistications funk et reggae, avec une aisance très plaisante, d'autant qu'ils chantent tous bien.

Heureusement encore, Gosh a su renouveler avec beaucoup de grâce un métier souvent disqualifié : la clownerie. Avec trois fois rien, deux coupes d'eau, un pot de fleur, une bouée avec une tête de canard, ils sont drôles, vraiment. Il y a aussi un homme long et chauve, super costaud et à la fois très fragile, qui vit dans son coin une aventure très particulière avec son double de cire, une sorte de Narcisse trouble qui crée un *personnage tout à fait original*. Il y encore un couple d'acrobates, qui fait de la voltige au rythme terrible d'une batterie alors devenue folle, du jamais vu !

Malgré une fin en queue de poisson concoctée par un adepte un peu allumé du marketing primaire (*« n'oubliez pas d'envoyer une carte postale de Gosh à vos amis, nous payons les timbres »...*), le public, comme le critique, ne résistent pas au charme très actuel de ces décavés de la scène. Quand on mesure le chemin que ces treize-là peuvent encore parcourir, leur jeunesse et les progrès qu'ils ne tarderont pas à faire, si les dieux du théâtre se penchent sur leur chapiteau, on se dit que Gosh nous promet de superbes rendez-vous.

OLIVIER SCHMITT

► Sous chapiteau, à côté de la Grande Halle de La Villette. Jusqu'au 9 août à 20 h 30. 80F. Tél. : 40-28-40-33.

Rodez

Le syndrome du Puy-du-Fou

« Guilhem de Peire » ou l'événement culturel à tout prix

RODEZ
correspondance

Il y a maintenant cinq ans que Rodez s'essaye à cette forme de spectacle estival hybride, qui participe à la fois du son et lumière, du théâtre, de la geste médiévale et de la rétrospective historique. L'association du Parvis, appuyée par la ville de Rodez et une équipe de professionnels, avait créé en 1988 un premier spectacle, *Antoine Colinet, compagnon bâtisseur*. Depuis l'année dernière, elle propose *Guilhem de Peire*, le récit des tribulations d'un pèlerin en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle, au bout du finisterre de Galice. La bonne marche de cette ambitieuse manifestation suppose l'utilisation d'une structure lourde, le Théâtre du Champ des étoiles, installé il y a un an en plein air, à quelques kilomètres de Rodez.

L'association du Parvis rassemble, sous la présidence de Danielle Dastugue (également responsable des éditions du Rouergue), quelque deux cents bénévoles encadrés par un petit groupe de professionnels. Les coûts sont réduits au minimum, mais le budget atteint 8,3 millions de francs pour 1992, soit plus que le budget du Festival Montpellier-Danse. *« Le spectacle est financé pour un tiers par les recettes de la billetterie, pour un tiers par les subventions – district de Rodez, département, région, DRAC, Caisse nationale des monuments historiques, plus quelques subventions européennes – et pour un tiers par le mécénat,* explique Danielle Dastugue. *La somme est considérable, c'est vrai. D'ailleurs le procureur de la République de Rodez a demandé à la brigade financière du SRPJ de Montpellier de vérifier scrupuleusement les comptes de l'association. »*

L'arrière-plan politique du spectacle pimente encore l'affaire. Marc Censi, maire (PR) de Rodez, est l'auteur du texte de *Guilhem de Peire*. La municipalité de Rodez se trouve donc partenaire du projet et assure à ce titre les services techniques du spectacle. Ceux-ci comprennent notamment l'installation des tribunes, évaluée à 700 000 francs. La mairie a également prêté à l'association du Parvis (sous forme d'une avance remboursable) les 2 millions de francs nécessaires à la construction du Théâtre du Champ des étoiles, une réussite technique et esthétique qui implique un amortissement sur quatre ans, soit la poursuite du projet jusqu'en 1995 au moins.

Ce théâtre peut accueillir 2 500 spectateurs. Il y aura cette année neuf représentations de *Guilhem de Peire*, soit 22 500 places à vendre. Or la ville de Rodez ne compte que 27 000 habitants (le chiffre doit être doublé si l'on considère le district). Toulouse est à deux heures et demie de route et Montpellier à plus de deux heures. La capacité hôtelière de Rodez atteint à peine 800 chambres. Il semble difficile, dans ces conditions, de dégager des bénéfices. La municipalité doit donc combler le déficit de l'association. Le premier spectacle, *Antoine Colinet*, avait cumulé sur trois ans un déficit raisonnable (moins de 100 000 francs). Celui de *Guilhem de Peire* atteint presque le double pour la seule année 1991.

« Nous n'avons pris la place de personne, se défend Danielle Dastugue. *Avant nous, il n'y avait rien à Rodez. »* Jusqu'en 1991, l'équipement culturel de la ville se résumait à la salle de spectacles de la MJC, d'une capacité de 500 places. Rodez dispose aujourd'hui de la salle de l'Amphithéâtre, trois fois plus grande. L'addition de *Guilhem de Peire* est pourtant lourde, et le Théâtre du Champ d'étoiles, à force de drainer les crédits, pourrait bien provoquer l'assèchement du tissu culturel local.

L'Aveyron voudrait-il suivre l'exemple de la Vendée, qui fit, il y a dix ans, le pari d'une certaine monoculture en lançant le spectacle du Puy-du-Fou, avec le succès que l'on sait ? Mais les choix culturels d'hier semblent avoir perdu de leur pertinence dans un domaine où la surenchère prend, l'été, des allures de course aux armements.

OLIVIER BOASSON

► Du 5 août au 15 août ; relâche le 9. Tél. : 65-68-02-27. Minitel : 3615 code GRAND RODEZ.

Arles

Les investigations de Jasper Johns

Gravures et dessins du peintre américain à la Fondation Van-Gogh

JASPER JOHNS
à Arles

Il n'y a pas que ses œuvres graphiques : Jasper Johns est présent ici tel que l'a saisi le photographe Hans Namuth en trente ans d'amitié et de complicité intellectuelle. On le voit peignant accroupi, agenouillé devant une toile en équilibre sur un radiateur, posant devant un tableau achevé, avec les marques du temps qui passe sur lui, alourdissant la silhouette, éclaircissant la chevelure, mais sans éteindre l'œil, son acuité et ses doutes.

Ces portraits n'abolissent pas le secret d'un homme qui ne se livre pas, mais ils accompagnent heureusement une œuvre mentale constituée à partir des objets familiers comme éléments d'une autobiographie banale, signes d'une mise à nu, d'une non-histoire, d'un mutisme ou plutôt d'un refus de l'éloquence.

Les soixante-dix gravures et les quatre dessins exposés à la Fondation Van-Gogh, provenant pour l'essentiel de la collection de Léo Castelli, ne cessent de dire l'aventure d'une curiosité et d'un savoir qui font agir, et sans truquage, les vertus de transmutation du langage plastique.

Jasper Johns peut citer l'alphabet, les chiffres, le drapeau américain, les boites de bière, les pinceaux du labeur artistique ou le balai de ménage, la fourchette ou le double décimètre, travailler sur le convenu, sur ce qu'on ne voit plus à force d'usage : il donne à n'importe quoi, dès qu'il s'en empare, valeur d'emblème et crédit organique, même quand l'œuvre est composée d'objets et de formes disparates. Une puissante énergie les rassemble, en affirme l'évidence brutalement ou interroge leur apparence avec une grande subtilité de moyens : brouillage, collage, décollage, gaufrage, trace.

Immergé dans un treillis de traits, *un simple portemanteau grouille* de solitude. En noirs et blancs entrecroisés, la bannière étoilée redevient un territoire pour l'œil. Des empreintes de mains et un visage incertain, comme derrière une vitre embuée, évoquent un poète disparu. Le constat du réel et la dissipation des preuves formelles de ce réel alternent constamment. Il n'y a pas de règle dans la création de Jasper Johns et pas de frontière, notamment, entre la figuration sans enjolivure et la pratique quasi abstraite des bâtonnets colorés qui se constituent en motifs. Le seul style est celui de la prospection continue : en témoignent les séries et leurs variations en noir ou en couleurs, comme autant de propositions et de réflexions sur un même objet. La citation intervient en tant que thème autobiographique, qu'il s'agisse d'inscriptions dans une œuvre nouvelle de ses œuvres antérieures ou d'un dialogue avec Léonard de Vinci, Mathias Grünewald ou Picasso. Comme activité ludique aussi.

Ces lithographies – elles sont l'ensemble le plus fourni, – qui sont parallèles à la peinture tout en gardant leur spécificité, s'offrent comme le champ privilégié de l'essai. La coupe formée de deux profils de Picasso, les anamorphoses de la dernière saison apparaissent comme les divertissements sérieux d'un esprit libre, attentif avant tout à l'expérimentation sur la multiplicité des sens.

Sans doute y a-t-il quelque arbitraire à s'arrêter sur telle pièce plutôt que sur une autre dans ce processus de création ininterrompue, mais l'alphabet gris de 1968 pourrait bien résumer toute l'œuvre de l'artiste américain.

Jasper Johns a réuni en petits carrés accumulés les lettres de l'alphabet, tamisées par des tendresses de lavis. Les voilà caractères d'une langue non décryptée, message brouillé d'un autre monde, bannière d'un empire des signes, carte d'une terre inconnue pour les explorations et les égarements.

JEAN-JACQUES LERRANT

► Palais de Luppé, à Arles, jusqu'au 30 septembre.



FRANCE

CULTURE

MUSIQUES

L'Exposition universelle du piano

La Roque d'Anthéron, le festival de claviers le plus coté d'Europe

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyé spécial

Trente-huit concerts entre le 1er et le 23 août, une petite quarantaine de «tapeurs d'ivoire» qui se partagent trois grands Steinway, un Bösendorfer, un Erard de 1850, des piano-forte, deux harmoniums et des clavecins, cinq orchestres, des master-classes, des concerts-lectures, des programmes d'œuvres rares, des rencontres... La Roque reste fidèle au but que s'était fixé, lors de sa rencontre, en 1981, le duo Paul Onoratini-René Martin : ne pas sacrifier au star-system, par facilité, ni se couler dans le moule usé des festivals à la programmation trop prévisible, mais dresser chaque année un inventaire de toutes les tendances musicales et instrumentales nées dans le domaine du clavier classique, contemporain ou jazz, faire débuter en France des pianistes déjà reconnus dans leur pays, donner leur chance à des jeunes, organiser une fête du piano autour d'un grand professeur et de ses plus brillants élèves, inviter un grand nom délaissé par les organisateurs et les maisons de disques. Tout cela sans se dresser en défenseur d'un improbable «génie méconnu» ou en moralisateur de la vie musicale internationale.

Reconnue comme telle, cette Exposition universelle du piano attire un public de plus en plus nombreux. Mais si l'équivalent de la moitié des places vendues à la fin de l'édition 91 étaient déjà achetées trois semaines avant la soirée d'ouverture du festival 92, La Roque n'en est pas encore au stade où les mélomanes n'osent pas venir tenter leur chance la veille ou le jour du concert pour lequel ils se sont décidés.

Le 1er août, il ne restait qu'une cinquantaine de fauteuils vides sur les mille cinq cents que comptent les gradins installés face à la scène du Théâtre de verdure du parc du château de Florans pour le concert d'ouverture que donne l'Orchestre national de Lyon, placé sous la direction d'Emmanuel Krivine, avec le pianiste Nelson Freire. A leur programme, les *Variations symphoniques* de César Franck et les *Nuits dans les jardins d'Espagne* de Manuel de Falla, ainsi que deux pièces sans soliste : les *Variations sur un thème de Haydn* de Brahms et le *Boléro* de Ravel.

Après avoir cherché leurs marques dans Brahms, Krivine et ses musiciens imposent un jeu d'un équilibre, d'une souplesse de réactions qui collent au jeu noble, nuancé, presque magique, du pianiste brésilien. Dans un même souffle, ils reprennent ses phrasés souples, chantants, épousent son refus du pathétique, de l'histrionisme expressif si souvent entendus dans les *Variations symphoniques*, comme s'ils suivaient le conseil que donna un jour le vieux Cortot au tout jeune Ciccolini : *«Prenez garde à la musique de César Franck, n'en faites pas une poubelle autobiographique!»*

Vingt minutes de rêve

Leur interprétation des *Nuits dans les jardins d'Espagne* fut un moment plus rare encore. Emotion d'entendre l'Orchestre de Lyon jouer avec une perfection d'intonation, de mise en place, une justesse expressive et une homogénéité qui expliquent le triomphe qu'il a remporté lors de sa dernière tournée aux Etats-Unis et justifient la douloureuse politique de «nettoyage» opérée par Emmanuel Krivine pour faire en sorte que l'orchestre mérite son label de national autrement que par la subvention qu'il reçoit de l'Etat. Emotion d'entendre une œuvre rarement jouée au concert (elle ne donne pas assez au soliste l'occasion de briller) interprétée idéalement.

Vingt minutes de rêve volées au temps, pendant lesquelles chaque musicien, envoûté par Krivine et son soliste, oublièrent le monde qui les entourait pour atteindre, au-delà des sons, le cœur même de la musique. Cette sérénité sera rompue joyeusement avec une interprétation irrésistible du *Boléro*. Filant dans les coulisses, Krivine cède sa place à Michel Visse : dos au public, la caisse claire de l'orchestre conduit alors ses camarades au triomphe devant un public stupéfait par une telle performance.

Le lendemain soir, il y a à peine moins de monde pour écouter l'Orchestre français des jeunes et son nouveau patron, Marek Janowski, affronter un programme Dukas, Weber, Schumann, Richard Strauss apte à mettre en valeur les plus brillants élèves des conservatoires nationaux de région et nationaux supérieurs, avec la complicité de François-René Duchable.

Si, les années précédentes, cet orchestre nous avait maintes fois épaté par la virtuosité de ses pupitres, son enthousiasme et son excellente tenue d'ensemble, avouons notre déception pour la cuvée 92, malgré de réelles qualités dues au travail fourni par des chefs de pupitre venus des meilleures formations françaises et par Marek Janowski à qui l'on doit que l'Orchestre philharmonique de Radio-France se soit hissé à la première place des formations parisiennes. Et considérons, avec Janowski lui-même et Mme Rose Lowry, sa directrice, qu'après avoir failli disparaître, l'Orchestre français des jeunes entame une nouvelle phase de son histoire. C'est promis, le recrutement sera plus exigeant l'année prochaine.

Comme à son habitude, François-René Duchable a pris son rôle au sérieux avec modestie et générosité. Un peu de fantaisie n'aurait pas nui à l'ébouriffant *Konzerstück* de Weber. Mais ce pianiste possède une maîtrise qu'aucun de ses confrères français ne peut seulement approcher.

ALAIN LOMPECH

► **Prochains programmes : récital Falla, Mompou, Granados et Albeniz, par Joachim Achucarro (le 5) ; Orchestre philharmonique de Montpellier, avec Deszö Ranki et David Robertson, dans un programme Dvorak, Beethoven, Rachmaninov (le 7). tél. : 42-50-51-15 et 51-16.**

Berger, l'air du temps

Suite de la première page

Au début des années 60, l'époque est au «yéyé». Frêle adolescent en pull rouge vif, le voici sur la photo historique publiée en 1963 par l'hebdomadaire *Salut les copains*. Timide d'apparence, discret, petit encore, il est dans un coin de la double page des stars : Ronnie Bird, Claude François, Serge Gainsbourg, Françoise Hardy, France Gall. Johnny trône en haut. Etudiant en philosophie, le jeune homme, éduqué avec rigueur, choisit un sujet de thèse adapté à des ambitions qu'une rencontre américaine avec Ira Gerschwin, parolier et frère de George, a précisées : *L'esthétique de la pop-musique.*

Car Michel Berger était un musicien esthète. De ses admirations pour l'Amérique, il avait retenu la force du rock n'roll et le balancement des mélodies de la musique *soul* où viennent se caler des mots simples. Mais, à dix-sept ans, c'est en composant *Les Girafes* pour Bourvil qu'il entre dans la carrière. Un de ces légers zig zags qui lui forgeront une réputation d'homme à part, installé en marge du *show-business*, alors qu'il y a souvent occupé une place centrale.

Puzzle, son premier album, «pour piano et orchestre rock», aujourd'hui introuvable, sort en 1968. Trois ans plus tard, Michel Berger, directeur artistique chez Pathé-Marconi, rencontre Véronique Sanson dont il produit les deux premiers disques. Une intime convergence de vues qui durera plusieurs années, interrompue par le départ de la chanteuse à Los Angeles, où elle épouse le musicien Stephen Stills. En pleine vague «yéyé» – thèmes américains et adaptations françaises pour le moins fraîches et sans soucis, – ils sont entre temps parvenus à créer un nouveau climat, où l'intensité des sentiments est restituée par des glissades *soul*, une élasticité des mots et de la musique jusque-là mal exploitées.

Amoureuse, *Besoin de personne* : les ingrédients de la cuisine Berger – nervosité des rythmes, souplesse des mélodies, répétition alanguie des mots clés – sont en place, sans qu'on sache qui des deux pianistes auteurs-compositeurs, Sanson ou Berger, les a imaginés le premier. Ni lequel de ces deux amateurs de rock anglo-saxon a pensé à forcer juste assez le vibrato de la voix pour laisser fleurir ces légers frémissements d'émotion contrôlée. Véronique Sanson les officialise, Michel Berger, casquette chanteur, les travaille par la suite, mais aussi en donne le goût à ses dauphins, Diane Dufresne, Fabienne Thibault ou Daniel Balavoine, vedettes de *Starmania* première version. Vingt ans plus tard, *Besoin de personne* allonge encore ses cinq syllabes sur la ligne brisée d'un piano musclé. Et qu'importe si le *Laissez passer les rêves* d'aujourd'hui emploie les mêmes recettes, la basse (celle du fidèle et excellent Jannick Top) en plus. Le lien est fait, qui permet d'identifier du Berger sans réfléchir au-delà d'une mesure.

Intelligent et agile, Michel Berger sait raviver les couleurs du talent. Celui, par exemple, de Francoise Hardy, qui en 1973, piétine après le succès de *Comment te dire adieu* (Gainsbourg), à la recherche d'une inspiration salvatrice. *Message personnel* (Berger) la plonge dans un délicieux univers en demi-teintes, que viendra par la suite enrichir Michel Jonasz. Et quand, en 1975, France Gall, miraculée de l'époque «yéyé» grâce aux bienfaits de Serge Gainsbourg, mais en phase de repos prolongé, se taille un nouveau profil, Berger le moissonneur lui offre *La déclaration*. *«Quand je suis seul et que je pense à toi, j'ai envie de faire... une déclaration, ma déclaration»*. Entrée en scène du romantisme câlin.

Tableau d'honneur du Top 50

Michel Berger et France Gall s'épousent en 1976, image saine, sans cesse réaffirmée par la suite, d'un couple au grand cœur, jeune et amoureux. Pour France Gall, c'est le début d'une longue série de tubes, calqués sur des modèles efficaces, parcourus de bons sentiments, où se croisent *Il jouait du piano debout, Babacar, Débranche, Hongkong Star*. Prestigieuse liste accrochée au tableau d'honneur du Top 50, dont Michel Berger reprend la gestion en 1980 en envahissant les ondes avec *La groupie du pianiste*, qui honore son cinquième album solo.

Michel Berger monte sur les planches pour la première fois, au Théâtre des Champs-Elysées, cette année-là. *«Je ne l'avais jamais fait, non pas parce que je ne voulais pas, mais parce que ça ne marchait pas. J'aurais fait salle vide»*, avouait-il récemment dans une interview télévisée. Un spectacle-concept, avec projection sur grand écran et la participation de quarante musiciens de l'Orchestre Colonne. *«Les années 80 ont été marquées par la découverte des ordinateurs, de l'étendue des possibilités qu'ils offrent»*. Effets spéciaux, techniques d'éclairages, de son sophistiquées et budgets lourds soutiendront ses spectacles du Palais des Sports en 1984 et au Zénith en 1986.

En 1989, il met en scène le «Bercy» – très réussi – de Johnny Hallyday, à la suite de l'album *Rock N'Roll Attitude* (production, réalisation, paroles : Michel Berger) où figure la chanson *Quelque chose de Tennessee*.

Michel Berger restera surtout pour beaucoup le compositeur de *Starmania*. Ecrit en 1979 par le Québécois Luc Plamondon, cet opéra-rock urbain où se croisent un sex-symbol suicidaire (Diane Dufresne), une serveuse fatiguée, un blouson noir en révolte (Daniel Balavoine), et autres zonards au grand cœur, laissera une impressionnante série de chansons à succès (*le Blues du businessman, les Princes de la ville, Le monde est stone*). Repris en 1989 au Théâtre de Paris avec de nouvelles voix et une seconde livraison de jeunes espoirs (dont Maurane), *Starmania* l'était également en version anglaise. Cindy Lauper, Kim Wilde en ont interprété les grands thèmes.

En pantalon à côtes de velours (il y a dix ans, en duo télévisé avec Serge Gainsbourg ou Coluche), ou en costume rouille, les tempes à peine grises et les lunettes en évidence (en juin dernier chez Michel Drucker), Michel Berger marchait sur une ligne de partage où s'affichait d'un côté le sourire de la tendresse polie, de l'autre un incoercible vague à l'âme, un champ de doutes fiévreux, redoutable pour un artiste que l'on disait perfectionniste et tâtillon. L'humanisme affiché de Michel Berger n'allait pas sans heurts. Sa participation aux «bonnes causes» – l'Ethiopie, l'opération Band Aid, les Restos du cœur, et Action-Ecole, une association de sensibilisation aux problèmes du Sahel qu'il avait lancée en 1985 avec Daniel Balavoine – lui valaient parfois d'injustes brassées d'ironie. Car l'image sage d'un chanteur BCBG, bien éloigné de tout souci financier, qui *«joue du piano debout»* en faisant des tubes pour signifier sa liberté, pouvait paraître contradictoire. Et le modèle de la génération morale, Berger-Balavoine, a un peu souffert de l'arrivée de rêveurs engagés, mais bien plus pragmatiques (Bruel).

Double jeu, qui vient deux ans après *Çà ne tient pas debout*, dernier album solo où il est beaucoup question d'écologie, version Cousteau, était le premier que Michel Berger et France Gall enregistraient en duo. Il devait préluder à leur retour commun en scène.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Discographie chez WEA.**

Michel Berger sera inhumé, dans l'intimité, jeudi 6 août, au cimetière de Montmartre à Paris.

CARNET DU Monde

Naissances

– Anne et Michel GEORGK,
leur fille Daphné,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Eve,

le 27 juillet 1992.

– Marianne Volle et Pascal Gille
ont la joie d'annoncer la naissance de

Laura,

le 26 juin 1992.

Bâtiment D «Le Mistral»,
200, rue du Docteur-Lamaze,
30900 Nîmes.

– Alexandra PINEDA,
Paulo Antonio PARANAGUA
et Natalia

ont la joie d'annoncer la découverte du Vieux Monde par

Simon,

né à Paris le 2 août 1992.

«No fundo do mato-virgem nasceu Macunaima, heroi de nossa gente...»

Décès

– Sidi-Bel-Abbès.
Montreuil-sous-Bois.

M. Albert Benichou,
Les docteurs Roland et Juliette Gitard,
leurs enfants et petits-enfants,
Anne et Max Zucker, et leur fils,
Jacqueline et Adrien Soussy,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Denise Benichou
et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès, le 31 juillet 1992, de

Mme Albert BENICHOU,
née Renée, Lydia Emsalem,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 août, à 9 h 45, au cimetière du Montparnasse.

44, boulevard Paul-Vaillant-Couturier,
93100 Montreuil.

– Montlaur-en-Diois, 26310 Luc-en-Diois.

Olive Charvet, Pascal Charvet,
Pénélope Pupponi, Anne-Marie
et Paul Charvet,
Françoise et Philippe Bonnet,
sa mère, ses grands-parents, ses arrière-grands-parents,
font part du décès subit, à l'âge de six mois, de

Auguste CHARVET,

survenu le 1er août 1992.

– Mme Claude Herrenschmidt,
son épouse,
Mme le pasteur Marie-Claude Herrenschmidt,
sa fille,
Kristjan et Justin, ses petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Herrenschmidt,
ses frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Me Claude HERRENSCHMIDT,
notaire honoraire,

décédé le 31 juillet 1992 dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée par le pasteur Alain Herrenschmidt, son cousin, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le vendredi 7 août à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

«Heureux ceux qui ont soif et faim de justice.»
Matthieu, V, 6.

3, rue des Renaudes,
75017 Paris.

– Châtenay-Malabry. Bourg-la-Reine. Meudon.

Mme Simon Kalifa,
M. et Mme Gabriel Kalifa
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Kalifa
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Levi
et leurs enfants,
M. et Mme Charley Levi
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Léo Levi
et leurs enfants,
M. et Mme Yvan Elkaïm,
MM. Lionel et Emmanuel Elkaïm,
M. et Mme Hervé Elkaïm
et leurs enfants,
Les familles Kalifa, Guedj, Temam et Gouzland,
ont la douleur de faire part du décès, le 1er août 1992, de

M. Simon KALIFA,
directeur honoraire de recherche au CNRS,

dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 5 août, à 8 h 30, au cimetière de Châtenay-Malabry.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Freour,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis FREOUR,

survenu le 31 juillet 1992, aux Floralies, à Bagnolet (Seine-Saint-Denis).

– Richard Senpau-Roca
et sa famille,
Madeleine Krumnow,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Anne KRUMNOW,

et de son enfant,

Jordi SENPAU-ROCA,

survenu lors d'un accident d'autobus en Turquie.

Nous nous retrouverons autour des corps, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, rue Clovis-Hugues, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), autobus 153 A, le mercredi 5 août 1992, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal des Joncherolles, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

Richard Senpau-Roca,
17, rue Braille,
75012 Paris.
Madeleine Krumnow,
10, cité Montjoie, 93200,
93200 Saint-Denis.

– M. et Mme Alain Lercher,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Alfred LERCHER,

survenu le 22 juillet 1992, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Strasbourg, le 28 juillet.

– Paulette Levy,
Daniel et Françoise Levy,
Raphaël, Claire et Olivier,
Les familles Jean-Pierre Levy
et Georges Levy,
ont la douleur de faire part de la mort de

Roger LEVY,

le samedi 1er août 1992.

Les obsèques auront lieu le mercredi 5 août au cimetière du Montparnasse. Rendez-vous entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

33, rue de Longchamp,
75116 Paris.
15, rue Vauquelin,
75005 Paris.

– Mme Lucien Metzinger,
M. et Mme Michel Nicolas,
M. et Mme Vladimir Boureykoff,
ses enfants,
Jean-Damien et Bénédicte Bastia,
Natacha Boureykoff,
ses petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Di Marco, et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Lucien METZINGER,
ancien directeur de l'Office algérien de la main-d'œuvre à Alger,

survenu à Marseille le 1er août 1992, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, à Marseille et à Saint-Mandrier.

La Tour de la Pignatelle,
parc du Grand-Montolivet,
13012 Marseille.

– La Ligue communiste révolutionnaire
a la tristesse de faire part de la disparition de

Nadine RICHET
(Katia),

membre de sa direction nationale, décédée le 28 juillet 1992 en Turquie, dans un accident qui a également coûté la vie à Anne Krumnov et à son fils Jordi.

Elle lui rendra un dernier hommage, jeudi 6 août, à 10 h 15, au colombarium du Père-Lachaise.

Fleurs et couronnes seront ensuite déposées au mur des Fédérés.

– Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès survenu à Beyrouth (Liban), le 2 août 1992, de la regrettée

Janine RUBEIZ,
fondatrice
et présidente de Dar-El-Fan Beyrouth,
chevalier des Arts et des Lettres,

Nadine Begdache,
sa fille,
Nagib Begdache,
son gendre,
Jide et Karim Begdache,
ses petits-enfants,
Marcelle Rubeiz,
sa mère,
Claude et Robert Trad,
ses sœur et beau-frère,
Georges et Edmonde Rubeiz,
ses frère et belle-sœur,
Et ses amis.

Les condoléances seront reçues en son domicile à Beyrouth.

– Mme Nicole Sicard,
son épouse,
Mme Denise Guignard,
Didier, Yves, Annik, ses enfants,
Florence, Emanuelle, Oriane,
Frédéric, Karine, Coralie,
ses petits-enfants,
Mlle Suzanne Maltaverne,
ont la tristesse de faire part du décès subit du

docteur Pierre SICARD,

survenu le 2 août 1992, à Bénodet.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, le jeudi 6 août, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme Dabzat
remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès de son fils

Michel STOYANOVITCH.

– Monique Uri
et ses enfants
remercient tous ceux qui, par leur présence ou leurs messages, se sont associés à leur chagrin lors du décès de

Pierre URI.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, en juillet et août 1942,

Rose, Ludmilla
et Nadine SCHATZ

étaient arrêtées et déportées à Auschwitz.
D'autres membres de la famille étaient sauvés grâce au courage d'amis dévoués.
Qu'ils en soient remerciés.

Famille Drosdowsky.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communications diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du «Carnet du Monde», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

THÈSES
Tarif Étudiants
55 F la ligne H.T.

Pour toutes vos commandes de fleurs
Naissance, baptême, fiançailles, mariage et décès
Le Fleuriste de Vaugirard
Livraisons à domicile, Paris, banlieue et grande banlieue.
131, rue de Vaugirard,
75015 PARIS
Tél. : 47-34-56-09

TAILLEUR
HOMME – DAME
Joseph CASSARO
12, rue Falguière
75015 Paris
Métro : Falguière
Montparnasse
Tél. : 43-20-79-20

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ARTS et SPECTACLES

هكذا من الأمل.

REPRODUCTION INTERDITE

INITIATIVES

CHARGE DE MISSION
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Département de la Loire - 750.000 habitants, 800 agents, 2.100 millions de francs de budget - recherche pour renforcer sa politique départementale d'aménagement du territoire, un chargé de mission. Rattaché à la Direction Générale des services du département, le titulaire du poste participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un schéma départemental d'aménagement. Pour ce faire, il suit les procédures de réflexion et de planification engagées, tant à l'échelon local que régional. Parallèlement, il anime au sein du Conseil Général une réflexion interne afin de mettre en forme les grandes orientations dans lesquelles s'inscrivent les objectifs départementaux et les aspirations locales. Ce poste s'adresse à un candidat âgé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur architecte, géographe, urbaniste, ...), possédant un sens de la communication développé. Il a une première expérience en matière d'aménagement global et a déjà collaboré de manière significative avec des élus locaux. Ecrire rapidement à **Monsieur le Président du Conseil Général de la Loire - Direction Générale des Services - Hôtel du Département - 42022 SAINT-ETIENNE Cedex.**



PA Consulting Group
Creating Business Advantage



filiale d'un groupe américain (CA : 2000 MF, 500 pers.) leader mondial sur le marché d'additifs pour huiles moteurs et industrielles

recherche

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

(pour son site du HAVRE)

votre mission
- Ingénieur chimiste débutant, option génie chimique souhaitée.
- Anglais lu et parlé indispensable.

votre activité
- Au sein d'une équipe jeune et dynamique vous prendrez en charge une ligne de produits.
- Vous assurerez également les fonctions d'un chef de projet.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 8550, à :
LE MONDE PUBLICITÉ
15/17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 Paris Cedex 15

L'OFFICE PUBLIC d'HLM DE LA VILLE D'AVIGNON,

organisme gérant un parc de 6 000 logements, recrute par voie de mutation, de détachement ou contractuelle :

son DIRECTEUR

PROFIL : Directeur territorial ou ingénieur en chef. Connaissances du fonctionnement des organismes H.L.M. Capacités de gérer un budget de 240 MF environ et d'animer une équipe de 130 agents. Aptitude à développer la fonction de régulateur social.

MISSION : Collaborateur direct de la présidente de l'office, vous serez chargé de préparer les délibérations du conseil d'administration et de les mettre en application.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. et photo à :

MADAME LA PRÉSIDENTE
Office Public d'HLM de la ville d'Avignon
Boîte postale 870 – 84083 Avignon
avant le 7 SEPTEMBRE 1992

Notre client est une société internationale qui compte parmi les leaders de la fabrication et de la distribution de vêtements, chaussures et accessoires de grande qualité. Notre société est caractérisée par une croissance internationale très rapide.

OPERATIONS CONTROLLER

Alpes Maritimes 400 KF + voiture + bonus

La dimension actuelle et le développement de l'activité nous amènent à recruter un Operations Controller qui assumera la responsabilité globale de la finance, de l'administration et de la gestion des commandes : le service clients et la distribution lui seront éventuellement rattachés.

La mission première consistera à définir et à implanter un système de contrôle et de reporting qui permettra de faciliter la prise de décisions opérationnelles aussi bien que stratégiques tout en participant à l'amélioration de la logistique.

Elément moteur de l'équipe de direction, le candidat participera activement à la croissance de la société et à sa rentabilité.

Vous êtes obligatoirement bilingue Français-Anglais, vous avez de 35 à 45 ans et vous disposez d'une formation supérieure complétée par le DECS. Vous avez une expérience approfondie de management d'équipes et de responsabilités financières acquises dans un environnement de méthodes et de croissance.

Ce poste à responsabilité réclame un grand sens de la communication et de l'animation d'équipes et représente une opportunité de qualité pour un cadre désireux d'élargir son expérience.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV + prétentions) sous la référence E/568 à notre conseil Christian KATCHOURINE - COR'EX 11, avenue Myron T. Herrick 75008 PARIS.

COR'EX
CONSEIL EN RECRUTEMENT

MEMBRE CSNCR

Responsable de la Gestion du Personnel

Vous seconderez notre Directeur des Ressources Humaines dans l'intégralité de sa fonction. Il n'y a pas de "domaine réservé". Vous interviendrez aussi bien dans le recrutement, la formation, la gestion courante du personnel, que dans la communication interne, les rémunérations, etc... C'est à la fois la richesse et la difficulté du poste. Résoudre des problèmes ponctuels puis traiter des sujets de fonds.

Vous avez un diplôme d'enseignement supérieur (IEP, CELSA, Maîtrise de Droit...) et une première expérience de la fonction personnel, même de courte durée (environ 3 ans).

Notre activité concerne le domaine de l'édition. Nous appartenons à un groupe important, mais nous conservons notre originalité : société aux prestations fortement intellectuelles, grande notoriété, importante identification à l'entreprise de la part de tous ses membres. Autant d'éléments à prendre en compte pour vous sentir à l'aise et efficace dans ce contexte.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature, lettre manuscrite et rémunération actuelle sous la réf. M/92202 à MGA, 17, rue Tronchet, 75008 PARIS.

MEMBRE CSNCR — L.B.W.

MG&A
Michel Garnier & Associés

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

recrute

LE CHEF
DE SON SERVICE INFORMATIQUE

Le service informatique de l'ENA remplit une triple mission :

Pédagogique, de gestion et de recherche

- Dans la perspective du transfert prochain de l'Ecole à Strasbourg, le (la) candidat(e) définira rapidement les besoins qui seront ceux d'un établissement entièrement modernisé.
- Cette personne disposera d'une solide formation universitaire (3e cycle) et devra en outre se prévaloir d'une expérience réussie dans un poste similaire.

Le poste, à pourvoir en septembre 1992, sera basé à Paris jusqu'au 31 décembre 1993, puis à Strasbourg.

Adresser lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae et prétentions à Monsieur le directeur de l'ENA, 13, rue de l'Université, 75343 PARIS CEDEX 07 (avant le 10 septembre 1992).

CLICHY

LA VILLE EN ACTION

48.200 habitants • Au cœur des Hauts de Seine
Des projets politiques et urbains d'envergure

recherche son

ATTACHE DE PRESSE

Collaborateur(trice) direct(e) du Maire et en relation étroite avec le service communication, vous aurez à :
- Assurer le traitement des évènements locaux auprès des supports de presse.
- Développer et optimiser les relations avec tous les médias régionaux et nationaux.
- Promouvoir l'image de la collectivité auprès de ses partenaires.

A 25/35 ans, vous avez une formation en communication impérative (EFAP, CFJ, CELSA...) et une expérience de plusieurs années, soit en communication institutionnelle (en collectivité locale ou auprès d'un élu), soit en agence.

Vos atouts : avant tout d'excellentes aptitudes relationelles, mais aussi du tempérament, une grande disponibilité personnelle alliée à de réelles facultés d'adaptation ainsi qu'à des capacités rédactionnelles et de synthèse éprouvées.

LIGHT — Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation et photo) sous référence 1786 M à notre conseil LIGHT, Chantal LANDY, Immeuble "Le Galilée", 5/7 rue Jeanne Braconnier, 92366 Meudon-la-Forêt cédex.

safari



LA VILLE DE MONTREUIL
(SEINE-SAINT-DENIS)
100 000 habitants

recrute

Son Responsable du Service Entretien des Bâtiments

400 agents intervenant sur 75 bâtiments communaux et établissements scolaires

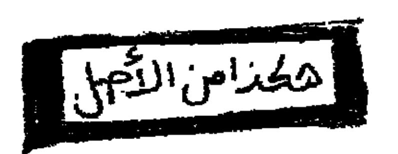
Sa mission sera de :
- définir les besoins en personnel (pour les écoles, en relation avec la direction de ces établissements) ;
- organiser et gérer les plannings de travail ;
- participer à la réflexion sur la valorisation des ressources humaines de ce secteur (contenu des interventions, plan de formation, développement de l'encadrement intermédiaire, etc.).

De niveau bac + 2 minimum, vous savez faire preuve de rigueur et d'organisation et possédez si possible une expérience professionnelle comparable.

Le permis de conduire est indispensable.

Adresser candidature, CV, à M. le Député-Maire
HOTEL DE VILLE – 93105 MONTREUIL CEDEX

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



BILLET

Loi Auroux : dix ans d'expression

La France aime bien les anniversaires et les symboles. Avec la date du 4 août 1992, elle est particulièrement bien servie, puisque c'est à la fois les dix ans de la première loi Auroux, celle sur les *« libertés des travailleurs dans l'entreprise »*, et le bicentenaire de l'abolition des privilèges sous la Révolution française. Pour un gouvernement qui ne sait plus très bien comment redonner un souffle social à son action, cette commémoration tombe opportunément : au moins permet-elle de rappeler qu'il y a dix ans, quand le premier ministre Pierre Mauroy voulait bâtir le *« socle du changement »*, les socialistes, moins obnubilés alors par la recherche des grands équilibres, se préoccupaient de donner de *« nouveaux droits »* aux salariés...

Aujourd'hui, le langage de l'époque semble bien vieilli et on entend moins parler de la nécessité – évoquée dans le rapport de M. Jean Auroux, en octobre 1981 et reprise dans les lois dont une des principales rédactrices fut Mme Martine Aubry, actuel ministre du travail – de faire des salariés des *« citoyens à part entière »* dans l'entreprise. On a oublié aussi l'affolement du patronat de l'époque, quand M. Yvon Gattaz, président du CNPF, s'en allait répétant que le rapport Auroux allait renforcer *« la massification »* dans l'entreprise et *« étouffer les aspirations individuelles et les innovations sociales en cours »*. Les espoirs, comme les craintes, se sont révélés excessifs. Est-ce à dire que *« les lois Auroux, c'est du papier »*, comme l'affirmait M. Fiterman en novembre 1985 ?

La loi du 4 août 1982 sur l'expression des salariés a permis de développer un mouvement qui avait déjà été amorcé timidement dans quelques entreprises en pointe. Elle a privilégié la voie de la négociation, ce qui a conduit les syndicats les plus réticents, comme FO, à entrer dans le jeu des signatures. Elle a permis de mettre en lumière des problèmes de conditions de travail et, parfois, d'apporter des réponses. Très vite, au-delà de tout bilan quantitatif, le patronat s'en est accomodé. Mais, contrairement à l'attente des concepteurs, cette loi n'a pas développé le *« besoin de syndicalisme »* et les syndicats ont continué à s'affaiblir. Elle n'a pas changé fondamentalement les relations sociales.

Dix ans après, l'expression des salariés s'est bien étiolée et les directions d'entreprises ont donné la priorité à la gestion des ressources humaines. Mais les lois Auroux ont favorisé un utile développement de la négociation d'entreprise, à travers la loi du 13 novembre 1982 sur l'obligation de négocier : en 1991, on comptait 6 750 accords, soit une stabilisation à un niveau élevé. Mais plus des trois quarts des salariés concernés sont dans de grandes entreprises, moins de 5 % des accords étant signés dans des entreprises de moins de 50 salariés. Dix ans après, on a encore des relations sociales à plusieurs vitesses.

MICHEL NOBLECOURT

□ **Grève de 48 heures des dockers de Marseille-Fos.** – Les dockers de Marseille et Fos-sur-Mer, répondant à l'appel de la CGT, ont observé les lundi 3 et mardi 4 août, une grève de quarante-huit heures. Ils n'ont constaté *« aucun changement dans la ligne de conduite de la direction du port »*. La CGT rappelle pourtant que *« par un accord écrit du 26 juin les employeurs de manutention s'étaient engagés à entreprendre des démarches en vue d'aboutir à une renonciation des poursuites engagées par des tiers »*. Or le conseil d'administration du Port autonome de Marseille *« a renvoyé la discussion en septembre et les engagements pris n'ont pas été tenus »*.

Alors que le président Collor pourrait faire l'objet d'une procédure d'« impeachment »

La France souhaite relancer les investissements au Brésil

L'Amérique latine retrouve les faveurs des financiers internationaux. Après le Mexique, l'Argentine, le « pays lourd » du continent, le Brésil, suscite un regain d'intérêt de la part de la France. La semaine dernière, M. Bruno Durieux, ministre délégué au commerce extérieur, s'est rendu au Brésil et y a confirmé la reprise des crédits garantis par l'Etat français, via la COFACE (Compagnie française d'assurance du commerce extérieur) à des intérêts publics ou privés brésiliens. Une visite qui est intervenue au moment où le président Fernando Collor, accusé de corruption, pourrait faire l'objet d'une procédure d'« impeachment » devant le Parlement, selon les conclusions de la commission chargée de mener l'enquête, conclusions attendues à la mi-août. M. Durieux s'est rendu en début de semaine en Argentine.

BRASILIA

de notre envoyée spéciale

Les garanties de crédit accordées par la France avaient été suspendues il y a trois ans lorsque Brasilia avait cessé d'effectuer les remboursements de sa dette extérieure, la plus élevée du monde en développement (116 milliards de dollars). Et c'est en mars 1990 que remonte la dernière visite ministérielle française au Brésil, celle de M. Michel Durafour (alors en charge de la fonction publique). Depuis, le gouvernement de M. Fernando Collor a opéré un début de réintégration dans la communauté financière internationale, en amorçant de nouvelles réformes économiques et en parvenant, en janvier 1992, à la mise en œuvre d'un accord de confirmation avec le Fonds monétaire international (FMI), puis, dans la foulée, à la signature du quatrième accord de rééchelonnement de la dette avec les créanciers publics réunis au sein du Club de Paris.

Les transformations économiques

Un accord de principe a également été négocié avec la communauté bancaire internationale, qui devrait se traduire dans les prochains mois par un programme de réduction de 35 % de la dette contractée auprès des banques.

Fort de l'accord bilatéral signé en juillet en application des décisions du Club de Paris, M. Bruno Durieux a souhaité marquer l'intérêt nouveau porté par la France aux transformations économiques brésiliennes. Enlisé depuis plusieurs mois dans une grave crise politique, le « Collorgate » – le président Collor fait actuellement face à des accusations de corruption, – le Brésil avance à pas très mesurés dans ses réformes économiques. L'inflation, qui a reculé depuis les sommets de la fin des années 80 (1 800 % en 1989), atteint tout de même 20 % par mois, et la banque centrale s'apprête à lancer un nouveau billet de 100 000 cruzeiros.

Les barrières douanières sont abaissées très progressivement, et la privatisation des entreprises publiques démarre, notamment dans les secteurs de la pétrochimie, de la sidérurgie et des engrais. Cependant, toutes les barrières juridiques et psychologiques à la cession des biens de l'Etat n'ont pas encore été démantelées, et les secteurs intéressant le plus les étrangers, comme l'énergie et les télécommunications, ne sont pas encore inscrits sur les listes.

Malgré les incertitudes politiques – un éventuel départ de M. Collor pourrait avoir des conséquences sur le choix réformiste de la politique économique, – la France incite aujourd'hui ses industriels à s'intéresser de nouveau au marché brésilien. Il ne s'agit pas, compte tenu de l'importance des contentieux financiers de ces dernières années, de prêter massivement, mais plutôt de se placer sur le plus grand marché d'Amérique latine, pour pouvoir profiter d'une possible stabilisation économique et politique du pays.

Deuxième créancier public du Brésil, la France n'est actuellement que le septième investisseur étranger (derrière les Etats-Unis, la RFA, le Japon, la Suisse, la Grande-Bretagne et le Canada). Les échanges ont atteint à peine 13 milliards de francs l'an dernier et se sont soldés pour la France par un déficit supérieur à 5 milliards de francs. Quelques groupes solidements implantés dans le pays – Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Carrefour, en particulier – ont une rentabilité financière élevée. Mais le flux d'investissements demeure faible. En outre, si l'abaissement des tarifs douaniers doit se traduire par un regain d'importations, il apparaît opportun que des entreprises françaises se préparent à augmenter leurs ventes.

La réouverture des crédits garantis a déjà permis, de façon anticipée, le financement du lancement de deux satellites par Arianespace, ainsi que la signature d'un contrat portant sur la livraison de vingt hélicoptères destinés à l'armée. A court terme, plusieurs projets garantis par la COFACE pourraient voir le jour. Ainsi, Thomson pourrait obtenir la mise en place d'un système de surveillance aérienne de l'Amazonie et Degrémont la dépollution du rio Tiete, le fleuve qui traverse Sao-Paulo. Technip Geoproduction se place pour la construction de la plate-forme pétrolière de Marlim-2, tandis que l'extension du métro de Sao-Paulo pourrait apporter de nouveaux contrats à la France.

Reçu à Brasilia notamment par le ministre de l'économie, M. Marcilio Marques Moreira, M. Durieux a annoncé la revalidation d'une ligne de crédit de 300 millions de francs utilisables pour le secteur pétrolier (la société d'Etat Petrobas), ainsi que la réactivation d'un protocole financier de 240 millions de francs pour des équipements hospitaliers dans la région de Sao-Paulo. De passage dans la ville, M. Durieux a évoqué un tel projet dans l'Etat le plus peuplé du Brésil. Deux gestes politiques de la part d'un ministre également soucieux d'expliquer aux responsables du Brésil – fournisseurs d'oléagineux – la position européenne sur les négociations agricoles de l'Uruguay Round, dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

FRANÇOISE LAZARE

Le tribunal de commerce se prononcera jeudi

La liquidation judiciaire de la société de travail temporaire RMO paraît probable

La société de travail temporaire RMO, mise en règlement judiciaire le 30 juillet par le tribunal de commerce de Grenoble, recherche toujours un repreneur. La proposition faite lundi 3 août, à Grenoble, par M. Christian Latouche, PDG de la société Fiducial, numéro deux français de l'expertise comptable, n'a semble-t-il pas satisfait le tribunal, qui se prononcera définitivement sur l'avenir de RMO jeudi 6 août. La liquidation judiciaire de cette société, fondée en 1964 par M. Marc Braillon, paraît de plus en plus probable.

GRENOBLE

de notre correspondant

Contrairement à ce qu'annonçait M. Marc Braillon, lors du dépôt de bilan de sa société le 30 juillet, les éventuels repreneurs de RMO ne se sont pas précipités pour offrir leurs services à leur confrère gravement malade. Ainsi, aucun de ses principaux concurrents, comme Ecco, Bis ou Manpower, n'a formulé la moindre proposition pour s'approprier les dix mille noms figurant dans son « carnet d'adresses » ou pour acquérir les deux cents agences du groupe disséminées sur tout le territoire français. Ces entreprises savent, en effet, que les personnels employés par RMO viendront frapper naturellement à leurs portes dans les prochains jours ou dans quelques semaines. Ils parient donc sur la disparition pure et simple de l'entreprise grenobloise et sur le K.-O. de son fougueux patron.

Quant aux autres éventuels repreneurs, ils ont très vite mesuré la fragilité de ce groupe. D'une part, son passif est estimé à 745 millions de francs. Cette somme est jugée par le parquet général de la cour d'appel de Grenoble *« colossale pour une entreprise qui ne dispose pas d'importantes immobilisations, et qui est en quelque sorte un vaste fichier* (1) ». Certains magistrats qualifient également ce lourd passif de *« troublant »*, et soulignent le retard apporté par l'industriel à déposer son bilan. Cette attitude pourrait lui être, par la suite, reprochée.

La suspension des cautions

La police judiciaire a été chargée par le parquet d'une enquête préliminaire déclenchée à la suite de la suspension par les banques, le 30 juin, des cautions qu'elles accordaient jusqu'alors à la société de travail temporaire pour garantir les salaires et le versement des charges sociales des personnels intérimaires. Celles-ci sont en effet indispensables pour exercer ce type d'activité. Le directeur départemental du travail et de l'emploi, Mme Annie Delebarre, a aussitôt demandé au tribunal de grande instance de Grenoble d'ordonner la fermeture de l'entreprise pour une durée de deux mois. Elle a, d'autre part, engagé des poursuites pénales contre M. Braillon, qui, depuis le 1er juillet, a poursuivi illégalement ses activités de patron d'une entreprise de travail temporaire.

Cette situation impose aujourd'hui à l'ensemble des partenaires concernés par l'avenir de RMO d'agir très rapidement. La société, placée sous le régime du règlement judiciaire, ne peut pas demeurer plus longtemps dans l'illégalité. *« RMO se trouve dans la situation d'un café qui tournerait sans licence 4, ou d'un automobiliste sans permis de conduire. Cette affaire est dans un état tel qu'on ne peut même pas disposer d'un délai de huit jours pour effectuer un état des lieux, à tête reposée, afin d'élaborer un plan de reprise qui tienne la route »*, analyse l'administrateur judiciaire de la société, Me Pierre Coquet.

La société Fiducial, déjà intéressée il y a six mois par la reprise de RMO, n'a probablement mesuré que très tardivement l'ampleur des difficultés financières auxquelles est confrontée l'entreprise de M. Braillon. On voit mal Fiducial, qui affirme pourtant vouloir *« créer des synergies et des complémentarités territoriales »* entre ses prospères cabinets d'expertise comptable, installés dans de nombreuses villes françaises, et les agences RMO, s'associer à un groupe de travail temporaire aujourd'hui en faillite. Si elle renonce à présenter, jeudi, un plan de reprise, le tribunal de commerce sera contraint de prononcer la liquidation de la société grenobloise.

M. Braillon déclarait, il y a quelques années, n'avoir *« ni le talent vocal de Tapie ni l'élégance britannique de Lagardère. Je suis tout simplement un chef d'entreprise, qui s'efforce de diriger ses affaires avec un maximum d'efficacité, de réalisme et d'imagination. Et je ne me laisse emporter que par une passion : celle du sport »*. A-t-il cru en voyant, il y a quelques jours, son équipe cycliste caracoler en tête du Tour de France et, grâce à son coureur vedette, Pascal Lino, prendre le maillot jaune pendant plusieurs étapes, que la magie du sport allait effacer, d'un simple coup de pédalier, les difficultés financières de son entreprise (2) ? La fête sportive, passionnément vécue par le PDG, s'est achevée quelques heures avant le dépôt de bilan de son groupe de travail temporaire.

Aujourd'hui encore, M. Braillon conserve l'espoir de sauver son équipe cycliste, afin de se relancer dans les affaires. L'association sportive qui la coiffe avait comme principal bailleur de fonds le groupe RMO. Son ex-patron devra trouver très vite d'autres partenaires s'il veut conserver auprès de lui ses prestigieux équipiers. Là aussi, le temps lui est compté. Le dépôt de bilan pourrait être également au bout de sa route.

CLAUDE FRANCILLON

(1) La société RMO travail temporaire, filiale de RMO SA, a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs se soldant par une perte annoncée de 59 millions de francs.

(2) La société RMO consacrait 50 millions de francs par an au sponsoring sportif.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

● **Production industrielle : baisse dans la partie ouest du pays.** – La production industrielle a baissé de 2 % en juin par rapport à mai dans la partie ouest du pays. Sur les mois de mai et juin, la production a également reculé (– 1,5 %) par rapport à mars et avril. Sur un an (mai-juin 1992 comparé à mai-juin 1991) la baisse est de 2,1 %. Tous les secteurs sont touchés par cette baisse sauf le bâtiment, qui progresse de 4,1 % en un an.

ÉTATS-UNIS

● **Hausse de l'indice des directeurs d'achats américains.** – L'indice composite établi par les directeurs d'achats des principaux groupes industriels américains a augmenté de 1,4 point en juillet par rapport à juin pour s'établir à 54,2 %, a annoncé lundi 3 août the National Association of Purchasing Power (NAPM). Le secteur manufacturier et l'économie dans son ensemble ont continué à croître en juillet, pour le sixième mois consécutif.

FRANCE

● **Production industrielle : baisse au premier trimestre.** – L'indice trimestriel de la production industrielle hors bâtiment et travaux publics s'est inscrit, après correction des variations saisonnières, à 113,8 pour le premier trimestre 1992, contre 114,2 au dernier trimestre 1991. Cette baisse de 0,4 % s'explique essentiellement par l'énergie qui recule de 2,4 % et par les industries agroalimentaires (– 1,2 %). Sur un an (premier trimestre 1992 comparé au premier trimestre 1991), la production industrielle progresse de 0,3 %.

● **Réserves de change : baisse des avoirs en juin.** – Les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à la fin juin à 325,27 milliards de francs contre 340,3 milliards de francs fin mai, soit une diminution de 15 milliards de francs. Cette baisse traduit pour l'essentiel l'incidence comptable du nouveau cours semestriel des avoirs en or. En un an, c'est-à-dire par rapport à fin juin 1991, les réserves ont baissé de 42,8 milliards de francs.

Afin de satisfaire les critères de convergence de Maastricht

Le gouvernement belge annonce un plan d'austérité budgétaire et des impôts nouveaux

Le gouvernement belge a annoncé, lundi 3 août, une série de mesures d'économie budgétaire susceptibles d'adapter les finances publiques belges aux critères de convergence définis dans le traité de Maastricht. Ces mesures incluses dans le projet de budget pour 1993 (lui-même accompagné d'un plan d'adaptation de quatre ans) devraient permettre au gouvernement de M. Jean-Luc De Haene de ramener le déficit public belge à 5,2 % du produit national brut (PNB) en 1993, et à 3 % en 1996, ce dernier chiffre correspondant à l'objectif fixé par les Douze à Maastricht pour participer à l'Union économique et monétaire.

L'an prochain, les Belges verront leurs impôts directs augmenter du fait de la suppression, pendant quatre ans, de l'indexation sur les prix des barèmes fiscaux. De nouveaux impôts frapperont, dès le 1er septembre, le fuel lourd et le gasoil de chauffage. Les prix des carburants automobiles seront relevés à des niveaux voisins de ceux pratiqués en France. Les impôts sur les sociétés productrices d'électricité seront également majorés. Cet alourdissement de la pression fiscale constitue, selon le gouvernement belge, *« la contribution générale des citoyens à la convergence des finances publiques belges par rapport à la norme budgétaire européenne »*.

Le gouvernement s'est engagé à geler pratiquement à leur niveau de 1991 les dépenses publiques, hormis celles consacrées au service de la dette. Il prévoit également de vendre certains actifs : immeubles et participations dans des sociétés. Ce gel des dépenses publiques ne concerne qu'un peu moins de 60 % de celles de l'Etat, qui s'élèvent à 1 707 milliards de francs belges, soit environ 273 milliards de francs français. En effet, 709 milliards de francs belges (soit 42 % du budget) sont destinés au service de la dette publique, sur lequel le gouvernement n'a aucune prise. La dette publique de la Belgique est l'une des plus élevées d'Europe : elle atteint 124 % du PNB, alors que la limite fixée par le traité de Maastricht pour 1996 est de 60 %. – *(AFP, Reuter.)*

La Banque d'Italie réduit d'un demi-point son taux d'escompte

L'Italie a réduit son taux d'escompte d'un demi-point, ramenant celui-ci de 13,75 % à 13,25 % à compter du mardi 4 août, a annoncé lundi soir 3 août la banque centrale d'Italie. Cette diminution du taux de l'escompte italien intervient après deux augmentations décidées en juillet par la banque centrale : hausse de 12 % à 13 % le 5 juillet, puis de 13 % à 13,75 % le 16 juillet.

La Banque d'Italie a justifié cette décision en soulignant que, au cours des derniers jours, les pressions sur la lire, très fortes depuis le début juin, *« ont été bloquées »*, ajoutant que sur le marché monétaire les taux d'intérêt avaient subi *« une légère diminution »*. La banque souligne que la réduction du taux d'escompte a *« été rendue possible »* par la politique économique du gouvernement en matière de finances publiques et de revenus, ainsi que par l'accord conclu à la fin de la semaine dernière, qui met fin à l'échelle mobile, c'est-à-dire à l'indexation des salaires sur les prix. – *(AFP.)*

□ **Le gouvernement allemand s'oppose encore à la finition par Siemens d'une centrale nucléaire iranienne.** – Le gouvernement allemand maintient l'interdiction faite à Siemens depuis juin 1991 d'exporter du matériel de construction de centrale nucléaire vers l'Iran, a déclaré, lundi 3 août, M. Claus Hommer, porte-parole du ministère de l'économie. Cette confirmation intervient alors que le président du directoire de Siemens, M. Heinrich von Pierer, est en Iran. Cette visite a réactivé la violente campagne de presse dont Siemens fait l'objet dans ce pays en raison du non-achèvement de la centrale de Bouchehr. En avril, Siemens a signé, dans la zone franche iranienne de Queshm, un accord pour la construction d'une centrale thermique à gaz de 1 000 mégawatts et une usine de désalinisation capable de produire 120 000 litres d'eau potable par jour.

□ **Pirelli poursuit sa bataille contre Continental.** – Le fabricant de pneumatiques italien Pirelli a ouvert un nouvel épisode dans la bataille qui l'oppose à son concurrent allemand Continental. Pirelli a engagé, lundi 3 août, une action en justice pour frapper de nullité la dernière assemblée générale des actionnaires de Continental. Durant cette assemblée, les droits de vote de Pirelli avaient à nouveau été limités à 5 %, montant de la participation directe de Pirelli au capital de Continental. Mais Pirelli estime que ses droits de vote devraient inclure également ses 34 % d'options.

□ **British Coal : bénéfice record après 16 000 suppressions d'emplois.** – Les charbonnages nationalisés britanniques British Coal ont réalisé un bénéfice annuel record de 170 millions de livres (1,63 milliard de francs) au cours de l'exercice clos en mars, après avoir supprimé 16 000 emplois et fermé 15 mines dans l'année, a annoncé fin juillet la société. British Coal, qui sera prochainement privatisée, avait fait un bénéfice de 78 millions de livres l'année précédente.

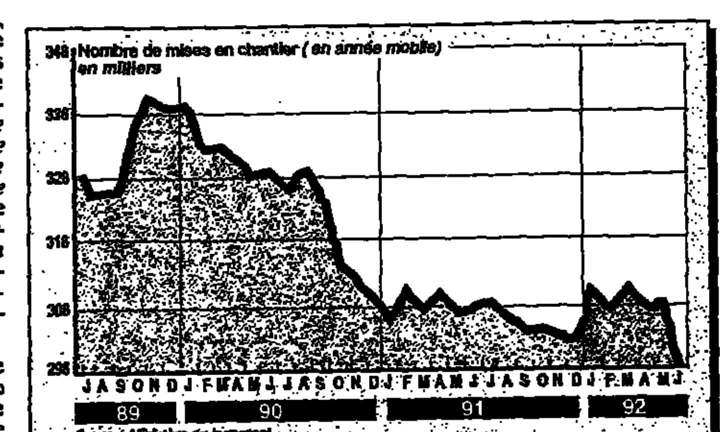
هكذا من الإمل

ÉCONOMIE

Les dernières statistiques du ministère de l'équipement révèlent une aggravation

Les mises en chantier pourraient se situer en dessous des 300 000 logements

Les dernières statistiques publiées, lundi 3 août, par le ministère de l'équipement, du logement et des transports montrent l'aggravation de la crise du logement et de l'immobilier. *« La baisse des autorisations de construire observée en 1991 s'amplifie au premier semestre 1992 et une dégradation des mises en chantier de logements est constatée*, précise le ministère. *Si cette tendance se poursuit au second semestre, les mises en chantiers pourraient se situer au-dessous des 300 000 logements »*, considéré comme un important seuil symbolique.



Fin juin 1992, les autorisations de construire sont en recul de 14,4 % par rapport au premier semestre de 1991. La plus forte chute concerne l'habitat individuel groupé, c'est-à-dire en lotissements : – 29,5 %. Les régions le plus touchées sont Rhône-Alpes et l'Ile-de-France.

Dans le secteur collectif, les logements autorisés régressent de 10,4 %. En revanche, le secteur destiné à la location tant privée que publique enregistre une forte progression : + 18,6 %.

Les mises en chantier sont, fin juin, au niveau de 298 100 logements (en année mobile) au lieu de 307 800 en 1991 et 329 100 en 1990. Seul signe d'optimisme, selon le ministère : une reprise des travaux d'entretien est attendue pour la fin de 1992.

INDUSTRIE

Alors que le trio Loral-Northrop-Carlyle était donné gagnant

LTV choisit de vendre à Martin Marietta son aéronautique et ses missiles

Martin Marietta l'a emporté à l'arraché. La firme du Maryland, spécialisée dans l'aérospatiale et l'électronique de défense, va finalement reprendre pour un montant total de 440 millions de dollars, dont 396 millions au comptant et 44 millions en actions préférentielles, les activités missiles et aéronautique de son compatriote LTV Corp., placé sous la protection de la loi sur les faillites depuis juillet 1986. Les deux groupes ont annoncé, lundi 3 août, avoir signé une lettre d'intention qui met hors course l'offre rivale présentée par Loral et le tandem Northrop-Carlyle Group donnée pourtant comme probable gagnante. Loral proposait 240 millions de dollars pour la division missiles de LTV, Northrop et Carlyle Group 190 millions de dollars pour l'aéronautique. L'ultime surenchère de Martin Marietta Corp. – 10 millions de dollars de plus pour l'ensemble – s'est avérée gagnante.

Le protocole d'accord, signé entre les deux groupes, doit encore recevoir l'aval du juge sur les faillites et du département américain à la justice. Il a déà reçu l'agrément des créanciers de LTV et de la caisse de retraite du groupe.

Associé à Lockheed, Martin Marietta avait échoué avec une première offre de reprise en avril, le juge des faillites lui ayant préféré la solution présentée par le français Thomson CSF allié à Northrop et Carlyle. Le groupe dirigé par M. Alain Gomez s'était, depuis lors, heurté à l'opposition du Congrès américain favorable à une solution nationale. Thomson renonçait finalement aux missiles de LTV, il y a quelques jours à peine (*le Monde* du 30 juillet), peu à l'aise dans une ultime alliance avec Loral, qui ne lui réservait qu'une place très minoritaire dans son montage.

SOCIAL

M. Jean Kaspar dénonce la « facilité » du recours aux licenciements

M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, a estimé, lundi 3 août, que *« les chefs d'entreprise font preuve d'une certaine paresse dans la recherche de solutions négociées pour éviter les licenciements »* et ont recours à la *« facilité »*. Commentant sur RTL la hausse de 0,4 % du nombre de chômeurs en juin, M. Kaspar a jugé *« paradoxal que, dans une situation où il y a plus de 2,9 millions de chômeurs, il y ait encore des gens qui soient obligés de faire des heures supplémentaires à la pelle »*. Le secrétaire général de la CFDT propose de rechercher des solutions *« en termes de réduction et d'aménagement du temps de travail et d'un effort de formation »*. Il suggère que les réductions de charges sociales ne soient accordées qu'aux *« entreprises qui ont négocié au préalable les conditions d'exercice du travail à temps partiel »*.

EN BREF

□ **Air Inter desservira Béziers.** – C'est Air Inter qui assurera la desserte de la ligne aérienne Béziers/Paris lorsque Air Littoral en aura cessé l'exploitation le 30 septembre, a annoncé, lundi 3 août, le député et maire (PS) de Béziers, M. Alain Barrau. Candidate, Air Inter attend le feu vert du Conseil supérieur de l'aviation marchande. Cette ligne, exploitée depuis décembre 1985 par Air Littoral, à raison de trois rotations quotidiennes, reste déficitaire malgré l'augmentation du trafic : 90 000 passagers ont été transportés de juillet 1991 à juillet 1992.

□ **M. Alain Soulas nommé directeur général du groupe Arjo Wiggins Appleton.** – Le conseil d'administration du groupe papetier Arjo Wiggins Appleton a nommé M. Alain Soulas administrateur et directeur général, à partir du 1er octobre, en remplacement de M. Stephen Walls, qui quitte ses fonctions. Agé de quarante-neuf ans, M. Soulas a fait toute sa carrière dans l'industrie papier-bois. Il était jusqu'ici directeur de la branche papier-bois de Saint-Gobain et PDG de la Cellulose du Pin (depuis 1985), après avoir été depuis dix-sept ans à des postes de direction dans diverses sociétés du secteur. L'ancien directeur général d'Arjo Wiggins Appleton, M. Walls, avait indiqué, en mai, qu'il quittait ses fonctions *« pour divergences sur l'avenir du groupe »*. – (AFP.)

□ **M. Gaston Rimareix nouveau président du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.** – M. Gaston Rimareix, député socialiste de la Creuse, a été nommé président du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz, en remplacement de M. Martin Malvy, nommé secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Administrateur civil, M. Rimareix a notamment été directeur administratif et financier de l'Agence pour les économies d'énergie (1980-1981) et directeur de cabinet de M. Edmond Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie (1981-1983), puis secrétaire d'Etat à la santé (1983-1986).

□ **Textile: dépôt de bilan des sociétés Chagard et Gardam : 123 licenciements.** – Les 123 employés des entreprises de sous-vêtements masculins Chagard et de sous-traitance de vêtements féminins de luxe Gardam, appartenant au groupe suisse Incabloc et installées respectivement à La Grand-Combe et à Alès, dans le Gard, devraient être licenciés dans les prochains jours. M. Eric Zutter, le PDG suisse des deux usines, a annoncé, vendredi 31 juillet, au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, que *« Chagard, en cessation de paiement, avait entamé une procédure de dépôt de bilan auprès du tribunal de commerce d'Alès »* et que l'usine, qui emploie 83 personnes, *« ne réouvrirait pas au terme des congés payés du mois d'août »*.

□ **Masson et Fimalac signent une convention d'actionnaires pour la gestion de Belfond.** – Une convention de préemption d'une durée de dix ans a été signée entre les actionnaires de la société d'édition Belfond, Masson SA et Fimalac, le holding de Marc Ladreit de Lacharrière. Selon un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF), lundi 3 août, tous deux ont déposé de concert une offre publique d'achat simplifiée sur Belfond, aux termes de laquelle une politique de gestion commune a été définie. Un droit de préemption réciproque avec faculté de substitution lors de toute cession d'actions Editions Belfond a été également consenti aux deux parties, qui sont convenues de procéder à des rééquilibrages entre les actions Editions Belfond.

(Publicité)

CONSEIL DE PARIS

Modification du champ d'application du droit de préemption urbain

Par délibération du 13 avril 1992, le Conseil de Paris a modifié le champ d'application du droit de préemption urbain dans le **secteur de la « Villa Fondary » et de ses abords, à Paris 15e.**

Le droit de préemption urbain « renforcé », qui, en application des dispositions de l'article L. 211.4 du Code de l'urbanisme avait été institué sur ce secteur par délibération D. 1737 du 10 octobre 1989, a été supprimé sur l'immeuble sis à Paris 15e, 38, rue de la Croix-Nivert.

Le secteur de la « Villa Fondary » et de ses abords, dans lequel cet immeuble était inclus et sur lequel le droit de préemption urbain « renforcé » est maintenu, est donc désormais constitué des propriétés suivantes :

- 1, villa Fondary
- 32-34-36, rue de la Croix-Nivert, 81, rue Fondary
- 48-50, rue Letellier
- 52, rue Letellier
- 54, rue Letellier.

En outre, le projet ayant motivé l'instauration du droit de préemption urbain renforcé ayant été pris en considération en exécution des articles L.111.8 et L.111.10 du Code de l'urbanisme, il pourra être sursis à statuer sur toute demande d'autorisation concernant des travaux, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation de l'opération édilitaire dans le secteur concerné.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 août =

Nerveuse

Après la forte reprise enregistrée lundi 3 août en fin de séance à la suite de l'annonce d'un sondage d'opinion favorable au « oui » au traité de Maastricht, la Bourse de Paris était encore bien orientée en début de séance mardi 4 août. L'indice CAC 40 en hausse de 0,67 % à l'ouverture accentuait ensuite son avance et gagnait jusqu'à 0,99 % passant au-dessus de la barre des 1 800 points. Mais affecté ensuite par le repli du Matif, le CAC 40 perdait en début d'après-midi l'essentiel de ses gains pour progresser de seulement 0,07 % à 1 785,67 points.

Alors que les rumeurs se multipliaient depuis plusieurs jours dans les salles de marché sur des sondages donnant une majorité de « non » lors du référendum du 20 septembre sur la ratification du traité de Maastricht, le sondage paru mardi matin dans *Libération* et indiquant une majorité de « oui » a rassuré les opérateurs.

Passé cette réaction initiale de soulagement, les valeurs françaises ont à nouveau perdu de leur superbe. Les marchés de taux sont toujours très nerveux, dans l'attente de la réunion jeudi de la Bundesbank, et le faible volume de transactions, même pour un mois d'août, de l'ordre de 700 millions de francs à la mi-journée, reflète bien la grande prudence des opérateurs. Lundi en fin de journée et mardi matin, ce sont d'ailleurs les arbitrages rapides des vendeurs à découvert qui ont fait l'essentiel de la hausse.

Du côté des valeurs, à noter les hausses de 8,6 % de CSEE, de 6,6 % de Merlin Gerin, de 3,0 % d'EuroDisney, et les baisses de 2,7 % de GTM Entrepose et de 2,5 % d'AXA.

NEW-YORK, 3 août ↑

Légère hausse

Petite séance lundi à la Bourse de New-York, les écarts de cours et le volume des échanges étaient modestes. L'indice Dow Jones des 30 valeurs vedettes a terminé à 3 395,38, en hausse de 1,62 point. Vendredi, le principal indicateur de tendance de Wall Street avait clôturé avec un gain de 1,89 point. Les jours précédents, il avait gagné 108 points. Quelque 184,30 millions d'actions ont été échangées lundi.

Les détenteurs d'actions ont assez peu réagi aux statistiques économiques mitigées publiées lundi matin. Le département du commerce a annoncé une chute de 1,5 % des dépenses de construction en juin, soit la première baisse en six mois. Pour sa part, le groupement national des directeurs des achats des principales entreprises manufacturières a fait part d'une progression de 1,4 point à 54,2 % en juillet de son indice composite.

VALEURS	Cours du 31 juillet	Cours du 3 août
Alcoa	73 3/4	73
ATT	43 7/8	44
Boeing	40	40 1/4
Chase Manhattan Bank	25	24 7/8
Du Pont de Nemours	53 5/8	53 5/8
Eastman Kodak	43 1/2	43 1/2
Exxon	63 1/2	64 1/4
Ford	46 3/4	45 1/2
General Electric	76 1/2	75 1/4
General Motors	41 5/8	41
Goodyear	68	67
IBM	94 3/4	95 3/4
ITT	67 3/4	67
Mobil Oil	65 1/8	65 7/8
Pfizer	78 1/4	79 1/4
Schlumberger	66 3/4	66 7/8
Texaco	64	63 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	112 5/8	112 3/8
Union Carbide	15	14 7/8
United Tech.	57	58 5/8
Westinghouse	17 1/8	17 1/2
Xerox Corp.	74 3/4	74 3/4

LONDRES, 3 août ↑

Fermeté

Les conclusions d'un sondage d'opinion publié mardi 4 août dans le quotidien français *Libération*, favorables au « oui » pour le référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht, ont soulagé la Bourse de Londres, qui a ainsi pu accentuer sa reprise en fin de séance.

A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs était en hausse de 20,6 points (0,8 %) à 2 420,2. Les valeurs avaient ouvert en baisse de 8,8 points, après la publication de plusieurs enquêtes de conjoncture pessimistes sur l'économie britannique.

Le sondage publié mardi dans *Libération* et donnant une majorité de 57 % aux tenants du oui en France a rassuré les investisseurs, qui se sont récemment inquiétés de l'apparente montée de l'opposition française à l'union européenne.

La plupart des secteurs ont progressé. Les assurances se sont nettement raffermies dans l'attente de la publication de leurs résultats à partir de la semaine prochaine. Commercial Union a gagné 5 pence à 244 et General Accident 19 points à 390.

TOKYO, 4 août ↓

Petit repli

La tendance a été irrégulière, mardi 4 août à la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei cédant en définitive 0,1 % à 15 692,59 points (– 16,86 points) après avoir légèrement progressé en cours de séance. A la mi-séance, la progression atteignait 0,67 % à 15 814,63 points, l'indice ayant perdu 1,36 % dans la journée de lundi.

Le marché est resté calme en l'absence de signes encourageants, environ 60 millions d'actions changeant de mains dans la matinée, chiffre identique à celui de lundi matin.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 4 août
Ajinomoto	1 110	1 110
Bridgestone	1 060	1 080
Canon	1 220	1 220
Fuji Bank	1 340	1 330
Honda Motors	1 250	1 280
Matsushita Electric	1 210	1 220
Mitsubishi Heavy	512	520
Sony Corp.	3 970	4 040
Toyota Motors	1 420	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4240	4295
Amault Associés	181	....
B.A.C.	23 70	28 70 d
Bque Vernes	680	700
Boiron (Ly)	461	462
Bosset (Lyon)	200 50	201
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	706	700
Calberson	326	....
Cardif	739	727
C.E.G.E.P.	160	160
C.F.P.I.	280	290
C.N.I.M.	1033	1048
Codetour	270	....
Conforama	1218	1218
Creeks	127	127
Dauphin	290	290
Delmas	1130	1130
Demachy Worms Cie	365 10	....
Devanlay	1065	1066
Deville	167	165
Dolisos	107	107
Editions Belfond	240	....
Europ. Propulsion	172 50	175
Finacor	100	....
G.F.F. (group.fon.f.)	64 50	65
G.L.M.	367	370
Gravograph	150	150
Guintoli	795	795
I.C.C.	165 90	164 30
Idianova	79 10	....
Immob. Hôtelière	1050	1050
Interm. Computer	150	149
I.P.B.M.	53 95	....
Locamic	100	100
Metro Comm.	295 70	295 70
Molex	150	....
Publ.Filipacchi	438 90	418
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Select Invest (Ly)	89 50	93
Serbo	250	249
Sopra	325	....
TF1	502	512
Thermador H. (Ly)	341	341
Unilog	270	270
Viel et Cie	84 30	85
Y. St-Laurent Groupe	785	795

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 août 1992
Nombre de contrats estimés : 90 057

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,14	105,40	105,78
Précédent	104,46	104,78	105,18

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
106	0,20	1,11	2,20	1,68

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 289

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 806	1 815	1 785,5
Précédent	1 760 50	1 767	1 782 50

CHANGES

Dollar : 4,99 F =

Le dollar était quasiment inchangé mardi 4 août lors des premiers échanges entre banques à Paris, à 4,9960 francs contre 4,9965 francs lundi. Le marché des changes faisait preuve d'attentisme.

FRANCFORT	3 août	4 août
Dollar (en DM)	1,4750	1,4790
TOKYO	**3 août**	**4 août**
Dollar (en yens)	127,25	127,28

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 août) .... 9 3/16 % - 9 15/16 %
New-York (3 août) .... 3 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	31 juillet	3 août
Valeurs françaises	101,70	103,20
Valeurs étrangères	93,10	92,80
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	488,06	482,48
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 754,67	1 784,44

NEW-YORK (indice Dow Jones)	31 juillet	3 août
Industrielles	3 393,78	3 395,40

LONDRES (indice « Financial Times »)	31 juillet	3 août
100 valeurs	2 399,60	2 420,20
30 valeurs	1 803,80	1 814,88
Mines d'or	99,90	89,30
Fonds d'Etat	88,31	88,35

FRANCFORT	31 juillet	3 août
Dax	1 615,42	1 594,71

TOKYO	3 août	4 août
Nikkei Dow Jones	15 709,45	15 692,59
Indice général	1 207,44	1 200,17

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,9930	4,9950	5,0790	5,0840
Yen (100)	3,9228	3,9275	3,9839	3,9914
Ecu	6,8850	6,8870	6,8697	6,8768
Deutschemark	3,3763	3,3768	3,3788	3,3818
Franc suisse	3,7691	3,7736	3,7858	3,7929
Lire italienne (1000)	4,4690	4,4710	4,4229	4,4332
Livre sterling	9,5850	9,5900	9,5840	9,5958
Peseta (100)	5,2975	5,3040	5,2555	5,2678

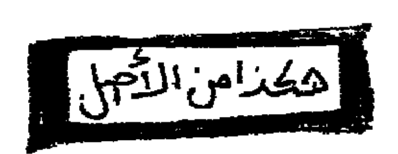
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8
Ecu	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16
Lire italienne (1000)	14	14 1/4	14	14 1/4	14	14 1/4
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	13	13 1/4	13 3/16	13 7/16	13 5/16	13 9/16
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10 3/16	10 5/16	10 1/4	10 3/8

La SBF met en place un contrat d'animation de marché

La Société des Bourses françaises (SBF) vient d'annoncer qu'elle a passé avec les sociétés de Bourse Ferri – par le biais de sa filiale Continental Partners – et Michaux des contrats d'animation de marché sur les valeurs dites *« moyennes »*. Au terme de ces contrats, ces sociétés s'engagent à assurer *« les cotations ordonnées des valeurs (...) par le biais d'une présence systématique dans le carnet d'ordres de marché et de l'inscription régulière des cours »*. En contrepartie, les animateurs bénéficieront de réductions tarifaires, non pas sur les transactions mais sur les ordres introduits et les achetés-vendus.

Les premières valeurs à bénéficier de ces contrats sont cotées sur le marché au comptant, sur le second marché et sur le hors-cote. Continental Partners assurera l'« animation » de Mecadyne, CEE, Dynelec, Engrenages et Réducteurs, Cellier et Vulcanic. Michaux assurera celle de MJD, Cobra, CIPE, Mecelec, Kélian et PSB.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 4 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4700	C.N.E 3%	4728	4725	4723	-0 11
905	B.N.P. T.P.	830	849	830	....
877	Cr.Lyon. T.P.	885	880	889	+0 45
1571	Renault T.P.	1598	1597	1595	-0 19
1653	Rhone Poul. T.P.	1650	....	....	....
1020	Saint Gobain T.P.	1035	1035	1035	....
880	Thomson T.P.	811	820	800	-1 36
645	ACCOR	633	631	636	+0 47
725	Air Liquide	764	764	753	-1 44
805	Alcatel-Alsthom	628	631	628	....
1750	Als.Superm.	1760	1795	1810	+2 84
290	A.L.S.P.I.	285	284	284	-0 35
415	AGF Sté Centrale	410	414	406	-0 98
140	Avenir H. Média	148 80	150	154	+3 49
760	Axa (ex Cie Midi)	812	812	791	-2 59
123	Bafip	147	149	150	+2 04
98	Bail-Equipem.	99	98 60	99	....
695	Bail Investiss.	675	679	679	+0 59
330	Bancaire	337 50	340	336 30	-0 36
785	Bazar H.-V.	770	....	....	....
1280	Berger (M)	1300	1250	1250	-3 85
400	Bertrand Faure	408	400	400	-1 96
785	Bic	815	817	818	+0 37
1050	B.I.P.	1055	1055	1055	....
250	BIS	237	232 50	231 50	-2 32
330	B N P (CI)	320	320	325	+1 56
720	Bolloré Tech.	690	700	700	+1 45
3050	Bongrain	3010	3014	3030	+0 66
565	Bon-Marché	599	600	600	+0 17
530	Bouygues	564	564	558	-1 06
96	BP France	92	91 50	91 50	-0 54
1060	B S N	1018	1021	1021	+0 29
1150	Canal Plus	1188	1200	1191	+0 25
215	Cap Gem.S.	222	224	220	-0 90
2500	Carrefour	2560	2580	2525	-1 37
133	Casino	138	138	136	-1 45
88	Casino ADP	90	90	90	....
480	Castorama D.L.	472	474 90	476 60	+0 97
185	C.C.F.	174	174	168	-3 45
35	CCMC Ly	36 60	36 60	36 60	....
390	C.D.M.E	401	400	397	-1 00
155	C.E.G.I.D.	157	....	....	....
77	Cerabati (Ny)	79 40	80	80	+0 76
380	C.E.P. Comm.	350	348	348	-0 57
108	Cerus	110	109 20	107 90	-1 91
710	Cetelem	732	725	727	-0 68
225	CF Int	230 90	229	220 50	-4 50
280	CGI Info.	284 50	284	285	+0 18
1010	C G I P	1009	1020	1004	-0 50
650	CGP	659	....	....	....
1100	Chargeurs S A	1138	1145	1125	-1 14
315	Christian Dior	308 50	305	308	-0 16
565	C.I.C.A (M)	555	....	....	....
370	Ciments franç.	340	....	....	....
730	Clarins	730	729	730	....
430	Club Médit.	448	450	435 20	-2 86
168	CMB Packa.	163 10	165 10	165 50	+1 47
820	Colas	838	837	835	-0 36
195	Cpt. Entrep.	197 50	194	200	+1 27
1030	Compt.Mod.	1075	1088	1124	+4 56
225	CPR (Paris Réé.)	231 10	232	228 10	-1 30
740	Créd. Foncier	800	805	788	-1 50
245	Crédit Loc France	250 50	251	252	+0 60
505	Cr Lyon (CI)	513	511	496	-3 31
870	Crédit Nat.	850	880	850	....
255	CSEE	295	300	320	+8 47
3190	Damart	3210	3200	3185	-0 78
380	Dassault Aviation	383	383	383	....
170	Dassault Electr.	178	175	179	....
1670	De Dietrich	1770	1790	1801	+1 75
66	Dév.P.d.C.(Li)	71 60	71 60	71 60	....
110	Dév.R.Sud-Est	116	....	....	....
320	D M C	322 40	321	320 90	-0 47
400	Docks France	399	389 90	390	-2 26
220	Dynaction	209	211	213	+1 91
2070	Eaux (Gle)	2072	2076	2085	+0 63
850	E.B.F.	840	840	840	....
395	Ecco	400	397 20	400	....
330	Elf Aquitaine	340 30	343 40	340 50	+0 06
990	ElfSanofi(ExSanofi)	990	990	990	....
230	Erap-Elf (Certif)	237	235 70	235 50	-0 63
570	Eridania-Beghin	612	625	619	+1 14
390	Essilor	389 90	390	386 10	-0 97
176	Essil.Int.(DP)	191	191	186 40	-2 41
790	Esso	800	800	800	....
1280	Eurafrance	1275	1278	1270	-0 39
590	Eurocom	575	571	585	+1 74
97	Eurodisneyland	83 80	85 20	86 30	+2 98
930	Europe 1	998	999	952	-4 61
30	Eurotunnel	30 50	30 50	30 40	-0 33
1460	Exor	1450	1450	1470	+1 38
99	Finextel	99	99	99	....
345	Fives Lille	340	331	350	+2 94
3220	Fromager. Bel	3110	3110	3100	-0 32
1920	Gal.Lafayette	2040	....	....	....
385	G.A.N.	392	390	390	-0 51
505	Gascogne (B)	500	495	495	-1 00
1240	Gaz et Eaux	1250	1250	1224	-2 08
655	Géophysique	710	700	700	-1 41
615	Groupe André SA	628	629	630	+0 32
505	Groupe Cité	542	542	542	....
390	GTM-Entrep.	415	412 50	404	-2 65
1610	Guyenne-Gas.	1592	1605	1600	+0 50
114	Hachette	120	124	120 50	+0 42
455	Havas	491	495	488 10	-0 59
290	Idia	304 90	....	....	....
310	Imétal	318	308	314	-1 26
110	Immob. Phénix	114	114	110	-3 51
92	Ingénico	86 50	86 50	87	+0 58
6470	Inst. Mérieux	6680	6640	6650	-0 45
390	Interbail	390	380	390	....
680	Intertechnique	685	....	....	....
800	J. Lefebvre	820	815	806	-1 83
465	Klépierre	465	....	....	....
700	Labinal	680	680	670	-1 47
310	Lafarge	323	325 10	323 80	+0 25
280	Lebon	290	281	285	-1 72
4240	Legrand	4400	4420	4380	-0 45
2210	Legrand (DP)	2200	2121	2160	-1 82
340	Legris Industries	355	380	356	+0 28
800	Locindus	616	630	616	....
3430	L.V.M.H.	3736	3760	3726	-0 27
495	Lyon.Eaux/Dumez	509	511	511	+0 39
82	Majorette Ly	90	90	89 90	-0 11
270	Mar. Wendel	284	284	282	-0 70
180	Matra	182 50	183	178 50	-2 19
445	Merlin-Gerin	453	461	469	+3 53
74	Metaleurop	73 10	75	74	+1 23
29	Métrologie In.	29 20	29 70	29 65	+1 54
200	Michelin	213 10	214	212 60	-0 23
158	Min. Salaig (Ny)	158 10	....	....	....
77	MMB	91 50	91 50	89	-2 73
131	Moulinex	126	126 20	127	+0 79
900	Navig. Mixte	855	855	870	+1 75
110	Nord-Est	115 60	115 30	116	+0 35
240	Nordon (Ny)	226	....	....	....
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	80 40	82 50	78	-2 99
905	Oréal	927	937	927	....
300	Paribas	328	334	327	-0 30
183	Pechiney Int.	179 50	179	180	+0 28
305	Pechiney (CIP)	308	304	308	....
380	Pernod Ricard	381 50	385	380 50	-0 26
685	Peugeot	685	689	686	+0 15
345	Pinault	353	353	352	-0 28
770	Plastic-Omn.	769	767	761	-1 04
500	Poliet	510	499	515	+0 98
700	Primagaz	738	724	730	-1 08
710	Printemps	711	703	710	-0 14
670	Promodès	640	650	650	+1 56
450	Radiotechn.	460	463	458	-0 43
5600	Redoute (La)	5660	5660	5690	+0 53
155	Rémy Cointreau	169 50	170	169 80	+0 18
585	R. Poulenc CIP	570	567	568	-0 35
55	Rochette (La)	57 60	59 85	59 85	+3 91
445	Roussel Uclaf	420	430	416	-0 95
2800	R. Impé.Ly*	2780	2800	2800	+0 72
159	Sade (Ny)	146	154	153 80	+5 34
2140	Sagem	2160	2149	2102	-2 69
525	Saint Gobain	550	552	549	-0 18
1130	Saint Louis	1179	1180	1170	-0 76
1310	Salomon Ly.	1330	1330	1330	....
295	Salvepar (Ny)	305	300	300	-1 64
1350	S A T	1400	....	....	....
225	Saul. Chât.	229 10	....	....	....
1000	Saupiquet (Ns)	1030	1016	1030	....
585	Schneider	583	585	589	+1 03
13	SCOA	14 25	14 90	14 80	+3 86
315	Scor s.a.	300	299 90	300	....
2000	S.E.B.	2050	2050	2055	+0 24
375	Sefimeg	391	391	389 50	-0 38
116	Selectibanque	116 90	116 90	116 10	-0 68
187	Sextant A.	175	175	178	+1 71
590	S F I M	689	689	690	+0 29
189	S.G.E.	199 40	195	195	-2 21
355	Simco	381 30	382	382	+0 18
625	Sk. Rossignol	618	618	618	....
430	Sligos	440	439 30	449	+2 05
440	Société Génl.	475 60	479 40	467 60	-1 68
50	Sodexo(B)	53	50	50	-5 66
92	Sodero(Ns)	95 70	97	96	+0 31
990	Sodexho	994	990	985	+0 10
67	Sogeral (Ny)	69 10	69 60	69 60	+0 72
375	Sogerap	361	365	365	+1 11
1330	Sommer-Allib.	1340	1312	1300	-2 99
355	SOPHIA	360	364	360	....
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+0 06
710	Sovac	720	720	725	+0 69
275	SPEP	290	290	288 20	-0 62
270	Spie-Batignol.	266	268	264	-0 75
745	Strafor Facom	750	760	750	....
255	Suez	262 40	266	262	-0 15
995	Synthélabo	1002	1025	1043	+4 09
128	Thomson CSF	130 80	132 60	129 90	-0 69
230	Total	230 80	232	232	+0 52
171	- (certif.)	158 10	164	165	+4 36
181	Trailor Fe.	189	189 90	184	-2 65
405	U.A.P.	393 10	399	402 10	+2 29
235	U F B Locab	238	248	248	+4 20
250	U.G.C. DA (Fisher)	251 10	261 60	268 80	+7 05
480	U I C	466	470	470	+0 86
405	U I F.	398	398	391 10	-1 73
750	U I S.	735	....	....	....
400	Unibail	400	400	395 10	-1 23
720	Valéo	763	761	766	+0 39
153	Vallourec	135 90	135	134	-1 40
220	Vie Banque	217	218 50	213	-1 84
270	Worms et Cie	272	266	267 10	-1 80
1170	Zodiac	1220	1219	1200	-1 64
945	Elf Gabon	980	975	950	-3 06
98	Amax	100	101 90	102	+2 00
144	Amer. Barrick	144	142 40	142 80	-0 83
120	Amer. Express	115	116	116	+0 87
215	A.T.T.	220 30	....	....	....
148	Anglo Amer.C.	148 40	150 90	150 60	+1 48
270	Amgold	267 50	263	263	-1 68
195	Banco Santander	192	195	195	+1 56
730	B.A.S.F.	740	755	755	+2 03
885	Bayer	891	899	900	+1 01
45	Blenheim Plc	45 80	45 10	42 70	-6 77
30	Buffelsfont.	28 80	28	28 20	-2 08
128	Chase Manh.	127	126 10	125 30	-1 34
2400	Daimler Benz	2280	2301	2301	+0 92
99	De Beers	101	100 50	100	-0 99
2200	Deutsche Bank	2125	2120	2142	+0 80
1080	Dresdner Bank	1082	1110	1125	+3 97
56	Driefontein	52 70	52	52 65	-0 09
245	Du Pont-Nem.	267	....	....	....
205	Eastman Kodak	214 10	216 60	218 40	+2 01
12	East Rand	11 20	11 40	11 20	....
32	Echo Bay	31 60	31 40	31 40	-0 63
195	Electrolux	208	....	....	....
110	Ericsson	113	....	....	....
315	Exxon Corp	316 80	320 10	319 20	+0 76
220	Ford Motor	229 70	229 70	229 70	....
43	Freegold	40 75	40 40	40 40	-0 86
14	Gencor	15	15	15	....
385	Gén. Elect.	381 20	378 80	377 50	-0 97
196	Gén. Motors	205 30	206 60	206 60	+0 63
325	Gén. Belgique	324 50	....	....	....
43	Gd. Métropol.	40 50	41 40	41 40	+2 22
50	Guinness	51 80	52 10	52 95	+2 22
19	Hanson PLC	19 70	19 85	19 85	+0 76
21	Harmony Gold	20	20	20	....
355	Hewlett Packard	369 50	369 30	369 30	-0 05
29	Hitachi	28 40	28 40	29	+2 11
755	Hoechst	820	820	809	-1 34
71	Homestake	72 30	71	70 10	-3 04
107	I C I	113 40	111 50	111 60	-1 59
485	I.B.M.	479	476	473 50	-1 15
325	I.T.T.	338 10	340 20	337 80	-0 09
157	Ito Yokado	157	154	156 90	-0 06
47	Matsushita	47 60	48	48	+0 84
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
215	Mc Donald's	215	213 50	214 10	-0 42
250	Merck	265	266	265	....
490	Minnesota M.	490 50	501	503	+2 55
35	Mitsubishi	34 30	....	....	....
320	Mobil corp	326	331 60	327 30	+0 40
295	Morgan J.P.	300 60	299 50	299 50	-0 37
35120	Nestlé	35300	35300	35050	-0 71
125	Norsk Hydro	123 50	123	123	-0 40
92	OFSIL	90	90	90	....
1760	Pétrofina	1796	1799	1792	-0 22
390	Philip Morris	402	402 60	403 40	+0 35
76	Philips	72 80	74 90	76 80	+5 79
57	Placer Dome	54	54 80	54 80	+1 48
255	Procter Gamble	252	....	....	....
160	Quilmès	167 20	168	172 20	+2 99
21	Randfontein	18 85	18 45	18 35	-2 65
275	Rhone Poul. Rorer	271	274 30	272	+0 37
435	Royal Dutch	441 50	440 20	439 50	-0 45
53	R T Z	55 90	56 75	56 65	+1 34
11	Saat.& Saatch.	12 80	13 05	13	+1 56
26	St Helena	25 50	25 70	25 10	-1 57
310	Schlumberger	331 60	334 40	332 70	+0 33
44	Shell transp.	44	44 40	44 60	+1 36
2090	Siemens	2100	2102	2110	+0 48
154	Sony	155	156 70	164	+5 81
50	Sumitomo Bank	54	....	....	....
152	T.D.K.	147 50	....	....	....
54	Telefonica	54	55 90	54 10	+0 19
25	Toshiba	24	24 10	24 10	+0 42
540	Unilever	550	551	553	+0 55
285	Uni.Techn.	284 40	285	284 30	-0 04
235	Vaal Reefs	231	222	222	-3 90
1170	Volkswagen	1209	1200	1200	-0 74
300	Volvo	314	....	....	....
107	West. Deep.	99	94 30	94 75	-4 26
380	Xerox Corp.	369 20	....	....	....
91	Yamanouchi	89 80	89 90	89 90	+0 11
3 16	Zambia Cop	4 85	4 89	4 78	-1 44

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	0 61
10,80% 79/94	....	9 88
Emp.Etat 13,4%83	103 80	8 31
Emp.Etat 12,2% 84	100 20	10 03
10,26% mars 86	102 10	4 07
OAT 10% 5/2000	105 15	1 89
OAT 8,9% 12/1997	....	6 35
OAT 9,8% 1/1996	101	5
PTT 11,2% 85	104 90	6 98
CFF 10,30% 86	101 10	4 59
CFF 10,25% nov 90	104 30	3 98
CNA 10 % 1979	....	4 10
CNB Bques 5000F	98 10	0 79
CNB Paribas 5000F	....	0 79
CNB Suez 5000F	....	0 79
CNI 1/82 5000F	98 20	0 79
CNT 9 % 86	...	2 64
CRH 10,90% déc.85	105 43	5 84
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1040	....
Canus	2247	....
Alcatel 6 % janv. 89	825	....
Ly. Eaux cv 6,5%	769	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	700	717
Applications Hydr.	1550	1550
Arbel	450	461
Bains C.Monaco	920	920
B.Hypoth.Europ.	357	....
B.N.P. Intercont.	345 10	360
Béghin-Say (C I)	469	469
Bénédictine	2629	....
Bidermann Internat.	470	480
Blanzy Ouest	1939	....
B T P	59 50	59 10
Cambodge	1110	1145
Carbone Lorraine	439 10	435
Cass Pocklin	5	5
C.B.C.	305	305
C.E.G.F (Frigor.)	700	....
Centenaire Blanzy	363	360
Cerabati	50	....
Champex Ny	52	51

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	179 80	178 90
C.I.M.	878	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2500	....
Cogifi	282	282
Comiphos	425 10	418
Cie Industrielle	5110	....
Cpt Lyon Alemand	331	329 50
Concorde	610	610
Constr.Mét.Prov.	16 80	....
Crédit Gén.Ind.	129	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1804	1829
Delmas-Vieljeux	3247	....
Didot Bottin	513	500
Eaux Bassin Vichy	3150	3149
Ecia	364 90	363 90
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1980	1970
Finalens	301 90	301
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1900	....
Foncière (Cie)	450	445
Fonc.Lyonnaise	604	604
Foncina	345	....
Fougerolle	801	801
France I.A.R.D.	518	519
France SA (La)	1747	1751
From. Paul-Renard	1528	1676 o
Gaumont	469	460
Genefim	256 50	260
Gévelot	480	....
G.F.C.	289	293
Groupe Victoire	920	....
G.T.I (Transport)	210 10	....
Immobail	380	304 50
Immobanque	595	595
Im.Marseillaise	4200	4400
Immofice	389 80	361 40
Invest.(Ste Cle.)	3205	....
Lambert Frères	236	....
Lille Bonnières	1000	....
Localfinancière	470	....
Louis Vuitton	631	632
Louvre	2324	2306
Lucia	650	620
Machines Bull	31	30 10
Mag.Uniprix	182 50	....
Magnant	540	....
Métal Déployé	420	....
Mors	63	63
Navigation (Nle)	199	198
Optorg	280	280
Oréal (CI)	506	508
Origny-Desvroise	674	670
Palais Nouveauté	1240	....
Paluel Marmont	610	610
Parfinance	154	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	199	203
Paris Orléans	210	210
Parthena Invest	270	....
Pathé Cinéma	500	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	470	....
Promodès (CI)	380	380
Publicis	717	....
Rochefortaise	120	120
Rosario	180	180 10
Rougier	252	251
S.A.C.E.R.	460	450
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	200	....
Saga	400	400
Saint Dominique (F.)	104	104
Salins du Midi	573	584
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	810	....
Senelle	440	425
S.Eaud.Part. (M)	123	124
Silic	554	....
Simvim	114	114
S.I.P.H.	135	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	630	....
Soffo	264	264 20
Sofical	1094	1110
Sofitam (ex Satam)	70	70
Sofragi	2423	....
Soudure Autogène	761	758
Sovabail	330	....
Stami	524	497 80
Taittinger	2180	2200
Testut-Aequitas	220	....
Tour Eiffel	191	....
Ufiner	1140	....
Vicat	480	....
Viniprix	1510	1510
Virax	120	120
Maroc Sté Brasserie	300	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	556	....
Akzo Nv Sico	400	....
Alcan Aluminium	97	....
American Brands	231	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 10	...
Banco Popular Espa.	465	465
B.Reglements Int.	18510	...
Can.Pacifique	71 30	72 30
Chrysler Corp.	102 10	106 10
C I R	6 20	....
Commerzbank	830	....
Dow Chemical	285 80	...
Fiat	20 50	....
GBL (Brux Lamb.)	490	495
Gevaert	1000	....
Glaxo Holdings Ltd	69 50	70
Goodyear Tire	237	..
Grace and Co (WR)	181	..
Honeywell Inc. Im.	356	....
Johannesburg	71 50	..
Koninklijke Pakhoed.	132 30	....
Kubota	18 60	..
Midland Bank	40 10	..
Noranda Mines	78 70	
Olivetti priv.	9 90	
Pfizer Inc	389	394 20
Ricoh	19 50	...
Robeco	270	270 10
Rodamco NV	126 10	126 10
Rolinco	285	285 30
Saipem	7	..
Sema Group	27 90	...
SKF Aktiebolaget	85	...
Tenneco Inc	170	205 50d
Thorn Electrical	70	...
Toray Ind.	20 90	...
West Rand Cons.	6 10	..

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	...
Calciphos	85 10	...
C G H Cogenhor	3 88	...
Coparex	615	...
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	311	.
Europ. Accum.	81	....
Europ Soutres Ind.	12 80	18 70d
Gachot S.A.	41	...
Guy Degrenne	402	.
Lecteurs du Monde	180	
Nicolas	1200	.
Particip. Perrier	360	...
Quadral	40	....
Rorento N.V.	220	220 50
St-Gobain-Emballage	1790	1802
S.E.P.R.	1648	..
S M.T. Goupil	0 40	5 50o
S.P.R.	[illegible]	[illegible]
Waterman	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 993	....	4 7	5 2
Ecu	6 890	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 710	....	326	348
Belgique (100 F)	16 394	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 520	....	288	308
Italie (1000 lires)	4 471	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 800	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 597	....	9 2	10
Grèce (100 drachmes)	2 746	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	378 980	....	365	385
Suède (100 krs)	93 010	....	89	97
Norvège (100 k)	85 900	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 982	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 302	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 970	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 218	....	4	4 4
Japon (100 yens)	3 923	....	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/8
Or fin (kilo en barre)	57300	57000
Or fin (en lingot)	58000	57900
Napoléon (20f)	333	329
Pièce Fr (10 f)	401	.....
Pièce Suisse (20 f)	333	329
Pièce Latine (20 f)	329	329
Souverain	425	427
Pièce 20 dollars	1900	1935
Pièce 10 dollars	947 50	947 50
Pièce 5 dollars	580	.....
Pièce 50 pesos	2135	2140
Pièce 10 florins	340	336

SICAV (sélection) 3/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	187 47	182 45
Amén-gan	6993 43	6724 45
Amplia	270526 79	270526 79•
Amplitude	610 41	592 63
Arbitrages Court.T.	7330 08	7330 08
Associc	1097 25	1097 25
Atout Futur	399 17	389 43
Auracic	1144 22	1110 89
Avenir Alizes	1659 32	1628 78
Axa Capital	168 77	163 85
Axa Court Terme	8062 27	8062 27
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	854 94	830 04
Axa Ep.Fr.Ex Agepang.	765 70	743 40
Axa Europe	124 04	120 43
Axa Investiss.	99 25	95 36
Axa NPI	110 78	107 55
Axa Ob.Fr.Extrans	139 09	135 04
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	130 78	126 97
Axa Prem.Ex Agepra.	113 95	110 63
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	138 74	134 70
Axa Valeurs PER	118 72	115 26
Cadence 1	1026 47	1006 34
Cadence 2	1036 49	1016 17
Cadence 3	1027 53	1007 38
Capimonétaire	6389 82	6383 44
Capiobig	6299 06	6175 55
Capracic	1300 71	1281 49
Coeds	1313 15	1281 12
Compavalor	3564 26	3558 82
Convertimmo	321 23	314 93
Credinter	426 82	414 38
Credit Mutuel Capital	1281 15	1256 03•
Cred.Mut.Ep.Cour.T	679 02	679 02•
Cred.Mut.Ep.Indus	91 79	89 33
Cred.Mut.Ep.J.	70580 67	70580 67
Cred.Mut.Ep.long.T.	183 41	178 50
Créd.Mut.Ep.Monde	1085 80	1056 74
Cred.Mut.Ep.Quatre	1090 27	1061 09•
Dieze	1294 58	1263
Drouot France	823 20	799 22
Drouot Sécurité	217 53	211 19
Ecocic	1045 46	1015 01
Ecupar	125 41	121 76
Ecureuil Capitalisation	2557 23	2531 91
Ecureuil Géovaleurs	2268 80	2202 72
Ecureuil Invest.	433 38	420 78
Ecureuil Monepremière	68068 74	68068 74
Ecureuil Monétaire	40020 58	40020 58
Ecureuil Trésorerie	2468 40	2468 40
Ecureuil Trimestr.	2003 57	1983 73
Elicash	2 838955	2 838955•
Energia	261 27	249 42
Eparcic	3655	3655
Eparcourt-Sicav	4347 82	4336 98
Epargne Associat.	25864 40	25372 18
Epargne Capital	10691 85	10585 99
Epargne Croissance	1617 81	1574 51
Epargne Obligat.	192 05	186 91
Epargne Première	14480 12	14352 49•
Epargne-Unie	1232 67	1202 60
Epargne Valeurs	417 22	406 05
Eurl Cash capi	8432 88	8432 88•
Eufinvest capi	612 07	594 24•
Eurocic Leaders	1028 79	998 83
Eurodyn	1143 96	1116 08
Euro Gan	6049 77	5817 09
Europe Nouvelle	531 32	507 23
Fonsicav	14637 29	14637 29
France-gan	9583 25	9214 66
France Garantie	258 29	257 77
France Index Sicav	104 94	101 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	464 60	460
Francic	455 85	442 57•
Francic Pierre	96 38	93 57
Francic-Régions	1174 77	1140 55
Fructi-Associations	35 19	35 19
Fructi-Cap	41 53	40 92
Fructidor	233 02	229 58
Fructifrance action C.	882 47	860 95
Fructifrance action D.	862 49	841 45
Gestion	14849 43	14775 55
Gest.Associations	163 65	160 05
Horizon	1174 50	1140 29
HLM Monétaire	14139 79	14139 79
Indust.Fse.Court.T.	1493 06	1493 06
Interépar	104314 66	101276 37
Interobiig	13584 44	13318 08
Intersélection Fce	508 82	498 84
Japacic	136 25	132 28
Jeunepargne	287 59	283 34
Latitude	2288 09	2284 66
Leumi C.T.	12735 94	12735 94
Leumi L.T.	6300 30	6116 80
Lion Association	11259 22	11259 22
Lion Institution	29283 57	29210 54
Lionplus	969 11	950 11
Lion Trésor	2084 64	2064
Lion 20 000	26630 07	26630 07
Livret Bourse Inv	540 60	524 85
Livret Portefeuil.	673 82	654 19
Méditerranée	169 49	164 55
Mensuel CIC	10069 30	9968 60
Monéden	69063 31	69063 31
Mone.J	73715 76	73715 76•
Monévalor	83286 57	83286 57
Mutualité dépôts	13539 23	13512 21
Natio Court Terme	288538 00	288538
Natio-Epargne	17707 96	17532 63
Natio-Ep. Rer.	125 88	122 51
Natio Epargne Trésor	7795 68	7780 12
Natio-Imm.	1062 69	1034 25
Natio-Inter	1369 96	1333 29
Natio-Monétaire	25682 73	25682 73
Natio-Patrimoine	1304 66	1269 74
Natio-Placements	64714 30	64714 30
Natio-Revenu	1023 10	1012 97
Natio Sécurité	12240 57	12240 57
Natio-Valeurs	833 88	811 56
Nippon-Gan	4202 91	4041 26
Nord Sud Develop.	1557 53	1554 42
Obli-Associations	149 06	147 58
Oblicic-Mondial	2576 14	2538 07
Oblicic-Régions	1015 35	1000 34
Oblifutur	2810 27	2741 73
Oblig. mes caté.	174 89	172 31•
Oblilion	1335 62	1322 40
Oblisécurité Sicav	13105 96	13105 96
Oraction	1017 66	992 84
Orvalor	6981 99	6845 09
Paribas Capitalisation	1466 04	1444 37
Paribas Opportunités	130 36	115 45
Paribas Patrimoine	550 47	528 03
Patrimoine Retraite	223 65	218 48
Pervalor	599 62	587 86
Placement A	1398 47	1371 05
Placement J	7339 81	7325 16
Placement M	68030 18	67894 39
Placement Nord	930 99	912 74
Plénitude	130 54	127 05
Posta Croissance	22041 13	22019 11
Posta Gestion	66813 62	66813 62
Première Oblig.	10885 62	10874 85

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	108 60	108 51
Pre'Associations	29903 03	29903 33
Proficic	914 70	892 39
Quartz	128 44	125 31
Réalvalor	721 74	707 59
Rentacic	156 99	154 67
Revenus Trimestr.	5285 91	5233 57
Revenu-Vert	1120 33	1093
St Honoré Vie & Santé	949 83	906 57
St Honoré Bons du Tr.	11403 48	11346 75
St Honoré Global	218 19	208 30
St Honoré Invest	748 57	714 63
St Honoré Pacifique	517 29	493 83
St Honoré PME	514 17	490 85
St Honoré Réal	15197 10	15136 55
Sécuricic	1768 99	1768 99
Sécuri-Gan	13007 18	12752 14
Sécuritaux	1413 34	1413 34
Sicasder	707	698 55
Sicav Associations	1872 69	1872 69
SFI-CNP Assur.	626 16	607 92
S.G. Fr. opportunités	1142	1119 61
Sicav 5 000	424 20	412 85
S.I. Est	1230 61	1194 77
Silvafrance	682 66	664 58
Sivam	373 05	363 07
Sivarena	205 18	201 18
Siventer	401 15	390 41
S.N.I.	1059 96	1029 09
Sogenfrance	1077 69	1056 56
Sogépargne	312 86	306 73
Sogevar	962 08	943 22
Sogintar	1208 71	1185 01
Soleil Investissements	549 94	528 79
Solstice	2154 80	2149 43
State Street Act. Eur.	9134 27	8825 38•
State Street Act. Fce	10350 51	10049 04
St. Str. Act.Japon	8876 46	8576 29
State Street Emer. Mts	10742 84	10226 35•
St.Street OAT Plus	10063 02	9865 71
Stratégie Actions	797 86	767 17
Stratégie Rendement	1404 77	1360 55
Technocic	1007 31	977 97
Techno-Gan	5486 28	5256 04
Thesora	681 15	654 60
Trésor Plus	1274 14	1261 52
Trésor Trimestriel	1029 65	1019 46•
Trésoricic	131877 87	131877 87
Trilion	5094 39	5029 01
UAP Investissements	412 51	397 60
UAP Actions France	563 39	543 03
UAP Act. Select.	591 44	570 06
UAP Aedificandi	500 93	482 82
UAP Altefi	195 22	188 16
UAP Alto Sicav	154 48	148 90
UAP Moyen Terme	138 43	133 43
UAP Première Car.	10636 34	10251 89
Uni-Associations	124 79	124 79•
Uni-Foncier	1136 49	1108 77
Unifrance	566 70	552 88
Uni-Garantie	1281 58	1256 43
Uni Régions	1333 76	1301 23
Univer	239 61	239 61•
Univers Actions	1183 90	1155 02
Univers Obligations	1770 37	1727 19
Valorg	2076 93	2074 86
Valrea	54086 07	54059 04

c : coupon détaché - o : offert - * . droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

MERCREDI

Une histoire du film policier français : la *Rupture (1970), de Claude Chabrol*, 18 h 30 ; le Trio infernal (1974), de Francis Girod, 21 h.

Le Cinéma américain regarde ses indiens : Septième Cavalerie (1956, v.o.), de J. H. Lewis, 18 h 30 ; The Redman and the Child (1908, v.o.), de D. W. Griffith ; les *Rôdeurs de la plaine, v.f.), de Don Siegel*, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)a6.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-76-62-00-)

MERCREDI

Portraits de Paris : l'Amour à mort : Faits divers (1923) de Claude Autant-Lara, *Ascenseur pour l'échafaud (1957) de* Louis Malle, 14 h 30 ; l'Amour déçu : Charlotte et son Jules (1958) de Jean-Luc Godard, la Désenchantée (1990) de Benoît Jacquot, 16 h 30 ; l'Amour assassin : les Sorties de Charlerine Dupas (1979) de Joseph Morder, Hôtel du Nord (1935) de *Marcel Carné, 18 h 30 ; l'Amour* intéressé : Ils étaient neuf célibataires (1939) de Sacha Guitry, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CADENCE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CINQ FILLES ET UNE CORDE (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DEVENIR COLETTE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

IP5 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MY GIRL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RUBY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

STAR TREK VI, TERRE INCONNUE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SUP DE FRIC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

> **Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

BLUE, L'ORCHIDÉE SAUVAGE II. (**) Film américain de Zalman King, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DAR L'INVINCIBLE II. Film américain de Sylvio Tabet, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE. Film italien de Francesco Barilli, Giuseppe Bertolucci, Marco Tullio Giordana, Giuseppe Tornatore, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II. Film Hong Kong de Ching Siu Tung, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LA P'TITE ARNAQUEUSE. Film américain de John Hughes, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANGO MALO. Film camerounais de Bassek Ba Kobhio, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, ven. 18 h 20, sam. 20 h 10, dim. 16 h, mar. 22 h 30.

BAISERS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) mer., ven., dim. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 15 h 15.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

CROC-BLANC (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 17 h.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, ven. 17 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, ven. 22 h 15, mar. 15 h 30.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 19 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20, sam. 12 h.

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30.

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h.

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h 50, jeu. 13 h 40, dim. 22 h, lun. 13 h 20.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 30, sam. 15 h 15.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10, lun. 15 h 30.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h 15, sam. 17 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 20 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, jeu. 16 h, sam. 0 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 22 h, sam. 17 h 30, lun. 22 h 25.

MISSISSIPPI MASALA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 14 h, dim. 18 h 20.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, ven. 20 h, sam. 15 h 40, dim. 20 h 10, lun. 15 h 30.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 22 h, ven. 20 h.

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven., lun. 12 h.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, sam. 22 h 15.

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) mer., ven., dim., mar., film à 12 h, séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 45, sam. 12 h.

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 20 h, jeu. 21 h 50, ven. 16 h 30, sam. 19 h 40, lun. 20 h 35.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 19 h, jeu., sam. 17 h.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, ven. 19 h.

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, ven., mar. 13 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., dim., mar. 13 h 50.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h 15, mar. 19 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun. 14 h, sam. 19 h 15.

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h 05, ven. 22 h 35.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 40, jeu., sam., lun. 13 h 50.

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

BABY FACE NELSON (POLICIER, v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

GLORIA (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

HAIR (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MOROCCO (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE ET LA FLÈCHE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SENSO (It., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

FESTIVALS

ACTION GITANES : UNE PLACE POUR *DEUX* (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Une place au soleil, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; la Taverne de la Jamaïque, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; White Zombie, ven. à 14 h, 17 h 20, 20 h 40 film 10 mn après ; l'Homme qui rétrécit, ven. à 15 h 40, 19 h, 22 h 20 film 10 mn après ; Lolita, sam. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 15 mn après ; Ariane, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; Rashomon, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Charade, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après. Pl. : 30 F, 2e personne invitée.

BELLEVILLE-BELLEVILLE, Maison de la Villette -salle audiovisuelle, 19e (40-34-45-10). Le Marché du Bas-Belleville, Une journée avec Willy Ronis, Requiem pour le XXe siècle, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 15 h ; En remontant la rue Vilin, mer., jeu., ven., sam., dim., mer. à 15 h, 17 h ; Willy Ronis, ou les cadeaux du hasard, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 16 h. Entrée libre.

FILMS ÉROTIQUES JAPONAIS, HOMMAGE A NIKKATSU (v.o.), Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). Marché sexuel des filles, mer. 17 h 45 ; la Maison des perversités, ven. 0 h, sam. 14 h ; la Véritable Histoire d'Abe Sada, jeu. 22 h 15 ; Rue de la joie, lun. 22 h ; la Barrière de chair, mar. 22 h 30.

HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36). Love Streams, film à 11 h, 16 h 15, 21 h 45 ; Shadows, film à 12 h 30, 16 h 30 ; Une femme sous influence, séances à 13 h 30, 19 h, film 10 mn après ; Meurtre d'un bookmaker chinois, film à 18 h, 22 h 10 ; Faces, séances à 14 h, 19 h 50 film 10 mn après.

HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Shadows, mer. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Faces, lun. à 12 h, 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Too Late Blues, ven. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Meurtre d'un bookmaker chinois, sam. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Une femme sous influence, dim. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Opening Night, mar. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Love Streams, jeu. à 12 h, 14 h 15, 16 h 35, 19 h, 21 h 30.

HOMMAGE A KENJI MIZOGUCHI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Dame de Musashino, mer., ven. 14 h 15, 18 h 15, jeu., dim. 20 h 15, sam., mar., 16 h 15, 22 h 15, lun. 22 h 15 ; l'Impératrice Yang Kwei Fei, mer. 16 h 15, 22 h 15, jeu., dim. 18 h 15, ven., lun. 16 h 15, sam. 14 h 15, mar. 20 h 15 ; la *Rue de la honte, mer., ven. 20 h 15, jeu.* 14 h 15, 22 h 15, sam., mar. 18 h 15, dim. 16 h 15, 22 h 15, lun. 14 h 15, 20 h 15 ; les Contes de la lune vague après la pluie, jeu. 16 h 15, ven. 22 h 15, sam. 20 h 15, lun. 18 h 15, dim., mar. 14 h 15.

INTÉGRALE INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). La Honte, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Cris et Chuchotements, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sonate d'automne, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Heure du loup, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Visage, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Silence, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Nuit des forains, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

JEAN COCTEAU, CINÉASTE, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Le Sang d'un poète, jeu. 14 h, mar. 16 h ; Orphée, mer., lun. 16 h, sam. 14 h, mer. 22 h ; la Belle et la Bête, ven., dim., mar. 14 h, sam. 16 h, lun. 18 h ; les Parents terribles, mer., ven. 18 h, jeu. 16 h ; le Testament d'Orphée, mer., lun. 14 h, ven. 16 h.

MARCO FERRERI (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Le Mari de la femme à barbe, mer. 14 h 10, ven. 18 h 20, sam. 12 h 40, lun. 19 h ; le Lit conjugal, mer. 12 h 30, ven. 13 h 10, lun. 17 h 20, mar. 17 h 30.

MAX OPHULS OU LE PLAISIR DU CINÉMA, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Lola Montès, mer. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 10 mn après ; Werther, jeu. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 10 mn après ; le Plaisir, ven., dim. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 10 mn après ; Madame de..., sam. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 10 mn après ; Lettre d'une inconnue, lun. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 10 mn après ; la Tendre Ennemie, mar. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 10 mn après.

PARISTORIC, Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46). Le Film, (la saga des 2000 ans d'histoire de Paris et de ses monuments) Tlj de 9 h à 21 h (toutes les heures).

PEDRO ALMODOVAR POUR TOUJOURS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Labyrinthe des passions, mer., dim. 20 h, jeu. 16 h, ven., mar. 14 h, sam., lun. 22 h ; Dans les ténèbres, mer., lun. 14 h, jeu. 20 h, ven., dim. 22 h, sam. 18 h, mar. 16 h ; Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça!, mer. 22 h, jeu. 14 h, ven., lun. 18 h, sam., mar. 20 h, dim. 16 h ; Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier, mer., dim., mar. 18 h, jeu. 22 h, ven. 16 h, sam. 14 h, lun. 20 h ; Matador, mer., sam., lun. 16 h, jeu. 18 h, ven. 20 h, dim. 14 h, mar. 22 h ; Attache-moi !, mer., mar. 20 h, jeu. 18 h, 22 h, dim. 22 h.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Voyage en Italie, mer., ven., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Rome ville ouverte, jeu., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Stromboli, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Allemagne année zéro, dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Peur, lun., séances à 16 h, 18 h, 22 h séances à 10film ; Amore, lun., séances à 14 h, 20 h film 10 mn après ; Païsa, mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après.

SEPT FOIS WIM WENDERS (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). L'Ami américain, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Lettre écarlate, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Paris, Texas, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 h ; Faux Mouvement, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Alice dans les villes, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Etat des choses, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

VIVA JAMES BOND (v.o.), Le Champo -Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). Jamais plus jamais, ven. à 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h film 10 mn après ; Vivre et laisser mourir, mer. à 13 h 20, 15 h 30, 17 h 40, 19 h 50, 22 h film 10 mn après ; James Bond 007 contre Dr. No, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Permis de tuer, jeu. à 13 h 20, 15 h 30, 17 h 40, 19 h 50, 22 h film 10 mn après ; Dangereusement vôtre, sam. à 13 h 20, 15 h 30, 17 h 40, 19 h 50, 22 h film 10 mn après ; Tuer n'est pas jouer, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; On ne vit que deux fois, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

YASUJIRO OZU (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Herbes flottantes, (copie neuve) mer. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Histoire d'herbes flottantes, (inédit-copie neuve) jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Voyage à Tokyo, (copie neuve) ven. à 13 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 22 h ; Printemps précoce, (copie neuve) sam. à 13 h, 16 h, 19 h, 22 h ; Printemps tardif, (inédit -copie neuve) dim. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Récit d'un propriétaire, (inédit -copie neuve) lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fleur d'equinoxe, (copie neuve) mer. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h. Pl. : 45 F, T.R. : 35 F, abt : 120 F (4 films), 280 (14 films).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 5 AOUT

« La Cité des sciences et de l'industrie » (conférence + visite), 14 heures, Maison de La Villette, angle avenue *Corentin-Cariou* et *quai de la Charente*.

« L'Opéra Garnier » (limité à 30 personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Le parc de la Villette : de la Cité de la musique à la Cité des sciences », 14 h 30, fontaine aux Lions, métro Porte-de-Pantin (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (P.-Y. Jaslet).

« *La Bourse du commerce dans l'ancienne halle au blé* », 15 heures, entrée de la Bourse, rue de Viarmes.

« La Butte-aux-Cailles : *évocation* de l'ancien village de Gentilly », 15 heures, sortie du métro Maison-Blanche, côté pair de l'avenue d'Italie (Monuments historiques).

« *L'église Saint-Sulpice et les cryptes souterraines interdites au public* », 15 heures, portail principal de l'église, place Saint-Sulpice (Paris et son histoire).

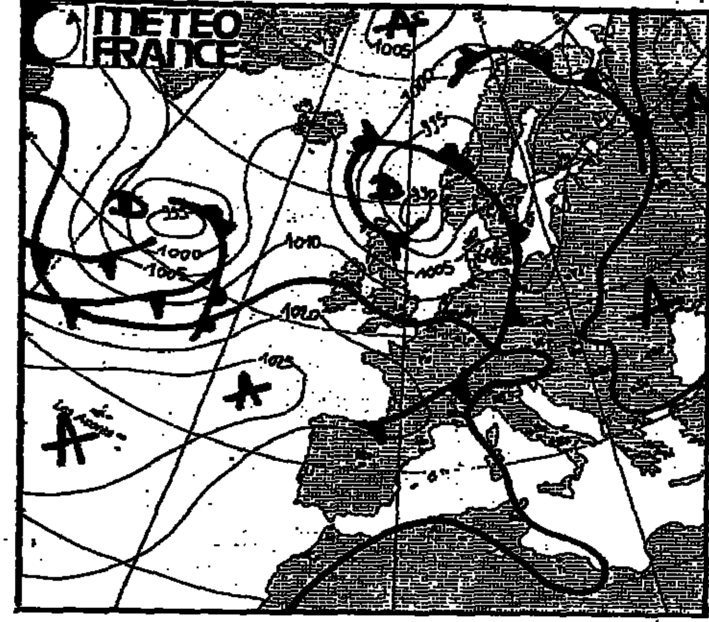
« *Hôtels, églises et ruelles du Marais sud* », 17 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce-visites).

CONFÉRENCES

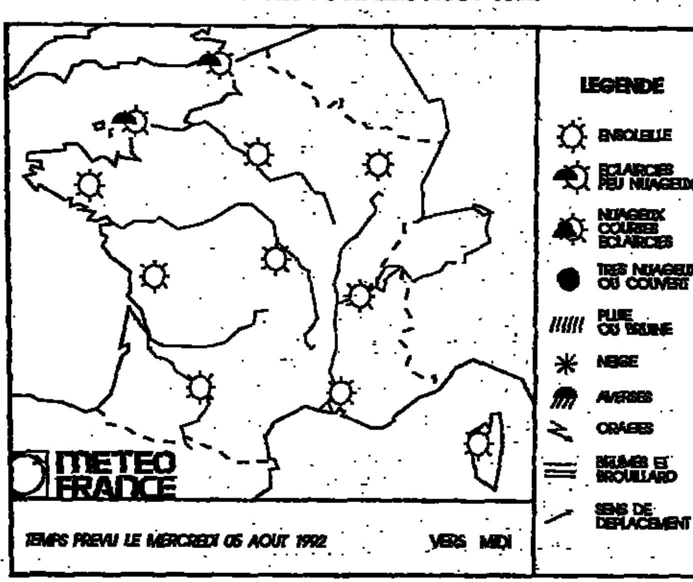
11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « A quoi reconnaître un maître spirituel ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 AOUT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT 1992

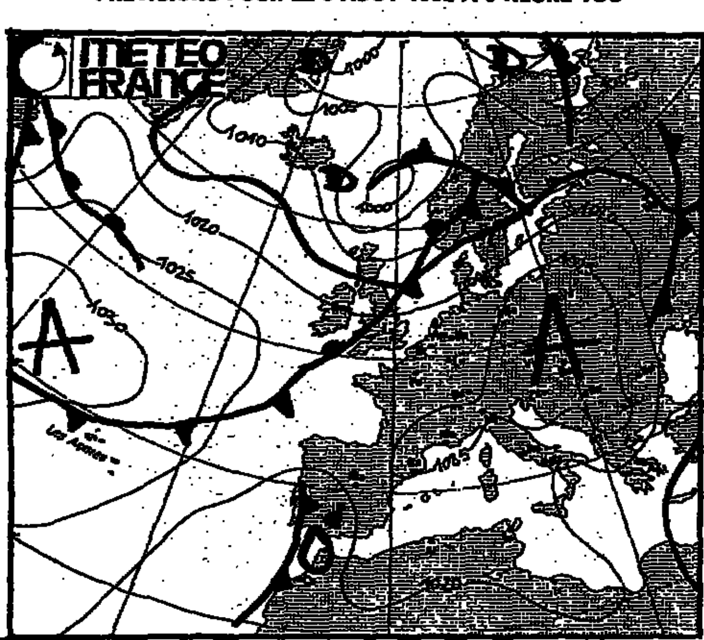


Mercredi : soleil et chaleur. – Les quelques brumes locales, bancs de brouillard ou de nuages bas, se dissiperont rapidement pour laisser place à un beau soleil. Toutefois, quelques passages nuageux troubleront le ciel de la Haute-Normandie au Nord-Pas-de-Calais, mais l'après-midi le soleil sera prédominant. La journée sera bien ensoleillée sur le reste du pays et les températures seront en hausse. Quelques nuages élevés venus d'Espagne accrocheront les sommets des Pyrénées.

Au lever du jour, le thermomètre marquera 12 à 14 degrés au Nord, 14 à 16 degrés au Sud, jusqu'à 20 à 22 degrés sur le pourtour méditerranéen.

L'après-midi, les températures maximales atteindront 28 à 30 degrés au Nord et 30 à 32 degrés au Sud. Dans l'intérieur des régions sud-est et en Corse, elles iront jusqu'à 34 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 6 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 04-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 03-8-1992 à 18 heures TUC et le 04-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	30	20	N
BIARRITZ	25	19	C
BORDEAUX	25	17	N
BOURGES	26	12	D
BREST	29	12	N
CAEN	22	12	N
CHERBOURG	20	15	N
CLERMONT-FER	31	17	C
DIJON	31	18	N
GRENOBLE	32	19	N
LILLE	23	13	D
LIMOGES	24	11	N
LYON	32	20	N
MARSEILLE	33	23	D
NANCY	30	15	D
NANTES	24	9	D
NICE	29	23	C
PARIS-MONTS	27	14	N
PAU	29	17	P
PERPIGNAN	31	22	D
RENNES	25	12	N
ST-ETIENNE	32	17	C
STRASBOURG	32	17	N
TOULOUSE	27	20	C
TOURS	27	11	D
POINTE-A-PITRE	33	24	N

ÉTRANGER

ALGER	39	21	N
AMSTERDAM	23	15	N
ATHÈNES	34	20	D
BANGKOK	32	25	C
BARCELONE	32	21	N
BELGRADE	32	20	D
BERLIN	33	19	C
BRUXELLES	24	14	D
COPENHAGUE	25	15	D
DAKAR	29	25	D
DELHI	29	20	N
GENÈVE	32	20	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	28	21	D
JÉRUSALEM	28	14	D
LE CAIRE	34	23	D
LISBONNE	34	20	D
LONDRES	24	13	D
LOS ANGELES	27	19	C
LUXEMBOURG	26	12	D
MADRID	31	19	D
MARRAKECH	31	21	D
MEXICO	21	13	N
MILAN	32	20	N
MONTRÉAL	23	17	C
MOSCOU	25	12	D
NAIROBI	19	12	C
NEW-YORK	28	11	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	36	19	D
PÉKIN	25	24	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	31	22	B
SÉVILLE	42	24	D
SINGAPOUR	29	23	C
STOCKHOLM	24	16	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	24	20	C
TUNIS	33	19	D
VARSOVIE	31	19	D
VENISE	32	23	D
VIENNE	35	23	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 4 août

TF 1

20.50 Cinéma : La Revanche. ■
Film français de Pierre Lary (1981).
22.35 Magazine : Club olympique.
0.10 Documentaire : Embarquement porte n° 1.
De Jean-Pierre Hutin. Hambourg.
0.40 Journal et Météo.
0.50 Série : Intrigues.

A 2

20.50 Cinéma : Rivière sans retour. ■■
Film américain d'Otto Preminger (1954).
22.25 ▶ Documentaire : Marilyn, son dernier tournage.
De Ken Turner.
23.05 Journal des courses, Journal et Météo.
23.25 Magazine : Les Arts au soleil.
23.30 Documentaire : Grands Entretiens.
Felix Guattari.
0.40 Jeux olympiques.
Les meilleurs moments.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Escrime : finale du fleuret par équipes dames ; Volley-ball : quarts de finale dames ; Boxe : quarts de finale ; Handball : préliminaires messieurs ; Tennis de table : quarts de finale simples messieurs et demi-finales dames ; Basket-ball : quarts de finale messieurs ; Base-ball : demi-finales.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Téléfilm : Le Pirate.
De Kenneth Annakin (2e partie).
0.25 Série : Les Incorruptibles.
Le Signe de Caïn.

CANAL PLUS

16.30 Jeux olympiques. Base-ball : demi-finales ; Basket-ball : quarts de finale messieurs ; Boxe : quarts de finale ; Canoë-kayak ; Escrime : finale dames fleuret par équipes ; Hand-ball : CEI-Roumanie, Espagne-Allemagne, Suède-Islande ; Haltérophilie ; Hockey sur gazon : demi-finales dames ; Lutte ; Plongeon ; Sports équestres ; Tennis ; Tennis de table ; Volley-ball.
23.55 Flash d'informations.
0.00 Cinéma : 200 000 dollars en cavale. ■■
Film américain de Roger Spottiswoode (1982).
1.25 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Prisonnière des Cheyennes.
21.55 Téléfilm : Casanova, la vie et les amours d'un Vénitien.
De Simon Langton.
0.05 Documentaire : Les Chemins de la guerre. Le Japon.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Ecolo 6.
1.20 Divertissement : Les Fous du rire.
1.50 Rediffusions.

ARTE

20.40 Soirée thématique. Patrie étrangère (1re partie). Soirée proposée par Anne Even.
20.50 Documentaire : Ellis Island.
De Meredith Monk et Robert Rosen.
Seize millions d'émigrants durent y séjourner avant de conquérir le Nouveau Monde.
21.20 Documentaire : Transit quai du Levant.
De Rosemarie Blank.
Situé dans la zone est du port d'Amsterdam, ce quai a lui aussi vu débarquer et embarquer des milliers d'étrangers.
22.40 Documentaire : Anatole Ugorski, notes d'exil.
De Maxim Dessau, Christel Maye et Horst Zeidler.
23.35 Documentaire : Dans le labyrinthe.
D'Ivan Fila.
Un émigrant filme des émigrants.

FRANCE-CULTURE

20.05 Le Pays d'ici. José Cabanis à Balma, Haute-Garonne (jusqu'au 7 août).
20.55 Festival de Montpellier.
Les Rencontres de Pétrarque : les hommes politiques ont-ils encore du pouvoir ?
22.40 Musique : Nocturnes.
Festival de Montpellier. Concert (enregistré le 18 juillet, au Cloître) : Quintette de cuivres de Montpellier ; Trio de percussions ; Roselyne Cyrille, mezzo soprano. Œuvres de Charvet, Bernstein, Bosc, Copland.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Mémoire des Bahamas (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Marc Texier. A 21.30, Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Iberia, Douze impressions pour piano, d'Albeniz, par Rafael Orozco, piano.
0.05 Bleu nuit.

Mercredi 5 août

TF 1

14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Série : Marie Pervenche.
La Bulle, de Jean Sagols.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.35 Série : Loin de ce monde.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Tapis vert et Météo.
20.50 Téléfilm : Le Secret de château Valmont.
De Charles Jarrot (dernière partie).
22.50 Magazine : Club olympique.
0.25 Journal et Météo.
0.35 Série : Passions.
1.00 Concert : Festivals de l'été en France.
2.05 Feuilleton : On ne vit qu'une fois.
2.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.45 Jeux olympiques. Canoë-kayak : demi-finales des courses en ligne dames et messieurs ; Athlétisme : séries et qualifications (poids et 100 m haies dames, longueur, 400 m haies et 5 000 m messieurs) ; demi-finales 200 m dames et messieurs, 400 m dames et 3 000 m steeple ; Equitation : finale du dressage individuel ; Water-polo : préliminaires ; Lutte libre : éliminatoires des 57 kg, 62 kg, 74 kg, 82 kg et 90 kg ; Athlétisme : finales disque messieurs et 400 m haies dames. Football : demi-finales ; Escrime : fleuret par équipes messieurs.
19.59 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses et Météo.
20.50 Jeux sans frontières.
Au Portugal. A la découverte de Lisbonne.
22.15 ▶ Théâtre : Chat en poche.
Pièce de Georges Feydeau, mise en scène de Christian Bujeau, avec Robert Manuel, Claudine Coster, Alain Feydeau.
23.55 Journal et Météo.
0.07 Magazine : Les Arts au soleil.
0.10 Magazine : Musiques au cœur de l'été.
1.05 Jeux olympiques.
Les meilleurs moments.
2.25 Documentaire : Délirenlair.

FR 3

14.50 Série : L'Homme de Vienne.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Les Vacances de Monsieur Lulo.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finales du 400 m dames et messieurs et du 800 m messieurs ; Tennis de table : demi-finales du simple messieurs ; Escrime : finale du fleuret par équipes messieurs ; Basket-ball : matches de classement et demi-finales dames ; Tennis de table : demi-finales simples messieurs ; Base-ball : finale ; Football : demi-finales ; Volley-ball : quarts de finale messieurs.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Série : Les Incorruptibles.
L'Histoire d'Otto Frank.
23.40 Soirée spéciale : Francophonie.
Emission de Dominique Gallet.

CANAL PLUS

13.05 Magazine : En clair.
En direct du studio Canal Plus à Barcelone, retour sur les finales du matin et présentation des épreuves de l'après-midi.
14.00 Jeux olympiques.
Escrime ; Tennis ; Volley-ball.
16.00 Le Journal télévisé olympique.
16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : finales disque messieurs, 400 m haies dames, 400 m dames, 400 m messieurs, 800 m messieurs ; Basket-ball : demi-finales dames ; Football : demi-finales ; Hockey sur gazon : demi-finales messieurs ; Lutte : finales 52 kg, 68 kg, 100 kg ; Tennis ; Tennis de table : demi-finales simple messieurs ; Water-polo : Allemagne-Australie, Grèce-Hongrie, Espagne-Italie ; Volley-ball.
21.55 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Double jeu. ■■
Film américain de Sondra Locke (1989). Avec Theresa Russell, Jeff Fahey, George Dzundza.
23.45 Flash d'informations.
23.50 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

13.55 Série : Les Années FM.
14.25 Magazine : E = M 6.
14.50 Magazine : Culture pub.
15.15 Magazine : Ecolo 6.
15.20 Magazine : La Tête de l'emploi.
15.45 Magazine : Fréquenstar.
16.50 Magazine : Zygomachine.
17.15 Magazine : Nouba.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J.O.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Prête-moi ta vie.
De Robert Chenault et Melville Shalveson.
23.45 Magazine : Vénus.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Nouba.
1.30 Rediffusions.

ARTE

19.00 Documentaire : Benedita Da Silva ou les Sentiers de la favelle.
De Nena Baratier.
19.40 Documentaire : De feuilles et de terre.
De Dominique Théron.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Festival Martina Franca.
De Christopher Swann.
21.10 Documentaire : Sons de glace.
De Lothar Mattner et Joachim Dennhardt.
22.10 Documentaire : Un Américain à Bourges.
22.35 Danse : Dance in America.
De Thomas Grimm. Recréation en studio de plusieurs des chorégraphies du répertoire du Joffrey Ballet.
23.35 Danse : Nature morte au café Pingouin.
Chorégraphie de David Bintley, sur une musique de Simon Jeffé, par the Royal Ballet.

FRANCE-CULTURE

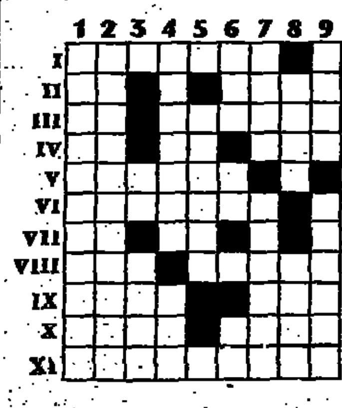
20.55 Festival de Montpellier. Les Rencontres de Pétrarque : est-ce la fin des idéologies ?
22.40 Musique : Nocturnes. Festival de Montpellier. Concert (enregistré le 24 juillet, à l'abbaye de Saint-Hilaire) : Chœur Il Fondamento ; la famille Bach.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Jean Roy. A 21.00, Concert (donné le 21 juillet lors du Festival de Montpellier) : Totentanz pour piano et orchestre, de Liszt ; Concerto pour piano et orchestre en ut dièse mineur op. 30, de Rimski-Korsakov ; Le Bal masqué, cantate profane pour baryton et orchestre, de Poulenc ; Gnossienne n° 3, de Satie (orchestration de Poulenc) ; Gnossienne n° 3, de Satie (orchestration de Milhaud) ; Le Bœuf sur le toit, ballet op. 58 a, de Milhaud, par l'Orchestre de Porto, dir. : Jan Latham-Koenig ; Jean-François Heisser, piano, Laurent Naouri, baryton.
0.05 Bleu nuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5838



HORIZONTALEMENT

I. Pour en venir à bout, il est nécessaire de le noyer. – II. Nappe. Provoque de nombreux remous en Russie. – III. Furent pincés (épelé). Petites quantités. – IV. Complément épistolaire. Pronom. Pour stimuler des attaquants. – V. Prénom. – VI. Travaillait à fond de cale. – VII. En Asie. Additif. – VIII. Peut intéresser un géologue. Pas très frais. – IX. Cri poussé par les Bacchantes. Devises. – X. Etaient chassés (graphie admise). Aime le gibier. – XI. Réduit à des limites plus étroites.

VERTICALEMENT

1. Un qui a l'habitude d'écrire entre les lignes. – 2. Est plus léger que ce qui suit. – 3. Participa. Très originaux. – 4. Langue... vivante. Limite l'espace. – 5. Individualité. – 6. Pronom. Point répété. Voisine souvent avec des punaises. – 7. Tranchés. Pigeonnai. – 8. Tout chaud ou très frais. En Espagne. – 9. A le bras long. Sans ressort.

Solution du problème n° 5837

Horizontalement

I. Bailleuse. – II. Ralenti. – III. Ac. Ve. Ré. – IV. Rhubarbes. V. De. Rivant. – VI. Or. Atèle. – VII. As. SA. – VIII. Sériées. – IX. Immensité. – X.O. Orée. – XI. Riesener.

Verticalement

1. Ardoisier. – 2. Archer. Emoi. – 3. la (Al). Arm. – 4. LL. Brasiers. – 5. Levait. En. – 6. Enerva. Eson. – 7. Ut. Bal. Sire. – 8. Sirènes. Ter. – 9. Est. Agée.

GUY BROUTY



Le Monde

Le projet israélien d'autonomie en Cisjordanie et à Gaza

Les Palestiniens étudient déjà la création d'un corps de police

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le projet d'une police palestinienne dans les territoires occupés *par Israël est actuellement* à l'étude. Un groupe de travail, conduit par M. Fayçal Husseini, *chef de file des Palestiniens* de «l'intérieur», l'a récemment examiné à Amman, avec des dirigeants *jordaniens*, a indiqué Mme Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de paix.

Au terme de ces entretiens, il aurait été décidé de constituer une force de 20 000 hommes, pour la plupart issus des rangs du Fath, l'organisation de M. Yasser Arafat, afin de veiller au maintien de l'ordre en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Quelques détails *«techniques»* auraient déjà été discutés, notamment l'entraînement que devraient suivre prochainement les agents dans les écoles de police jordanienne, afin de pouvoir être opé*rationnels dès l'instauration* du régime d'autonomie.

Un autre groupe de travail, constitué de personnalités de Jérusalem-Est, examine le dossier depuis plusieurs mois. Ses membres ont eu le temps de sillonner les territoires occupés à la recherche d'anciens policiers arabes qui ont rendu leurs uniformes peu après le déclenchement de l'intifada, de peur d'être accusés de collaboration avec l'occupant.

L'un de ces policiers aurait été désigné par M. Husseini pour mettre sur pied et diriger cette future police : M. Farouk al-Amine, de Bethléem, un officier expérimenté qui avait servi dans les rangs de la police du roi Hussein en Cisjordanie. La constitution d'une police palestinienne avait été évoquée pour la première fois dans les accords de Camp David, signés en septembre 1979 par Israël, l'Egypte et les Etats-Unis. La formule utilisée était floue : *« Une clause garantira la sécurité intérieure et extérieure, ainsi que l'ordre public. Une police locale, forte, sera établie. Elle sera composée d'habitants de Judée-Samarie* (Cisjordanie) *et de la bande de Gaza et pourra inclure des citoyens jordaniens. »*

Inquiétude des colons juifs

En 1982, dans un document remis à l'administration Reagan par le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, Israël proposait d'accorder aux Palestiniens la possibilité de mettre en place une police, des tribunaux et des centres de détention pour prisonniers de droit commun. L'idée a été reprise en décembre 1991, lors des pourparlers entre Israéliens et Palestiniens à Washington. Le chef de la *délégation israélienne chargée de* négocier avec les Palestiniens et les Jordaniens, M. Eliakim Rubinstein, a suggéré à son homologue palestinien, M. Haïdar Abdel Chafi, de discuter des prérogatives d'une police palestinienne.

Beaucoup de questions demeurent en suspens. Quelles armes porteront les policiers? Quelle sera l'étendue de leurs attributions? Quelles relations entretiendront les policiers israéliens avec leurs «collègues» palestiniens? *«Tous ces points doivent être négociés minutieusement»*, estime M. Ephraïm Sneh, chargé par le chef du gouvernement israélien, M. Itzhak Rabin, de superviser les pourparlers de paix. Exprimant les craintes de la plupart des Israéliens face à la formation d'un corps de police palestinien à leur porte, cet ancien chef de l'administration militaire dans les territoires occupés insiste sur la nécessité de limiter les pouvoirs de cette police afin, dit-il, *«qu'elle ne devienne pas trop importante»*.

Les colons juifs voient ce projet d'un mauvais œil : une police palestinienne pourrait être en mesure d'arrêter les Israéliens circulant dans les territoires occupés, de contrôler leur identité et de leur interdire de traverser des villages palestiniens. Les colons ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils trouveraient les moyens d'écarter de leur chemin les policiers palestiniens. M. Gaby Botbol, un habitant d'une implantation israélienne du nord de la Cisjordanie, opte pour l'ironie : *«Les terroristes palestiniens sont déjà suffisamment entraînés. Pourquoi faut-il en plus envoyer en Jordanie 20 000 d'entre eux pour parfaire leur apprentissage sous couvert d'une prétendue police palestinienne?» – (Intérim.)*

□ **Accord de collaboration franco-japonais dans le domaine de la sismologie.** – L'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et la *société japonaise Shimizu viennent* de signer un accord de collaboration dans le domaine des études sismiques. *Dans le but de renforcer* la sûreté des réacteurs nucléaires ou des stockages de déchets radioactifs, l'IPSN conduit un programme de recherches sur les phénomènes sismiques, tenant compte des caractéristiques du milieu géologique et de son évolution dans le temps. *Société de construction et de génie* civil employant 16 000 personnes, Shimizu possède une division de réacteurs nucléaires et trois instituts où sont menées des recherches sur l'influence des séismes sur les constructions.

Selon des sources diplomatiques

L'Allemagne est «intéressée» par un siège permanent au Conseil de sécurité

Pour la première fois, un membre du gouvernement de Bonn a indiqué, lundi 3 août, que l'Allemagne était *«intéressée»* par un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, tout en soulignant que le gouvernement ne prendrait pas d'initiative.

«Le fait que nous ne voulons pas prendre l'initiative ne signifie pas que nous ne sommes pas intéressés», a affirmé le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, M. Rainer Müller. Il a ajouté que si le Conseil de sécurité était réformé, *«l'Allemagne ferait valoir ses intérêts et réagirait en conséquence»*.

Au début de l'année encore, le chancelier Helmut Kohl avait déclaré : *«Je me sens très bien représenté au Conseil de sécurité par nos amis. Il n'y a aucune raison de changer»*. Mais, selon des sources diplomatiques, le gouvernement allemand prépare le terrain en coulisse afin d'obtenir à l'ONU un rang qui corresponde au nouveau poids économique et politique de l'Allemagne réunifiée.

L'Allemagne espère que le Japon déposera prochainement une demande pour devenir membre permanent du Conseil de sécurité, ont indiqué ces sources. Si le Japon réussit à susciter une discussion sur la structure du Conseil de sécurité, l'Allemagne jouera alors de la voix.

Selon les mêmes sources, le gouvernement allemand table aussi sur des réflexions internes à l'ONU selon lesquelles il faut envisager l'admission de l'Inde, du Brésil et du Nigéria comme membres permanents du Conseil de sécurité afin d'équilibrer la représentation géographique du Conseil et l'adapter à l'après-guerre froide. Mais la France et la Grande-Bretagne, ajoute-t-on, ne sont guère enthousiasmés par le projet allemand et préféreraient imposer le *statu quo*. – *(AFP.)*

EN ALGÉRIE

Un film sur l'assassinat du président Boudiaf est présenté à la presse

Quelques jours après les premières conclusions de la commission *d'enquête sur l'assassinat du* président Boudiaf (*le Monde* du 28 juillet), les autorités algériennes ont montré à la presse, à Alger, un film vidéo dont la commission s'est servie pour se forger une conviction. Lors de sa récente conférence de presse, le président de la commission, M. Rezag-Bara, avait évoqué l'existence de ce document. C'est notamment grâce à lui que la commission a exclu la thèse de l'acte individuel, tout en étant incapable de désigner d'éventuels commanditaires.

Monté à partir d'images tournées par les caméras de la télévision, celle d'un amateur et celle des services de sécurité présents sur les lieux, le film, d'une durée de cinquante-huit minutes, montre la réception de Mohamed Boudiaf à l'aéroport d'Annaba, le bain de foule dans la ville puis l'arrivée à la Maison de la culture où le pré*sident, quelques temps plus tard*, sera assassiné.

Quelques plans montrent ensuite un petit objet noir – une grenade selon le commentateur – rouler rapidement vers la table derrière laquelle est assis le président en train de faire son dis*cours*; *après une déflagration* aussitôt suivie d'une fusillade, la victime, couverte de sang et mortellement blessée à la tête, s'effondre tandis que le désordre gagne la salle.

Le commentateur remarque qu'au moment de l'assassinat, *«soixante-cinq personnes de la garde présidentielle étaient présentes dans la salle, [et que] pas une seule n'a bougé»*. Jamais les caméras ne fixent l'assassin présumé, dont l'ombre, difficilement reconnaissable, apparaît dans quelques plans, notamment lorsque bougent les rideaux tendus derrière la victime et où, selon l'enquête officielle, se tenait l'assassin.

Selon le commentaire du film, c'est un pistolet-mitrailleur de type Beretta – arme que l'on voit nettement apparaître derrière les rideaux – qui a été utilisé par l'as*sassin*. Le *président* Boudiaf aurait été touché par sept balles, toutes tirées dans la nuque. A la demande de *la famille*, aucune autopsie n'a été faite.

Les derniers plans du film mettent en scène l'assassin présumé, le sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi, en treillis noir du groupe d'intervention spéciale, répondant à un interrogateur anonyme. Calmement, dans le langage populaire des titis algérois, le jeune homme affirme qu'il fait partie du *«courant patriotique et islamiste»*; le président Boudiaf, selon lui, *«méritait son sort»*. *«J'ai profité du fait d'être affecté à la protection du président*, explique encore le sous-lieutenant Boumaarafi, *j'ai tiré sur lui»*.

La commission d'enquête a décidé de continuer ses investigations.

□ **Trente-trois personnes condamnées après des émeutes.** – Le tribunal de Berrouaghia (100 kilomètres au sud d'Alger) a condamné, samedi 1er août, trente-trois personnes à des peines allant de trois mois avec sursis à un an de prison ferme. Les personnes condamnées avaient été arrêtées le 24 juillet, après des affrontements entre islamistes et forces de l'ordre qui avaient fait trois morts. Au total, *deux cent trente personnes ont été* arrêtées à Berrouaghia, dont un imam de vingt-deux ans qui avait appelé les fidèles à protester contre la condamnation des principaux dirigeants du Front islamique du salut. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4 août 1992 a été tiré à 478 581 exemplaires.

Demain dans *« le Monde »*

«Arts et Spectacles» : Le patrimoine maritime

Champ d'action et de réflexion encore vierge, le patrimoine maritime est une *terra incognita* culturelle. De vieux gréements en *musées de la marine, toute une* richesse océane commence pourtant à prendre forme.

Claude SEIGNOLLE
LE BERRY TRADITIONNEL
MAISONNEUVE ET LAROSE

La question du partage des eaux de l'Euphrate

La Syrie et la Turquie affirment avoir réglé leurs différends

La Syrie et la Turquie ont dissipé les tensions nées de la ques*tion du partage des eaux de l'Euphrate* et des activités des séparatistes kurdes, ont déclaré, dimanche 2 août, à l'issue d'entretiens à Damas, les ministres des affaires étrangères des deux pays.

«Nous nous sommes mis d'accord sur tous les sujets discutés», a déclaré le chef de la *diplomatie* turque, M. Hikmet Cetin, après s'être entretenu avec son homologue syrien, M. Farouk El Chareh. M. Cetin a aussi rencontré le président syrien, M. Hafez El Assad, auquel il aurait dit que les paroles du premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, sur le partage des eaux de l'Euphrate avaient été *«mal interprétées»*. M. Demirel *avait déclaré, la veille de l'inauguration* du barrage Ataturk (*le Monde* du 28 juillet), que son pays *«pouvait utiliser comme il voulait»* les eaux de ce fleuve. Les deux pays avaient conclu un accord en 1987, selon lequel la Turquie devait laisser passer 500 m^3 d'eau par seconde vers la Syrie.

De son côté, Damas a signé en avril un protocole avec Ankara, s'engageant à limiter les activités des séparatistes du Parti des travailleurs kurdes (PKK), qui disposaient d'une base dans la plaine de la Békaa (Liban), contrôlée par la Syrie. – *(Reuter, AFP.)*

EN BREF

□ **L'Association des usagers approuve la création de la nouvelle *structure contre la corruption.*** – L'Association des usagers de l'administration (ADUA), que préside M. Jean-Claude Delarue, approuve, dans un communiqué publié jeudi 30 juillet, la création d'une structure interministérielle de lutte contre la corruption, mais demande que les associations puissent saisir ce service. Il souligne que *«dans leurs combats quotidiens, les associations d'usagers, de consommateurs, de défense de l'environnement sont amenées à traiter des dossiers où la corruption et les manipulations financières sont évidentes mais difficiles à combattre en raison notamment du manque de moyens de la police et de la justice»*.

□ **Les quatre tableaux volés dans la villa d'Anthony Tannouri ont été retrouvés à Nice.** – Les quatre toiles, volées vendredi 31 *juillet* au Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes) dans la villa de l'homme d'affaires franco-libanais Anthony Tannouri (*le Monde* du 4 août), *ont été retrouvées, mardi 4 août*, dans une voiture garée sur le parking d'un hôtel proche de l'aéroport de Nice. La valeur de ces toiles – un Matisse, un Modigliani et deux Degas – était estimée à environ 250 millions de francs et l'on prêtait l'intention à son propriétaire de les vendre afin de régler un contentieux avec l'administration fiscale.

□ JEUX OLYMPIQUES. – L'équipe de France masculine de *handball s'est qualifiée pour les* demi-finales du tournoi olympique en battant l'Egypte par 22 buts à 19 (10-7) mardi 4 août à Barcelone. La France, désormais assurée de la deuxième place du groupe B, pour sa première qualification à des Jeux olympiques, rencontrera la Suède, championne du monde en titre, jeudi 6 en demi-finale.

D'autre part, le premier cas de *dopage aux Jeux de Barcelone a été* révélé mardi 4 août avec l'annonce de l'exclusion du tournoi de la volleyeuse chinoise Wu Dan. Celle-ci avait utilisé un remède contenant de la strychnine, substance qui figure sur la liste des produits interdits par le CIO. Il s'agit d'un «produit artisanal» vendu librement en Chine sous forme de cap*sules et que la volleyeuse chinoise* utilisait comme un simple tonique. *«Nous sommes de nouveau face au problème des médecines traditionnelles de certains pays»*, a déclaré le prince Alexandre de Mérode, président de la commission médicale du CIO.

L'ouverture de la 44e session à Genève

Un Cubain présidera la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU

GENÈVE

de notre correspondante

La 44e session de la sous-commission des droits de l'homme de *l'ONU, composée en principes d'experts* indépendants de leur gouvernement, a ouvert lundi 3 août ses travaux – *qui doivent durer jusqu'au 28* – en élisant à sa présidence, pour succéder à M. Louis Jouanet (France), M. Miguel Alfonso Martinez, ministre cubain et professeur, entre autres disciplines, de «techniques de négociation». Réputé aux Nations unies pour sa fidélité sans faille à la politique castriste, il s'était notamment fait remarquer, lors de précédentes sessions de la sous-commission, en soulignant le rôle important qu'il s'attribuait *«dans le processus d'élaboration, de négociation et d'adoption»* de la résolution des Nations unies assimilant le sionisme au racisme en novembre 1975. Lors de son intervention, en 1990, à la sous-commission et s'exprimant à son propre sujet à la troisième personne, il avait ajouté que *«cet expert, représentant alors le gouvernement cubain, éprouve une grande fierté d'avoir contribué à ce processus»*.

Mme Fatma Zohra Ksentini (Algérie) et MM. Rajindar Sachar (Inde) et Sanislav Chernichenko (Russie) ont été élus à la vice-présidence de la *sous-commission*. M. Marc Bossuyt (Belgique) fait partie du bureau de cette dernière en qualité de rapporteur. L'ordre *du jour des travaux* porte, entre autres, sur des questions telles que les droits de l'homme dans les cas d'emprisonnement, les états d'exception, le droit à un procès équitable, l'indépendance du pouvoir judiciaire, les populations autochtones, les formes contemporaines de l'esclavage, la protection de l'enfant, celle de la femme, celle des minorités et le droit de toute personne de quitter tout pays et de revenir dans le sien. Tous problèmes qui nécessiteront de la part du président et des vice-présidents autant de doigté que d'impartialité.

ISABELLE VICHNIAC

"Ouvert en août"
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
COSTUMES MESURE
à partir de 2 690 F
PANTALONS 895 F VESTONS 1 795 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES MANTEAUX ET PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
Depuis 1894
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h

(Publicité)
Le Français en retard d'une fenêtre
Nos voisins d'outre-Rhin les changent trois fois plus que nous. Pour lutter efficacement contre le bruit, le froid et les effractions, ISO-FRANCE-FENETRES vient poser dans la journée ces fenêtres qui sont la clé du confort. La technique exclusive du premier spécialiste parisien permet de gagner aussi en clarté. Garantie dix ans. Devis gratuit.
Magasin d'exposition 111, rue La Fayette (10e) – Mo Gare-du-Nord. Tél. 48-97-18-18.
A Grenoble : 76-41-17-47 ; à Lyon : 05-05-16-15.

ADIEU LES PRIX, BONJOUR LES SOLDES!
▶ Pas de respect pour les prix, on les écrase, on les démantibule sans pitié.
▶ Les étiquettes hurlent, mais la qualité domine tout et la Mode triomphe.
▶ Les femmes en profitent. Car "tout" leur est permis quand les prix capitulent.
▶ C'est ça les soldes, depuis 15 F le mètre.
RODIN
36, CHAMPS-ELYSEES PARIS